



Rapport économique sur

# l'Afrique 2012

Libérer le potentiel de l'Afrique en  
tant que pôle de croissance mondiale



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine



# Rapport économique sur l'Afrique 2012

Libérer le potentiel de l'Afrique en tant  
que pôle de croissance mondiale



Commission économique  
pour l'Afrique



Union africaine

## Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale* de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter :

Publications

Commission économique pour l'Afrique

P.O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900

Télécopie: +251-11-551-4416

Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© Commission économique pour l'Afrique, 2012  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage: mars 2012

Numéro de vente: F.12.II.K.2  
ISBN-13: 978-92-1-225060-1  
e-ISBN-13: 978-92-1-055414-5

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Photographies de la page de couverture: En haut à gauche, Stock.xchng/Patrick Hajzler, Herman Brinkman, UN Photo/Eskinder Debebe, Stock.xchng/Petr Kovar, Ilker, Damian Searles.

# Table des matières

<b>Acronymes</b>	<b>xi</b>
<b>Remerciements</b>	<b>xiii</b>
<b>Preface</b>	<b>xv</b>
<b>Vue d'ensemble</b>	<b>1</b>
<b>1. Évolution de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'Afrique</b>	<b>13</b>
1.1 La croissance mondiale s'est ralentie et le chômage est resté à un niveau élevé	13
1.2 La pression inflationniste s'accroît	18
1.3 Les soldes budgétaires se sont améliorés	19
1.4 Les prix mondiaux des produits de base sont restés élevés	21
Le pétrole brut et le marché mondial de l'énergie	22
Aliments et boissons	23
Matières premières agricoles	24
Métaux	24
1.5 La croissance du commerce mondial s'est ralentie et les balances courantes sont restées largement stables	25
1.7 La crise dans la zone euro pourrait sérieusement toucher l'Afrique	30
Le commerce	30
Investissement direct étranger	31
Les envois de fonds	32
L'aide	32
1.8 Le rééquilibrage mondial demeure une préoccupation majeure	33
1.9 Conclusions et recommandations	35
Bibliographie	36
Notes	37

<b>2. Situation économique et sociale en Afrique et perspectives pour 2012</b>	<b>39</b>
2.1 Performance économique en 2011	40
Faible reprise dans un contexte de troubles sociaux et politiques	40
Les perspectives demeurent optimistes	41
Les impacts des prix des produits de base sur les économies africaines ont été différents	43
Les performances économiques ont été inégales	43
Suffisamment d'emplois n'ont pas été créés mais la qualité de la croissance s'est améliorée	45
Les pressions inflationnistes se sont accentuées	46
La politique économique est devenue neutre - mais reste accommodante	47
La situation extérieure des pays a été largement favorable	48
2.2 Les tendances récentes du commerce international et du commerce intra-africain	50
Evolution des structures du commerce international	50
Les promesses du commerce intra-africain compromises par une forte protection	53
2.3 Tendances récentes en matière de développement social et humain	56
Le taux de scolarisation primaire est en hausse mais la qualité de l'éducation reste préoccupante	56
L'autonomisation des femmes ne se réalise que lentement	57
D'importantes mesures sont prises pour prévenir l'infection par le VIH/sida	57
La mortalité infantile et maternelle a reculé mais reste trop élevée	58
Modestes effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté	58
Les très fortes inégalités entravent les efforts déployés pour réduire la pauvreté	60
Les moyens de relever les défis	60
2.4 Les perspectives pour l'Afrique sont favorables	62
Bibliographie	63
Notes	65
<b>3. L'Afrique, nouveau pôle de croissance mondiale</b>	<b>67</b>
3.1 La performance économique de l'Afrique, 1960-2010	68
Après l'indépendance, 1960-1985	69
Ajustement structurel, 1985-1995	71
Libéralisation du commerce et développement induit par le marché, 1995-2010	73
Implications pour le paradigme de développement en Afrique	74
3.2 Impératifs auxquels l'Afrique doit satisfaire en tant que pôle de croissance mondiale	76
Pôles de croissance mondiale : définitions et mode de fonctionnement	76
Impératifs de croissance de l'Afrique	80
Impératifs de transformation structurelle de l'Afrique	81
Commerce	86
Infrastructure	87
Ressources humaines	87
Une classe d'entrepreneurs autochtones	88

<b>3.3 Tirer profit des opportunités et gérer les risques</b>	<b>89</b>
Gestion macroéconomique	89
La demande de ressources primaires	90
Importations de produits manufacturés bon marché	90
Une politique industrielle pour la diversification de l'IDE	91
Développement de l'infrastructure avec le soutien des partenaires traditionnels et nouveaux	92
Diasporas	92
<b>3.4 Conclusions et recommandations</b>	<b>93</b>
Annexe: Tableaux et figures	95
Bibliographie	113
Notes	114
<b>4. Libérer le potentiel de développement de l'Afrique</b>	<b>117</b>
<b>4.1 Promouvoir la bonne gouvernance</b>	<b>118</b>
Encourager la bonne gouvernance Politique	118
Renforcer les institutions chargées de l'obligation de rendre des comptes	119
Renforcement de la capacité des acteurs non étatiques	120
Établir un contrat social viable et inclusif	120
Élargir la marge de manœuvre nationale	121
Améliorer la gouvernance économique	122
Un cadre global de planification du développement et d'industrialisation	122
Améliorer la prestation des services publics et réduire les coûts	125
Créer un climat des affaires favorable	127
Créer un environnement porteur permettant aux entreprises de faire un bond gigantesque sur une trajectoire de croissance verte	128
<b>4.2 Investir dans le capital humain et la technologie</b>	<b>129</b>
Donner la priorité à la science et à la technologie ainsi qu'à la formation au développement des entreprises	129
Investir dans les programmes de recyclage des diplômés au chômage	130
Mettre au point des stratégies nationales pour attirer des membres qualifiés des diasporas	130
Transformer le système universitaire en un catalyseur du changement	131
Investir dans les centres d'excellence régionaux	132
<b>4.3 Investir dans l'infrastructure physique</b>	<b>132</b>
Initiatives récentes et déficit de financement	133
Mobiliser les ressources	134
Tirer davantage parti de l'investissement actuel dans l'infrastructure par des gains d'efficacité	135
<b>4.4 Libérer le potentiel agricole de l'Afrique</b>	<b>137</b>
Améliorer l'accès à la terre par la réforme foncière	140
Investir dans la science et la technologie	141
Faire profiter les zones rurales des services financiers	141
Bâtir une économie qui s'adapte au changement climatique	142

Prendre des mesures hardies pour autonomiser les femmes	143
Industrialiser par le biais de l'agriculture	143
Mettre à contribution la coopération Sud-Sud	144
Nouer des partenariats stratégiques non étatiques	145
<b>4.5 Intégration économique intra-africaine</b>	<b>146</b>
Changer de tactique : une modeste proposition en vue de l'intégration intra-africaine	147
Éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre et les faibles capacités de production	147
Se saisir des possibilités croissantes en matière de commerce et de services	148
Réaliser l'intégration intra-africaine	149
Comblé le déficit d'infrastructure	149
Mettre en place un marché financier régional solide	150
Renforcer la volonté politique pour un gain plus large	151
Réduire le déficit d'information	151
Renforcer l'entreprenariat	151
<b>4.6 Mettre à contribution de nouveaux partenariats</b>	<b>152</b>
Attirer l'IED du Sud pour développer le potentiel de production	152
Privilégier l'IED dans l'infrastructure	153
Mettre au point de solides cadres de gouvernance pour les ressources naturelles	154
<b>4.7 Conclusions et recommandations</b>	<b>155</b>
Améliorer la gouvernance politique et économique	155
Réadapter l'éducation au service du développement	155
Inverser le sous-investissement dans l'infrastructure	155
Stimuler la productivité dans l'agriculture	156
Accélérer l'intégration régionale et intensifier le commerce intra-africain	156
Mettre à contribution de nouveaux partenariats pour le développement	156
<b>Bibliographie</b>	<b>156</b>
<b>Notes</b>	<b>162</b>

## **5. Mobiliser des ressources pour la transformation structurelle** **163**

<b>5.1 Le besoin de ressources</b>	<b>164</b>
<b>5.2 Répondre aux besoins - flux extérieurs</b>	<b>166</b>
L'APD : les sables mouvants de la politique de l'aide en Afrique	167
La coopération avec de nouveaux partenaires au développement	173
Flux de capitaux privés	175
<b>5.3 Répondre aux besoins - nouvelles approches</b>	<b>182</b>
Atténuation des risques	183



<b>5.4 Répondre aux besoins - la taxation</b>	<b>185</b>
Récents tendances des recettes fiscales	185
<b>5.5 Conclusions et recommandations</b>	<b>189</b>
Bibliographie	189
Notes	192

## Encadrés

1.1: Les déséquilibres mondiaux sont-ils importants?	34
2.1: Consensus politique autour de la protection sociale	61
4.1: Faiblesses dans la transformation structurelle en Afrique	123
4.2: Vers l'industrialisation de l'Afrique	125
4.3: Tirer parti des connaissances de la diaspora: le programme Migrations pour le développement en Éthiopie	131
4.4: La Chine et le développement de l'infrastructure de l'Afrique	135
4.5: Transformer l'agriculture africaine: des opportunités nouvelles	138
4.6: Ouverture financière en Tanzanie: La National Microfinance Bank	142
4.7: Enseignements à tirer de l'industrialisation de la Chine impulsée par l'agriculture	144
4.8 : Infrastructure matérielle et non matérielle	148
4.9: Diffuser les services bancaires en Afrique de l'Ouest	150
5.1: L'APD de l'Asie de l'Est pour l'infrastructure : à contre-courant des tendances mondiales	172
5.2: Le piège du développement institutionnel	181

## Figures

1.1: GDP Taux de croissance du PIB des principales régions du monde, 2005-2012 (en pourcentage)	14
1.2: Taux d'inflation dans les principales régions et économies du monde, 2005-2012 (en pourcentage)	18
1.3: Soldes budgétaires des gouvernements centraux pour certaines régions et économies, 2005-2012 (en pourcentage du PIB)	20
1.4: Indice des prix des produits de base, janvier 2005-novembre 2011 (2005=100)	22
1.5: Croissance annuelle moyenne de la valeur des exportations par région, 2005-2012 (en pourcentage)	25
1.6: Soldes du compte courant pour certains pays et régions, 2005-2012 (en pourcentage du PIB)	26
1.7: Taux de change effectifs réels des principales économies, janvier 2005-octobre 2011, indice (2005=100)	27
1.8: Entrées d'IDE par région et certaines économies, 2009-2012 (en milliards de dollars)	28
1.9: Envois de fonds par principale région bénéficiaire, 2007-2012 (en milliards de dollars)	29
1.10: Déséquilibres mondiaux ,1996-2016 (en pourcentage du PIB mondial)	33
2.1: Croissance économique de l'Afrique, 2007-2012 (variation du PIB réel, en pourcentage)	40
2.2: Croissance économique de l'Afrique, 2007-2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)	41
2.3: Performances de croissance par groupe de pays, 2007 - 2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)	43
2.4: Croissance en Afrique, 2007-2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)	44

2.5: Les tendances inflationnistes en Afrique, 2006-2011 (variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, en pourcentage)	46
2.6: Soldes budgétaires de l'Afrique, 2007-2011 (en pourcentage du PIB)	48
2.7: Soldes du compte courant pour l'Afrique, 2007-2011 (en pourcentage du PIB)	49
2.8: Exportations africaines par grande catégorie, 2000-2010 (en milliards de dollars courants)	50
2.9: Balance commerciale des marchandises de l'Afrique par grande catégorie (en milliards de dollars courants)	51
2.10: Part de l'Afrique dans certains marchés d'importation, 1995-2010 (en pourcentage)	52
2.11: Indices des valeurs des exportations au sein des communautés économiques régionales africaines (2000 =100)	53
2.12: Flux de l'Aide pour le commerce par région 2002-2009 (millions de dollars, en prix constants)	56
3.1: Les chiffres de la croissance dans les différentes régions du monde, 1971-2011	69
3.2: Croissance du PIB, 1960-1985 (en pourcentage)	70
3.3: Croissance du PIB par habitant, 1960-1985 (en pourcentage)	70
3.4: Croissance du PIB, 1985-1995 (en pourcentage)	72
3.5: Croissance du PIB par habitant, 1985-1995 (en pourcentage)	72
3.6: Canaux des retombées de la croissance à partir d'un pôle de croissance	77
3.7: Évolution de l'indice de polarité de la croissance mondiale des cinq premières économies pendant la décennie 2000-2010	78
3.8: Impératifs de valeur ajoutée agricole pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)	83
3.9: Impératifs de valeur ajoutée manufacturière pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)	84
3.10: Impératifs de valeur ajoutée industrielle pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)	84
3.11: Impératifs de valeur ajoutée des services pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)	85
Annexe: 3.1: Impératifs de scolarisation primaire pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	109
Annexe: 3.2: Impératifs de scolarisation secondaire pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	109
Annexe: 3.3: Impératifs de scolarisation supérieure pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	110
Annexe: 3.4: Impératifs de taux d'alphabétisation des adultes pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	110
Annexe: 3.5: Impératifs de taux d'alphabétisation des jeunes pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	111
Annexe: 3.6: Impératifs d'espérance de vie à la naissance pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	111
Annexe: 3.7: Impératifs de taux de mortalité infantile pour l'Afrique que pôle de croissance mondiale	112
Annexe: 3.8: Imperatifs de taux des survie jusqu'à 65 ans pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale.	112
4.1: Coupures de courant et pertes subies	126
4.2: Coût de l'activité économique	127

4.3: Entrées d'IED par région, 1990–2010 (%)	153
Figure 5.1: Épargne intérieure brute et formation brute de capital en Afrique, 1980-2010 (% du PIB)	165
5.2: Flux d'IDE et d'APD vers l'Afrique, 2000-2011 (en milliards de dollars)	167
5.3: Apport total d'aide aux régions en développement (en millions de dollars)	168
5.4: Flux d'aide à l'Afrique par type de bailleur de fonds (millions de dollars)	168
5.5: Flux bruts de l'aide à l'Afrique : comparaison entre les prêts et les dons (en millions de dollars)	169
5.6: Flux nets de capitaux privés à l'Afrique, 1990–2010 (en millions de dollars)	176
5.7: Part des recettes fiscales dans le PIB en Afrique, 1990–2007 (moyennes pondérées et non pondérées, %)	186
5.8: Part des recettes fiscales du PIB en Afrique, 1990–2007 (par groupe de revenu, %)	186

## Tableaux

1.1: Taux de chômage. 2007-2011 (en pourcentage)	17
1.2: Exportations de marchandises de l'Afrique par région, 2010 (en milliards de dollars et en pourcentage)	31
2.1: Croissance économique en Afrique par groupe de pays, 2009 -2011 (en pourcentage)	42
2.2: Les cinq principales exportations, en valeur vers l'Afrique et le reste du monde, 2008	54
2.3: Elasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité en Afrique et dans certaines régions	59
2.4: Les travailleurs pauvres en Afrique	59
2.5: Impact des interventions de protection sociale sur les OMD 1 à 6	62
3.1: PIB mondial et africain prévus, 2012-2034 (milliards de dollars)	81
3.2: Indices de polarité et balance des comptes courants, les 15 principaux pôles de croissance, 2010	89
Annexe: 3.1: Impératifs de changements dans la structure de production pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	95
Annexe: 3.2: Impératifs de structure des exportations de marchandises pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	97
Annexe: 3.3: Impératifs de structures des importations de marchandises pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	99
Annexe: 3.4: Impératifs d'utilisation énergétique pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	101
Annexe: 3.5: Impératifs de routes et télécommunications pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale	103
Annexe: 3.6: Impératifs de développement humain pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (éducation)	105
Annexe: 3.7: Imperatifs de développement humain pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale ( santé)	107
4.1: Dix premiers pays classés selon l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, 2011	119
4.2: Dix premiers pays africains classés selon les indicateurs du développement humain figurant dans l'indice Ibrahim, 2011	121
4.3: Densité de l'infrastructure	133

4.4: Afrique subsaharienne: Besoins en infrastructure, 2006–2015, (en milliards de dollars par an)	133
4.5: Coût élevé de l'infrastructure africaine	136
4.6: Initiatives internationales de lutte contre la corruption dans les industries extractives, signataires africains	154

# Acronymes

AEI	Agence internationale de l'énergie
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BRIC	Brésil, Russie, Inde et Chine
CAD	Comité d'aide au développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEPR	Centre de recherche sur les politiques économiques
CER	Communauté économique régionale
CFA	Communauté financière africaine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CODESRIA	Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales
COMESA	Marché commun des États de l'Afrique orientale et australe
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
CUA	Commission de l'Union africaine
EIU	Economist Intelligence Unit
ETF	Exchange-Traded Fund
É.-U.	États-Unis
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Forum économique mondial
FIFA	Fédération internationale de Football Association
FMI	Fonds monétaire international
FOCAC	Forum sur la coopération Afrique-Chine
G-20	Groupe des Vingt ministres des finances et gouverneurs de banques centrales
GAB	Guichet automatique de banque
GRIPS	National Graduate Institute for Policy Studies
HSRC	Human Sciences Research Council
ICCO	Organisation internationale du cacao
ICO	Organisation internationale du café

IDE	Investissement direct étranger
IDS	Institute of Development Studies
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IPRCC	International Poverty Reduction Centre in China
MAEP	Mécanisme africain d'examen par les pairs
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
NPF	Nation la plus favorisée
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DESA	Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OSAA	Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
OUP	Oxford University Press
PAS	Programme d'ajustement structurel
PCRD	Post Conflict Reconstruction and Development
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPIAF	Public-Private Infrastructure Advisory Facility
PPA	Parité de pouvoir d'achat
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAR	Spécial Administration Région
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
UNU-WIDER	Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'Université des Nations Unies
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WDI	Indicateurs du développement dans le monde
ZLE	Zone de libre-échange

# Remerciements

**LE RAPPORT ÉCONOMIQUE** sur l'Afrique 2012, publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Commission de l'Union africaine (UA), a été établi sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Jean Ping, avec la participation active de Maxwell Mkwelambamba, Commissaire aux affaires économiques. Le rapport a bénéficié des conseils et des suggestions donnés par Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division du développement économique et du NEPAD de la CEA et de René Kouassi Nguetta, Directeur du Département des affaires économiques de la CUA. Jennifer Kargbo, ancienne Vice-Secrétaire exécutive de la CEA et Abdallah Hamdok, Vice-Secrétaire exécutif de la CEA ont facilité la discussion sur le thème et les avant-projets du rapport.

L'équipe de la CEA se composait de Adam B. Elhiraika (Coordonnateur), Ndubisi Nwokoma, Bartholomew Armah, Elvis Mtonga, Adrian Gauci, Li Qiang, Jymdey Yeffimo, Malcolm Spence, Simon Mevel, Chrystelle Tsafack Temah, Deniz Kellecioglu, Julianne Deitch, John Sloan, Zheng Jian, Aissatou Gueye, Souleymane Abdallah et Samson Kwalingana, L'équipe de la CUA était coordonnée par Charles Awitor et comprenait Victoria Egbetayo. L'équipe de la CUA a tiré parti de la réflexion et des contributions des fonctionnaires suivants de la CUA : Janet Byaruhanga, Nena Thundu Yihenew Zewdie, Atef Marzouk et Festus Fajana.

La partie thématique du rapport a tiré parti d'articles originaux du Professeur David Olusanya Ajakaiye, Directeur des programmes, Foundation for Economics Education, Ibadan, Nigéria (chapitre 3); du Professeur Fantu Cheru, Directeur de recherche, The Nordic Africa Institute, Sweden (chapitre 4); et du Professeur Machiko Nissanke de School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres, Royaume-Uni (chapitre 5). La CEA et la CUA expriment également leur gratitude aux Professeurs Fantu Cheru et Olusanya Ajakaiye pour l'assistance qu'ils leur ont apportée dans la révision technique approfondie du rapport.

Des experts internes et externes ont fourni des commentaires et observations qui ont permis d'améliorer la qualité du rapport. En particulier, les experts externes suivants ont fourni des commentaires écrits sur le manuscrit : Professeur Benjamin Turok, Parlement de la République d'Afrique du Sud; Professeur Oliver Saasa, Premier Consult Limited, Lusaka, Zambie; M. Winford Masanjala, Ministère des finances, Lilongwe, Malawi; M. Rusuhuzwa Kigabo Thomas, Banque nationale du Rwanda; M. Diop Ibrahima Thione, CREA, Dakar, Sénégal; M. Yves Ekouves Ekoué Amaizo, Afrology Think Tank, Vienne, Autriche et M. Degnet Ababaw, Ethiopian Economic Policy Research Institute, Addis-Abeba, Ethiopie..

Des documents et des matériaux de base ont été fournis par la CUA, et la Division de la gouvernance et de l'administration publique, la Division de l'intégration régionale et du commerce et la Division de la sécurité alimentaire

et du développement durable de la CEA ,ont fourni une assistance précieuse aux auteurs du rapport. L'équipe de rédaction a également tiré parti des données fournies par le Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA.

L'équipe de rédaction exprime également sa gratitude à Doreen Bongoy-Mawalla, Directrice de la Division de l'administration de la CEA ainsi qu'à la Section des publications et de la gestion des services de conférence (PCMS) dirigée par Étienne Kabou. L'équipe du Groupe anglais d'édition était composée de Lorna Davidson, Colin Allen, Adjoa De Bordes et Gillian Wolf ; l'équipe du Groupe français de traduction était composée de Pierre Noël, Amadou Fall, Abou Lawan, Isabel Chavez de Oliveira, Marcellin Zounmenou, Yamadou Keita et Slimane Lazhar. L'équipe du Contrôle des documents était dirigée par Marcel Ngoma-Mouya, Charles Ndungu, Teshome Yohannes et Ferdos Issa ont assuré l'édition et l'impression du Rapport.

Le rapport final a été édité par Bruce Ross-Larson et Jack Harlow de Communications Development Incorporated.

Nous leur exprimons notre gratitude pour leur professionnalisme et leur sérieux.

Le Service de l'information et de la communication (ICS), sous la direction de Adeyinka Adeyemi, assisté de Andrew Allimadi, Mercy Wambui, Aloysius Fomenky et Sophia Deneke, a été d'une assistance précieuse pour la sensibilisation des médias, la promotion et la diffusion du rapport.

L'équipe de rédaction tient aussi à remercier les fonctionnaires, chercheurs et stagiaires de la CEA suivants pour l'assistance précieuse qu'ils lui ont apportée : Agare Kassahun, Rahel Desta, Gerawork Getachew, Shewaye Woldeyes, Siham Abdulmelik, Solomon Wedere, Bekele Demissie, Kamaludeen Muhammad, Malaika Toyo, Adwoa Atta-krah, Christian Lambert Nguena et Ruth Hoekstra.



# Preface

**LA PREMIÈRE DÉCENNIE** du XXI<sup>e</sup> siècle a été qualifiée de « décennie du renouveau économique et politique de l'Afrique ». Le continent a réalisé des progrès remarquables sur le plan de la croissance économique tout en élargissant parallèlement l'espace pour la gouvernance démocratique dans un grand nombre de pays. La croissance en Afrique a, en moyenne été supérieure à 5 % par an et le mode de croissance a généralement été constant. Un petit nombre de pays africains ont enregistré des taux de croissance annuels se situant entre 7 et 11 %. Fait plus important, le continent a démontré sa résilience en se remettant rapidement et avec vigueur des chocs de la crise économique et financière mondiale. L'année 2011 n'a pas fait exception, puisque la croissance s'est accélérée dans la plupart des pays en dépit des troubles politiques en Afrique du Nord et de la fragilité économique mondiale qui persiste.

Le dynamisme des économies africaines a frappé l'imagination du monde. Ayant été laissée pour compte en tant que « continent sans espoir » pendant des décennies, l'Afrique se voit maintenant courtisée par des acteurs économiques puissants nourrissant un vif intérêt pour ses ressources naturelles et son marché inexploité. S'il convient de se réjouir du nouveau qualificatif « l'Afrique en essor » appliqué au continent, il importe, dès le départ, de bien préciser que le changement de fortune du continent n'est point le fait du hasard mais bien le résultat d'années de dur labeur et d'une meilleure gestion macroéconomique. De fait, le renouveau économique du continent s'explique par l'amélioration de la gouver-

nance économique et politique, la réduction des conflits armés, l'accroissement des entrées de capitaux étrangers (notamment l'investissement direct) et l'amélioration du climat des affaires - ainsi que par la hausse des prix des produits de base.

L'image positive dont l'Afrique jouit dans les milieux internationaux est réconfortante, mais le *Rapport économique sur l'Afrique, 2012* présente une analyse plus prudente et nuancée de la trajectoire de croissance du continent. Le rapport décrit une Afrique en essor dans un cadre plus général en soulignant les défis et possibilités qui se présenteront **à mesure que** le gouvernement propose une panoplie de politiques visant à assurer la transformation structurelle dans un environnement marqué par des incertitudes au niveau mondial. Le rapport identifie les principaux obstacles contraignants pour libérer la capacité productive de l'Afrique et propose une série de mesures radicales que les gouvernements doivent mettre en œuvre pour positionner le continent comme le prochain pôle de croissance et de rééquilibrage mondiaux.

Finalement, le *Rapport économique sur l'Afrique, 2012* soutient que pour maintenir l'élan de croissance et réaliser le potentiel de développement de l'Afrique, il est nécessaire de disposer d'un leadership capable de mobiliser la population autour d'une vision de développement nationale commune. Ce préalable doit être complété par un cadre institutionnel efficace qui définisse les rôles et les responsabilités des trois moteurs de la transformation que sont - l'État, le secteur privé et la société civile - pour

la réalisation de la vision commune et la reddition mutuelle de comptes.

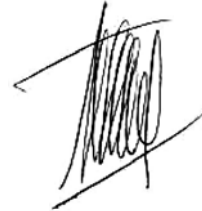
Procédant à une réévaluation rafraîchissante des perspectives de croissance du continent, et faisant écho au message central du *Rapport économique sur l'Afrique, 2011* concernant l'État développementiste, le rapport appelle à faire preuve de pragmatisme et invite l'État - en prise avec le réel - à apporter son soutien actif et à donner régulièrement des orientations pratiques. Il sera ainsi possible d'instaurer les conditions nécessaires pour le changement transformateur grâce à l'amélioration de la gouvernance, à la planification du développement et à une politique industrielle à long terme, ainsi qu'à l'accroissement des investissements dans l'éducation, l'in-

frastructure, la technologie, l'agriculture et à des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets, autant d'initiatives qui ont pour finalité de favoriser l'accès des personnes démunies aux biens de production et aux opportunités d'emploi.

Nous espérons que le rapport de cette année suscitera des discussions et des débats animés entre les décideurs, le secteur privé, la société civile et d'autres acteurs aux niveaux national, régional et continental - ainsi qu'avec les partenaires de développement internationaux et la communauté des femmes et hommes d'affaires - sur les moyens d'accélérer la performance de croissance impressionnante que l'Afrique a réalisée cette dernière décennie et de la maintenir sur le long terme.



Abdoulie Jannah  
Secrétaire général adjoint de l'ONU  
Secrétaire exécutif de la CEA



Jean Ping  
Président de la Commission  
de l'Union africaine

# Vue d'ensemble

**À EN JUGER** par l'expérience des dix dernières années - qui est abondamment relatée dans le présent document - tout porte à croire que l'Afrique va probablement faire du XXI<sup>e</sup> siècle le sien. Essentiellement, les pays africains ont, depuis le début du siècle, affiché une forte croissance économique due à une meilleure gestion économique, à un environnement international généralement favorable et à la hausse des prix de leurs produits de base et d'autres minerais stratégiques.

La croissance a été stoppée par la crise financière mondiale de 2008 - et la flambée des prix des produits alimentaires et du pétrole - qui a frappé le continent. L'Afrique a cependant rapidement rebondi et a vu sa croissance reprendre aux taux d'avant la crise, ce qui traduisait clairement la profonde restructuration qui s'est opérée pendant plus d'une décennie. Plusieurs organisations financières internationales de premier plan et des groupes de réflexion privés, constatant cette tendance, ont souligné le potentiel de l'Afrique pour être « un pôle de croissance mondiale » - un pôle qui, en raison de sa taille et de son taux de croissance, dope la croissance d'autres pays dans le monde entier. « Africa rising » (l'essor de l'Afrique) figurant sur la page de couverture du magazine d'information *The Economist* du 3 décembre 2011, traduit l'optimisme grandissant que suscite le rôle de l'Afrique dans le monde.

Le continent ne devrait pas pour autant se reposer sur ses lauriers, comme M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA l'a fait observer dans son discours de juin

2011 au Conseil exécutif de l'Union africaine à Malabo, Guinée équatoriale. La croissance impressionnante de la dernière décennie doit être examinée dans le contexte qui se doit si l'Afrique veut devenir un pôle de croissance mondiale car le fait est que les sources de la croissance de l'Afrique n'ont évolué que très peu au fil des ans : l'agriculture et les ressources naturelles restent les principaux moteurs et l'Afrique n'a que très peu diversifié ses économies. Qui plus est, la création d'emplois n'est pas allée de pair avec la croissance et les besoins en matière d'emploi. Il est donc important d'examiner soigneusement l'expérience de l'Afrique en matière de développement dans un passé récent, d'analyser les attributs d'un pôle de croissance mondiale, d'examiner les actions ou -impératifs- que l'Afrique doit entreprendre pour devenir un pôle de croissance mondiale et définir les mesures qu'elle doit prendre pour libérer son potentiel de croissance.

Ainsi le thème - et titre - du *Rapport économique sur l'Afrique, 2012* est-il « Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale », examiné dans le cadre de cinq chapitres. Le chapitre 1 présente un aperçu de l'évolution de l'économie mondiale et de ses répercussions pour l'Afrique. Le chapitre 2 offre une vue d'ensemble des conditions économiques, sociales et humaines en Afrique en 2011 et des perspectives pour 2012. Les trois autres chapitres traitent des moyens d'exploiter la capacité productive du continent grâce à des mesures radicales visant à éliminer les principales contraintes qui continuent d'inhiber le potentiel de l'Afrique.

*La position marginale de l'Afrique dans l'économie mondiale peut être inversée avec le type approprié de leadership politique.*

Le chapitre 3 - qui est essentiellement une analyse du pôle de croissance - passe en revue la croissance de l'Afrique au cours des 25 dernières années, particulièrement les moteurs de la croissance dans le cadre des différentes stratégies de développement. Dans l'optique du pôle de croissance mondiale, il recense plusieurs impératifs que l'Afrique doit remplir, notamment une croissance forte soutenue ainsi que la transformation économique (essentiellement de l'infrastructure, des ressources humaines, et de l'entrepreneuriat local). Il examine également les options qui s'offrent pour exploiter les opportunités et gérer les risques que présente le monde multipolaire émergent et le déplacement progressif de la puissance économique du monde développé vers l'Asie et d'autres régions en développement.

Le chapitre 4 examine plus en détail les moyens de libérer le potentiel productif de l'Afrique. Soulignant qu'il est possible d'inverser la position marginale que l'Afrique

occupe dans l'économie mondiale avec le type qu'il sied de leadership politique, déterminé à mobiliser tous les secteurs de la société autour d'une vision et d'une stratégie de développement nationales communes, le chapitre suggère que deux autres éléments sont nécessaires : une bureaucratie capable et pragmatique et un pacte social dans le cadre duquel l'État, le secteur privé et la société civile sont mutuellement responsables de la concrétisation de cette vision. Le chapitre propose ensuite deux options pour améliorer la gouvernance politique et économique, pour assouplir les contraintes tenant aux déficits en capital humain, en infrastructures et en entrepreneuriat local, afin de libérer le potentiel agricole de l'Afrique, intensifier les initiatives d'intégration régionale et exploiter de nouveaux partenariats, particulièrement avec les économies émergentes du Sud, dans son ensemble.

Le chapitre 5 passe en revue les divers moyens de mobilisation de ressources qui s'offrent à l'Afrique, étant donné la nécessité pressante d'assurer sa transformation structurelle. Il présente des propositions novatrices concernant les mécanismes pour la mobilisation, l'utilisation et la distribution des ressources en vue de jeter les bases d'une croissance généralisée partagée et d'un développement inclusif. Il commence par examiner l'expérience passée et les nouvelles opportunités ainsi que les défis que doivent relever les décideurs pour mobiliser l'épargne privée auprès d'investisseurs internationaux et locaux, ainsi que les questions relatives à la mobilisation de ressources publiques intérieures.

## Chapitre 1: Évolution de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'Afrique

**APRÈS AVOIR FORTEMENT** rebondi en 2010, l'économie mondiale s'est ralentie en 2011 en raison de risques et d'incertitudes accrus qui devraient persister jusqu'en 2012 et bien au-delà. Si les effets négatifs de la triple crise de 2007-2009 - alimentaire, énergétique et financière - continuent de se faire sentir, la crise de la dette souveraine dans la zone euro a, quant à elle, aggravé encore plus les déséquilibres structurels dans l'économie mondiale et assombri les perspectives de croissance soutenue et de reprise rapide.

L'arsenal de réponses politiques mises en place par les gouvernements des pays développés n'a pas permis de venir à bout de la crise mondiale profonde et complexe. Les autorités publiques ont maintenu les taux d'intérêt à un niveau faible et continué à appliquer des mesures d'austérité budgétaire strictes afin de restaurer la crédibilité budgétaire. Cependant, des problèmes structurels persistants tels que l'inégalité des revenus, les dysfonctionnements sur le marché du travail et les déséquilibres mondiaux notamment, se sont intensifiés.

## *L'économie mondiale entre dans une période pleine d'incertitudes et de défis.*

Les économies africaines se sont rapidement remises de la crise financière de 2008 à mesure que les prix des produits de base augmentaient et que les recettes d'exportation retrouvaient leur niveau d'avant la crise, ce qui leur a permis de financer les investissements nécessaires. Les troubles en Afrique du Nord et la crise dans la zone euro se sont liguées pour ralentir la croissance en 2011, mais en dépit d'incertitudes, certains pays africains ont enregistré une croissance à deux chiffres, à la faveur de l'augmentation des prix des produits de base et d'une forte demande intérieure.

L'économie mondiale entre dans une période critique pleine d'incertitudes et de défis. À court terme, la crise dans la zone euro pourrait plonger l'économie mondiale dans une autre récession et entraîner des conséquences dévastatrices. Les taux de chômage élevés et la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie ont déjà aggravé les inégalités de revenus et suscité des mécontentements et l'instabilité sociale dans le monde.

L'Afrique n'est pas à l'abri de la crise mondiale, bien qu'elle soit aujourd'hui dans une position bien meilleure que par le passé pour faire face aux impératifs mondiaux. Le ralentissement annoncé de l'économie mondiale pourrait réduire la demande de ses produits d'exportation, faire baisser les prix et partant, réduire ses recettes d'exportation. Cependant, la diversification des exportations intervenue ces dernières années pourrait aider le continent à mieux se protéger contre ces effets grâce au commerce intra-africain. L'insuffisance de l'aide publique au développement pourrait menacer les programmes de développement social d'un grand nombre de pays africains tributaires de l'aide, mais elle pourrait également encourager le continent à mobiliser des ressources intérieures et à réduire sa trop forte dépendance à l'égard de l'assistance financière étrangère.

Face à de tels risques et défis, les gouvernements africains doivent mettre en place des politiques macroéconomiques favorisant la croissance à court terme, tout en adoptant des stratégies de développement à long terme. Plus précisément, ils devraient augmenter les investissements dans l'éducation de grande qualité, dans la santé et l'infrastructure, qui permettent de renforcer le potentiel de croissance à long terme - dans les limites de la marge d'action budgétaire. La politique monétaire doit être accommodante afin de soutenir la croissance. Toutes ces mesures devraient être associées à des politiques qui assurent la protection sociale des groupes vulnérables au sein de la société, ce qui consoliderait les résultats obtenus sur le plan de la réduction de la pauvreté durant la dernière décennie.

À long terme, les pays africains doivent énergiquement poursuivre la diversification économique et la transformation structurelle en vue d'atténuer les chocs externes négatifs de la crise de la dette dans la zone euro ou la volatilité des prix des produits de base (ou les deux) et fournir des emplois décents aux hommes et aux femmes d'Afrique. Ils devraient en outre redoubler d'efforts pour diversifier les destinations de leurs exportations, élargir les partenariats économiques (notamment ceux avec les économies émergentes) et approfondir le commerce et l'investissement intra-africains. De façon plus importante, cependant, l'Afrique peut croître à un rythme plus rapide et devenir un pôle de croissance mondiale en libérant son potentiel productif grâce à des investissements massifs dans l'infrastructure et le capital humain. Pour qu'un tel programme de transformation généralisée se matérialise, il faudra que chaque pays se dote d'un leadership politique fort ainsi que d'un cadre institutionnel efficace.

*Les pays africains doivent poursuivre la transformation structurelle pour soutenir la croissance, créer des emplois et réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs.*

## Chapitre 2: Situation économique et sociale en Afrique et perspectives pour 2012

**LE RYTHME DE** la croissance économique en Afrique s'est ralenti en 2011, en raison des luttes politiques et sociales dans certains pays au nord du continent. La croissance dans le reste de l'Afrique a été vigoureuse cependant, plusieurs pays ayant bénéficié d'une augmentation de leurs recettes d'exportation, due à la hausse des prix mondiaux des produits de base et à la forte demande d'exportation ainsi qu'à une demande intérieure dynamique, dopée par un investissement public important, des récoltes agricoles plus abondantes et un redressement des flux de capitaux entrants, grâce à un environnement économique stable et une meilleure gestion économique. Les pays exportateurs de pétrole sont, pour la première fois en cinq ans, à la traîne des pays non exportateurs de pétrole, et les pays de l'Afrique du Nord ont également enregistré une baisse de leur croissance.

La croissance du continent ne crée toutefois que très peu d'emplois - le chômage reste élevé et les taux de chômage, des jeunes en particulier, progressent. S'il en est ainsi, c'est parce que la croissance est essentiellement tirée par des secteurs à forte intensité capitalistique - et ces derniers n'ont pas de liens en aval et en amont avec l'économie - tandis que les secteurs à forte intensité de main-

d'œuvre sont à la traîne. La croissance économique n'a donc pas généré les emplois et revenus nécessaires pour réduire les taux de chômage et de pauvreté élevés sur le continent. Les pays africains devront diversifier leurs sources de croissance vers des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre s'ils veulent réaliser des progrès dans ces domaines.

L'inflation a en général augmenté sur le continent, alimentée par la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et des combustibles. Cela a été notamment le cas dans la Corne de l'Afrique où une grave sécheresse et une baisse de la production vivrière ont entraîné de fortes hausses des prix des produits alimentaires. La politique est toutefois restée généralement accommodante et un petit nombre de pays (à l'exception de ceux de l'Afrique de l'Ouest, avec un effet limité) ont resserré leur politique monétaire. La politique budgétaire a été raisonnablement expansionniste, de nombreux pays poursuivant leur programme de dépenses afin de soutenir les dépenses publiques d'investissement mais cette stratégie n'a fait que creuser davantage le déficit budgétaire global en 2011.

Les perspectives de croissance à moyen terme sont optimistes, la production du continent dans l'ensemble devant se redresser fortement en 2012 et après, à condition que la stabilité politique soit rétablie en Afrique du Nord. Cependant, vu que le ralentissement économique mondial risque de compromettre ces perspectives, celles-ci dépendent de la reprise de l'économie mondiale. Si elle ne se produit pas, les pays africains vont probablement se retrouver dans une situation difficile, du fait de la diminution des exportations et des entrées de capitaux.

Que va-t-il se passer dans le long terme? Que devrait faire l'Afrique? Ne devrait-elle pas se soucier de ce qui se passe dans le reste du monde?

*La croissance future dépendra de l'exploitation des ressources naturelles inexploitées de l'Afrique, de sa population jeune et de sa classe moyenne qui se développe.*

## Chapitre 3 : L'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale

**DEPUIS LES INDÉPENDANCES**, la croissance de l'Afrique est essentiellement tirée par la production et l'exportation de produits de base, la transformation économique étant faible et les taux de chômage et la pauvreté restant élevés. Le continent continue de connaître des déficits en matière de développement dans les domaines de l'infrastructure, de l'entrepreneuriat, des ressources humaines, de la science et de la technologie. Durant la décennie passée, il y a eu cependant des améliorations en ce qui concerne la gestion macroéconomique, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption si bien que le secteur manufacturier, les services financiers et de télécommunications modernes ainsi que le tourisme commencent désormais à contribuer de façon significative à la croissance. Au cours de cette période, l'Afrique a vu sa performance économique s'améliorer notablement: son produit intérieur brut (PIB) a augmenté en moyenne de 5,6 % durant la période 2002-2008, faisant du continent le deuxième à avoir une croissance rapide, derrière l'Asie. Sur les 15 économies à la croissance la plus rapide en 2010, dix se trouvaient en Afrique. Un fait rassurant, ce ne sont pas seulement les pays riches en ressources qui enregistrent cette croissance - certains pays africains dépourvus de pétrole ou de minerais, enregistrent eux aussi une croissance.

En raison de ce regain de croissance, l'Afrique est de plus en plus reconnue comme étant un marché émergent et un pôle potentiel de croissance mondiale. Ce qui a amené les dirigeants africains, les institutions, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes à laisser entendre que la future croissance mondiale dépendra de l'exploitation des caractéristiques uniques de l'Afrique, notamment ses immenses ressources naturelles inexploitées, sa population jeune et sa classe moyenne qui se développe.

Les gouvernements africains doivent continuer à promouvoir la bonne gouvernance politique et ce, d'autant plus que des gouvernements durcissent leur position et répriment les manifestations politiques pacifiques. Le seizième Sommet ordinaire de l'Union africaine de janvier 2011, a porté essentiellement sur les valeurs communes et a examiné les moyens de réformer les systèmes

électoraux, d'améliorer les processus démocratiques et d'assurer le respect des droits de l'homme, de ne tolérer nullement les changements de gouvernement anticonstitutionnels, de s'inspirer du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'engagement pris par son Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) d'établir une architecture de gouvernance panafricaine plus cohérente et d'adopter la Charte africaine sur les valeurs et principes de la fonction publique et de l'administration en Afrique. Il y a également un soutien international en faveur d'initiatives visant à consolider l'État de droit et à renforcer le contrôle parlementaire ainsi que la participation de la société civile.

L'Afrique détient environ 12 % des réserves mondiales de pétrole et 40 % de l'or ainsi que de vastes terres arables et des ressources forestières. Ces ressources, conjuguées à la forte demande de matières premières venant des économies émergentes notamment, font de l'Afrique une destination attractive pour les investisseurs directs et de portefeuille. Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique, ont atteint 62 milliards de dollars en 2009, montant qui a presque septuplé en une décennie. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre. Entre-temps, la mise en œuvre rigoureuse de la Vision minière pour l'Afrique renforcera considérablement l'efficacité pour le développement des ressources naturelles du continent.

Pour tirer le meilleur parti du potentiel démographique de l'Afrique, la population jeune et la force de travail active en croissance rapide doivent bénéficier d'un développement global, innovant, des compétences et des connaissances. Elles deviendront ainsi des atouts et non

*Améliorer encore plus la bonne gouvernance est une condition préalable au développement économique et social de l'Afrique.*

des sources de conflit et d'insécurité, préjudiciables au climat d'investissement. De cette façon, l'Afrique tirera le plus grand parti du vieillissement des populations dans les économies développées et de la hausse des salaires en Asie, et deviendra ainsi la prochaine plate-forme mondiale manufacturière et de services de haute technologie.

Le taux élevé d'urbanisation et l'apparition d'une classe moyenne en Afrique joueront un rôle majeur dans la croissance. Le nombre de ménages de la classe moyenne augmentera de moitié entre 2010 et 2020, et en 2030, les 18 grandes villes africaines auront un pouvoir d'achat global de 1 300 milliards de dollars. Cet immense marché intérieur inexploité devrait attirer un investissement intérieur et extérieur considérable.

Afin de devenir un pôle de croissance mondiale, l'Afrique doit remplir certains impératifs dont le principal est de maintenir son taux de croissance actuel pendant au moins deux autres décennies. Elle peut y arriver si elle s'attaque résolument aux déficits de développement dans les domaines de la transformation structurelle de la production (notamment l'industrialisation) et du commerce, de l'infrastructure, des ressources humaines et de l'entreprenariat et tire parti des opportunités - et gère les risques - du monde multipolaire qui émerge.

Si elle parvient à combler ces déficits, l'Afrique pourrait très bien maintenir son taux de croissance récent de 5 % jusqu'en 2034, date à laquelle, si d'autres pays maintiennent leur taux de croissance récent, elle devrait contribuer pour au moins 5 % au PIB mondial (la position de la Chine en 2005) - et être considérée comme un pôle de croissance mondiale. Si le continent réalisait un taux de croissance annuel moyen de plus de 5 %, il contribuerait pour 5 % ou plus au PIB mondial en une période plus courte.

L'industrialisation est d'une importance cruciale. Les pays africains devraient mettre en œuvre des programmes de transformation économique afin de porter la part du secteur manufacturier à au moins 25 % du PIB et restructurer les services, en passant du commerce de distribution (dominé par le secteur informel) à des services plus modernes nécessaires pour soutenir des économies sophistiquées (à mesure que l'Afrique passe à des

opérations à forte intensité de connaissances). Une telle évolution devrait se doubler d'une diversification économique généralisée dans le cadre de laquelle la part des exportations d'articles manufacturés augmente considérablement et la composition des importations d'articles manufacturés évolue vers des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des composants industriels.

L'investissement dans l'infrastructure est également essentiel. De meilleures routes, des barrages et l'hydro-électricité devraient entraîner une augmentation de la consommation d'électricité et l'établissement de meilleures liaisons de transport, ce qui réduirait les coûts de transaction, renforcerait la productivité économique et la compétitivité et améliorerait les niveaux de vie. Les bons résultats obtenus dans ce domaine se matérialiseraient par une consommation d'électricité par habitant de 1 129 kWh par unité de PIB et une consommation énergétique de 4 au moins ; une part de routes bitumées d'au moins 44 %, une pénétration des lignes téléphoniques et d'utilisateurs de l'Internet par 100 personnes d'au moins 16 et 6 respectivement dans un quelconque pays africain.

Le capital humain doit également être valorisé et les inscriptions dans le secondaire et le supérieur devraient être d'au moins 64 % et 16 % respectivement, et être accompagnées de mécanismes d'assurance de la qualité. Les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes devraient être d'au moins 77 % et 90 % dans tous les pays africains. L'espérance de vie devrait être de 68 ans au moins et la mortalité infantile de 37 pour 1 000 naissances vivantes au plus dans tous les pays africains. Les gouvernements devraient renforcer les systèmes de santé en allouant des ressources intérieures accrues; en supprimant les barrières à l'accès aux services, en supervisant la mise en valeur, le déploiement et la rétention des ressources humaines cruciales pour la santé et en éliminant l'inégalité dans l'accès aux soins de santé. Les initiatives actuelles visant à réduire la prévalence du VIH/sida et du paludisme et le fardeau qu'ils constituent, devraient être soutenues, dans le cadre de la réalisation des OMD.

Finalement, tous les pays africains devraient former des entrepreneurs capables de travailler avec des homologues étrangers afin de promouvoir le transfert effectif des



connaissances et s'assurer qu'il s'accompagne de retombées technologiques pour les économies africaines.

En plus de ces mesures, les pays africains devraient exploiter et gérer les opportunités et les risques dans le monde multipolaire émergent. Les deux faces de la médaille sont la hausse des prix internationaux et de la demande des produits de base, les relations commerciales stratégiques

avec de nouveaux partenaires de développement, l'IDE venant des économies émergentes, l'appui au développement des infrastructures de la part des nouveaux partenaires et le potentiel de développement des diasporas (en plus des envois de fonds). Toutes ces interventions nécessitent une collaboration entre les divers acteurs sous le leadership et la conduite d'un État développementaliste.

## Chapitre 4: Libérer la capacité de développement de l'Afrique

**IL FAUDRA ENTREPRENDRE** des actions innovantes et radicales sur plusieurs fronts afin de maintenir la dy-

namique de croissance actuelle en Afrique et libérer la capacité de production du continent.

### Promouvoir la bonne gouvernance politique et économique

Ancrer la bonne gouvernance dans l'administration est un préalable au développement et au progrès social de l'Afrique. La gouvernance politique économique s'améliore mais il reste beaucoup à faire et les principales actions à entreprendre sont notamment renforcer les institutions de l'État en vue de promouvoir la prévisibilité, la responsabilité et la transparence dans la gestion des affaires publiques ; promouvoir des processus électoraux libres et transparents ; lutter contre la corruption et l'inefficacité ; améliorer la prestation des services publics

et élargir les programmes de protection sociale. Il faudra également redoubler d'efforts pour élargir l'espace politique pour les citoyens afin qu'ils prennent part aux décisions et tenir les fonctionnaires comptables de leurs actions. Il est particulièrement important que les gouvernements instaurent un environnement politique qui favorise le développement de l'entrepreneuriat et du secteur privé, et réduisent le coût des affaires en éliminant les pratiques de recherche de rente chez les fonctionnaires.

### Recentrer l'éducation sur le développement

C'est la formation du capital humain qui fait défaut en Afrique et il faut une approche nouvelle pour résoudre l'inadéquation entre l'éducation et les emplois (entre la formation académique des diplômés et les compétences requises sur le marché du travail). Le potentiel de développement de l'Afrique ne pourra être libéré que si les gouvernements améliorent considérablement les ressources humaines, en entreprenant une série d'actions ayant pour objet d'adapter le système éducatif à l'économie, en procédant notamment à une réforme complète et systématique du système d'enseignement, en privilégiant la qualité à la quantité. Les gouvernements devront

accorder une plus grande importance à la science et à la technologie ainsi qu'à la formation à l'entrepreneuriat, ce qui permettra de libérer effectivement le potentiel de production de l'Afrique, en plaçant les universités africaines au centre de la scène. Il s'agira notamment de réexaminer la production de connaissances, la nature et le contenu des connaissances, la place de la recherche et de la production de connaissances (et les moyens de les financer) ainsi que les types de partenariat que les universités africaines devraient chercher à établir afin d'être des acteurs égaux sur la scène mondiale - tout en restant pertinents aux niveaux local et national.

## Promouvoir le transfert de technologie et l'innovation en vue de la valeur ajoutée et de la transformation structurelle

Le transfert de technologie et l'innovation sont les principaux moteurs du développement économique et social dans une économie fondée sur les connaissances. Ils permettent d'améliorer la productivité et l'efficacité tout en abaissant les coûts de la production et de l'information - qui sont les moyens essentiels d'assurer une croissance soutenue, la compétitivité et la transformation économique. La croissance rapide de l'Afrique durant les deux dernières décennies a été en partie soutenue par l'acquisition d'une technologie mature, comme l'attestent la forte augmentation des redevances et droits d'exploitation de licences qu'elle paie, et les importations de biens d'équipement et de services commerciaux.

Pour prendre un exemple : le transfert de technologie est au centre de la diffusion rapide du téléphone portable et des technologies sans fil en Afrique, et il a eu un impact considérable sur les individus, les entreprises et les gouvernements. Son impact aurait été plus grand si l'Afrique avait participé à la conception, à la fabrication et à l'installation des composantes et de l'infrastructure-réseau.

*Le transfert de technologie et l'innovation sont les principaux moteurs de l'augmentation de productivité ainsi que du développement dans une économie de la connaissance.*

Or, l'Afrique n'arrive pas à attirer des projets privés étrangers de recherche-développement, ni d'investissements dans le secteur manufacturier en raison de sa base limitée de capital technologique et intellectuel. Pis, selon une source, elle régresse dans les domaines de la production et de l'appropriation de la technologie.<sup>1</sup>

Il est par conséquent nécessaire de prendre cinq mesures radicales pour faire en sorte que l'Afrique tire parti des connaissances technologiques dans le monde afin de relever les défis du chômage, de la pauvreté et du changement climatique auxquels elle est confrontée.

Premièrement, les pays africains doivent mettre en place des politiques et stratégies qui leur permettent d'intégrer les trois sous-composantes de la science, de la technologie et de l'innovation dans tous les secteurs économiques et organismes gouvernementaux. Deuxièmement, ils devraient créer des mécanismes pour mobiliser, investir et gérer des fonds pour ces trois éléments. Troisièmement, les pays doivent accroître l'investissement dans l'éducation, particulièrement dans les sous-composantes précitées, afin de former les compétences et les talents qui sont nécessaires pour maintenir l'innovation et l'entrepreneuriat dans une économie de la connaissance. Quatrièmement, ils doivent améliorer l'infrastructure physique et non physique pour qu'elle serve de plateforme pour le transfert de technologie et l'innovation. Finalement, ils doivent améliorer le climat des affaires de façon à répondre aux besoins des entreprises innovantes en élaborant des politiques en matière de financement, de propriété intellectuelle, de concurrence et d'achat favorables. De telles mesures garantirait pratiquement la croissance future de l'Afrique, sa compétitivité et sa transformation économique.

## Inverser le sous-investissement dans l'infrastructure

Il est nécessaire d'investir dans l'infrastructure afin de libérer la capacité productive et améliorer les niveaux de vie, or la médiocrité de l'infrastructure demeure un obstacle majeur en Afrique. La principale contrainte est le manque de financement et pour combler le déficit, il faudra prendre des mesures sur plusieurs fronts. Les gouvernements africains devraient, par exemple, exploiter le secteur financier intérieur, tels que les banques commerciales, les fonds d'assurance, le marché boursier et les fonds de pension. Les banques centrales africaines devraient jouer un rôle de catalyseur en introduisant le partage des risques au moyen d'incitations, en émettant des

bons, en lançant des programmes de garantie et en adoptant de nouveaux instruments financiers pour accroître l'effet de levier sur le bilan. Les efforts entrepris au niveau national devraient être complétés par d'autres visant à attirer l'IDE venant d'économies émergentes, tels que la Chine et l'Inde, qui disposent de ressources financières relativement importantes ainsi que des compétences et de la technologie appropriées. Les gouvernements devraient également prendre des mesures pour tirer le plus grand parti possible de l'infrastructure existante grâce à des gains d'efficacité.

## Accroître la productivité de l'agriculture

Une révolution verte africaine est un préalable à l'industrialisation verte de l'Afrique et un moyen de faire face au changement climatique. Les pays ont en général progressé sur l'échelle technologique en développant d'abord l'agriculture et en encourageant la création de valeur ajoutée grâce à l'agro-industrie avant de passer à l'industrie lourde.<sup>2</sup>

En Afrique, la priorité devrait être d'accroître la productivité (et par ricochet les revenus) des petits agriculteurs, étant donné que la majorité des Africains dans les zones rurales pratique l'agriculture de subsistance. Pour une telle approche, il faut des niveaux d'investissements conséquents et soutenus dans les biens publics essentiels tels que les routes rurales et l'irrigation, la recherche agricole et la nouvelle technologie, un soutien aux industries liées aux facteurs de production, tels que les engrais et les semences, et de nouveaux liens économiques qui créeront des opportunités économiques pour les entreprises dans les régions rurales.

D'autres interventions qui pourraient accroître la productivité des petits agriculteurs, et parallèlement créer de la valeur ajoutée et permettre aux économies d'amorcer le virage de l'industrialisation, consisteraient à garantir les droits des petits agriculteurs dans les politiques foncières, à fournir des incitations pour la création d'emplois hors de la ferme et de l'entreprise, à promouvoir des systèmes africains pour soutenir des technologies agricoles inno-

vantes et élargir les systèmes d'apprentissage aux agriculteurs et aux agro-industries. Par ailleurs, les gouvernements centraux doivent prendre des mesures fermes pour autonomiser les agricultrices en leur assurant un meilleur accès aux moyens de production, des droits à la propriété foncière, l'accès au crédit et à l'enseignement agricole.

Des stratégies de développement agricole devraient être appliquées parallèlement à celles qui permettent aux pays de s'industrialiser selon le principe de l'économie verte et d'assurer la diversification économique, afin de les rendre moins vulnérables aux changements climatiques. Les stratégies de développement dans le cadre de l'économie verte sont essentielles pour promouvoir une forte

*Les stratégies de développement dans le cadre de l'économie verte sont essentielles pour promouvoir une forte croissance durable afin que l'Afrique devienne un pôle de croissance mondiale.*

croissance durable et permettre à l'Afrique de devenir un pôle de croissance mondiale. Les effets néfastes du changement climatique touchent de façon disproportionnée les pauvres et aggravent les inégalités sur les plans de la santé, de l'éducation, de la participation à la vie active et de l'accès à la nourriture et à l'eau. L'Afrique étant très loin de satisfaire ses propres besoins d'investissement pour le développement à partir de ressources intérieures, un soutien financier extérieur est vital pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

### Accélérer l'intégration régionale et intensifier le commerce intra-africain

Les progrès accomplis en matière d'intégration régionale sont contrastés, mais la volonté politique est forte, s'agissant de ce qu'il faut faire. L'intégration est un important premier pas vers l'intégration mondiale, et pour la réaliser, il faut de meilleures liaisons entre pays africains grâce à des investissements considérables dans les routes, les télécommunications et les institutions financières intra-africaines qui faciliteront les paiements grâce à, par exemple, des systèmes de paiements garantis régionaux.

Il est également impératif d'examiner les facteurs liés à l'offre et à la demande susceptibles d'entraver la mobilisation de ressources dans une économie verte. Les gouvernements doivent également augmenter les dépenses en technologies et pratiques propres et éliminer progressivement les subventions en faveur des industries polluantes. Les plans de développement nationaux devraient comporter des politiques qui encouragent la production et l'utilisation de produits propres. La mise au point, la diffusion et le transfert de technologies sont essentiels à cet effet.<sup>3</sup>

Les gouvernements africains devraient par conséquent mettre en place une infrastructure régionale liée au commerce en encourageant la participation (locale et étrangère) du secteur privé dans l'infrastructure. Finalement, les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour simplifier les procédures et harmoniser les politiques dans divers domaines tels que les douanes, l'immigration, les contrôles aux frontières et l'inspection des cargaisons.

### Exploiter de nouveaux partenariats de développement grâce à l'engagement stratégique

L'avènement de puissances économiques du Sud de poids telles que la Chine et l'Inde, présente des opportunités et des défis. Les gouvernements africains devraient adopter une approche pragmatique envers ces puissances et élaborer une stratégie cohérente qui fasse en sorte que le commerce, l'investissement et le financement venant de ces pays, serve à accélérer le potentiel de développement du continent, promouvoir le progrès technologique, permettre l'accumulation de capital et consolider

la transformation structurelle. Ils devraient encourager, en particulier, les investissements dans l'infrastructure et l'agro-industrie. En plus de cela, les gouvernements des pays africains riches en ressources devraient mettre en place un cadre de gouvernance solide pour le secteur extractif (tels que l'or et le pétrole) afin d'éradiquer la corruption et lever la « malédiction des ressources ». Il est également essentiel de renforcer la capacité de négociation des gouvernements.

## Chapitre 5 : Mobilisation des ressources en vue de la transformation structurelle

**DURANT LA DÉCENNIE** passée, la capacité des pays africains de mobiliser des ressources et de lever des investissements, s'est nettement améliorée, quoique les perspectives de croissance du continent et sa capacité à mobiliser des ressources restent vulnérables aux chocs extérieurs. Étant donné les nouvelles opportunités qu'offre une forte demande des ressources de l'Afrique et

les changements radicaux qui ont marqué le paysage géopolitique, il est essentiel pour l'Afrique d'optimiser les divers moyens de mobiliser les ressources et d'améliorer les mécanismes d'utilisation et de distribution des ressources. Elle pourra ainsi jeter les bases d'une croissance généralisée et un développement inclusif.

L'Afrique peut s'inspirer de l'expérience avec les donateurs d'aide traditionnels et l'appliquer dans la conduite de ses relations avec de nouveaux acteurs, notamment les investisseurs des économies émergentes ainsi que les sociétés multinationales et les investisseurs de portefeuille internationaux ayant récemment manifesté un regain d'intérêt pour l'Afrique riche en ressources. Afin d'éviter les flux de capitaux non productifs (financier et humain), les pays africains devraient étudier des mécanismes de rapatriement des flux de capitaux illicites et mettre en place de nouveaux instruments financiers pour bénéficier de l'épargne privée venant d'investisseurs internationaux et locaux - en n'encourageant que celle qui contribue à son développement. Les pays africains devraient également chercher à améliorer la gestion des ressources publiques et accroître la participation des acteurs locaux au développement.

Les pays africains devraient profiter des nouvelles opportunités qui s'offrent à eux d'avoir accès à des ressources rarement disponibles depuis les indépendances, mais les défis à relever pour que cet optimisme se concrétise, sont également colossaux. En particulier, le défi qui se pose en matière de politique publique à tous les pays africains - qu'ils soient riches ou pauvres en ressources - c'est comment déployer de nouvelles ressources dans le développement socioéconomique et comment rendre ces ressources pour le développement moins volatiles et moins sensibles à la hausse des prix des produits de base. Les dirigeants des pays pourraient envisager les actions suivantes.

La manne provenant du boom des produits de base et des ressources nouvellement disponibles, devrait être utilisée à bon escient et servir à diversifier et à transformer les structures économiques, tandis que les produits des loyers des ressources devraient être distribués de façon à assurer une croissance inclusive.

Les gouvernements africains devraient prendre des positions stratégiques avec toutes les catégories d'acteurs et d'investisseurs extérieurs - les donateurs d'aide traditionnels, les nouveaux partenaires de développement, les sociétés multinationales et les investisseurs de portefeuille privés. Ils devraient profiter de la nouvelle position de force qu'ils viennent d'acquérir pour présenter

*Les gouvernements africains ont besoin d'élaborer des cadres stratégiques nationaux et régionaux globaux pour leur interaction avec les partenaires et investisseurs extérieurs.*

leurs propres visions et stratégies de développement en tant que base de négociation.

Pour mobiliser l'épargne intérieure et extérieure privée par le canal du système financier, les gouvernements devraient s'attacher surtout à approfondir les marchés financiers et à renforcer la capacité des institutions financières afin de faire en sorte que les fonds mobilisés le soient efficacement par des intermédiaires financiers et utilisés pour des investissements productifs et le développement socioéconomique.

Il est important d'explorer et d'approfondir les mécanismes de coopération régionale en vue d'une gestion macroéconomique contracyclique. Ce serait un moyen d'assurer la stabilisation ou de permettre à plusieurs pays ou à l'ensemble de l'Afrique de disposer de fonds pour le développement.

Finalement, il est essentiel de nouer un partenariat fructueux entre l'État et les acteurs nationaux en faisant en sorte que l'économie politique de la gestion des ressources publiques soit débarrassée de toute influence. Cela permettra aux gouvernements de s'attaquer aux faiblesses structurelles en matière de génération de ressources publiques intérieure, dues à la base fiscale étroite et au recours important aux taxes sur les ressources et le commerce. Les autorités peuvent élargir l'assiette de l'impôt en améliorant les mécanismes de distribution par le biais de mesures fiscales, en améliorant, par exemple, la fourniture des biens publics et en intégrant le secteur informel dans l'économie formelle.

## Notes

1. [http://www.uneca.org/istd/tech\\_resurgence.pdf](http://www.uneca.org/istd/tech_resurgence.pdf)
2. Voir CEA et CUA (2009) «*Rapport économique sur l'Afrique, 2009: Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*».CEA, Addis-Abeba, Ethiopie.
3. Voir CEA et CUA (2011): «*Rapport économique sur l'Afrique, 2011: Gérer le développement en Afrique : Le rôle de l'État dans la transformation économique* ».CEA, Addis-Abeba, Éthiopie.

# Évolution de l'économie mondiale et ses répercussions sur l'Afrique

# 1

CHAPITRE

**APRÈS AVOIR FORTEMENT** rebondi en 2010, l'économie mondiale s'est ralentie en 2011 en raison de risques accrus et d'incertitudes qui perdureront probablement en 2012 et bien au-delà. Les effets négatifs de la triple crise - alimentaire, énergétique et financière - de 2007-2009, continuent à se faire sentir, mais la crise de la dette souveraine dans la zone euro a encore accentué les déséquilibres structurels actuels de l'économie mondiale et jeté une ombre sur les perspectives d'une croissance soutenue et d'une reprise rapide. Le transfert des actifs toxiques aux comptes publics, loin de soulager le système financier mondial comme on s'y attendait, a en fait détérioré la situation budgétaire des gouvernements et provoqué une nouvelle tourmente financière mondiale quand la crise de la dette souveraine s'est abattue sur la zone euro.

L'arsenal de réponses politiques mises en œuvre par les pays développés n'a pas permis de juguler la crise mondiale profonde et complexe. Les taux d'intérêt ont été maintenus à un niveau faible et des mesures d'austérité

budgétaire rigoureuses adoptées afin de regagner la crédibilité budgétaire dans les principaux pays développés. En dépit de ces mesures destinées à soutenir l'économie mondiale, les problèmes structurels à long terme tels que le creusement des inégalités de revenus, les dysfonctionnements des marchés du travail et les déséquilibres mondiaux notamment, se sont aggravés.

D'un autre côté, les économies africaines se sont rapidement remises de la crise financière de 2008 lorsque les prix des produits de base ont augmenté et que les recettes d'exportation ont retrouvé leur niveau d'avant la crise, ce qui leur a permis de financer les investissements nécessaires. Mais les troubles en Afrique du Nord, venant s'ajouter à la crise dans la zone euro, ont eu pour effet de ralentir la croissance en 2011. Malgré les incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, un certain nombre de pays africains ont cependant continué d'afficher une croissance à deux chiffres à la faveur de la hausse des prix des produits de base et d'une forte demande intérieure.

## 1.1 La croissance mondiale s'est ralentie et le chômage est resté à un niveau élevé

**EN 2011, L'ÉCONOMIE** mondiale a connu une croissance de 2,8 %, en baisse par rapport aux 4% affichés en 2010, en raison essentiellement à la baisse de la demande et à des incertitudes (figure 1.1). La croissance dans les pays développés a diminué, passant de 2,7 % en 2010 à seulement 1,3 % en 2011 en raison à la fois de facteurs

liés à la demande et à l'offre. La demande intérieure, notamment dans les pays développés, a stagné en raison du chômage élevé et de l'érosion de la confiance des consommateurs et des entreprises, la crainte d'une deuxième récession s'étant généralisée. La faible croissance dans

*Les perspectives pour l'économie mondiale restent sombres, la croissance ne devant être que de 2,6 % en 2012.*

les pays développés devrait se maintenir tout au moins durant l'année 2012 (figure 1.1).

En revanche, les pays émergents et en développement et les économies en transition ont connus des performances relativement bonnes, mais n'ont pas été à l'abri des répercussions sur l'économie mondiale et ont dû faire face à des pressions inflationnistes accrues, à l'inégalité croissante des revenus et à la montée des tensions sociales.

Les perspectives pour l'économie mondiale restent sombres et la croissance ne devrait être que de 2,6 % en 2012. La crise de la dette souveraine dans la zone euro constitue le risque baissier le plus sérieux (voir section 1.7).

**Figure 1.1**

**GDP Taux de croissance du PIB des principales régions du monde, 2005-2012 (en pourcentage)**



Source: ONU-DESA (2012).

Notes a) estimations; b) prévisions.

Dans l'Union européenne (UE), la croissance a reculé, passant de 2 % en 2010 à 1,6 %, la zone euro n'enregistrant que 1,5 % en 2011 (ONU-DESA, 2012). La crise de la dette dans la zone euro a sapé la confiance des consommateurs et des entreprises et a fait baisser la consommation privée et l'investissement, avec en toile de fond la tourmente financière et le resserrement du crédit. L'UE devrait enregistrer une croissance minimale de 0,7 % en 2012, la zone euro n'affichant qu'un maigre 0,4 %.

La croissance aux États-Unis s'est ralentie, passant de 3 % en 2010 à 1,7 % en 2011, la consommation privée restant

atone et les dépenses publiques ayant baissé (ONU-DESA, 2012). La hausse des prix du pétrole, la forte progression du chômage et la poursuite du désendettement ont réduit le revenu disponible des ménages. Selon les prévisions, le taux de croissance des États-Unis devrait chuter à 1,5 % en 2012. Les risques baissiers résident dans le choix de la politique budgétaire et dans les retombées de la crise de la dette dans la zone euro sur ses institutions financières encore fragiles. Cependant, certains signes positifs sont apparus sur le marché du travail, ce qui pourrait influencer sur l'élection présidentielle de 2012



et sur l'orientation de la politique économique qui sera adoptée ainsi que sur le rythme de la reprise.

L'économie du Japon, après avoir crû de 4 % en 2010, s'est contractée et a chuté de 0,5 % en 2011, en raison essentiellement du choc sur la consommation privée et l'investissement à la suite du tremblement de terre et du tsunami dévastateurs (ONU-DESA, 2012). Le pays a également enregistré une baisse de ses exportations due aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, provoquées par la catastrophe et l'appréciation du yen. Les dépenses consacrées à la reconstruction après la catastrophe et le regain de confiance dans le secteur manufacturier, devraient cependant permettre à l'économie de se redresser et d'atteindre un taux de croissance de 2 % en 2012. Le vieillissement de la population, l'augmentation de la dette publique et les pressions déflationnistes compromettent gravement la croissance du Japon à moyen et long termes.

*Les économies en transition* ont enregistré une croissance de 4,1 % en 2011, comme en 2010 mais restant bien en deçà des niveaux atteints avant la crise (figure 1.1). La demande intérieure est restée faible du fait que le chômage élevé et l'endettement accru des ménages ont freiné la consommation privée et l'investissement. Les recettes d'exportation ont toutefois augmenté sous l'effet de la hausse des prix des produits de base. Les économies en transition devraient croître de 3,9 % en 2012 mais restent vulnérables aux effets de la crise de la dette dans la zone euro, en raison de leurs liens économiques étroits avec ce bloc.

En 2011, la fragilité globale des économies des pays développés a lourdement pesé sur les résultats de croissance des pays en développement, qui ont enregistré une croissance de 6 %, inférieure aux 7,5 % réalisés en 2010 et leur taux de croissance devrait baisser encore plus et se situer à 5,6 % en 2012 (figure 1.1). Les inquiétudes suscitées par la surchauffe se dissipent, mais le taux élevé du chômage et les troubles politiques dans certains pays restent une menace pour leurs perspectives de croissance. Les pays en développement se sont efforcés de compenser la baisse de la demande extérieure en stimulant la demande intérieure et en poursuivant des politiques expansionnistes

*L'UE devrait enregistrer un taux de croissance de 0,7 % en 2012, et la zone euro un faible 0,4 %.*

*L'Asie du Sud-Est*, principal moteur de croissance du monde, a été touchée par le ralentissement économique et a enregistré une baisse de ses exportations. La croissance s'est ralentie pour tomber à 7,1 % en 2011 contre 8,8 % en 2010 (voir figure 1.1), malgré une consommation privée et un investissement robustes. Des catastrophes naturelles ont touché la production industrielle régionale et les chaînes d'approvisionnement de la région. La croissance de la région devrait encore diminuer et chuter à 6,8 % en 2012, du fait de la faiblesse de la demande extérieure venant des pays développés.

*La Chine et l'Inde*, les deux poids lourds des économies émergentes, ont également connu un ralentissement de leur croissance, en raison des vents de face qu'a soufflés l'économie mondiale durant le quatrième trimestre, bien qu'elles aient maintenu en 2011, leurs excellents taux de croissance, à savoir 9,3 % et 7,6 % respectivement. Le taux d'inflation élevé a rogné les revenus des ménages chinois et les initiatives prises par le gouvernement pour limiter le crédit bancaire – motivées par les inquiétudes suscitées par la surchauffe – ont exercé des pressions sur l'investissement privé. Le principal risque pour l'économie de la Chine est la baisse éventuelle de la demande extérieure, ce qui aurait pour effet de déprimer la croissance des exportations. Selon les prévisions, la Chine enregistrera une croissance de 8,7 % en 2012.

En Inde, la forte consommation privée a été le principal moteur de la croissance. La hausse des prix des denrées de base, de l'eau et de l'électricité a cependant donné lieu à des manifestations publiques contre les politiques du gouvernement. L'Inde devrait rester sur sa lancée et enregistrer un taux de croissance de 7,7 % en 2012. La faible productivité de l'agriculture pluviale et l'inversion éventuelle des flux de capitaux sont les principaux risques qui planent sur l'économie de l'Inde (EIU, 2011a).

La croissance économique de *l'Asie occidentale* est passée de 6,3 % en 2010 à 6,6 % en 2011 (voir figure 1.1), en raison surtout de la hausse des prix du pétrole et de l'augmentation des dépenses de sécurité sociale. L'augmentation des recettes tirées de l'exportation de l'énergie et des politiques macroéconomiques favorables, ont dopé la croissance dans les pays exportateurs de pétrole tandis que certains pays importateurs de pétrole ont connu une reprise favorisée par les mesures de relance budgétaires et la demande intérieure, alors que dans d'autres, il y a eu une contraction ou une stagnation de la croissance en raison de l'instabilité sociale et politique. La croissance globale de la région devrait diminuer fortement et se situer à 3,7 % en 2012 en raison des incertitudes politiques dans la région et d'une baisse éventuelle des prix du pétrole.

La croissance économique en *Amérique latine et dans les Caraïbes* a chuté à 4,3 % en 2011, contre 6 % en 2010, malgré la demande intérieure vigoureuse stimulée par les conditions favorables sur les marchés du travail, la hausse des prix des produits de base, la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux et l'appréciation des monnaies (figure 1.1). Les taux de croissance ont varié dans la région : les pays de l'Amérique du Sud continuent de bénéficier de la demande de produits de base des économies émergentes, de fondamentaux économiques solides et d'une vigou-

reuse demande intérieure. Par contraste, le Mexique et les pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes ont connu un ralentissement de leur croissance en raison des effets sur leur économie de l'affaiblissement de l'économie des États-Unis (EIU, 2011a). La région de l'Amérique latine et des Caraïbes devrait, dans l'ensemble, enregistrer une baisse de sa croissance, ne réalisant que 3,3 % en 2012 du fait de l'économie mondiale généralement défavorable.

La croissance *de l'Afrique* a fléchi, passant de 4,6 % en 2010 à 2,7 % en 2011, en raison essentiellement des troubles politiques en Afrique du Nord. L'investissement privé a diminué du fait de l'aversion accrue des investisseurs pour le risque dans cette région mais la demande intérieure est restée vigoureuse et les recettes d'exportation ont augmenté en dépit de la grave sécheresse qui a sévi dans d'autres parties du continent.

Malgré l'environnement économique mondial défavorable, les perspectives économiques de l'Afrique sont toutefois très positives avec une croissance de 5,1 % attendue en 2012. Le principal risque à la baisse, c'est que les recettes d'exportation diminuent suite à l'ajustement à la forte baisse des prix mondiaux des produits de base et à des conditions climatiques défavorables.

Le chômage élevé persistant est l'effet le plus prononcé de l'affaiblissement de l'économie mondiale, et la situation de l'emploi dans le monde ne s'est pas améliorée en 2011, malgré les efforts déployés par les gouvernements dans le monde entier pour stimuler la croissance (tableau 1.1). Après une forte augmentation en 2009, le taux de chômage dans les pays développés et dans l'UE a atteint près de 9 % en 2011 et n'a cessé d'augmenter pendant la plus grande partie de 2011 (OIT, 2011b). Le taux de chômage mondial des jeunes, groupe le plus vulnérable de la population active, n'a que faiblement diminué, se situant à 12,6 % en 2011, avec des effets potentiellement déstabilisateurs sur les sociétés (OIT, 2011c).

*Malgré l'environnement économique mondial défavorable, les perspectives de l'Afrique sont très positives, avec une croissance attendue de 5,1 % en 2012.*

**Tableau 1.1****Taux de chômage, 2007-2011 (en pourcentage)**

Région	2007	2008	2009	2010		2011			
				IC LI	Estimation préliminaire	IC LS	IC LI	Estimation préliminaire	IC LS
Taux (%)									
Monde	5,6	5,7	6,3	5,9	6,2	6,5	5,6	6,1	6,6
Economies développées et Union européenne	5,8	6,1	8,4	8,5	8,8	9,1	7,9	8,6	9,4
Europe centrale et du Sud-Est (non-UE) et Communauté des États indépendants	8,6	8,6	10,4	9,1	9,6	10,1	8,9	9,7	10,6
Asie de l'Est	3,8	4,3	4,4	3,9	4,1	4,3	3,8	4	4,2
Asie du Sud-Est et Pacifique	5,4	5,3	5,2	4,8	5,1	5,4	4,5	4,9	5,3
Asie du Sud	4,5	4,3	4,4	3,9	4,3	4,6	3,7	4,1	4,4
Amérique latine et Caraïbes	7	6,6	7,7	7,2	7,7	8,1	6,8	7,4	8,1
Moyen-Orient	10,5	10,2	10,3	9,6	10,3	10,9	9,3	10	10,8
Afrique du Nord	10,2	9,6	9,9	9,1	9,8	10,5	8,6	9,8	10,9
Afrique subsaharienne	7,9	7,9	7,9	7,6	8	8,4	7,4	7,9	8,4

*Source: OIT (2011a).**Note: Estimations préliminaires pour 2010; projections pour 2011; IC=Intervalle de confiance; LI=Limite inférieure; LS= Limite supérieure*

Un chômage élevé, en particulier des jeunes, caractérise le marché du travail en Afrique. Si l'économie informelle continue de fournir un coussin de sécurité aux jeunes en chômage, la crise du chômage des jeunes ne peut être réglée que par une croissance généralisée et l'adoption de mesures sociales et économiques globales (CEA et CUA, 2011). L'Afrique s'enorgueillit d'avoir la population la plus jeune de toutes les régions du monde, et les jeunes sont l'atout le plus précieux pour la transformation économique et sociale future du continent. Pour libérer leur potentiel, les gouvernements africains doivent mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris en matière d'emploi des jeunes et investir des ressources suffisantes pour s'attaquer aux principaux facteurs entravant l'emploi des jeunes tels que l'inadéquation des compétences et l'accès insuffisant au crédit et aux ressources productives (OIT, 2011c).

Le ralentissement de l'économie mondiale et la crise de l'emploi dans le monde vont probablement avoir de sérieuses répercussions pour l'Afrique aussi bien à court qu'à moyen terme. Ils pourraient accentuer les pressions sur les objectifs

à long terme des pays africains, tels que la réduction de la pauvreté, en imposant des contraintes sur des budgets qui doivent aller à des domaines prioritaires tels que l'infrastructure, la science et la technologie, la mise en valeur des ressources humaines ainsi que l'industrialisation et la création d'emplois (voir chapitre 4). Le choix qui sera opéré dans les économies africaines, quant aux domaines de développement essentiels, déterminera donc dans une large mesure leur trajectoire de croissance à moyen terme.

*Le chômage élevé, notamment des jeunes, caractérise les marchés du travail en Afrique.*

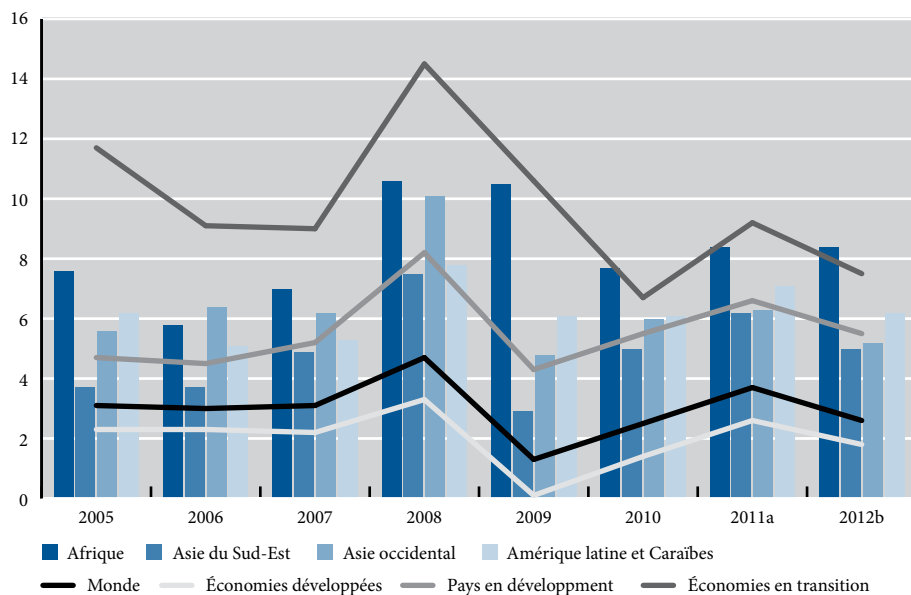
## 1.2 La pression inflationniste s'accroît

LE TAUX D'INFLATION dans le monde a augmenté, passant de 2,5 % en 2010 à 3,7 % en 2011 mais devrait retomber à 2,6 % en 2012, la tendance étant similaire pour les pays développés comme pour ceux en développement (figure 1.2). Ceci étant et compte tenu des perspectives économiques mondiales sombres, la politique monétaire

dans les principales économies va probablement rester accommodante en 2012, ce qui permettrait de continuer à assainir les bilans dans les secteurs privé et public et favoriserait la croissance et la reprise économique mondiales.

**Figure 1.2**

**Taux d'inflation dans les principales régions et économies du monde, 2005-2012 (en pourcentage)**



Source: ONU-DESA (2011a et 2012).

Note : a) estimations ; b) prévisions.

Dans le monde développé, les pressions inflationnistes ont essentiellement été alimentées par les prix élevés des produits alimentaires et des combustibles (voir section 1.4). Le taux d'inflation a atteint 2,6 % en 2011 contre 1,4 % en 2010 et devrait, selon les prévisions, diminuer pour se situer à 1,8 % en 2012 (figure 1.2).

Comme en 2011, on s'attend à ce que les économies des pays développés continuent d'adopter une position monétaire accommodante afin de stimuler la demande intérieure et dynamiser l'économie. C'est ainsi que la Banque de réserve fédérale (Fed) des États-Unis a décidé de maintenir le taux des fonds fédéraux à un niveau proche de zéro jusqu'au milieu de l'année 2014, tandis que la Banque centrale européenne a abaissé son taux d'intérêt

deux fois vers la fin de 2011, ce qui traduisait les préoccupations que suscitaient les perspectives de croissance et d'emploi dans la zone euro. De même, la Banque centrale du Japon a maintenu son taux d'intérêt de référence à un niveau proche de zéro afin de renforcer l'assouplissement monétaire pour lutter contre la déflation et faire face aux effets du tremblement de terre sur la productivité et la croissance.

Pour les économies en transition, les perspectives médiocres de croissance et le recul des prix des produits de base, ont atténué les pressions inflationnistes durant la seconde moitié de 2011, bien que l'inflation se soit maintenue à pratiquement deux chiffres (figure 1.2). La plupart des pays ont resserré leur politique monétaire en

raison de la reprise économique et de la hausse des prix des produits alimentaires et des combustibles.

Le taux d'inflation dans les pays en développement qui subissent les pressions de la surchauffe depuis 2010, a atteint 6,6 % en 2011 mais devrait, selon les prévisions, baisser à 5,5 % en 2012 (figure 1.2). L'injection de liquidités excédentaires dans le système économique mondial par les principales économies développées a poussé à la hausse les prix nominaux des produits alimentaires et de l'énergie, ce qui a entraîné une forte inflation importée dans les pays en développement. En réaction, la plupart d'entre eux ont reporté à plus tard le resserrement monétaire ou sont même retournés à une politique monétaire accommodante en 2011. C'est ainsi que la Banque de réserve de l'Inde a, en décembre, maintenu son taux d'intérêt de référence au même niveau après l'avoir relevé à sept reprises afin de lutter contre l'inflation en 2011. La Banque centrale de Chine a baissé le montant de ses réserves obligatoires en décembre tandis que le Brésil

réduisait son taux d'intérêt à trois reprises durant la seconde moitié de 2011.

Comme dans d'autres régions en développement, l'inflation en Afrique devrait ralentir en 2012 bien qu'on s'attende à ce que les taux d'intérêt mondiaux faibles et les prix élevés des produits alimentaires et des combustibles sur les marchés mondiaux continuent d'exercer des pressions inflationnistes sur les pays africains (figure 1.2). Les économies africaines ont, historiquement, eu des taux d'inflation plus élevés que la plupart des autres régions en développement. Les tendances économiques mondiales sombres récentes laissent à penser qu'une politique monétaire accommodante sera adoptée dans la plupart des pays africains, à l'exception de ceux qui subissent des pressions inflationnistes sur les produits non alimentaires. À plus long terme cependant, des réformes de la structure économique et des institutions sont essentielles pour contenir les pressions inflationnistes sur le conti-

### 1.3 Les soldes budgétaires se sont améliorés

**LE SOLDE BUDGÉTAIRE** s'est amélioré pour pratiquement toutes les grandes économies ou régions en 2011 (figure 1.3). Les économies développées ont, dans leur ensemble, réduit leur déficit budgétaire de 7,5 % du PIB en 2010 à 6,5 %. Les États-Unis et le Japon ont continué à enregistrer des déficits budgétaires d'environ 10 % de leur PIB. Les économies en développement ont partiellement reconstitué leurs coussins de sécurité budgétaires grâce aux recettes plus importantes tirées de l'exportation des produits de base.

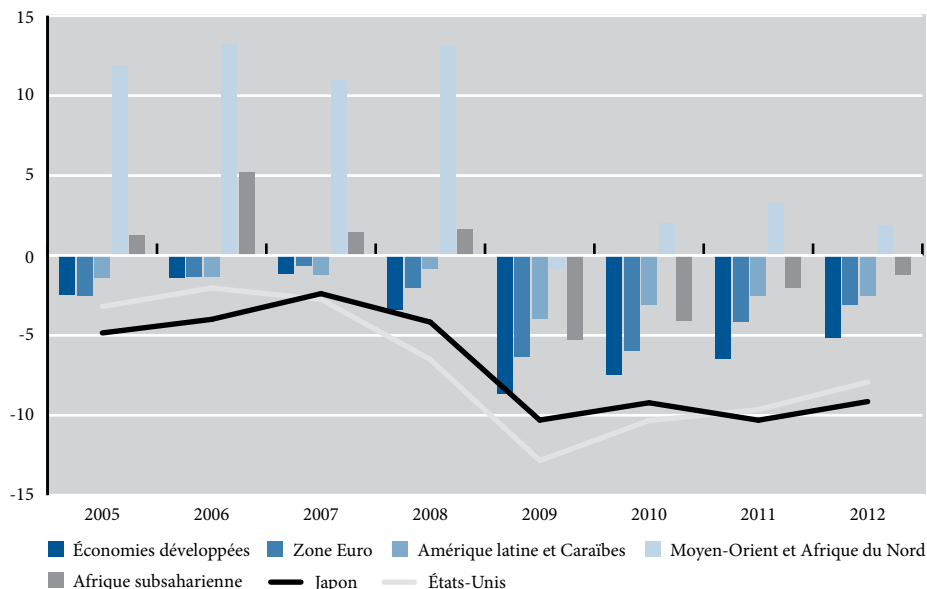
Sur la base des prévisions actuelles, les perspectives quant à une amélioration de la situation ne semblent pas prometteuses et la consolidation budgétaire risque d'affaiblir les perspectives de croissance à long terme des principales économies développées. On s'attend cependant à ce que ces économies poursuivent sur cette voie : La zone

euro par exemple devrait, selon les prévisions, enregistrer un déficit budgétaire de seulement 3,1 % du PIB, à mesure que les pays membres continuent d'appliquer l'austérité budgétaire pour regagner la crédibilité budgétaire.

*Les tarifs élevés des prix des produits alimentaires et des combustibles vont probablement soumettre les pays africains à des pressions inflationnistes.*

**Figure 1.3**

**Soldes budgétaires des gouvernements centraux pour certaines régions et économies, 2005-2012**  
(en pourcentage du PIB)



Source: FMI (2011a)

Les pays en développement pourraient voir leur situation budgétaire se détériorer légèrement en 2012 du fait de la baisse de la demande des pays développés et de la chute éventuelle des prix des produits de base, situation exacerbée par de plus fortes dépenses pour les subventions aux produits alimentaires et les programmes de protection sociale.

Dans l'ensemble, les économies disposaient en 2011 de moins d'options en matière de politique budgétaire que l'année précédente. Les économies développées, notamment dans la zone euro, subissent de plus en plus de pressions pour appliquer l'austérité budgétaire, compte tenu des niveaux d'endettement extrêmement élevés. Les situations budgétaires des pays en développement sont en général bien gérées. Cependant, en raison des faibles perspectives de croissance mondiale, ils vont probablement adopter une position budgétaire neutre car une expansion budgétaire prolongée pourrait épuiser la marge d'action budgétaire, alimenter l'inflation, évincer l'investissement privé et menacer leur potentiel de croissance à long terme.

Les mesures d'austérité budgétaire qu'appliquent les principales économies mondiales, vont probablement avoir des impacts négatifs à court et moyen termes sur les économies africaines de deux façons : premièrement, les pays africains qui se trouvent dans une situation budgétaire vulnérable, doivent faire face à une plus forte demande de rendements de la dette souveraine sur les marchés financiers mondiaux, les investisseurs mondiaux réévaluant les risques liés à la dette souveraine à la lumière de la crise dans la zone euro. Deuxièmement, s'agissant de l'aide, les pays développés pourraient réduire l'aide publique au développement (APD), notamment à l'Afrique (section 1.7) et l'assortir de conditions plus strictes.

Les actions à mener pour relever ces défis consistent notamment à renforcer les relations de développement économique et social avec de nouveaux partenaires de développement des économies émergentes - ainsi que des donateurs traditionnels - et mobiliser des ressources de développement intérieures, (chapitre 5), vu qu'un tel renforcement permettrait de réduire la très forte dépendance des économies africaines à l'égard des flux d'aide en provenance de l'étranger, dans le long terme.

## 1.4 Les prix mondiaux des produits de base sont restés élevés

L'INDICE DES PRIX mondiaux des produits de base a presque atteint son niveau historique le plus élevé en avril 2011, et à l'exception du pétrole brut, tous les autres indices des prix des principales catégories de produits de base ont enregistré des niveaux record durant la première moitié de 2011. Les trajectoires des prix des produits de base ont en général évolué en deux phases : Les prix des produits de base ont, pour la plupart poursuivi leur tendance à la hausse durant le premier trimestre, ils se sont toutefois mis à baisser en avril tout en restant à des niveaux relativement élevés (figure 1.4).

L'évolution des prix mondiaux des produits de base en 2011 est déterminée aussi bien par la demande que par l'offre. Premièrement, la demande venant des économies émergentes a continué de soutenir vigoureusement la hausse des prix des produits de base, bien que cet effet ait été atténué par le ralentissement dans ces économies durant le quatrième trimestre. Deuxièmement, les troubles politiques dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont gravement perturbé l'offre pétrolière de la région, poussant à la hausse les prix de l'énergie sur le marché mondial. Et troisièmement, les préoccupations de plus en plus vives suscitées par les perspectives de croissance mondiales et l'aversion au risque, sont réapparues au cours du deuxième trimestre de 2011, devenant le principal facteur responsable de la baisse des prix.

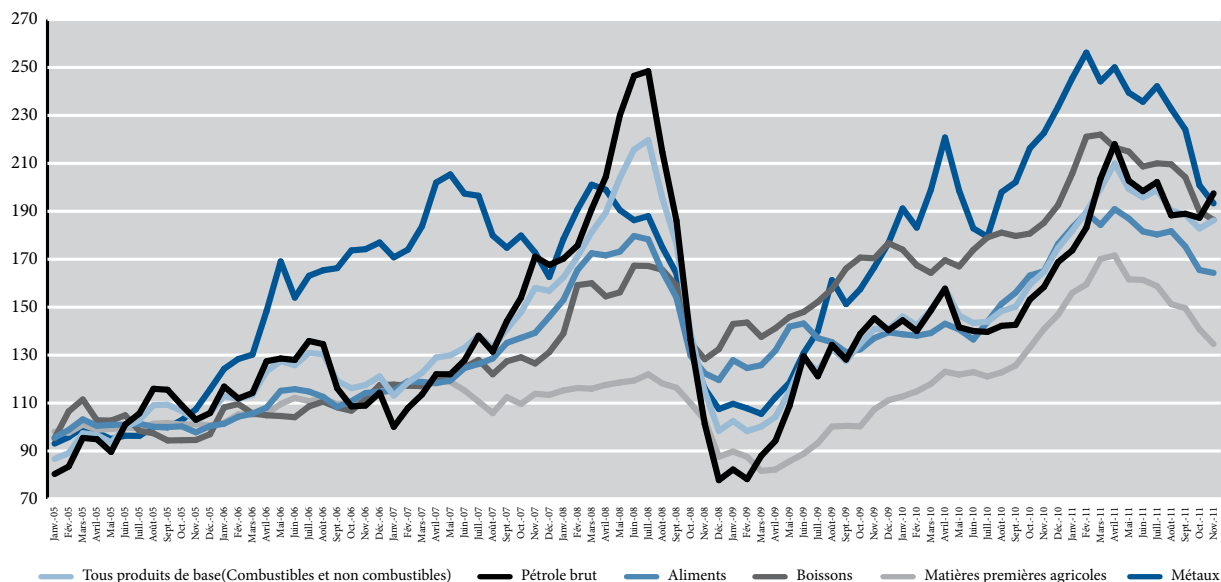
Les prix mondiaux des produits de base devraient diminuer en 2012 en raison d'un meilleur équilibre entre

l'offre et la demande, ce qui est essentiellement dû au ralentissement de l'activité économique dans le monde. Cependant, les faibles taux d'intérêt et les inquiétudes que suscite la croissance dans le monde, pourraient pousser les investisseurs mondiaux à se tourner vers les marchés de produits de base pour rechercher des rendements plus élevés, ce qui ne ferait qu'ajouter à la volatilité des prix. Les risques sont essentiellement baissiers, avec un effondrement éventuel des prix dans le cas du pire scénario, à savoir une récession mondiale.

*En 2012, les prix mondiaux des produits de base devraient baisser, en raison du meilleur équilibre entre l'offre et la demande, dû essentiellement au ralentissement des activités économiques mondiales.*

Figure 1.4

Indice des prix des produits de base, janvier 2005-novembre 2011 (2005=100)



Source: FMI (2011b).

## Le pétrole brut et le marché mondial de l'énergie

Après avoir évolué, pendant 15 mois à la hausse dans une fourchette étroite, le prix mondial du pétrole brut a connu une hausse importante à partir de septembre 2010 et, après avoir reculé au début de mai, il oscille depuis entre 100 et 120 dollars le baril (figure 1.4). En avril, le prix au comptant du pétrole Brent a atteint 126,99 dollars le baril, dépassant de plus d'un tiers son prix de clôture en 2010 et inférieur de 14 % seulement à son pic historique de 2008 (BP, 2011). Le pétrole brut a en général montré une volatilité plus forte que d'autres produits de base.

La volatilité du prix du pétrole devrait se maintenir en 2012 et au-delà. La demande mondiale de pétrole a conti-

nué de s'affermir en 2011, mais au taux de 1,1 % seulement contre 3,2 % en 2010, atteignant 89,2 millions de barils/jour (AIE, 2011). L'essoufflement des économies développées et le ralentissement dans les économies émergentes ont contribué à cette modération. En 2012, selon les prévisions, la demande de pétrole mondiale s'établira à 90,5 millions de barils/jour, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à 2011.

La production mondiale de pétrole était d'environ 88,2 millions de barils/jour durant les trois premiers trimestres de 2011, soit une augmentation de 0,9 % par rapport à l'offre moyenne de 2010. L'absence de la production de la Libye a été largement compensée par l'augmentation de celle de l'Arabie saoudite. En 2012, la production totale de pétrole des pays non membres de l'OPEP devrait atteindre 53,65 millions de barils/jour soit 1,7 % de plus qu'en 2011 et 59,3 % de la demande mondiale. Ceci étant, il est peu probable que le délicat équilibre entre la demande et l'offre mondiales de pétrole puisse être maintenu ou réglé, même avec la découverte de nouveaux gisements dans le monde.

*Les marchés mondiaux de l'énergie, notamment du pétrole, devraient connaître une hausse des prix nominaux à long terme.*



En dépit de l'optimisme prudent que suscite une baisse éventuelle du prix du pétrole en 2012, il devrait y avoir, à long terme, une hausse des prix nominaux sur les marchés mondiaux de l'énergie, notamment celui du pétrole, et ce serait non seulement à cause d'une nouvelle dépréciation du dollar des États-Unis (dans lequel le prix du pétrole est libellé) mais de façon plus importante, du fait de l'évolution de la demande et de l'offre d'énergie dans le monde. La catastrophe qui s'est abattue sur la centrale nu-

cléaire au Japon a suscité de nouvelles inquiétudes dans le monde quant à la sécurité de l'énergie nucléaire qui, ces dernières années est devenue plus acceptable comme substitut de l'énergie produite à partir des combustibles fossiles traditionnels. Les principaux défis à relever en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie dans le monde, sont notamment améliorer l'accès à l'énergie dans le monde, augmenter les investissements énergétiques et atténuer l'impact des changements climatiques dans le monde.

## Aliments et boissons

L'indice des prix mondiaux des produits alimentaires a atteint un pic historique en avril 2011 et a ensuite baissé légèrement mais avec une volatilité plus forte (figure 1.4). Ce redressement des prix des produits alimentaires s'explique notamment par les mauvaises conditions climatiques dans la plupart des principaux pays agricoles au cours des derniers mois de 2010, l'utilisation accrue des biocarburants en raison de la hausse des prix mondiaux de l'énergie, la dépréciation du dollar des É.-U. et la spéculation sur les marchés.

En ce qui concerne certains produits de base, le prix du riz a augmenté de plus de 20 % depuis mai 2011, contrairement aux prix du blé et du maïs. Les graves inondations survenues en Thaïlande et qui ont désorganisé la production du riz et la spéculation sur le marché, sont responsables de l'augmentation phénoménale du prix du riz.

Les perspectives en ce qui concerne les prix mondiaux des produits alimentaires sont légèrement moins bonnes pour 2012. Du côté de l'offre, les prix élevés des produits alimentaires en 2011 devraient entraîner un regain d'investissement dans l'agriculture, et les conditions climatiques devraient être plus favorables, deux facteurs indiquant que la production alimentaire augmentera en 2012. Du côté de la demande, la faiblesse de l'économie mondiale aura probablement pour effet de réduire les importations mondiales de produits alimentaires et de calmer la frénésie de transformation en biocarburants, à mesure que les prix énergétiques baissent. Et même dans ce cas, le prix des produits alimentaires devrait rester volatile et sensible aux chocs sur la demande ou l'offre, du fait en partie de la faiblesse des stocks.

En dépit de la baisse prévue à court terme, les prix mondiaux des produits alimentaires devraient rester stables à long terme. L'offre de produits alimentaires est compromise par une pénurie de terres arables, l'augmentation des coûts de la production agricole et la baisse de la productivité agricole, tandis que la demande de produits alimentaires est stimulée par l'augmentation des revenus des économies émergentes et l'accroissement de la consommation de biocarburants par les économies développées, en raison des prix élevés de l'énergie (OCDE et FAO, 2011). La hausse des prix des produits alimentaires et la forte volatilité pourraient compromettre gravement les efforts déployés en vue d'assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté, notamment dans les pays les moins avancés (PMA).

En 2011, l'indice des prix mondiaux des boissons a été en hausse de 73 % par rapport à son faible niveau de janvier 2009 et a atteint un pic en mars 2011. Le prix du café a atteint un pic d'environ 2,45 dollars la livre en mai 2011, avec une plus forte volatilité après septembre. La production mondiale de café a reculé de 4,3 % en 2010/2011

*Les prix des produits alimentaires devraient rester volatiles et sensibles aux chocs de la demande ou de l'offre, du fait en partie de la faiblesse des stocks.*

(ICO, 2011). Seule l'Afrique en tant que région a enregistré une augmentation de sa production de café d'environ 20 %, tandis que la production dans d'autres régions du monde a chuté en raison de mauvaises conditions climatiques. De même, le prix du cacao a atteint un pic de plus

de 3 450 dollars la tonne en février 2011 mais a ensuite baissé de plus de 20 % en octobre. L'affaiblissement de l'économie mondiale et des conditions climatiques défavorables, ont contribué à cette baisse (ICCO 2011).

## Matières premières agricoles

À partir d'avril 2009, l'indice des matières premières agricoles a constamment augmenté et a plus que doublé lorsqu'il a atteint un pic en avril 2011, mais a, par la suite, baissé modestement (figure 1.4). La forte demande venant des économies émergentes et les conditions climatiques défavorables ont fait grimper les cours. Le prix du caoutchouc naturel a atteint son niveau record de tous les temps durant le premier trimestre de 2011, grâce à

la forte demande venant des économies émergentes et à l'offre limitée dans les pays producteurs de caoutchouc. Le prix du coton a également atteint un pic en mars 2011, augmentant fortement de plus de 170 % à partir de la seconde moitié de 2010, mais baissant ensuite pendant le reste de l'année 2011.

## Métaux

L'indice des métaux a atteint son niveau record en février 2011 et a ensuite varié à la baisse, dans une étroite fourchette, les mois suivants. Les prix du cuivre se sont maintenus à un niveau relativement élevé tout au long de l'année 2011, du fait du déséquilibre entre la consommation et la production mondiales.

dences considérables. Comme l'économie mondiale va connaître un ralentissement plus prononcé que prévu, la consommation mondiale de métaux pourrait chuter en 2012 et entraîner une baisse des prix.

Les perspectives en ce qui concerne les prix des métaux en 2012 sont étroitement liées à l'activité économique mondiale. Etant donné que la demande de la Chine compte pour près de 40 % du total mondial, la politique macroéconomique du pays et ses stocks ont des inci-

Une fois que la crise mondiale de 2007-2009 a pris fin, les prix des métaux précieux tels que l'or et l'argent, ont rebondi. Ce sont les spéculateurs qui sont considérés comme les principaux responsables de la hausse des prix. Cependant, la dépréciation continue du dollar des É.-U., les faibles taux d'intérêt dans le monde et de façon plus importante, l'aversion des investisseurs mondiaux pour le risque (étant donné les perspectives économiques mondiales peu favorables et la volatilité du marché financier), ont fait grimper le prix des métaux précieux.

*La volatilité plus forte des prix mondiaux des produits de base présente de nouveaux défis aux pays africains pour résoudre la question de la sécurité alimentaire, redevenue d'actualité.*

Du fait de la hausse de la demande et des prix des produits de base, les exportations de marchandises de l'Afrique sont passées à 31,5 % du PIB en moyenne durant la période 2006-2010. Les relations commerciales plus étroites de l'Afrique avec d'autres régions du monde, ajoutées à sa très forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base, ont fait que le commerce du continent est devenu plus vulnérable aux chocs mondiaux durant ces dernières années (voir section 1.7) Bien que le continent ait, dans une certaine mesure, diversifié la destination de

ses exportations, de nombreux pays restent tributaires des demandes venant des économies développées. Qui plus est, la volatilité de plus en plus forte des prix mondiaux des produits de base, notamment les produits ali-

mentaires, présente de nouveaux défis aux pays africains en ce qui concerne la question de la sécurité alimentaire, redevenue d'actualité.

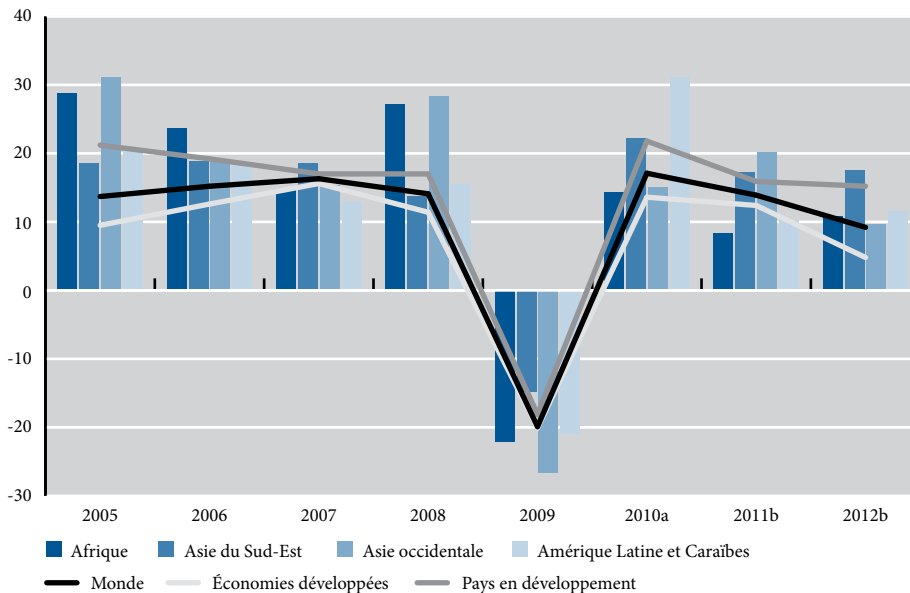
## 1.5 La croissance du commerce mondial s'est ralentie et les balances courantes sont restées largement stables

**LA VALEUR COMMERCIALE** mondiale des biens et des services non facteurs a continué d'augmenter, atteignant 13,9 % en 2011, chiffre inférieur aux 17,1 % enregistrés en 2010. La contraction des volumes a été plus marquée (figure 1.5). Les exportations des économies développées et en développement ont progressé de 12,4 % et de 15,9 % en 2011 respectivement. La valeur des exportations des pays européens a progressé de 13,8 % mais le volume des exportations n'a augmenté que de 6,7

%, signe d'une évolution vers des biens de plus forte valeur. Parmi les pays en développement, la croissance des exportations de l'Afrique a chuté en valeur à 8,3 % contre 14,3 % en 2010 en raison essentiellement des troubles politiques en Afrique du Nord tandis que les importations ont fortement progressé de 16,9 % à la faveur essentiellement de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires.

**Figure 1.5**

**Croissance annuelle moyenne de la valeur des exportations par région, 2005-2012 (en pourcentage)**



Source: ONU-DESA (2012).

Notes : a) estimations; b) prévisions.

Le commerce intrarégional (c'est-à-dire à l'intérieur d'une seule région du monde) s'est accru, suite à l'avènement des pays émergents au cours des dernières années, bien qu'il n'ait représenté que 11% seulement du commerce total pour l'Afrique contre 65 % pour l'UE (OMC 2011).

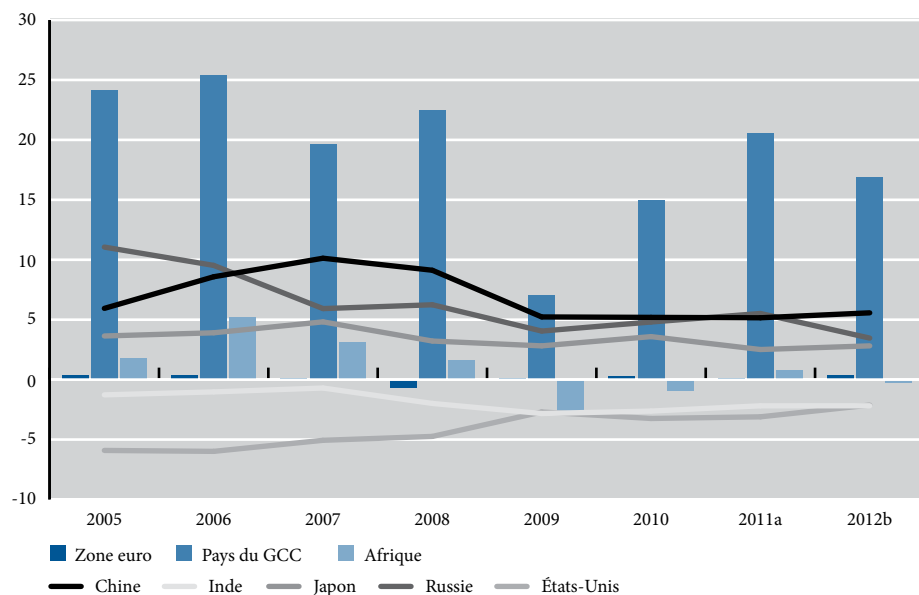
Les économies développées continuent de dominer les exportations mondiales sur le plan de la valeur ajoutée (CNUCED 2011b).

Les perspectives en ce qui concerne la croissance du commerce mondial en 2012, qui n'a été que de 9,2 %, sont assombries par le fait que les perspectives de croissance sont divergentes. La croissance des exportations des économies développées va, d'après les prévisions, chuter fortement à 4,8 % tandis que les pays en développement resteront sur leur lancée et afficheront 15,2 %. Les exportations de l'Europe n'augmenteront, selon les estimations que de 4,6 %. La croissance des exportations de l'Asie occidentale devrait chuter mais enregistrer un robuste 9,7 % en 2012. Du fait du chômage élevé dans le monde, la montée du protectionnisme sera probablement le plus grand défi auquel le commerce mondial sera confronté en 2012.

En raison des structures des échanges entre les principales économies et régions du monde, les balances courantes ont été largement stables en 2011 (figure 1.6). Les États-Unis ont continué à enregistrer un déficit colossal alors que la Chine a dégagé un excédent, tandis que le compte courant de la zone euro a été en quasi-équilibre. L'excédent des comptes courants du Japon s'est réduit, ce qui traduisait l'impact du tremblement de terre sur ses échanges et la reconstruction après la catastrophe. L'excédent des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (GCC) a augmenté de plus d'un tiers à la faveur de la hausse des prix du pétrole. L'excédent de la Russie n'a que légèrement augmenté, du fait de la détérioration du secteur non pétrolier (EIU, 2011a).

**Figure 1.6**

**Soldes du compte courant pour certains pays et régions, 2005-2012 (en pourcentage du PIB)**



Source: FMI (2011a).

Notes : a) estimations; b) prévisions.

## 1.6 Le dollar des États-Unis s'est déprécié et les flux de capitaux mondiaux ont été caractérisés par l'aversion au risque

LE DOLLAR DES É.-U. s'est déprécié durant les trois premiers trimestres de 2011 mais la tendance s'est inversée au cours du dernier trimestre, accompagné d'une volatilité de plus en plus forte des principales monnaies mondiales, ce qui s'expliquait essentiellement par l'évolution de la politique monétaire des États-Unis et l'aggrava-

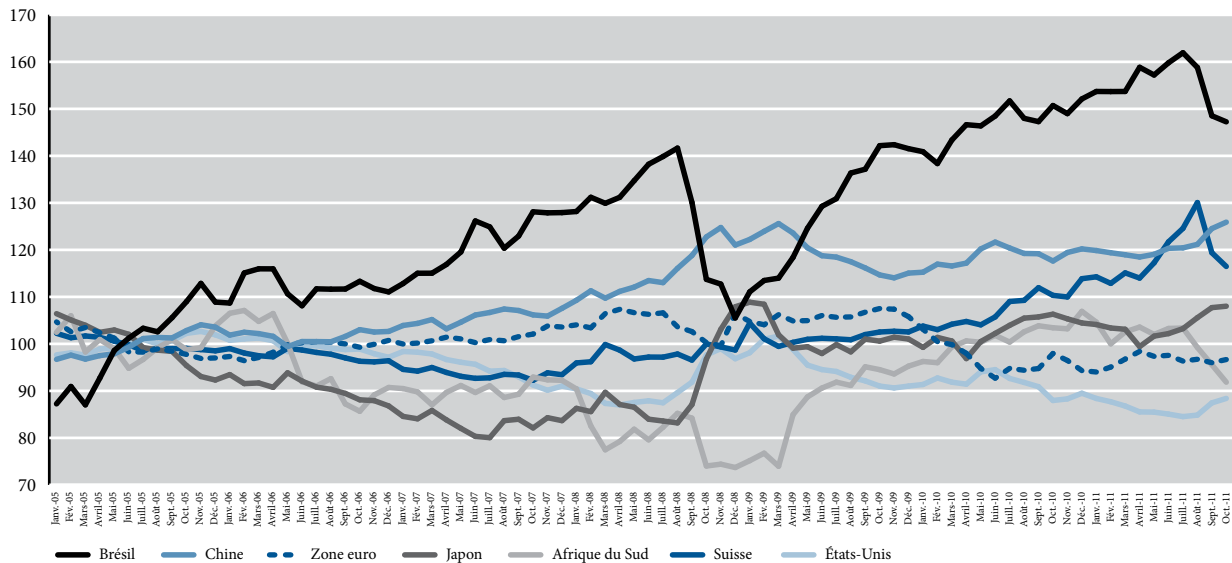
tion de la crise de la dette dans la zone euro (figure 1.7). Les taux d'intérêt aux États-Unis, qui sont quasiment à zéro et les préoccupations suscitées chez les investisseurs mondiaux par l'assouplissement quantitatif accru de la Réserve fédérale, ont consolidé le dollar faible des États-Unis et les monnaies fortes des pays émergents. L'aver-

sion accrue au risque, qui s'explique par l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, a cependant renforcé le dollar des États-Unis et provoqué une forte baisse des monnaies des pays émergents. Du fait de leur position de « monnaie de refuge », le yen japonais

et le franc suisse se sont fortement appréciés, lorsque la note de crédit des États-Unis a été dégradée pour la première fois de l'histoire et que la crise dans la zone euro s'est accentuée en 2011.

**Figure 1.7**

**Taux de change effectifs réels des principales économies, janvier 2005-octobre 2011, indice (2005=100)**



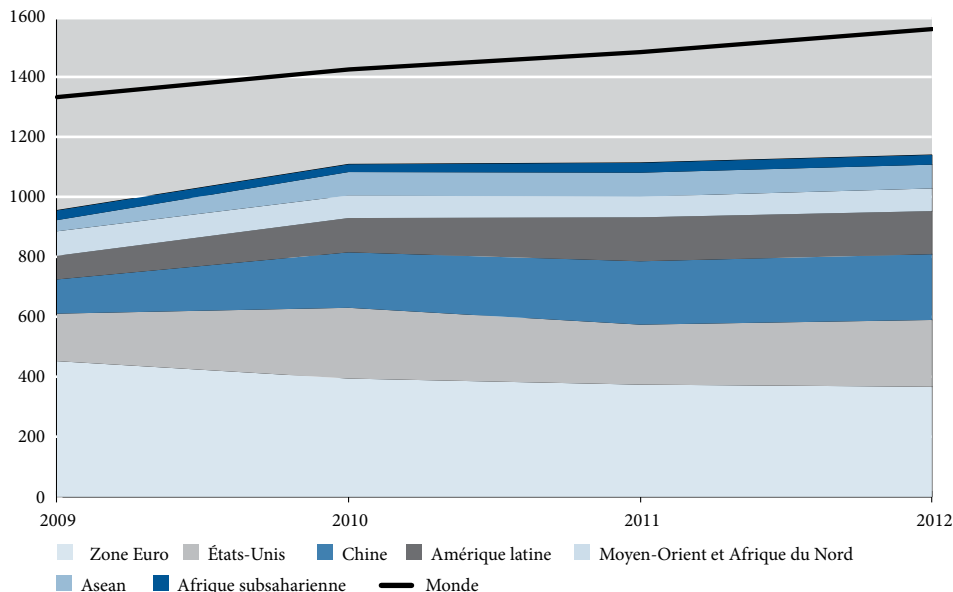
Source: FMI (2011b)

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) mondiaux ont continué à se redresser en 2011 mais à un rythme plus lent qu'en 2010, en raison des médiocres perspectives de croissance mondiale et de l'aversion accrue des investisseurs pour le risque (Figure 1.8). Dans la première moitié de 2011, ils ont augmenté de 2 %. Ici encore, l'évolution a été différente selon les pays : les flux d'IDE vers les économies développées se sont contractés de 3,9 % tandis que ceux à destination des économies en développement ont augmenté de 7,3 % (CNUCED 2011a). Si l'IDE vers l'Asie du Sud Est est resté vigoureux, les flux d'IDE vers les États-Unis et l'Asie occidentale ont baissé de près de la moitié et du tiers respectivement, traduisant les préoccupations suscitées chez les investisseurs mondiaux par les perspectives de croissance des États-Unis et les incertitudes politiques dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

L'IDE à destination de la Chine a augmenté durant la première moitié de 2011, essentiellement dans des fusions-

acquisitions. L'investissement dans l'économie verte dans le monde a baissé mais a progressé de plus de 55 % dans les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en septembre 2011. L'IDE à destination de l'Afrique n'a augmenté que modestement durant la première moitié de 2011 et l'augmentation des flux vers l'Afrique du Sud a été largement compensée par la diminution des flux d'IDE à destination de l'Afrique du Nord.

*L'IDE à destination de l'Afrique n'a connu qu'une modeste reprise durant la première moitié de 2011.*

**Figure 1.8****Entrées d'IDE par région et certaines économies, 2009-2012 (en milliards de dollars)**

Source: EIU (2011b).

En raison des incertitudes pesant sur l'économie mondiale, il n'y aura pas une forte reprise des flux mondiaux d'IDE dans l'avenir immédiat bien qu'on s'attende à ce que les économies en développement et les économies en transition consolident leurs positions de destination favorables. Comme les économies émergentes mettent à niveau leurs structures industrielles, les secteurs de haute technologie dans ces pays bénéficieront probablement d'entrées d'IDE accrues.

Les faibles taux d'intérêt dans le monde pourraient avoir pour effet d'accroître l'IDE vers l'Afrique, du fait que le

*Les faibles taux d'intérêt mondiaux pourraient accroître l'IDE à l'Afrique, le continent offrant des rendements plus élevés que la plupart des autres régions en développement.*

continent offre des rendements attendus plus élevés et beaucoup plus d'opportunités d'investissement que la plupart des autres régions en développement, vu sa croissance économique relativement rapide et l'amélioration de la gouvernance économique au cours de la dernière décennie.

L'investissement de portefeuille a fortement diminué en 2011, en raison des sombres perspectives de croissance économique mondiale. L'indice des stocks mondiaux Morgan Stanley Capital International (MSCI) a baissé de 9,2 % en 2011, tandis que les indices MSCI pour les marchés développés et les marchés émergents ont baissé de 7,5 et de 19,7 % en termes de dollars É.U. (EIU 2011b).

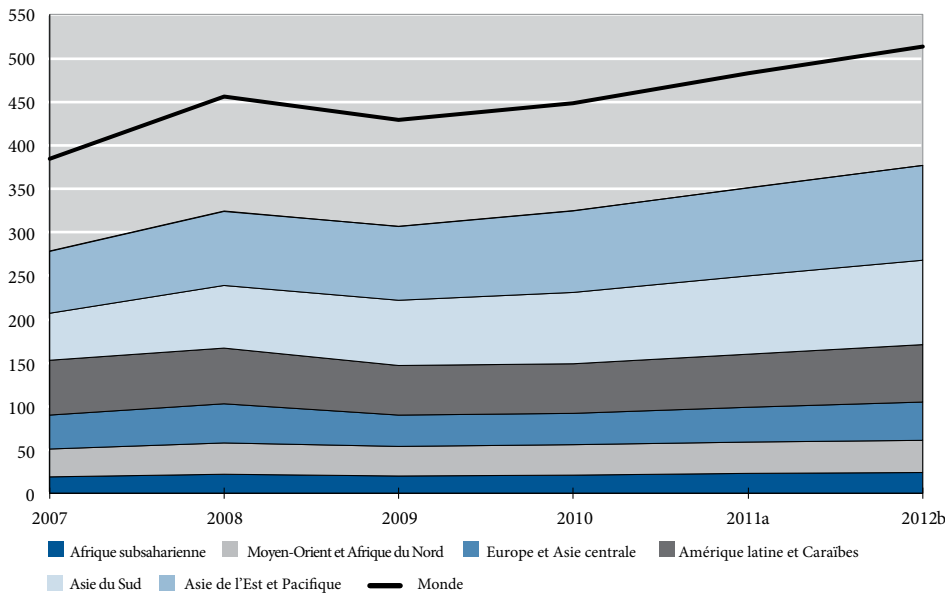
En 2011, les envois de fonds ont toutefois pratiquement retrouvé leur niveau d'avant la crise même si leur croissance a été lente par rapport au taux d'inflation des pays bénéficiaires. Les volumes des transferts ont varié selon les régions en développement, en raison essentiellement de la situation politique et économique. Les troubles politiques dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont eu pour effet de réduire les envois de fonds aux pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, tandis que le ralentissement économique aux États-Unis et au Japon a eu des incidences sur les envois de fonds vers les

pays de l'Amérique latine et des Caraïbes et les pays de l'Asie de l'Est, respectivement. Les prix élevés du pétrole ont cependant aidé les travailleurs en Russie à accroître leurs envois vers l'Europe et l'Asie centrale, et permis

à ceux dans les pays du GCC d'augmenter leurs envois vers l'Asie du Sud. De sombres perspectives planent sur la croissance mondiale en 2012 (figure 1.9).

**Figure 1.9**

**Envois de fonds par principale région bénéficiaire, 2007-2012 (en milliards de dollars)**



Source: Banque mondiale (2011)

L'aide publique au développement (APD) mondiale a augmenté de 6,5 % en 2010 mais ne devrait augmenter que de 1,3 % en moyenne durant la période 2011-2013 en raison des médiocres perspectives de croissance dans les pays donateurs.<sup>1</sup> Les décaissements au titre de l'APD en 2010 étaient encore bien en deçà des engagements pris et devraient rester bien en deçà de la cible de 0,7 % du RNB des pays donateurs, en 2015.

Pour un grand nombre de pays africains qui sont tributaires de l'aide, une éventuelle réduction de l'aide pourrait poser de sérieux problèmes à court terme, dans la mesure où de nombreux projets prévus pourraient être abandonnés ou redimensionnés. De ce fait, les questions de la mobilisation, de l'utilisation et de la distribution des ressources financières sont essentiellement celles auxquelles les pays africains devront s'attaquer s'ils veulent accélérer

et maintenir leur croissance à moyen terme (chapitre 5). Un autre problème à court terme se profile déjà à l'horizon – les répercussions sur l'Afrique de la crise de la dette dans la zone euro.

*Pour de nombreux pays africains tributaires de l'aide, une baisse éventuelle des flux d'aide pourrait poser de sérieux problèmes à court terme.*

## 1.7 La crise dans la zone euro pourrait sérieusement toucher l'Afrique

**LA CRISE DE** la dette souveraine dans la zone euro, présente le risque de baisse le plus grave pour l'économie mondiale et pour l'Afrique en 2012 et au-delà. D'après les analyses de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les perspectives d'une reprise rapide dans la zone euro sont peu favorables et des régions du monde, notamment l'Afrique, pourraient en ressentir les effets négatifs qui se traduiraient collectivement par un ralentissement de la croissance.<sup>2</sup>

### Le commerce

On s'attend à ce que la crise de la dette touche l'Afrique principalement par le canal du commerce.<sup>3</sup> En 2010, les exportations de marchandises de l'Afrique vers l'UE ont représenté 10,3 % de son PIB et 36,2 % de ses exportations totales. L'Amérique du Nord et l'Asie ont absorbé 16,7 et 24,2 % respectivement des exportations africaines (OMC, 2011).

*La crise de la dette souveraine dans la zone euro présente les risques baissiers les plus graves pour la croissance mondiale en 2012 et au-delà.*

Comme l'Europe a traditionnellement été la destination d'exportation la plus importante de l'Afrique et une source de capitaux, les répercussions de la crise à travers les canaux du commerce, de l'IDE, des envois de fonds et de l'aide seront maintenant examinées. Au-delà de ces répercussions, les banques en Afrique pourraient subir les pressions du resserrement du crédit sur les marchés et de la pénurie de liquidités tandis qu'on s'attend à ce que certains pays africains déprécient leur monnaie et montrent une plus forte volatilité.

La composition et les destinations des exportations de marchandises de l'Afrique peuvent permettre d'évaluer les effets de la crise sur les exportations du continent (tableau 1.2).<sup>4</sup> Les combustibles et les produits miniers sont demeurés les principaux articles d'exportation de marchandises en 2010 et l'Europe a été la destination la plus importante pour l'ensemble des exportations de marchandises de l'Afrique. L'Asie et l'Amérique du Nord ont absorbé d'importants volumes des exportations de combustibles et de minerais de l'Afrique. Le commerce intra-africain a bénéficié de parts substantielles dans toutes les catégories de produits sauf les combustibles et les produits miniers. Durant les dernières années, les destinations des exportations de l'Afrique se sont diversifiées du fait du renforcement des relations avec les partenaires émergents, ce qui pourrait fournir des coussins de sécurité contre la baisse attendue des exportations du continent à destination de l'Europe.



**Tableau 1.2****Exportations de marchandises de l'Afrique par région, 2010 (en milliards de dollars et en pourcentage)**

	Agriculture		Aliments		Combustibles et mines		Articles manufacturés	
	Valeur (en milliards dollars)	Part (en %)	Valeur (en milliards dollars)	Part (en %)	Valeur (en milliards dollars)	Part (en %)	Valeur (en milliards dollars)	Part (en %)
Monde	55	100	44	100	333	100	95	100
Union européenne	20	37,1	17	37,9	118	35,3	40	42,3
Afrique	11	19,1	9	21,3	24	7,3	23	24
Asie	9	15,5	5	10,4	94	28,3	13	14,2
Moyen-Orient	6	11,7	6	14,1	3	0,9	5	5,8
Amérique du Nord	3	5	2	5,3	73	22	9	9,1
Communauté des États indépendants	1	2,4	1	2,9	0	0,1	0	0,2
Amérique du Sud et centrale	0	0,9	0	0,7	11	3,3	2	2,2

*Source: OMC (2011).*

Les retombées sur le commerce pourraient détériorer davantage la situation budgétaire des pays africains. Les recettes pétrolières constituent une source majeure de financement des déficits budgétaires primaires dans certains pays du continent. En outre, les pays africains

qui dépendent fortement des recettes fiscales sur le commerce et les ressources, pourraient pâtir de la baisse de la demande de produits de base venant de l'UE et du monde, notamment ceux qui accusent de larges déficits budgétaires.

### Investissement direct étranger

Les flux d'IDE en provenance de l'UE et à destination de l'Afrique, ont été relativement stables par rapport à ceux venant d'autres régions du monde et n'ont cessé d'augmenter au cours des dernières années. L'Afrique pourrait toutefois connaître une baisse des flux d'IDE venant aussi bien de l'UE que d'autres régions du monde, à court terme, en raison de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et du ralentissement de la croissance mondiale.

Les flux d'IDE vers l'Afrique ont représenté 3,9 % du total mondial durant la période 2006 - 2010. L'Afrique ayant récemment diversifié ses sources d'IDE beaucoup plus vers les économies émergentes. Cela pourrait atténuer les pires effets de la crise de la dette dans la zone euro. Par exemple, l'IDE de la Chine à destination de l'Afrique a

atteint environ 7,5 % des recettes totales du continent en 2008 (BAD *et al.*, 2011).

*L'Afrique pourrait connaître une baisse de l'IDE en provenance de l'UE et d'autres parties du monde en raison de la crise de la dette souveraine en Europe*

*La crise dans la zone euro devrait peser lourdement sur l'APD à destination de l'Afrique, l'UE étant le plus grand pourvoyeur d'aide au continent.*

### Les envois de fonds

Les envois de fonds sont le deuxième type le plus important de flux de capitaux vers l'Afrique et la crise dans la zone euro a déjà eu de graves conséquences - les envois de fonds vers les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont enregistré la progression la plus faible de toutes les régions du monde en 2011, quoique la situation reste favorable pour l'Afrique subsaharienne en 2011. C'est l'Europe occidentale qui, de toutes les régions du monde, est celle qui a, en 2010, envoyé le plus gros volume de fonds à l'Afrique, soit 41 % à l'Afrique subsaharienne et

### L'aide

En tant qu'importante source de capitaux vers l'Afrique, l'APD est essentielle pour les programmes de développement dans certains pays africains. Durant la période 2000-2009, l'Afrique a reçu, en moyenne, 42 % du total de l'APD décaissée par les pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) et 49 % de l'APD en provenance d'institutions de l'UE (OCDE, 2001b). En 2008, les décaissements nets au titre de l'APD ont représenté 2,8 % du PIB de l'Afrique. Si le ratio de l'APD au PIB de l'Afrique est relativement faible, il reste néanmoins que l'APD est essentielle à certaines économies africaines. En fait, les deux tiers environ des pays africains dépendent dans une grande mesure de l'APD et de nombreux pays africains comptent beaucoup sur l'APD pour financer leurs dépenses publiques et leur budget d'investissement.

On s'attend à ce que la crise dans la zone euro pèse lourdement sur l'APD, étant donné que l'UE est le plus grand

Le scénario de base n'envisage aucune diminution grave de l'IDE mondial à destination de l'Afrique. La croissance et les rendements de l'investissement relativement élevés en l'Afrique, rendent le continent attractif pour les investisseurs mondiaux, à condition que la crise ne renforce pas outre mesure l'aversion au risque dans le monde.

39 % aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Banque mondiale, 2011).

Selon le scénario de base, les envois de fonds vers l'Afrique devraient augmenter légèrement dans le futur proche, ce qui reflète le processus d'ajustement et de réformes économiques dans la zone euro et aura pour effet de faire diminuer les salaires et de maintenir le chômage à des niveaux élevés. La consommation privée pourrait de ce fait baisser et les balances courantes des pays africains se détériorer en général.

pourvoyeur d'aide au continent. Parmi les pays membres de l'UE qui ont été les plus gravement touchés par la crise, l'Irlande et le Portugal ont acheminé entre 80 et 60 % de leur APD respectivement à l'Afrique au cours de la période 2007-2009. La France a également acheminé 63 % de son APD à l'Afrique durant la même période. Quelques pays dont l'Italie et la France avaient déjà réduit l'aide bilatérale à l'Afrique en raison de la crise économique mondiale.

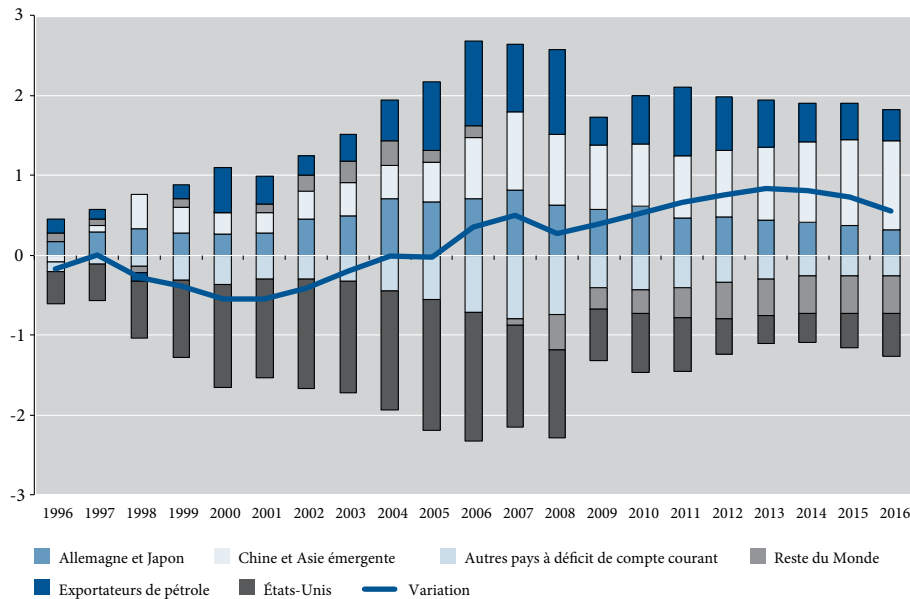
La baisse attendue de l'APD à l'Afrique pourrait imposer des contraintes sur les secteurs sociaux en Afrique, notamment la santé, l'éducation et les programmes relatifs à la population, à l'eau et à l'assainissement, ce qui compliquerait davantage les efforts déployés pour réduire la pauvreté, notamment dans les États fragiles à faible revenu.

## 1.8 Le rééquilibrage mondial demeure une préoccupation majeure

**LES DÉSÉQUILIBRES MONDIAUX** se constatent dans les déficits ou les excédents de la balance courante dans les principales économies et régions du monde, et depuis la Grande Récession de 2009, ils se sont considérablement réduits mais demeurent une grave menace pour la poursuite de la croissance économique mondiale à long terme (figure 1.10 et encadré 1.1). Dans une économie mondiale ouverte, les déséquilibres sont un phénomène naturel, vu que les capitaux vont généralement aux pays où les rendements escomptés sont les plus élevés. Cependant, des excédents ou des déficits importants et persis-

tants sont insoutenables pour une économie car une économie déficitaire sera finalement incapable de financer sa consommation ou ses investissements grâce à des entrées de capitaux, aux taux de rendement que les investisseurs mondiaux réclament. En 2011, les États-Unis ont encore affiché le déficit de la balance des comptes courants le plus important, à savoir 467,6 milliards de dollars des É.-U (contre un maximum de 800,6 milliards de dollars en 2006), tandis que la Chine, le Japon, l'Allemagne et les pays exportateurs de pétrole ont été les principaux pays ayant dégagé un excédent.

**Figure 1.10**  
Déséquilibres mondiaux, 1996-2016 (en pourcentage du PIB mondial)



Source: FMI (2011d).

### Encadré 1.1: Les déséquilibres mondiaux sont-ils importants?

On entend par balance des comptes courants, la différence entre l'épargne nationale et l'investissement (aussi bien public que privé) et l'on distingue les « bons » et les « mauvais » déséquilibres.

Dans les bons cas, des pays ayant une population vieillissante réalisent en général un taux d'épargne élevé et dégagent donc un excédent de leurs comptes courants tandis que ceux qui ont des rendements sur l'investissement élevés ou « des marchés financiers plus efficaces et plus liquides », accusent des déficits.

Par contre, des distorsions ou des risques internes ou systémiques se traduisent par de « mauvais » déséquilibres qu'il faut résorber. Une épargne de précaution importante peut donner lieu à une distorsion interne. Ainsi, une trop forte dépendance à l'égard d'une croissance tirée par les exportations et une monnaie sous-évaluée sont des exemples de distorsion systémique.

Les « bons » déséquilibres peuvent cependant interagir avec les distorsions pour créer des risques. L'évolution des déséquilibres mondiaux durant la période 1996-2009 illustre les effets combinés des bons ou mauvais facteurs. Si les déséquilibres mondiaux n'ont pas été à l'origine de la crise mondiale de 2007-2009, ils en ont été cependant un élément déterminant critique (Obstfeld, M, et K. Rogoff, 2009).

Les déséquilibres mondiaux majeurs persistants sont devenus un motif de vive préoccupation politique lors des réunions du G20 depuis la crise économique et financière mondiale de 2007-2009. Pour opérer un rééquilibrage mondial, une coordination économique étroite et effective entre pays et régions est nécessaire. C'est ainsi qu'à sa réunion d'avril 2011 à Washington, le G20 a adopté les « lignes directrices indicatives pour l'évaluation des déséquilibres majeurs et persistants » afin de « promouvoir la viabilité et la position extérieure » et encourager ses États membres à mettre en œuvre des mesures pour « réduire les déséquilibres excessifs et maintenir les déséquilibres de la balance des paiements courants à des niveaux soutenables ». Les indicateurs du G20 permettant d'évaluer les déséquilibres majeurs sont la dette et le déficit publics, le taux d'épargne privée et l'endettement privé et la situation extérieure.

Dans le premier rapport sur « l'évaluation de la viabilité », il était conseillé que les principales économies avancées passent de la « croissance tirée par la demande publique à celle tirée par la demande privée », et que les économies émergentes passent, elles de la croissance tirée par la demande extérieure à celle tirée par la demande intérieure (FMI, 2011g). Il a été conseillé qu'individuellement, les économies accusant un large déficit, procèdent à une consolidation budgétaire, relèvent le taux de

l'épargne privée et encouragent les exportations, et celles qui dégagent des excédents, s'efforcent d'éliminer les distorsions (pour faire baisser le taux d'épargne nationale ou de stimuler les investissements (pour réduire l'épargne des sociétés).

Le rééquilibrage mondial ne manquera pas d'avoir des répercussions considérables pour les pays à faible revenu qui comprennent près de la moitié des économies africaines. Le rééquilibrage tend à augmenter les prix mondiaux des produits manufacturés et à détériorer les termes de l'échange pour les pays à faible revenu. Cela devrait avoir pour effet de réduire la consommation et l'investissement domestiques tout en augmentant les exportations nettes dans les pays à faible revenu. Les produits à forte intensité de main-d'œuvre des pays à faible revenu devraient augmenter, ce qui peut les aider à renforcer la diversification économique et leur faire profiter des retombées technologiques et dans le domaine des compétences professionnelles (FMI, 2011c).

Le rééquilibrage présente cependant certains risques pour les pays à faible revenu. Les rigidités des marchés des principales économies peuvent se traduire par une redistribution de la protection sociale dans le monde, au détriment des pays à faible revenu. Qui plus est, pour tirer des bénéfices du rééquilibrage mondial, les pays à

faible revenu doivent investir davantage dans leur infrastructure et améliorer la conception de la politique économique et les réglementations, ce qui leur permettrait d'améliorer leur climat d'investissement et d'attirer des entrées d'IDE (Yang. Y., 2011).

Le rééquilibrage mondial présente donc aussi bien des opportunités que des défis pour l'Afrique. En tant qu'élément nécessaire et essentiel à la résolution à long terme de la crise mondiale, le rééquilibrage mondial a connu des revers du fait d'objectifs de politique à court terme dans les principales économies du monde récemment, ce qui montre l'avantage qu'il y a à introduire une dimension « développement » au rééquilibrage mondial. Ceci implique un rôle important pour l'Afrique qui compléterait son ambition de devenir un pôle de croissance mondial.

## 1.9 Conclusions et recommandations

**L'ÉCONOMIE MONDIALE ENTRE** dans une période pleine d'incertitudes et de défis. À court terme, la crise de la dette souveraine dans la zone euro pourrait pousser l'économie mondiale dans une autre récession prolongée et profonde ou ralentir la croissance mondiale à un coût social élevé. Le chômage important et les prix alimentaires et énergétiques élevés ont déjà aggravé les inégalités de revenus et suscité un mécontentement et une instabilité sociale généralisés dans le monde. Le fait que les gouvernements des pays développés n'aient pu résoudre de façon durable les profonds déséquilibres mondiaux, aggrave le malaise.

L'Afrique n'est pas à l'abri de la crise mondiale, quoique le continent soit dans une position bien meilleure que par le passé pour faire face aux chocs mondiaux. Le ralentissement attendu de la croissance de l'économie mondiale pourrait réduire la demande de ses exportations de produits de base, faire baisser les prix et, par là-même, réduire les recettes d'exportation. Cependant, l'augmentation de la production et les initiatives qu'elle prend progressivement pour diversifier ses exportations, ainsi que le développement du commerce intra-régional ces dernières années, peuvent aider le continent à mieux faire face à l'évolution défavorable dans le monde. La baisse de

### *Le rééquilibrage mondial présente des opportunités et des défis pour l'Afrique.*

Avant d'en arriver là, il faut cependant que l'Afrique s'efforce de satisfaire à certains impératifs de croissance et de transformation structurelle (chapitre 3) et s'attaque aux contraintes qui se posent en matière d'infrastructures, de technologie, de mise en valeur des ressources humaines et de gouvernance (chapitre 4) et mobilise et déploie les ressources financières (voir chapitre 5) de façon plus efficace.

L'APD pourrait compromettre beaucoup de programmes de développement social des pays africains tributaires de l'aide, mais pourrait aussi encourager le continent à mobiliser davantage de ressources intérieures afin de réduire sa trop forte dépendance à l'égard de l'assistance financière étrangère.

Compte tenu de ces risques et défis, les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques macro-économiques favorables à la croissance à court terme, tout en adoptant des perspectives de développement à long terme. Plus précisément, les gouvernements africains devraient accroître leurs investissements dans des programmes tels que l'éducation, la santé et les infrastructures, susceptibles de renforcer leur potentiel de croissance à long terme dans les limites de la marge de manœuvre budgétaire dont ils disposent. La politique monétaire doit être accommodante pour soutenir la croissance mais doit être assortie de politiques de revenus afin de fournir un coussin minimal de sécurité sociale aux groupes les plus faibles de la société afin de consolider les résultats obtenus dans la réduction de la pauvreté au cours de la dernière décennie.

*Les pays africains ont besoin de poursuivre énergiquement la diversification économique et la transformation structurelle afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs.*

À long terme, les gouvernements africains doivent poursuivre énergiquement la diversification économique et la transformation structurelle afin de réduire la vulnérabi-

lité aux chocs externes tels que la crise de la dette dans la zone euro ou la volatilité des prix des produits de base. Qui plus est, les pays africains doivent continuer à diversifier les destinations de leurs exportations et à élargir les partenariats économiques, notamment avec de nouveaux partenaires de développement et à intensifier le commerce et l'investissement intra-africains.

Le point essentiel c'est que les pays africains peuvent se développer à un rythme plus rapide en libérant leur potentiel productif - en investissant agressivement dans l'infrastructure et dans le capital humain et en encourageant la bonne gouvernance. Pour qu'il en soit ainsi, il faudra un leadership politique fort ainsi qu'un cadre institutionnel solide pour réaliser le programme de transformation généralisée à long terme.

## Bibliographie

AIE. 2011a. Monthly oil market report. Octobre.

AIE. 2011b. *World Energy Outlook 2011*. Londres, novembre 9.

BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011. *Perspectives économiques en Afrique*. Tunis.

BP (British Petroleum) 2011. Brent Oil price history, décembre

Blanchard. O et G. M. Milesi-Ferretti. 2009. "Global Imbalances: In Midstream?" *IMF Staff Position Note*. 22 décembre

CNUCED. 2011a. "FDI recovery continued in the first half of 2011, but second-half prospects are bleaker" *Global Investment Trends Monitor 7*. Geneva

CNUCED. 2011b. "Trade policy developments, unpublished draft contribution to WESP". Geneva.

EIU 2011b. Country database, décembre.

EIU 2011c. *The Economist*, décembre 31.

EIU (Economist Intelligence Unit), 2011a. Country forecast database.

Eurostat. 2011. Database, décembre.

FMI, 2011f. "People's Republic of China: Financial System Stability Assessment". Washington, D.C.

FMI, 2007. *Perspectives de l'économie mondiale, 2007*. Washington, D.C.

FMI, 2009. *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne*. Washington, D.C.

FMI, 2011a. *Perspectives économiques régionales: Pays de l'Hémisphère occidental*. Washington, D.C.

FMI, 2011c. *New Growth Drivers for Low-Income Countries: The Role of BRICs*. Washington, D.C.

FMI., 2011d. *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre.

FMI, 2011e. *Fiscal Monitor: addressing fiscal challenges to reduce economic risks*. Washington, D.C.

- ICCO. 2011. Cocoa Market Review. Octobre.
- ICO. 2011. "Monthly Coffee Market Report, October". Londres
- IMF. 2011b. IFS database, décembre.
- OIT, 2011a. *Tendances mondiales de l'emploi. 2011*. Genève.
- OIT. 2011b. « Global Trends: unemployment rate ». Genève.
- Obstfeld. M. and K. Rogoff. 2009. "Global Imbalances and the Financial Crisis: Products of Common Causes", octobre.
- OCDE, 2011a. *Perspectives économiques de l'OCDE. Version préliminaire*, novembre.
- OECD, 2011b. "Development Aid at a Glance. Statistics by Region: Africa" [www.oecd.org/dataoecd/40/27/42139250.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/40/27/42139250.pdf)
- OIT, 2011a. Tendances mondiales de l'emploi, 2011 : le défi d'une reprise de l'emploi, OIT. 2011c. Rapport et conclusions de la 12<sup>e</sup> réunion africaine régionale. Genève, novembre.
- ONU, 2010. "Objectifs et thèmes de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable » New York.
- ONU-DESA. 2012. *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, janvier. ONU, New York
- UN-DESA. 2011. LINK Global Economic Outlook. New York

## Notes

1 Les chiffres sur l'APD et les analyses faites dans ce paragraphe proviennent essentiellement de ONU-DESA, 2011a.

2 L'OCDE (2011a) présente quatre scénarios pour résoudre la crise de la dette souveraine. Le scénario de base envisage un défaut ordonné. Dans le scénario pessimiste, des défauts désordonnés pourraient avoir lieu, ce qui ne signifie pas le démantèlement de la zone euro. Le scénario optimiste repose sur des compromis et des avancées politiques majeures entre les pays de la zone euro, mais sa probabilité est relativement faible.

3 L'analyse du commerce faite ci-dessous porte sur le commerce des marchandises de l'Afrique, étant donné que ses exportations de services commerciaux n'ont guère dépassé 14% des exportations de marchandises (en valeur) en 2010.

4 La section 2.3 examine la composition des exportations, par période.





# Situation économique et sociale en Afrique et perspectives pour 2012



CHAPITRE

**APRÈS AVOIR ENREGISTRÉ** une croissance économique impressionnante pendant toute une décennie, l'Afrique a perdu de son dynamisme en 2011, en raison de la contraction de l'activité économique en Afrique du Nord due aux troubles politiques dans la région et des effets indirects des crises économique et financière mondiales qui sont survenues dans les pays développés de 2007 à 2009.

De nombreux pays africains poursuivent toutefois leur lancée, revigorés par la hausse des prix des produits de base et par une forte demande intérieure (favorisée par l'augmentation des revenus et l'amélioration de la gouvernance économique et politique). Les perspectives de croissance demeurent favorables et la production du continent dans son ensemble, devrait connaître une forte reprise en 2012. La dynamique de croissance devrait se maintenir dans le moyen terme.

Les économies africaines pourraient toutefois être touchées par la crise de la dette de l'Union européenne et par toute détérioration ultérieure de l'environnement économique mondial dans plusieurs domaines, notamment le commerce et les flux de capitaux. L'Afrique est néanmoins préparée à faire face à de tels risques et incertitudes. Pendant plus d'une décennie, le continent a approfondi les sources intérieures de croissance et a intensifié aussi bien le commerce intra-africain que le commerce avec les économies à croissance plus rapide de l'Asie et de l'Amérique latine - très loin de l'Europe. Ce serait un moyen pour l'Afrique d'atténuer l'impact sur la croissance d'une baisse éventuelle du

commerce avec la zone euro et des apports de capitaux en provenance de cette zone.

La croissance économique en Afrique s'est accélérée au cours de la décennie passée, mais le bien-être des Africains ne s'en est pas pour autant amélioré. Les indicateurs sociaux se sont légèrement redressés, mais en raison du chômage, des jeunes notamment, qui persiste à des niveaux élevés, les inégalités de revenus se sont creusées. En raison de l'absence de lien entre la croissance et l'amélioration du bien-être, il importe de mener des actions politiques sur de nombreux fronts, notamment trouver des moyens d'accélérer la transformation économique dans les secteurs clés qui recèlent le plus grand potentiel de création d'emplois - tels que l'agriculture, les services et le secteur manufacturier.

Le présent chapitre, après un examen des tendances et des causes de la récente performance économique de l'Afrique,

*Malgré l'accélération de la croissance en Afrique durant la dernière décennie, les progrès en matière de développement social sont toujours lents.*

*La croissance continue de dépendre des exportations de produits de base comme l'un de ses principaux moteurs.*

Il passe en revue l'évolution du commerce international du continent et l'impact de la croissance sur la pauvreté. Il analyse ensuite l'évolution récente dans le domaine social et examine les raisons pour lesquelles la croissance ne s'est pas accompagnée de progrès correspondants dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il se termine sur un examen des perspectives de croissance de l'Afrique pour 2012.

## 2.1 Performance économique en 2011

### Faible reprise dans un contexte de troubles sociaux et politiques

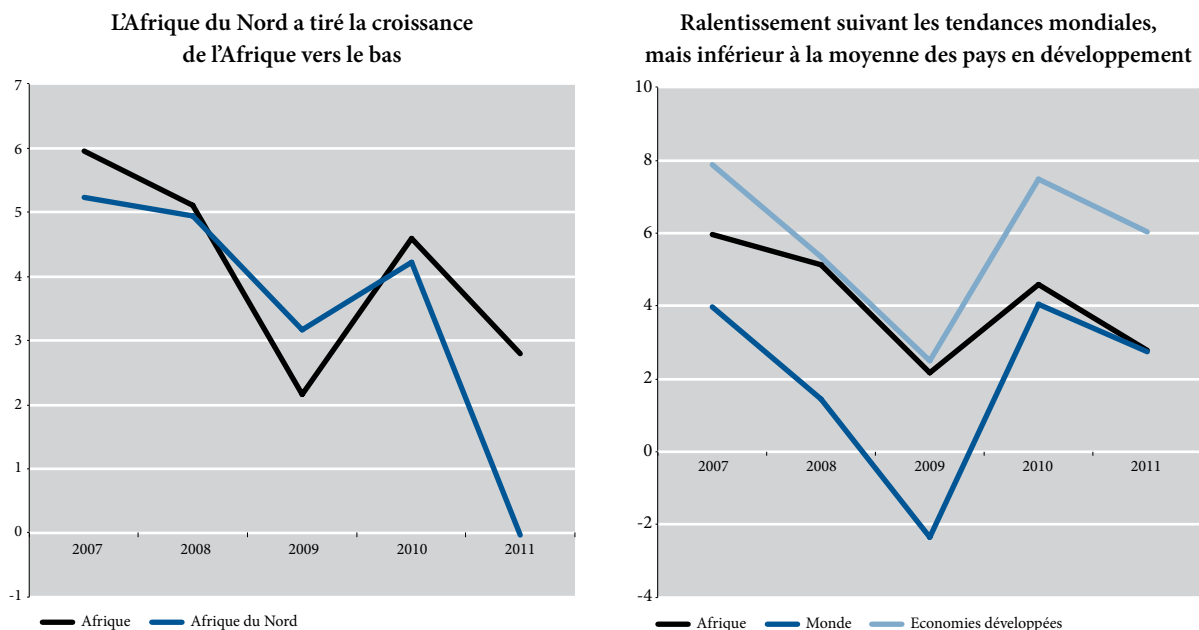
**DU FAIT ESSENTIELLEMENT** des troubles politiques en Afrique du Nord et du ralentissement économique dans les économies développées, la croissance économique de l'Afrique a baissé de près de moitié en 2011, se situant à 2,7 % contre pratiquement 4,6 % en 2010 (figure 2.1). Ce taux de croissance a été très inférieur à celui enregistré avant la crise mondiale.

La gravité et la persistance de la tourmente sociale et politique en Afrique du Nord, ont accru l'aversion au risque des

investisseurs, entraînant une inversion des entrées de capitaux et une baisse de l'investissement privé. La production et les exportations de pétrole - les piliers de l'Afrique du Nord - ont également été perturbées (notamment en Libye), et le tourisme s'est effondré (FMI, 2011a). L'Afrique du Nord a affiché une croissance nulle en 2011, contre 4,2 % en 2010 tandis que l'économie de la Libye s'est contractée de 22 % et celle de la Tunisie de 0,6%.

**Figure 2.1**

Croissance économique de l'Afrique, 2007-2012 (variation du PIB réel, en pourcentage)



Source: Calculs de la CEA, d'après ONU-DESA (2011a)

## Les perspectives demeurent optimistes

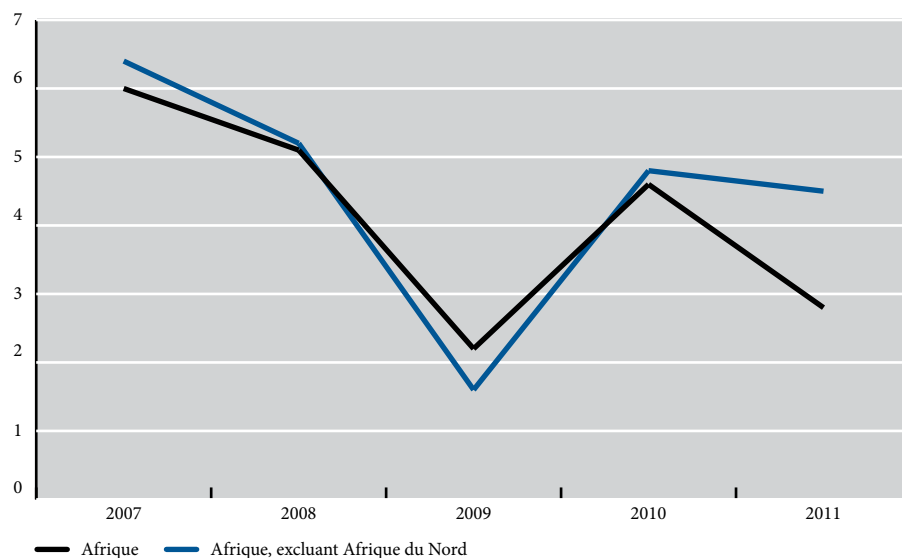
En dehors de l'Afrique du Nord, la croissance s'est raffermie, atteignant le taux de 4,5 % (figure 2.2) et améliorant le taux de 4,8 % enregistré en 2010. Le PIB par habitant a progressé de 2 % en dehors de l'Afrique du Nord, proche des 2,5 % atteints en 2010 (tableau 2.1). Le PIB par habitant a augmenté de 4,7 % en 2011.

La croissance a été essentiellement tirée par les recettes plus considérables provenant des exportations de produits de base, à la faveur de la hausse des prix sur les marchés internationaux (voir figure 1.4) et de la forte demande pour les produits de base, venant notamment

des marchés émergents d'Asie (FMI, 2011b). L'amélioration des termes de l'échange et l'augmentation des recettes provenant des exportations de produits de base, ont permis à de nombreux pays africains exportateurs de ressources de se constituer des coussins de sécurité en réserves de change. Plusieurs pays ont également continué à diversifier leur production pour l'exportation en mettant en place des capacités locales pour le traitement et une plus forte valeur ajoutée et ont pu ainsi conquérir de nouveaux marchés pour des produits de forte valeur dans les marchés émergents à croissance rapide de l'Asie de l'Est et de l'Amérique latine (FMI, 2011b).

**Figure 2.2**

Croissance économique de l'Afrique, 2007-2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)



Source : Calculs de la CEA, d'après ONU-DESA (2011a)

**Tableau 2.1****Croissance économique en Afrique par groupe de pays, 2009 -2011 (en pourcentage)**

	Croissance du PIB réel			Croissance du PIB réel par habitant		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Afrique	2,2	4,6	2,7	0	2,4	0,7
Afrique excluant l'Afrique du Nord	1,6	4,8	4,5	-0,7	2,5	2,2
Afrique du Nord	3,2	4,2	0	1,4	2,4	-1,5
Afrique de l'Ouest	4,6	6,9	5,6	2	4,3	3,1
Afrique centrale	1,8	5,2	4,2	-0,8	2,6	1,8
Afrique de l'Est	3,8	5,8	5,8	1,2	3,1	3,2
Afrique australe	-0,8	3,2	3,5	-2,5	1,6	1,7
Pays exportateurs de pétrole	3,3	5,1	1,5	1,2	3	-0,5
Pays importateurs de pétrole	0,9	4	4,2	-1,2	1,8	2,1
Pays riches en minerais	-0,5	3,8	4,1	-2,7	1,6	1,8
Pays non riches en minerais et en pétrole	4,1	4,5	4,5	1,7	2,1	2,3

Source: Calculs de la CEA, d'après ONU-DESA (2011a et 2011b)

Note: Le PIB réel par habitant est pondéré par la population pour chaque pays.

Comme pendant les années précédentes, la demande intérieure a soutenu la croissance dans de nombreux pays et elle devient aussi importante que le marché d'exportation dans certains pays. Cette croissance de la demande intérieure est due à l'augmentation des dépenses publiques sur des projets d'infrastructure majeurs, ce qui a également permis de renforcer la capacité de production de l'Afrique, notamment dans l'agriculture et les indus-

tries extractives. La croissance a également bénéficié de l'augmentation des apports d'investissements directs étrangers (IDE), par suite de l'amélioration de la gestion économique et du climat des affaires. En outre, l'accroissement des revenus et l'urbanisation galopante ont eu pour effet de développer le marché de la consommation interne, qui devient une importante source de croissance.

*La flambée des prix des produits de base a bénéficié aux pays africains exportateurs de ces produits, mais la hausse des prix alimentaires et énergétiques a touché les pays non-exportateurs de produits de base.*

## Les impacts des prix des produits de base sur les économies africaines ont été différents

La hausse des prix des produits de base a été une manne pour les pays africains exportateurs de ces produits, mais - la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie notamment - ont touché les pays africains qui ne sont pas exportateurs de produits de base, et ont eu de sérieuses répercussions sur leur balance des paiements. La forte augmentation des prix des produits alimentaires et des combustibles a touché de plein fouet les ménages à faible revenu (notamment les pauvres dans les zones

urbaines), ce qui a exacerbé les tensions sociales et déclenché des émeutes alimentaires dans certains pays.

Les graves sécheresses qui ont sévi dans certaines parties du continent - le Tchad, le Niger et des pays de la Corne de l'Afrique (notamment la Somalie) - y dévastant la production agricole - ont provoqué la famine parmi les ménages ruraux pauvres.

## Les performances économiques ont été inégales

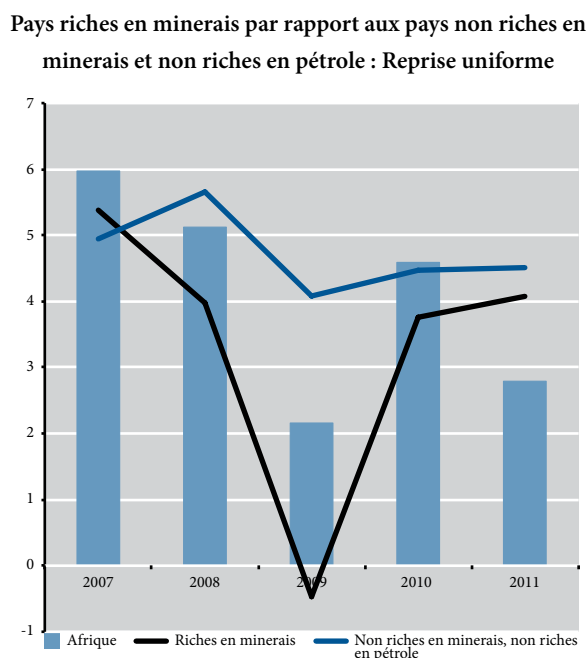
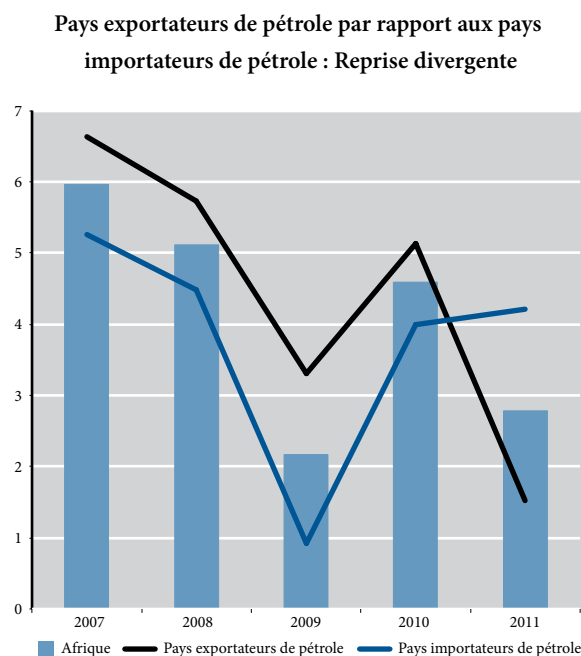
Comme dans les années précédentes, la croissance en 2011 a été très inégale entre pays et groupements (figures 2.3 et 2.4 et voir tableau 2.1). Pour la première fois en cinq ans, la croissance des pays exportateurs de pétrole du continent a été inférieure à celle des pays importateurs de pétrole. La croissance dans le premier groupe a ralenti, passant de 5,1 % en 2010 à 1,5 % en 2011, malgré la manne pétrolière dont il a bénéficié grâce à la hausse des prix mondiaux du pétrole (figure 2.3). Ce ralentissement

est dû à l'instabilité politique dans les pays de l'Afrique du Nord riches en pétrole, notamment en Libye.

La croissance économique dans les pays importateurs de pétrole s'est accélérée, à la faveur d'une demande intérieure dynamique, de l'accroissement des dépenses publiques consacrées à l'infrastructure et de l'augmentation de la production agricole. La croissance a atteint 4,2 % en 2011 contre 4 % en 2010, consolidant la reprise après l'effondrement provoqué par la crise financière mondiale.

**Figure 2.3**

**Performances de croissance par groupe de pays, 2007 - 2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)**



Source : Calculs de la CEA, d'après ONU-DESA (2011a) et EIU (2011)

La croissance a également été inégale selon les sous-régions (figure 2.4). En *Afrique de l'Est*, la plupart des pays ont maintenu leur trajectoire de croissance accélérée en dépit d'une grave sécheresse et de la famine. La sous-région a enregistré un taux de croissance de 5,8 % en 2011, avoisinant les 6 % réalisés en 2010. Cette croissance plus forte a, essentiellement été le fait de l'Érythrée (17,2 %), de l'Éthiopie (7,4 %), du Rwanda (7,2 %), de la Tanzanie (6,4 %), de l'Ouganda (5,6 %) et de Djibouti (4,6 %). Dans la plupart de ces pays, l'intensification de l'activité économique a été favorisée par l'investissement public soutenu dans l'infrastructure (Éthiopie et Tanzanie), l'accroissement de la production minière (Tanzanie), le raffermissement de l'IDE dans l'énergie (Ouganda) et l'augmentation de la production agricole (Éthiopie).

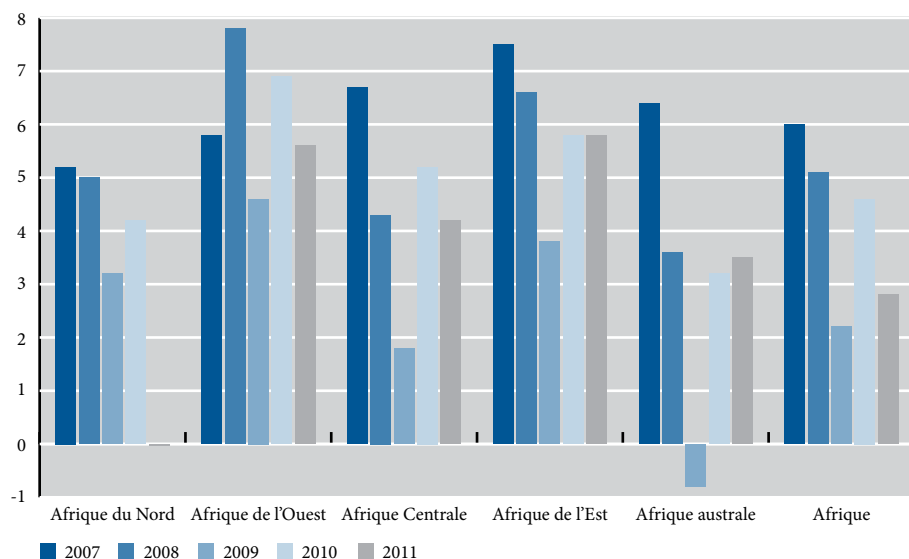
En *Afrique de l'Ouest*, par contre, l'activité économique a légèrement ralenti en 2011 en raison de la contraction économique en Côte d'Ivoire. La croissance de la sous-région a chuté, passant de 6,9 % à 5,6 %, du fait de la contraction de 0,4 % de l'économie de ce pays, en raison

des violences post-électorales et de l'effondrement des exportations et du secteur financier. La baisse de la production pétrolière du Nigéria y a également contribué. Ces facteurs ont cependant été largement contrebalancés par l'accélération de la croissance au Ghana (12,2 %), favorisée par la reprise de l'exploitation commerciale du pétrole. L'agriculture, les mines et les services ont également enregistré une forte croissance en 2011.

L'activité économique de *Afrique centrale* est restée assez robuste quoique la production ait baissé, passant de 5,2 % en 2010 à 4,2 % en 2011). La croissance a été favorisée par un ensemble de facteurs dont les investissements publics considérables dans l'infrastructure, la robuste performance des services et l'augmentation des exportations de bois. Cette performance globale masque la médiocre performance du Tchad, qui a vu sa production de pétrole baisser, en raison de conflits du travail dans le secteur du pétrole et les envois de fonds diminuer lorsque de nombreux Tchadiens travaillant en Libye ont perdu leur emploi quand le conflit a éclaté.

**Figure 2.4**

**Croissance en Afrique, 2007-2011 (variation du PIB réel, en pourcentage)**



Source: Calculs de la CEA, d'après ONU-DESA (2011a) et EIU (2011)

En *Afrique australe*, la production globale a augmenté de 3,8 % en 2011, contre 3,5 % en 2010, avec des variations considérables dans la sous-région. L'Afrique du Sud, rendue plus vulnérable aux chocs externes par sa plus grande

intégration aux marchés mondiaux, s'est redressée lentement, n'enregistrant qu'une croissance de 3,1 % en 2011 contre 2,8 % en 2010. Sa croissance a été dopée par la reprise des dépenses de consommation qui ont elles-

mêmes augmenté en raison du crédit bon marché et de la faible inflation. Les perspectives d'une reprise rapide de l'investissement privé et des dépenses de consommation, ont été compromises par le ralentissement de la croissance mondiale, tandis que les préoccupations suscitées par le chômage persistant ont eu pour effet de réduire la marge de manœuvre budgétaire, les autorités publiques s'efforçant d'accroître l'intensité de travail ou de main-d'œuvre de la croissance économique au moyen de programmes de relance.

De nombreux autres pays ont enregistré une forte croissance. Le Botswana, le Mozambique et la Zambie ont affiché une croissance de plus de 6 %, ce qui traduisait l'augmentation de la production minière et la forte demande mondiale de minerais (ainsi qu'une récolte exceptionnelle en Zambie). La croissance en Angola et au Zimbabwe a dépassé 4 %, favorisée par l'augmentation de la production pétrolière et des investissements (Angola) et l'amélioration du climat politique et économique (Zimbabwe). Seul le Swaziland a fait exception : sa production n'a augmenté que de 2,5 % en 2011, contre 2 % en 2010, en raison des coupes sévères opérées dans les dépenses privées et publiques afin de faire face à la grave crise budgétaire.

### **Suffisamment d'emplois n'ont pas été créés mais la qualité de la croissance s'est améliorée**

C'est très rarement que la croissance sur le continent s'est traduite par une forte croissance de l'emploi. Des niveaux de chômage élevés, notamment des jeunes, persistent. L'Afrique du Nord semble la plus touchée, enregistrant un taux de chômage estimé à 9,8 % en 2011, contre 7,9 % pour le reste de l'Afrique (OIT, 2011). Ces chiffres sous-estiment toutefois la gravité de la crise de l'emploi, les femmes étant deux fois plus touchées par le chômage que les hommes (15 % contre 7,8 %). Qui plus est, les personnes employées occupent, dans leur grande majorité, un emploi précaire, essentiellement dans des activités informelles de faible productivité. La faible productivité de ces microentreprises compromet leur capacité à créer des emplois décents et à réduire le sous-emploi.

L'incapacité des économies à créer des emplois suffisant s'explique en partie par le fait que la croissance est tirée

*La croissance sur le continent s'est rarement traduite par un fort accroissement des emplois et les taux de chômage restent élevés, notamment chez les jeunes.*

La performance de l'Afrique du Nord a été médiocre, l'activité économique pâtissant des luttes politiques et sociales qui ont éclaté dans la plupart des pays. La production a stagné en 2011, après avoir augmenté de 4,2 % en 2010. C'est en Libye que la contraction a été la plus forte, avec un effondrement de 22 % de l'activité économique, à la suite des perturbations de la production de pétrole et des exportations d'hydrocarbures. La croissance de l'Égypte a fortement chuté à 1,3 % contre 5,1 % en 2010 et la production de la Tunisie s'est contractée de 0,3 %. Les perturbations dans le secteur du tourisme - source majeure de devises et d'emplois - ont été très graves dans ces deux pays.

par des industries extractives à forte intensité capitalistique (mines et prospection pétrolière). Ces activités ont également des liens en aval et en amont limités avec le reste de l'économie. Les pays africains ont donc besoin de diversifier leurs sources de croissance en créant des secteurs favorisant les pauvres s'ils veulent réduire les taux de chômage et de pauvreté élevés.

Les enquêtes effectuées auprès des ménages, indiquent toutefois que les niveaux de vie moyens des ménages relativement pauvres dans certaines des économies à croissance rapide augmentent fortement depuis le début de l'an 2000 (FMI, 2011b). La situation des 25 % des ménages les plus pauvres s'est améliorée dans les pays où la croissance de la production a été la plus rapide. Cette amélioration des conditions de vie s'explique dans une large mesure par le fait que le rythme et la vigueur de la

*Il est essentiel pour les pays africains de promouvoir une croissance favorable aux pauvres afin de réduire les taux de chômage et de pauvreté élevés.*

croissance de l'emploi agricole ont été différents d'un pays à l'autre, ce qui à son tour a entraîné une consommation accrue des ménages des pauvres. Ce fait montre l'importance qu'il y a à investir dans la productivité agricole.

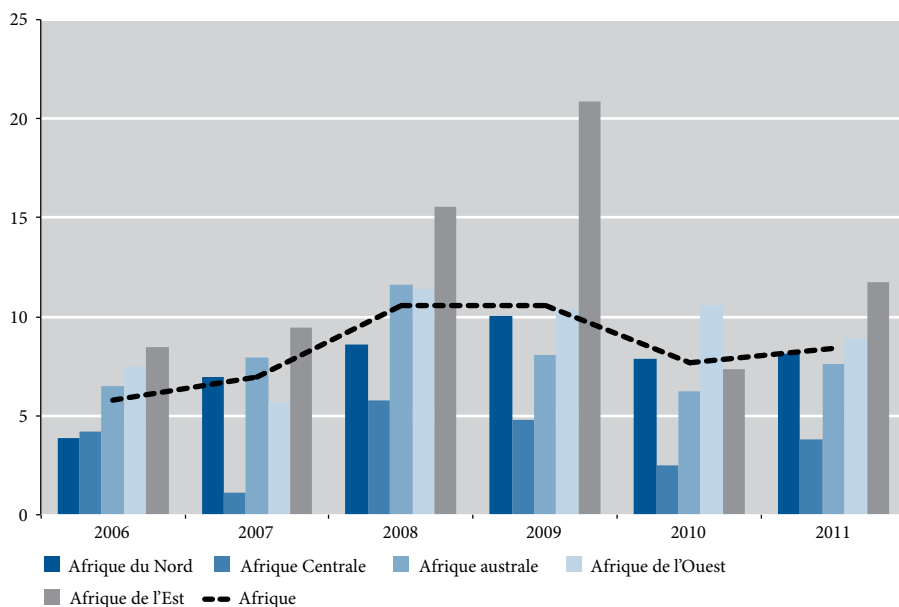
### Les pressions inflationnistes se sont accentuées

L'inflation s'est accélérée dans pratiquement tout le continent en 2011, alimentée initialement par la flambée des prix des produits alimentaires et des combustibles. Sur tout le continent, l'inflation des prix à la consommation a atteint 8,4 % en 2011 contre 7,7 % en 2010 (figure 2.5). Dans la Corne de l'Afrique, une grave sécheresse a contribué à la forte augmentation de l'inflation, essentiellement des produits alimentaires. En Ethiopie par exemple, l'inflation a atteint presque 40 % et en Guinée et en Ouganda

elle a été d'environ 20 %. L'inflation des produits non alimentaires a également augmenté dans certains pays : une dizaine d'entre eux ont connu une inflation des produits non alimentaires supérieure à 10 %, notamment l'Éthiopie, l'Ouganda et la Guinée (FMI, 2011b). De bonnes récoltes dans d'autres pays tels que le Ghana, le Malawi, le Rwanda et la Zambie, ont fait que l'inflation s'est maintenue à un niveau faible, et l'inflation globale est restée à un chiffre.

**Figure 2.5**

**Les tendances inflationnistes en Afrique, 2006-2011 (variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, en pourcentage)**



Source : Calculs de la CEA, d'après FMI (2011c) pour 2006-2010 et estimations pour 2011



## La politique économique est devenue neutre - mais reste accommodante

La politique monétaire dans la plupart des pays africains a largement été favorable à la croissance. D'accommodante qu'elle était, elle est devenue neutre en 2011 quand les banques centrales ont eu la difficile tâche de contenir l'inflation importée tout en soutenant la reprise. Ce n'est que dans quelques pays qu'il y a eu un resserrement progressif de la politique monétaire, et même dans ce cas, cela n'a pas été fait de façon décisive. Dans la plupart des cas, les instruments de politique (tels que les taux d'intérêt) ont été maintenus au niveau auquel ils avaient été abaissés durant la crise mondiale.

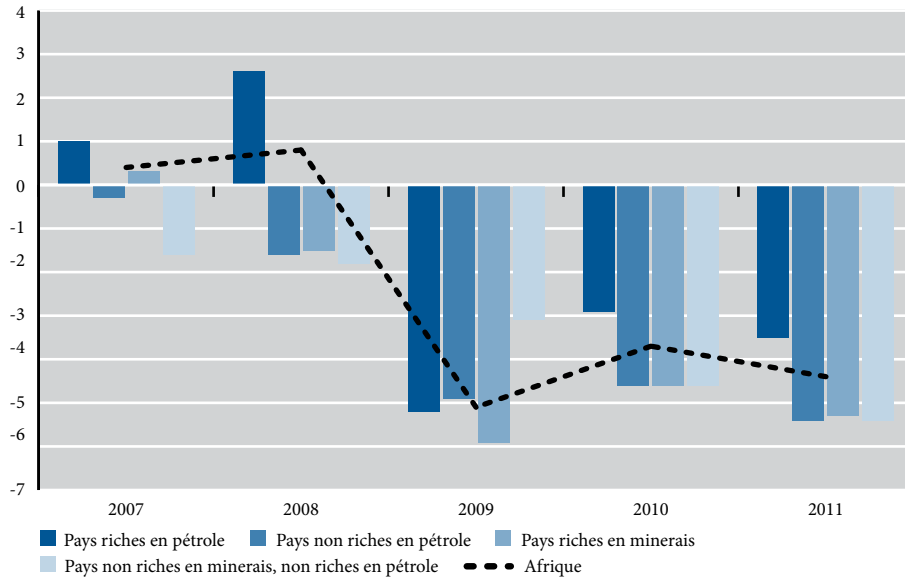
Les deux banques centrales de la zone CFA, par exemple, ont maintenu les taux d'intérêt à un niveau faible en 2011 malgré les actions entreprises par la Banque centrale européenne pour adopter une politique de resserrement monétaire au début de l'année. De même, la South African Reserve Bank (Banque centrale d'Afrique du Sud) a maintenu sa politique de taux d'intérêt faibles pendant la plus grande partie de 2011. Les exceptions notables ont été le Nigéria et les pays de la région de l'Afrique de l'Est (Kenya, Rwanda et Ouganda) où les taux d'intérêt ont été relevés à plusieurs reprises afin de contenir les tensions inflationnistes. Pour 2012, les autorités monétaires de l'Afrique de l'Est ont décidé de resserrer la politique monétaire afin de contenir les pressions inflationnistes persistantes.

Il est encore trop tôt pour dire si le resserrement de la politique monétaire est l'instrument le plus indiqué pour contenir l'inflation et stimuler la croissance. De nombreux pays vont très probablement maintenir une politique monétaire accommodante, étant donné qu'une reprise

mondiale robuste ne va probablement pas se matérialiser de sitôt - et ne se matérialisera pas tant que la crise de la dette souveraine dans la zone euro n'aura pas été résolue de façon définitive.

La politique budgétaire est également restée favorable en 2011, la plupart des pays s'efforçant à stimuler la croissance en augmentant les dépenses en infrastructures et sur les programmes de protection sociale - et en introduisant des subventions aux prix et en fournissant des services - afin de protéger les pauvres de la crise économique. Les élections prévues ou en cours dans une vingtaine de pays ont également entraîné un accroissement des dépenses publiques en 2011. En conséquence, le déficit budgétaire global de l'Afrique s'est creusé et a été de 4,4 % du PIB en 2011, contre 3,7 % en 2010 (figure 2.6). En Afrique du Nord, certaines dépenses publiques ont été augmentées afin d'assurer la stabilité sociale par le biais de subventions aux prix.

*La politique budgétaire est restée favorable en 2011, la plupart des pays s'efforçant de stimuler la croissance en augmentant les dépenses sur les programmes d'infrastructures et de protection sociale.*

**Figure 2.6****Soldes budgétaires de l'Afrique, 2007-2011 (en pourcentage du PIB)**

Source : Calculs de la CEA, d'après EIU (2011) et FMI (2011c)

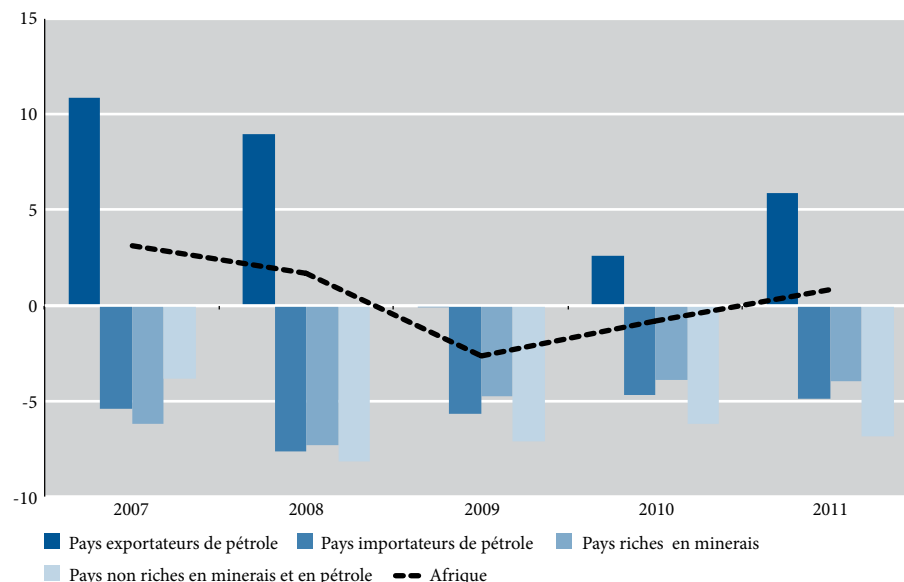
### La situation extérieure des pays a été largement favorable

La balance des paiements globale de l'Afrique s'est légèrement améliorée en 2011 à la suite du plus grand nombre de cargaisons venant des exportateurs de produits de base (figure 2.7). La balance des comptes courants est devenue légèrement excédentaire (0,8 % du PIB) après avoir accusé un léger déficit du même ordre en 2010. Au sein des groupes de pays, les résultats ont cependant été divers, notamment entre les pays exportateurs de pétrole et les pays importateurs de pétrole. Les excédents exté-

rieurs ont augmenté dans la plupart des pays exportateurs de pétrole et de minerais, tandis que les déficits des comptes courants des pays importateurs de pétrole se sont creusés. L'amélioration de la balance courante des pays exportateurs leur a permis de se constituer des coussins de sécurité en réserves de change et de réduire leur dépendance à l'égard de l'APD en tant que source de financement du déficit des comptes courants, bien que l'APD soit restée importante pour plusieurs pays accusant des déficits plus importants.

*Les flux d'APD vers l'Afrique ont stagné en 2011, du fait de perspectives de croissance pessimistes et de contraintes budgétaires dans de nombreux pays donateurs.*

Les flux d'APD vers l'Afrique ont stagné en 2011, du fait en partie des perspectives de croissance pessimistes et des difficultés budgétaires que de nombreux pays donateurs ont connues. Les flux d'assistance humanitaire ont également diminué, avant d'augmenter dans la dernière partie de 2011, en réponse à la grave sécheresse et à la famine qui ont sévi dans la Corne de l'Afrique. Les flux de ressources au titre de l'allégement de la dette, par contre, ont continué à augmenter en 2011.

**Figure 2.7****Soldes du compte courant pour l'Afrique, 2007-2011 (en pourcentage du PIB)**

Source : Calculs de la CEA, d'après FMI (2011c)

Les entrées d'IDE en Afrique en 2011 sont estimées à 52,4 milliards de dollars, presque le même niveau qu'en 2010. En 2012, elles devraient atteindre, selon les projections, 55 milliards de dollars (EIU, 2011). Bien que la plus grande partie de l'IDE ait continué d'aller aux industries extractives, les faits montrent que les investissements deviennent plus diversifiés (BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011), par source et destination. Les entrées d'investissements de portefeuille ont été généralement faibles, rythmant la baisse sur les marchés boursiers africains (25 % durant la première moitié de 2011) du

fait de la transition politique en Égypte et en Tunisie, qui abritent deux des grands marchés boursiers en Afrique.

Malgré une augmentation soutenue des apports de capitaux au cours de la dernière décennie, le déficit entre les ressources intérieures et les besoins de financement de l'Afrique pour la réalisation des OMD d'ici à 2015, semble être aujourd'hui aussi élevé qu'on l'avait estimé à la fin des années 90 (le chapitre 5 examine les contraintes au financement du développement de l'Afrique et les moyens de les surmonter).

## 2.2 Les tendances récentes du commerce international et du commerce intra-africain

### Evolution des structures du commerce international

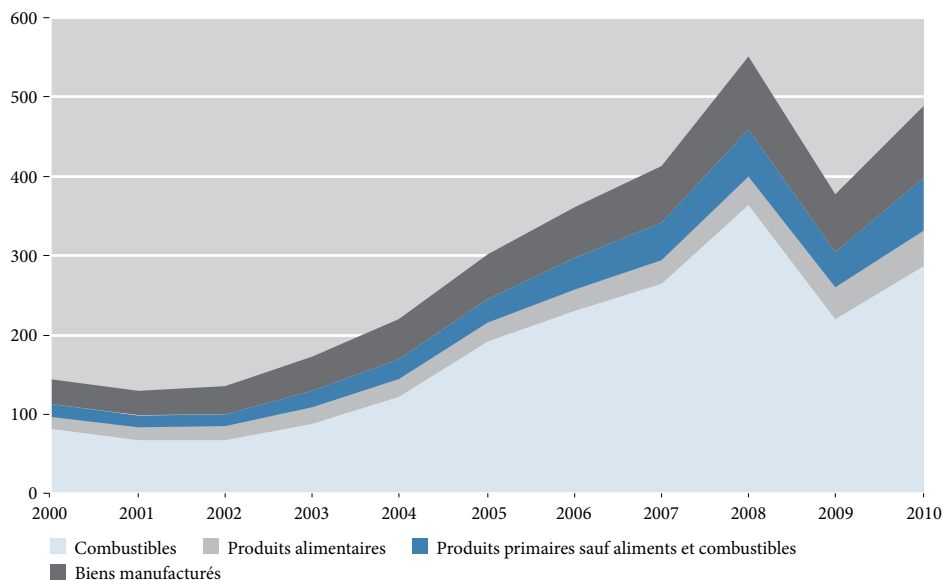
Le commerce devient, de plus en plus, un moteur de croissance et l'Afrique continue de progresser fortement depuis la crise mondiale. Après une forte contraction en 2009, les exportations de l'Afrique, exprimées en dollars courants, ont rebondi de 25 % en 2010, dépassant la croissance mondiale des exportations, de 21%. Les importations de l'Afrique ont progressé de 15,6 % en 2010 et ont permis au continent de renouer avec un modeste excédent du commerce des marchandises de 5 milliards de dollars. La part de l'Afrique dans le commerce mondial s'est légèrement accrue pour atteindre 3,2 % (à comparer aux 2,6 % de la production mondiale et aux 14,8 % de la population mondiale).

Étant donné que les produits de base - les combustibles en particulier - continuent à dominer la composition des

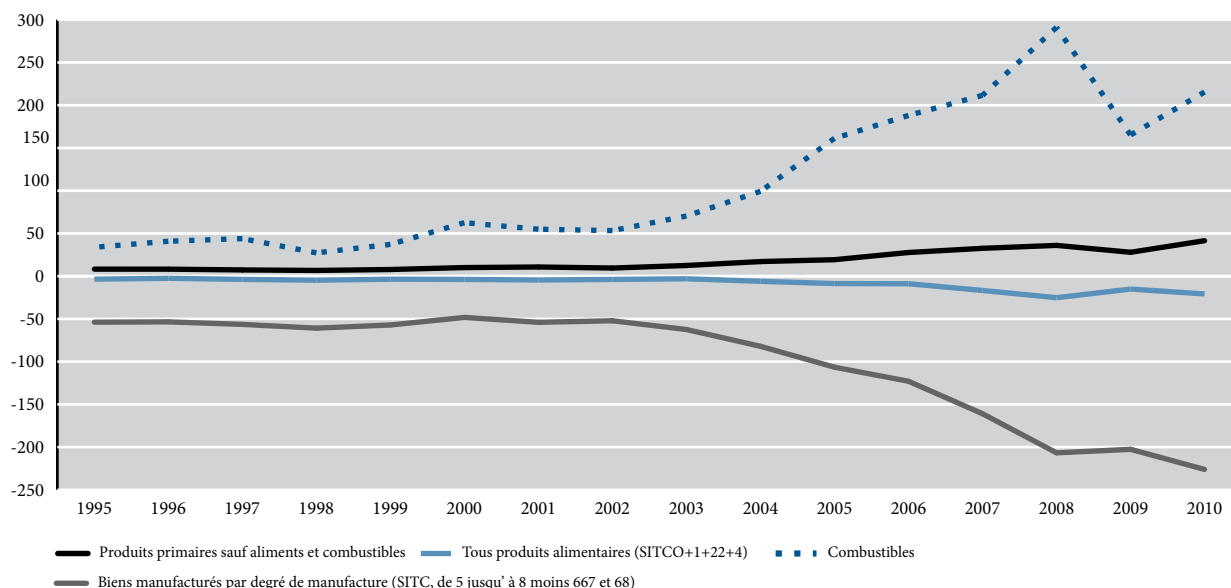
exportations de l'Afrique (figure 2.8), la situation des exportations reflète l'évolution des prix internationaux des produits de base décrite au chapitre premier. En voici des exemples : la valeur des exportations de l'Afrique a chuté de 31 % en 2009 et a augmenté de 25 % en 2010 - mais en termes de volume, ces chiffres ne sont équivalents qu'à 11 % et 9 % des exportations durant ces deux années. En d'autres termes, le prix représente près des deux tiers de la croissance ou de la contraction de la valeur du commerce. Les recettes considérables provenant de l'exportation des combustibles sont ensuite utilisées pour financer l'importation par l'Afrique d'articles manufacturés (figure 2.9). Ce déséquilibre dans la structure du commerce souligne la nécessité de mettre en place des capacités de production pour la transformation structurelle.

**Figure 2.8**

Exportations africaines par grande catégorie, 2000-2010 (en milliards de dollars courants)



Source : CNUCED (2011), consulté le 19 octobre 2011.

**Figure 2.9****Balance commerciale des marchandises de l'Afrique par grande catégorie (en milliards de dollars courants)**

Source : CNUCED (2011), consulté le 19 octobre 2011.

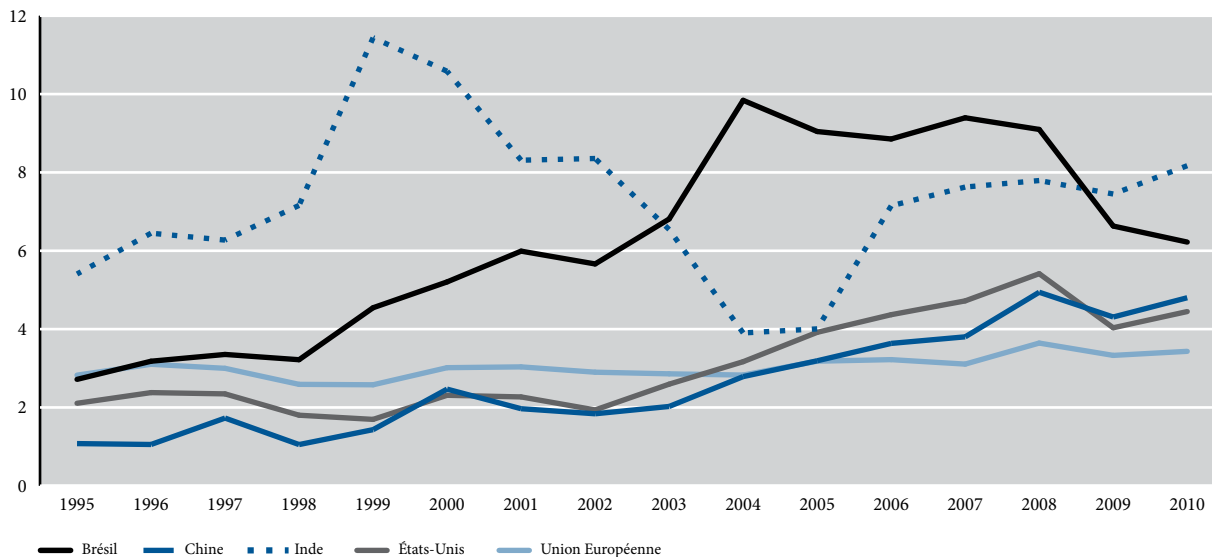
La faible réponse des importations par rapport aux exportations peut être attribuée à la demande contenue plus faible en Afrique que dans les régions les plus touchées par la crise mondiale (OMC, 2011) - la contraction des importations en 2009 en Afrique a été moins forte qu'ailleurs, en raison du faible contenu en importations des exportations africaines, ce qui implique qu'une augmentation des importations peut ne pas nécessairement se traduire par un accroissement correspondant des exportations. Sur une note positive, l'absence de réseaux de production intégrés en Afrique, signifie que le commerce est plus résilient à la crise que dans d'autres régions plus intégrées.

L'Afrique diversifie de plus en plus ses relations commerciales avec les puissances économiques émergentes (figure 2.10). C'est ainsi que la Chine et l'Inde absorbent maintenant 12,5 % et 4 % des exportations de l'Afrique - représentant 5 % et 8 % des importations de ces pays. Les relations nouées par l'Afrique avec la Chine ont été particulièrement fructueuses. La part des importations chinoises de minerais et de combustibles en provenance de l'Afrique, est passée de moins de 5 % en 1995 à presque 25 % en 2010. Les exportations africaines de produits de forte valeur vers le Groupe des Cinq (Indonésie, Malaisie,

Arabie saoudite, Thaïlande et Emirats arabes Unis) progressent également.

Cependant, pour conquérir une plus grande part du marché asiatique, les pays africains ont besoin d'accélérer l'expansion de leur base manufacturière et d'engendrer des gains de productivité (FMI, 2011a). En raison de l'incertitude qui entoure la demande venant de l'Europe et des États-Unis, l'Afrique gagnerait à diversifier ses relations commerciales. À moyen terme cependant, les partenaires commerciaux traditionnels au sein du monde développé resteront importants, et il est nécessaire d'adopter une approche stratégique afin d'explorer de nouvelles niches lucratives pour les produits africains en Europe.

*Le commerce intra-africain est désespérément faible, n'ayant été que d'environ 11 % du commerce total de l'Afrique en 2010.*

**Figure 2.10****Part de l'Afrique dans certains marchés d'importation, 1995-2010 (en pourcentage)**

Source : CNUCED (2011), base consultée le 26 octobre 2011.

Le commerce des services de l'Afrique se développe d'une manière conforme aux tendances mondiales, ce qui indique le potentiel accru qu'il renferme. Les voyages et le tourisme représentent 50 % des exportations de services de l'Afrique. Malgré les perturbations des services en Afrique du Nord en 2010 et en 2011, l'Afrique subsaharienne a continué à exploiter l'avantage comparatif qu'elle possède dans le domaine du tourisme, enregistrant un accroissement de 13 % en 2010, par exemple. L'Afrique du Sud a augmenté ses recettes touristiques de 24 % grâce au grand nombre de visiteurs étrangers qui ont assisté à la Coupe du monde de la FIFA (OMC, 2011). Dans d'autres secteurs, le Kenya et le Ghana en particulier, ont bénéficié des exportations de services de traitement aux entreprises, profitant de l'amélioration de l'infrastructure de la technologie de l'information et de la communication (TIC) et d'une main-d'œuvre assez bien éduquée et urbanisée (FMI, 2011b).

Dans le commerce mondial, les taux moyens de droits appliqués à la NPF pour les pays en développement, ont été abaissés à 9,9 % en 2009 (monde : 8,6 %), contre 10,5 % en 2008 (monde : 9,3 %) (Banque mondiale, 2010). Certains pays membres du G20 ont cependant institué de modestes contrôles des importations en 2009, quoique l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ait pas

signalé de nouvelles barrières commerciales en 2010 (OMC, 2011). Depuis le sommet du G-20 à Séoul, en novembre 2010 cependant, près de 200 mesures protectionnistes ont été introduites, 80% d'entre elles ayant été instituées par des gouvernements de pays membres du G20 et le tiers par les quatre pays BRIC (Evenett, 2011). Les instruments de clôture du marché l'emportent de loin sur les mesures d'ouverture du marché, bien que les contrôles directs à la frontière soient progressivement réduits.

Les proclamations optimistes concernant les chances de conclure le cycle de négociations de Doha (ou une récolte précoce pour les PMA) faites en 2010 n'ont pas été suivies de progrès concrets en 2011 si bien que la réunion ministérielle de décembre à Genève s'est limitée à exploiter ou étudier les moyens d'aller de l'avant plutôt que de tenir des négociations de fond. L'équilibre qui doit exister entre les engagements des économies émergentes et ceux des économies avancées n'a pas été décidé, et s'il existe un consensus sur la nécessité d'approches nouvelles et crédibles, l'année 2011 s'est terminée sans qu'il y ait eu un accord quant à leur forme.

En ce qui concerne les accords de partenariat économique (APE), la Commission européenne a annoncé en

septembre 2011 que les pays qui ont conclu un APE avec l'Union européenne mais n'ont pas pris les mesures nécessaires en vue de sa ratification d'ici janvier 2014, seront éliminés du règlement de l'accès au marché (celui qui a permis à ces pays d'accéder au marché de l'Union européenne). L'intention est d'assurer l'équité entre ceux qui ont mis en œuvre leurs engagements au titre de l'APE et ceux qui ne

l'ont pas encore fait, mais de nombreuses questions litigieuses restent pendantes. Les prochains douze mois sont essentiels pour déterminer la forme des relations commerciales entre l'Union européenne et l'Afrique, et si le processus des APE continue de chanceler ou tituber, il pourrait entraîner un autre rééquilibrage vers des voies de coopération Sud-Sud.

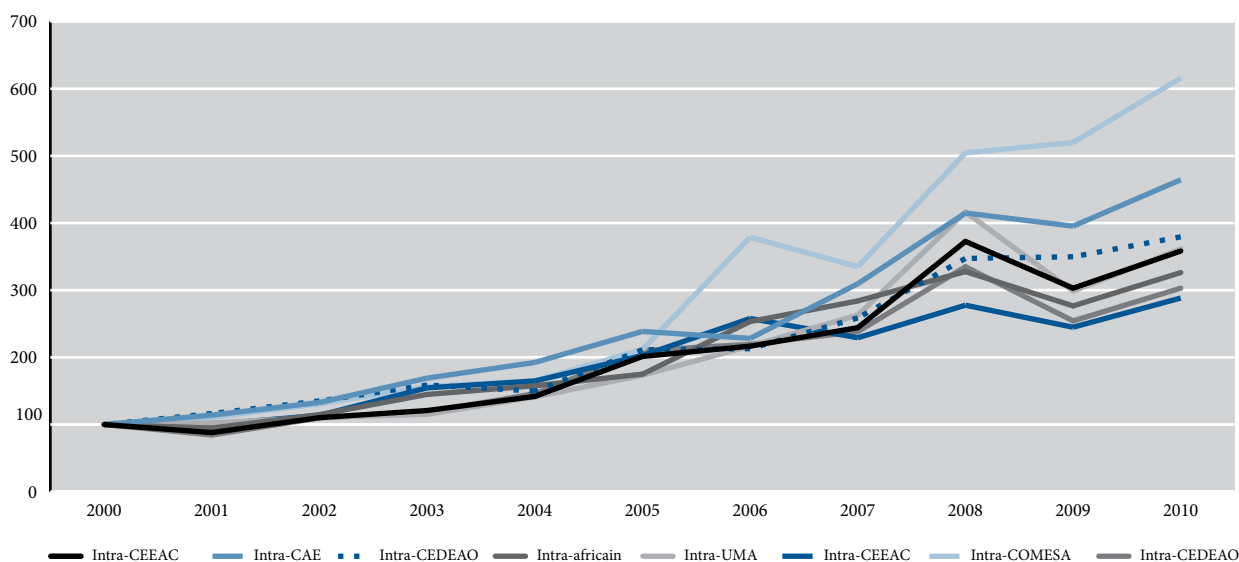
## Les promesses du commerce intra-africain compromises par une forte protection

Le commerce intra africain est désespérément faible, n'étant que d'environ 11 % du commerce total de l'Afrique en 2010, et ce malgré les innombrables opportunités de commerce intra-africain, comme le montrent les échanges au sein du Marché commun des États de l'Afrique orientale et australe (COMESA), qui se sont multipliés par six au cours de la décennie passée (figure 2.11). La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a également réussi ces dernières années à diversifier la production et à progresser le long de la chaîne de valeur et à renforcer sa résilience à la crise économique. Les entreprises au Rwanda et en Ouganda ont réussi à accaparer une bonne partie de

la chaîne de valeur pour les exportations de café, vendant du café de marque directement aux États-Unis. Le Kenya a renforcé sa présence dans le secteur des télécommunications et du tourisme - ce qui a été favorisé par une bonne base infrastructurelle, un gouvernement pragmatique et de faibles degrés de concentration initiale des exportations (OCDE et OSAA, 2010; WEF, 2011). Inversement, l'homogénéité des exportations et une mauvaise infrastructure de transport compromettent l'intégration commerciale au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

**Figure 2.11**

**Indices des valeurs des exportations au sein des communautés économiques régionales africaines (2000 =100)**



**Source :** Calculs de la CEA, d'après CNUCED (2011), consulté le 19 octobre 2011.

**Note :** Huit communautés économiques régionales (CER) sont reconnues par l'Union africaine, à savoir : la Communauté des États sahélo-sahariens (CENSAD), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Ouest (CEDEAO).

Les estimations de la sophistication des exportations en Afrique sont généralement faibles, ce qui empêche les pays d'assurer leur croissance future (Spence et Karingi, 2011), bien que les biens échangés en Afrique - à partir du Ghana et du Kenya par exemple - soient plus sophistiqués que ceux échangés avec le reste du monde (tableau

2.2). Cette preuve du renforcement mutuel du lien entre l'intégration régionale et la sophistication des exportations, milite en faveur de l'intensification du commerce africain en tant que moyen de réaliser l'ambition de l'Afrique, à savoir être un pôle de croissance mondiale.

**Tableau 2.2**

**Les cinq principales exportations, en valeur vers l'Afrique et le reste du monde, 2008**

Ghana vers le monde	Ghana vers l'Afrique
Or semi-ouvré	Or semi-ouvré
Fèves de cacao, entières ou brisées, brutes ou torréfiées	Pièces de machines, non électriques
Noix de cajou, fraîches ou sèches	Contreplaqués de résineux
Or semi-ouvré	Panneaux de bois laminés
Bois non conifère	Tôles, feuilles, bandes en alliage d'aluminium
Kenya vers le monde	Kenya vers l'Afrique
Thé noir en sachets	Thé noir en sachets
Fleurs coupées et bourgeons de fleur, frais	Huiles de pétrole, bitumes, distillats
Légumes frais ou congelés	Ciment Portland, autre que ciment blanc
Fleurs coupées et bourgeons de fleur, secs	Cigarettes contenant du tabac
Café non torréfié, non décaféiné,	Médicaments, en doses

Source : ONU (2011a).

Or, si l'Afrique veut développer son commerce intérieur, elle devra réduire ou supprimer les droits de douane : la protection appliquée en moyenne entre pays africains reste élevée, à 8,7 %. La création d'une zone de libre échange panafricaine, tel que convenu par les ministres africains du commerce à Kigali en novembre 2010, permettrait de supprimer les droits de douane sur les biens et services échangés à l'intérieur de l'Afrique. Lorsque cette zone de libre échange (ZLE) sera devenue réalité,

il va sans dire que la part du commerce intra-africain augmentera. Selon une estimation faite récemment par la CEA sur la base d'une modélisation en équilibre général calculable (EGC) d'une ZLE continentale, la part du commerce intra-africain passerait de 11 % à 15,4 % du commerce total en 2022 si tous les droits de douane internes sur les biens étaient éliminés en 2007 (CEA, CUA, BAD et PNUD, à paraître). Les gains sur le plan des biens industriels dépasseraient ceux dans le domaine des produits agricoles, ce qui prouve que l'expansion du commerce intra-africain dans le cadre d'une ZLE continentale, peut stimuler la transformation structurelle.

Comme on le suggère dans l'analyse EGC, si en plus des mesures de suppression des droits de douane au sein de la ZLE, les procédures douanières et la manutention portuaire doubleraient en efficacité, le commerce intra-africain doublerait et serait de 21,8 % avec la création de la ZLE continentale. À l'heure actuelle, le coût d'exportation ou d'importation d'une cargaison normalisée de biens

*Les communautés économiques régionales africaines (CER) renforcent l'infrastructure de transport entre les CER.*



par conteneur de 20 pieds en Afrique sub-saharienne est d'environ 2 000 dollars, soit le double du coût dans d'autres régions du monde (Banque mondiale, 2011).

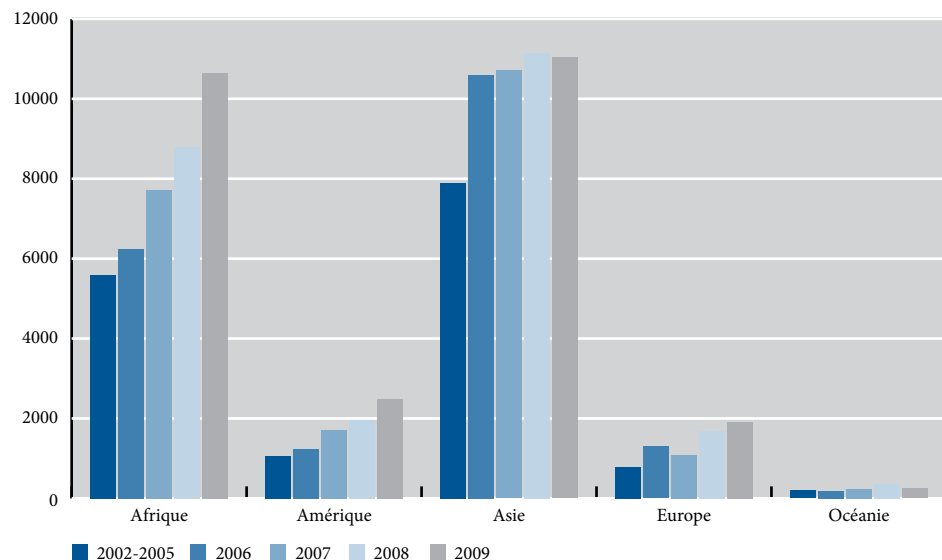
La situation s'est toutefois améliorée ces dernières années. Selon le Rapport « Doing Business »(2012) de la Banque mondiale, l'Afrique subsaharienne a même établi un record par le nombre de réformes de réglementations qu'elle a opérées entre juin 2010 et mai 2011 afin de faciliter le commerce transfrontalier. Les postes-frontaliers à guichet unique, où les commerçants peuvent faire toutes les formalités commerciales en un lieu unique, ont considérablement réduit les délais de dédouanement. (L'Alliance africaine pour le commerce électronique fournit une plate-forme pour le partage de données d'expérience sur ces postes frontaliers).

Les communautés économiques régionales africaines (CER) se sont mises à renforcer l'infrastructure de transport entre les CER. L'Union du Maghreb arabe, par exemple, est décidée à achever la Transsaharienne et la route maghrébine. D'autres CER encouragent les liaisons entre régions grâce à des initiatives telles que le Programme de productivité agricole multinationale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Alliance for Common Trade in Eastern and Southern Africa, qui a essentiellement pour objet de diffuser les technologies et de mettre en place des réseaux régionaux. Les actions à mener sont notamment les suivantes: faciliter le mouvement des personnes - quoique les passeports communs de la CAE et de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) soient des innovations dont il convient de se féliciter – et renforcer le financement pour le commerce, que l'Initiative pour le financement du commerce d'un montant d'un milliard de dollars de la Banque africaine de développement, adoptée en 2009, a permis de régler (BAD, 2010).

L'Aide pour le commerce est une autre initiative visant à promouvoir le commerce intra-africain. Les récents travaux de recherche confirment que cette initiative aide à intensifier le commerce (Helble, Mann et Wilson, 2009) et réduit considérablement les coûts commerciaux dans les pays en développement (Busse, Hoekstra et Koeniger, 2011). Cependant, Busse, Hoekstra et Koeniger, 2011 montrent également que les flux de l'Aide pour le commerce doivent être suffisamment importants pour faire baisser les coûts commerciaux dans le cas des PMA. En Afrique, l'Aide pour le commerce contribue à diversifier les exportations et à renforcer la compétitivité commerciale (Karingi et Leyaro, 2009).

L'Aide pour le commerce à l'Afrique a augmenté de 21,2 % en 2009 (figure 2.12), poursuivant sa tendance à la hausse entamée depuis huit ans et a été la source la plus stable pour la réforme de la politique commerciale en Afrique entre pays en développement. Environ 37 % du total des décaissements au titre de l'aide pour le commerce (41 % des engagements) étaient destinés à l'Afrique en 2009. Les variations ont été considérables d'un pays à l'autre.

**Figure 2.12****Flux de l'Aide pour le commerce par région 2002-2009 (millions de dollars, en prix constants)**

Source : OCDE (2011), base consultée le 26 octobre 2011.

## 2.3 Tendances récentes en matière de développement social et humain

**LES TENDANCES EN** matière de développement social et humain sont généralement positives, bien qu'inégales, entre pays africains mais évoluent trop lentement pour permettre de réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les OMD. Le continent a réalisé de solides progrès en ce qui concerne l'accroissement de la scolarisation dans le primaire (notamment l'égalité entre les sexes), la réduction de la prévalence du VIH/sida et la baisse du taux de

mortalité des moins de cinq ans. Mais les progrès en ce qui concerne les indicateurs de la santé ont en général été limités ; l'assainissement ne s'est amélioré que légèrement et il est peu probable que les taux de pauvreté soient réduits de moitié d'ici 2015 (par rapport à 2000) dans bon nombre de pays. Les progrès accomplis dans un contexte marqué par le ralentissement économique attestent la résilience et la volonté de l'Afrique d'améliorer le bien-être de ses populations.

### **Le taux de scolarisation primaire est en hausse mais la qualité de l'éducation reste préoccupante**

L'accès à une éducation de grande qualité est essentiel pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et accélérer la croissance économique, et l'Afrique a accompli de solides progrès notables pour ce qui est d'accélérer la scolarisation des filles comme des garçons, notamment dans le primaire. En 2011, la plupart des pays africains ont réalisé la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire, et au Malawi, au Rwanda, au Sénégal et au Togo par exemple, le nombre de filles dépasse celui des garçons.

*L'accès à une éducation de grande qualité est essentiel pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et accélérer la croissance économique.*

Sur les 36 pays africains pour lesquels des données existent pour 2008/09, 16 ont réalisé des taux nets de scolarisation primaire supérieurs à 90 %. Le taux d'accroissement a été excellent entre 1999 et 2009, la scolarisation dans le primaire ayant progressé de 18 points de pourcentage en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, contre 12 points de pourcentage en Asie du Sud. Au Bénin, au Burkina Faso et au Mozambique, le taux net de scolarisation a grimpé de 25 points de pourcentage entre 1999 et 2000 (ONU, 2011b), et en Éthiopie le taux est passé de 50 % en 1990 à 86,5 % en 2010 (CEA et CUA, 2011).

Les taux d'achèvement des études dans le primaire demeurent cependant trop faibles, ce qui est dû en partie à la médiocre qualité de l'enseignement et au fait que les

*La croissance économique de l'Afrique n'a pas donné de dividendes correspondants dans la réduction de la pauvreté.*

investissements dans les établissements d'enseignement et dans la formation des enseignants ne sont pas en rapport avec les efforts faits pour accroître les inscriptions. Les taux d'inscription dans le secondaire et le supérieur restent à améliorer.

### L'autonomisation des femmes ne se réalise que lentement

Les femmes occupent de plus en plus une place centrale dans le processus de développement de l'Afrique. L'Afrique subsaharienne a enregistré, au cours de la dernière décennie, la plus forte progression de la représentation des femmes dans les parlements, proportion qui est passée de 13 % en 2000 à 20 % en 2011. Quarante-vingt pour cent des pays africains (sur lesquels des données existent) ont augmenté cette proportion entre 1990 et 2010. Les trois pays ayant obtenu les meilleurs résultats en 2010 sont le Rwanda (56 %), l'Afrique du Sud (45

%) et le Mozambique (39 %) (CEA *et al.*, 2011). C'est le Rwanda, en particulier, qui a enregistré des résultats impressionnants et il peut inspirer d'autres pays africains: les femmes constituent 38 % des ministres, 35 % des sénateurs, 56 % des députés, 40 % des gouverneurs et 36 % des juges dans le pays (Groupe Jeune Afrique, 2012).

En plus de cela, la part des femmes salariées dans les secteurs non agricoles a légèrement augmenté, passant de 24 % à 33 % entre 1990 et 2009 (ONU, 2011b).

### D'importantes mesures sont prises pour prévenir l'infection par le VIH/sida

Il est essentiel que l'Afrique s'attaque au fléau du VIH/sida, au paludisme et à d'autres maladies qui privent le continent de sa force de travail productive si elle veut réaliser son potentiel de croissance. Bien que l'Afrique subsaharienne soit la région du monde la plus touchée par le VIH,<sup>1</sup> le taux des nouvelles infections a considérablement baissé, passant de 2,2 millions en 2001 à 1,9 millions en 2010. La pandémie demeure la plus grave en Afrique australe où l'on a recensé presque la moitié des décès dus aux maladies liées au sida en 2010 ; elle est moins prévalente en Afrique du Nord. L'intensification des campagnes de sensibilisation sur le changement de comportement, la promotion et l'utilisation des préservatifs ainsi que le traitement aux antirétroviraux, ont per-

mis de réduire le nombre de nouvelles infections et les décès liés au sida.

### Progrès dans le traitement du paludisme

Le nombre estimatif de cas de paludisme dans le monde a diminué, passant de 233 millions en 2000 à 225 millions en 2009 (OIT, 2010). Depuis l'an 2000, 11 pays en Afrique ont indiqué avoir réduit de plus de moitié le nombre de cas confirmés de paludisme (et /ou ont fait cas d'hospitalisations pour paludisme) et de décès (ONU, 2011b).<sup>2</sup> Les raisons probables sont notamment l'utilisation accrue de moustiquaires imprégnées, notamment dans les régions rurales ; l'amélioration des tests diagnostiques et de la surveillance et l'accès accru aux médicaments antipalu-

*La forte inégalité des revenus en Afrique a contribué à la faible élasticité-croissance de la pauvreté de l'Afrique.*

diques. Collectivement, ces mesures ont permis de sauver environ 1,1 million de vies en Afrique au cours des dix dernières années. Le paludisme demeure toutefois une cause première de mortalité et de morbidité en Afrique: sur le nombre estimatif de décès dus au paludisme dans le monde en 2011, 91 % sont survenus en Afrique et les enfants de moins de cinq ans constituent les 86 % de ce groupe (OMS, 2011).

### La mortalité infantile et maternelle a reculé mais reste trop élevée

L'Afrique compte certains des taux de mortalité des moins de cinq ans et maternelle les plus élevés du monde, mais les taux ont baissé modestement au cours des dernières années. Seulement deux pays en Afrique - l'Égypte et la Tunisie - sont parvenus à réduire la mortalité infantile de deux tiers depuis 1990. En Afrique subsaharienne, le taux de mortalité des moins de cinq ans a diminué, passant de 174 pour 1 000 naissances vivantes à 121 entre 1990 et 2009. Mieux encore, le taux moyen de réduction de la mortalité des moins de cinq ans est passé de 1,2% pour la période 1990-2000 à 2,4 % dans la période 2000-2010.

Se chiffrant à 620 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008, le taux de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne est non seulement l'un des plus élevés au monde mais ne diminue que très lentement par rapport à d'autres régions du monde (OMS, 2011). Sur les pays de

l'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles pour 2008, 24 ont enregistré un taux supérieur à 500 décès pour 100 000 naissances vivantes.<sup>3</sup> Les progrès ont été plus rapides en Afrique du Nord, région qui a enregistré une baisse de 69 % entre 1990 et 2010 contre une baisse de 1 % dans le reste de l'Afrique. Le succès de l'Afrique du Nord s'explique par la forte augmentation du nombre d'accouchements assistés par un personnel sanitaire qualifié (ONU, 2011b).

Afin de réduire les taux de mortalité maternelle élevés, les dirigeants africains ont, en 2009, lancé la Campagne de l'Union africaine (UA) pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle en Afrique, qui se déroule actuellement dans plus de 34 pays. Son succès sera essentiel pour améliorer la santé et l'espérance de vie des femmes enceintes en Afrique.

### Modestes effets de la croissance sur la réduction de la pauvreté

La croissance économique de l'Afrique ne s'est pas accompagnée de progrès correspondants dans la réduction de la pauvreté. La proportion de personnes en Afrique centrale, orientale, australe et de l'Ouest vivant avec moins de 1,25 dollar par jour, a diminué durant la période 1990-2005 mais n'a baissé que de 58 % à 51 %. Sur la base des tendances de croissance récentes et prévues, il est peu probable que l'Afrique arrive à réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici 2015 (ONU, 2011b).

La croissance n'a eu qu'un impact limité sur la réduction de la pauvreté en Afrique en raison de la base étroite des sources de croissance. Comme on l'a vu plus tôt et

comme on l'examinera en détail aux chapitres 3 et 4, la croissance de l'Afrique reste, en grande partie, tirée par la production et les exportations de produits primaires, dont ne profitent que les petites enclaves au sein de l'économie globale. Ainsi le lien entre croissance et emploi est-il faible, ce qui a pour conséquence une lente croissance des opportunités d'emplois rémunérateurs et la multiplication des emplois précaires – autant de facteurs qui expliquent les modestes réductions obtenues sur le plan de la pauvreté.

De fait, les estimations mondiales récentes indiquent que c'est l'Afrique subsaharienne qui a l'élasticité de la pau-

vreté par rapport à la croissance la plus faible au monde (tableau 2.3) : un accroissement de 1% de la croissance ne réduit la pauvreté que de 1,6 %, contre 3,2 % en Afrique

du Nord (et 4,2 % en Europe orientale et en Asie occidentale, qui a la plus forte élasticité).

**Tableau 2.3**

**Elasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité en Afrique et dans certaines régions**

Région/sous-région	Croissance	Inégalité
Asie de l'Est et Pacifique	-2,47	3,49
Europe orientale et Asie occidentale	-4,22	6,85
Amérique latine et Caraïbes	-3,08	5
Moyen-Orient et Asie centrale	-2,75	3,91
Asie du Sud	-2,10	2,68
Afrique subsaharienne	-1,57	1,68
Afrique du Nord	-3,17	4,82
Afrique de l'Ouest	-1,80	2,02
Afrique centrale	-1,35	1,31
Afrique de l'Est	-1,40	1,32
Afrique australe	-1,65	2,18

Source: Fosu (2011).

Environ trois travailleurs sur cinq en Afrique subsaharienne sont pauvres. Bien que la situation se soit améliorée entre 1999 et 2003, la proportion reste constante à 58 % depuis 2008. L'Afrique du Nord a connu un tassement de la part des travailleurs pauvres depuis 2008, bien que les niveaux soient meilleurs.

La part des travailleurs pauvres dans l'emploi total est restée constante, étant d'environ 16 % en 2008 et en 2009

(tableau 2.4). L'incidence relativement élevée de travailleurs pauvres en Afrique est liée à la précarité de leurs emplois - trois travailleurs sur quatre occupent un emploi vulnérable. Et bien que ces emplois aient diminué en Afrique subsaharienne durant la période 2000-2009 (de 79,5 % à 75,8 %), les chiffres restent très élevés et posent de sérieux défis aux gouvernements africains.

**Tableau 2.4**

**Les travailleurs pauvres en Afrique**

	(millions)				(% de l'emploi total)			
	1999	2003	2008	2009	1999	2003	2008	2009
Afrique du Nord	10,5	11,1	10,5	10,7	21,4	20,2	16,2	16,1
Afrique excluant l'Afrique du Nord	147,5	156,2	170,2	174,6	66,9	63	58,5	58,5

Source: OIT (2011).

## Les très fortes inégalités entravent les efforts déployés pour réduire la pauvreté

Du fait de la forte inégalité des revenus en Afrique, deuxième région la plus inégale après l'Amérique latine (Banque mondiale, 2009), l'élasticité-croissance de la pauvreté de l'Afrique est faible. L'élasticité de la pauvreté par rapport à l'inégalité est particulièrement forte (4,8) en Afrique du Nord, donnant à penser qu'un accroissement de 1% de l'inégalité accroît la pauvreté de presque 5% (voir tableau 2.3). Une telle inégalité, couplée à l'absence d'une croissance économique favorable aux pauvres ou inclusive, transparaît dans les importantes disparités spatiales quant à l'accès et à l'utilisation des services sociaux.

### Les moyens de relever les défis

#### Une approche intégrée

Pour réaliser les OMD d'ici 2015, il faudra une approche intégrée qui prenne en compte la relation mutuelle entre le développement social et le développement humain. En concentrant les efforts sur les interventions qui ont le plus grand impact sur d'autres indicateurs sociaux et humains, les décideurs peuvent exploiter l'impact sur le développement de maigres ressources humaines et financières.

Les preuves empiriques du lien entre ces indicateurs, abondent. Ainsi, plusieurs études ont montré l'impact de l'éducation des filles sur les taux de mortalité infantile et la malnutrition (tels que celles menées par Summers, 1994; Murthi *et al.*, 1995; Drèze et Murthi, 2001). En utilisant des micro-données, Summers (1994) signale que les taux de mortalité des moins de cinq ans chez les femmes qui ont plus de sept ans d'éducation, se situent entre 80 et 120 pour 100 000, inférieurs aux taux pour les femmes sans éducation.

L'amélioration de l'éducation des filles réduit également la malnutrition, qui est étroitement liée à la mortalité infantile. Smith et Haddad (1999) par exemple, montrent qu'un accroissement d'un point de pourcentage dans

C'est ainsi qu'en Afrique subsaharienne, un citoyen a 1,8 fois plus de chances qu'un habitant en zone rurale de disposer d'une source d'eau potable améliorée. En outre, les 20% les plus pauvres de la population dans les zones urbaines, ont presque six fois plus de chances de disposer d'une source d'eau potable non améliorée que les 20% les plus riches. Dans les zones urbaines, les ménages les plus pauvres ont 12 fois moins de chances que les riches d'avoir l'eau courante (CEA, 2009).

l'inscription des filles au secondaire, réduit la part des enfants en situation d'insuffisance pondérale de 0,17 points de pourcentage. Klasen et Lamanna (2003) aboutissent à des conclusions similaires en ce qui concerne l'impact de l'éducation des femmes sur la malnutrition infantile.

#### Un accès égalitaire par le biais de la protection sociale

Des programmes de protection sociale financièrement viables qui, non seulement permettent de fournir un soutien aux revenus mais également de renforcer les capacités productives des groupes vulnérables, sont un moyen de réduire l'inégalité des revenus tout en favorisant une croissance inclusive.<sup>4</sup> L'Afrique sub-saharienne ne consacre que 8,7% du PIB aux services sociaux, pourcentage le plus faible de toutes les régions du monde et se réduit à seulement 5,6% si l'on exclut les dépenses publiques de santé. Ce niveau faible de dépenses se traduit par une faible prestation de services sociaux aux groupes de populations négligés. Certaines études (telles que celles de l'OIT, 2010) ont montré que les pays où les investissements dans la sécurité sociale sont les plus élevés, ont en général des taux de pauvreté faibles et l'informalité du marché du travail y est moins prononcée (encadré 2.1).

### Encadré 2.1: Consensus politique autour de la protection sociale

L'engagement politique en faveur de la protection sociale en tant que moyen de corriger les progrès inéquitables réalisés vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a trouvé un terrain fertile aux niveaux international et régional. À l'échelon international, reconnaissant la nécessité d'assurer la protection sociale universelle, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies a adopté en avril 2009 un socle de protection sociale universelle (SPF-1), une des neuf initiatives pour faire face aux crises alimentaire, énergétique, économique et financière.

Le potentiel de la protection sociale pour réduire la pauvreté et atteindre les OMD, a précédemment été reconnu par l'Union africaine (UA), qui avait fait de la protection sociale une priorité lorsque la Conférence des ministres du développement social a adopté en 2008, le Cadre de politique sociale pour l'Afrique, entériné par le Conseil exécutif de l'UA en janvier 2009.

Le cadre stipule que « la protection sociale a de multiples effets bénéfiques sur les économies nationales et est essentielle pour mettre en place le capital humain, briser le cycle de pauvreté intergénérationnel et réduire les inégalités de plus en plus fortes qui entravent le développement économique et social de l'Afrique ». Il recommande que les gouvernements adoptent une législation nationale sur la protection sociale ; élaborent des plans de développement nationaux et des stratégies de réduction de la pauvreté, ayant des liens avec les processus et les résultats en ce qui concerne les OMD, revoient et réforment les programmes de protection sociale.

*Source: Compilé par la CEA.*

L'expérience de l'Amérique latine en matière de transferts conditionnels en espèces montre l'impact que les programmes de protection sociale peuvent avoir sur les indicateurs du développement social et humain. Les programmes de transferts en espèces du Brésil et du Mexique, par exemple, qui subordonnent le versement de l'allocation pour enfant à la fréquentation scolaire et à la vaccination des enfants, ont permis d'accroître considérablement les taux de scolarisation et d'améliorer les niveaux de nutrition des enfants.

Une étude que la CEA a faite en 2010 sur les programmes de protection sociale dans neuf pays africains a confirmé tout le bien des instruments de protection sociale relativement à six OMD (tableau 2.5). Tous les types d'intervention ont un fort impact sur la pauvreté et la plupart d'entre elles ont eu une forte incidence sur la santé des enfants. Les transferts en espèces, les programmes d'ali-

mentation scolaire, les filets de sécurité productifs et les pensions non contributives ont les effets les plus considérables sur la réalisation des OMD.

*Des programmes de protection sociale efficaces sont bien ciblés, bénéficient d'un solide soutien politique, sont coordonnés efficacement et ne dépendent pas outre mesure de financements extérieurs.*

**Tableau 2.5****Impact des interventions de protection sociale sur les OMD 1 à 6**

Intervention	OMD 1	OMD 2	OMD 3	OMD 4	OMD 5	OMD 6
Transferts en espèces	Fort	Fort	Moyen	Moyen	Faible	Moyen
Alimentation scolaire	Fort	Fort	Fort	Fort	Faible	Fort
Travaux publics	Fort	Faible	Faible	Moyen	Faible	Faible
Subvention agricole	Fort	Faible	Faible	Fort	Faible	Moyen
Filet de sécurité productif	Fort	Fort	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Pensions non contributives	Fort	Moyen	Moyen	Fort	Fort	Fort

Source: CEA (2010).

Les interventions ayant le plus fort impact sont celles qui permettent de reconstituer les capacités de production des groupes vulnérables. Les transferts en espèces, par exemple permettent de fournir une protection aux groupes les plus pauvres, aux familles ayant des enfants scolarisés, aux mères enceintes et aux personnes atteintes par le VIH/sida.

En Éthiopie, un programme de filets de sécurité productifs permet de soutenir les populations vulnérables tout en renforçant leurs capacités de production. Il comporte trois grands volets : travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour la population active, transferts conditionnels pour les personnes très pauvres qui ne peuvent fournir un travail productif et des transferts non conditionnels pour les personnes qui ne possèdent pas de biens (CEA, 2010).

Des programmes de protection sociale efficaces sont bien ciblés, bénéficient d'un solide soutien politique, sont coordonnés efficacement et ne dépendent pas outre mesure de financements extérieurs. D'autres conditions importantes qui déterminent leur succès, sont les cadres institutionnels - visant à accroître la probabilité de financements prévisibles et suffisants - des directives natio-

nales et des dotations budgétaires, ainsi qu'une attention minutieuse à la viabilité financière des programmes.

S'agissant de ce dernier point, il est important que les pays africains planifient en vue d'une protection sociale viable en mobilisant efficacement les ressources intérieures, en réaffectant les budgets et en ayant prudemment recours au soutien extérieur. Quand le gouvernement adopte des instruments spécifiques de protection sociale (tels que les transferts en espèces) sans des interventions complémentaires qui soutiennent les moyens de subsistance (telles que l'acquisition de compétences), ils compliquent les efforts que font les gens pour s'extirper du piège de la pauvreté et compromettent la viabilité financière.

Enfin, pour que la protection sociale vienne soutenir le développement social, les autorités devraient gérer les programmes de façon holistique, en prenant en compte aussi bien les risques associés au cycle de vie (tels que la petite enfance et la vieillesse) que les risques associés aux modes de subsistance (tels que le chômage ou les chocs sur la production alimentaire). S'ils sont gérés de cette manière, les programmes bénéficient de manière optimale à la réalisation des OMD et des autres indicateurs du développement humain (CEA, 2010).

## 2.4 Les perspectives pour l'Afrique sont favorables

LES ÉCONOMIES AFRICAINES vont continuer de croître à un rythme raisonnable à moyen terme. La croissance devrait reprendre et se situer à 5,1 % en 2012 et à 5,2 % en 2013, à la faveur de la forte demande d'exporta-

tions, de la hausse des prix des produits de base et de la demande intérieure robuste (soutenue par les dépenses publiques sur les infrastructures).



L'Afrique du Nord s'est engagée sur une voie de reprise à mesure que la stabilité politique est restaurée et elle devrait, selon les projections, afficher une croissance de 4,7 % et de 5,4 % en 2012 et en 2013. La croissance en Afrique de l'Ouest devrait, selon les projections, reprendre et atteindre 6,3 % et 6,5 % pendant ces deux années, et l'Afrique centrale devrait, selon les projections, enregistrer une croissance de 4,7 % en 2012 et de 3,7 % en 2013. L'Afrique de l'Est devrait afficher une croissance légèrement supérieure de 6,3 % en 2012 et de 5,8 % en 2013. La croissance en Afrique australe devrait, selon les prévisions être vigoureuse et atteindre 4,5 % en 2012 et 4,2 % en 2013 (ONU-DESA, 2011).

Ces perspectives positives dépendent, dans une grande mesure de la situation de l'économie mondiale. Si les gouvernements des pays de la zone euro n'arrivent pas à résoudre la crise de la dette souveraine, cela aura évidemment des conséquences sur l'Afrique dans de nombreux domaines, et les économies émergentes - principaux moteurs des exportations de l'Afrique - s'exposeront à des risques de surchauffe. Si la demande des produits de base de l'Afrique diminue, le secteur du commerce extérieur pourrait connaître une forte contraction. Qui plus est, un

ralentissement de l'économie mondiale pourrait toucher le secteur des services de l'Afrique, le tourisme en particulier, et inverser les flux de capitaux à destination de l'Afrique, notamment l'APD, l'IDE et les envois de fonds, ce qui causerait des perturbations sur les marchés financiers en Afrique.

Mais c'est l'Afrique qui, en fin de compte, décide de sa propre destinée : la reprise économique interviendra probablement dans un environnement marqué par un taux de chômage élevé et une vulnérabilité économique mondiale accrue, défi que les dirigeants africains devront relever en 2012 et au-delà - pour récolter et ensuite distribuer les fruits de la croissance de manière plus équitable, réduire le taux de chômage et juguler l'inflation persistante des prix des produits alimentaires.

Ce sont là des questions difficiles et il faudra pour les résoudre, combiner des interventions politiques macro-économique, structurelle et sociale bien conçues, qui tiennent compte de la situation de chaque pays et permettent de libérer le potentiel productif de l'Afrique - thème qui sera abordé dans les deux prochains chapitres.

## Bibliographie

- AfDB, 2010. "Africa in the Wake of the Global Financial Crisis: Challenges Ahead and the Role of the Bank". Policy Briefs on the Financial Crisis No. 1, Tunis.
- AfDB, OECD, UNDP and UNECA, 2011. *Perspectives économiques en Afrique, 2011*. Paris, Publication OCDE.
- Banque Mondiale, 2010. Trends in average MFN applied tariff rates in developing and industrial countries, 1981-2009. (<http://siteresources.worldbank.org/INTRES/Resources/469232-1107449512766/tar2009.xls>).
- × 2011. Doing Business: Trading Across Borders Database. (<http://www.doingbusiness.org/data/explore-topics/trading-across-borders>)
- 2012. Doing Business 2012: Doing Business in a More Transparent World.
- Boumellassa, H, D. Laborde and C. Mitaritonna, 2009. "A Picture of Tariff Protection across the World in 2004, MAcMap-HS6, version 2". IFPRI Discussion Paper No. 00903, International Food Policy Research Institute, Washington, DC.
- Busse, M., R. Hoekstra and J. Koeniger, 2011. "The Impact of Aid for Trade Facilitation on the Costs of Trading". working paper.
- CEA, CUA, ADB et PNUD (à paraître). État de l'intégration régionale en Afrique-CEA, Addis-Abeba, CEA.

- CEA et CUA (2011) Rapport économique sur l'Afrique : Gérer le développement en Afrique – le rôle de l'État dans la transformation économique, Addis-Abeba, CEA.
- CEA, CUA et PNUD (2011) Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, Addis-Abeba, CEA.
- Evenett, S.J; edition 2011. "Resolve Falters as Global Prospects Worsen: The 9th GTA Report". Centre for Economic Policy Research (CEPR), London, UK (<http://www.globaltradealert.org/sites/default/files/GTA9.pdf>)
- Drèze, J. and Murthi, M. 2001. "Fertility, Education, and Development: Evidence from India". *Population and Development Review* 27: 33–63.
- EIU. (2011). *Online country data*. November. Retrieved 2011, from <http://www.eiu.com/>
- FEM, (2009) The Africa Competitiveness Report (2009), WEF, Genève. ([http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GlobalCompetitiveness\\_AF09\\_Report.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GlobalCompetitiveness_AF09_Report.pdf))
- FEM, (2011) Rapport sur la compétitivité en Afrique 2011 WEF, Genève. ([http://www3.weforum.org/docs/WEF\\_GCR\\_Africa\\_Report\\_2011.pdf](http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Africa_Report_2011.pdf)).
- FMI, (2011a). Perspectives économiques régionales: Moyen-orient et Asie centrale, octobre, Washington DC. FMI.
- FMI, (2011b). Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne. Octobre, Washington D.C. FMI.
- Fosu, A. 2011. "Growth Inequality and Poverty Reduction in Developing Countries: Recent Global Evidence." *World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER) Working Paper No. 2011/01*.
- FMI (2011c). "World Economic Outlook Database"; <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2011/02/weodata/index.aspx>
- Karingi, S. N. and M. D. Spence, à paraître. "Impact of Trade Facilitation Mechanisms on Export Competitiveness in Africa". Centre africain pour la politique commerciale, CEA, Addis-Abeba, Éthiopie (<https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/download/5262.pdf>).
- Karingi, S. N. and V. Leyaro, (2009). "Monitoring Aid for Trade in Africa: an Assessment of the Effectiveness of Aid for Trade". Centre africain pour la politique commerciale No. 83, ECA, Addis-Abeba, Éthiopie
- Klasen, S. and F. Lamanna. 2003. "The Impact of Gender Inequality in Education and Employment on Economic Growth in the Middle East and North Africa." Mimeographed, Université de Göttingen.
- Murthi, M., A-C. Guio, and J. Drèze. 1995. "Mortality, Fertility, and Gender Bias in India: A District-Level Analysis". *Population and Development Review* 21: 745–782.
- OCDE, (2011). Système de notification des créanciers. (<http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRSNEW>).
- OECD et OSAA (2010). *Economic diversification in Africa : a review of selected countries*, OCDE et Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Paris et New York.
- OIT, (2010). Rapport sur la sécurité sociale dans le monde 2010/2011: Assurer une couverture sociale en temps de crise et au-delà, OIT Genève.
- OIT, (2011). Tendances mondiales de l'emploi, 2011: Le défi de la reprise de l'emploi. Genève: OIT.
- OMC, (2011). Rapport sur le commerce mondial, 2011. L'OMC et les accords commerciaux préférentiels actuels : de la coexistence à la cohérence. Organisation mondiale du commerce, Genève. (<http://www>

wto.org/english/res\_e/booksp\_e/anrep\_e/world\_trade\_report11\_e.pdf\_

OMS (2011), World Health Statistics, OMS, Genève.

ONU (2011b). Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, New York

Smith, L. and L. Haddad. 1999. "Explaining Child Malnutrition in Developing Countries". International Food Policy Research Institute Research Report No. 111. Washington DC: International Food Policy Research Institute.

Spence, M. and S. Karingi. (2011). "Impact of Trade Facilitation Mechanisms on Export Competitiveness in Africa." African Trade Policy Centre Work in Progress No.85, ECA, Addis-Abeba, Éthiopie.

Summers, L. 1994. "Investing in All the People". Washington DC: The World Bank.

UN (2011a). United Nations Commodity Trade Statistics Database, United Nations Statistics Division. (<http://comtrade.un.org/>).

UNCTAD (2011). UNCTAD.stat. (<http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>).

UN-DESA. (2011a). Global Economic Outlook database. October. Retrouvées novembre 2011, Global Economic Outlook database. [www.un.org/en/development/desa/policy/proj\\_link/global\\_economic\\_outlook.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/policy/proj_link/global_economic_outlook.shtml).

UN-DESA. (2011b). World Population Prospects: the 2010 Revision, Edition CD-ROM. Division de la population. Organisation des Nations Unies.

UNECA (2009), Equal access to basic services in African LDCs: The need for coherent, inclusive, and effective policy frameworks, Addis-Abeba.

UNECA. (2010) "The scope for social safety nets and social protection schemes to advance progress on the MDGs: Algeria, Ethiopia, Kenya, Mauritius, Malawi, Namibia, Nigeria, Tunisia, South Africa. ECA. Addis-Abeba. Éthiopie.

## Notes

1 C'est en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, que se trouvent environ 68 % des personnes vivant avec le VIH/sida et que sont enregistrées 70 % des nouvelles infections à VIH.

2 Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cap-Vert, Érythrée, Madagascar, Namibie, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Swaziland et Zambie.

3 Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Malawi, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique,

Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad et Zimbabwe

4 La protection sociale peut se définir en gros comme « un ensemble de mesures destinées à soutenir les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société et à aider les individus, les ménages et les communautés à mieux gérer les risques auxquels ils sont confrontés » (CEA et al., 2011).



# L'Afrique, nouveau pôle de croissance mondiale

# 3

CHAPITRE

**APRÈS AVOIR STAGNÉ** pendant une bonne partie de son histoire post-coloniale, l'Afrique a vu sa performance économique s'améliorer de façon remarquable au cours de la dernière décennie puisque son PIB a progressé en moyenne de 5,6% par an durant la période 2002-2008 (avant la crise économique mondiale), ce qui en fait la deuxième région ayant la plus forte croissance au monde, juste derrière l'Asie de l'Est. Depuis la crise, la croissance a bien repris sur le continent (chapitre 2) – parmi les 15 pays du monde ayant enregistré la plus forte croissance économique en 2010, dix se trouvaient en Afrique.

Il est particulièrement réconfortant de constater que les pays riches en ressources n'ont pas été les seuls à connaître la croissance et que de nombreux pays africains dépourvus de richesses pétrolières ou minières ont également enregistré de bons résultats. De ce fait, l'Afrique est de plus en plus considérée comme un marché émergent et un pôle de croissance potentiel pour l'économie mondiale.

L'analyse présentée dans les pages qui suivent met l'accent sur les grandes orientations économiques. Depuis l'indépendance, la croissance en Afrique a été alimentée par la production et les exportations du secteur primaire, et seulement dans une faible mesure par les réformes économiques, et ce dans un contexte de chômage élevé et de pauvreté croissante. Bien que la situation se soit améliorée au cours de la dernière décennie, il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à réformer l'économie, créer des emplois et réduire la pauvreté car la région connaît

des déficits de développement. Cependant, l'amélioration de la gestion macroéconomique, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ont contribué au redressement récent de l'Afrique, si bien que le secteur manufacturier, les services financiers et de télécommunications modernes et le tourisme commencent à contribuer de façon significative à la croissance. L'augmentation des entrées de capitaux, en particulier sous la forme d'investissements directs étrangers (IDE), ainsi que l'aide et l'allègement de la dette y ont également contribué.

Ce redressement a amené les dirigeants africains, les partenaires de développement et d'autres acteurs à affirmer que c'est de la libération du potentiel productif de l'Afrique et de la satisfaction de la demande inexploitée de ses consommateurs que dépendra la croissance mondiale future. Bref, le monde entier bénéficiera de l'entrée de l'Afrique dans le groupe des pôles de croissance mondiale.

Mais qu'entend-t-on par «pôles de croissance mondiale»? Très schématiquement, il s'agit d'économies qui, par leur dynamisme et leur taille, contribuent à stimuler la

*Le monde entier bénéficiera de l'entrée de l'Afrique dans le groupe des pôles de croissance mondiale*

*L'Afrique s'est transformée pour devenir la deuxième région à la croissance la plus rapide, derrière l'Asie de l'Est*

croissance ailleurs sur la planète. Pour devenir un pôle de croissance mondiale, l'Afrique devrait non seulement

maintenir son rythme de croissance récent pendant encore au moins deux décennies, mais aussi s'attaquer vigoureusement aux défis de la transformation structurelle de la production et du commerce, élargir et renforcer sa base de ressources infrastructurelles et humaines et accroître et moderniser ses capacités scientifiques et technologiques. Il lui faut aussi exploiter les possibilités et gérer les risques inhérents au monde multipolaire qui émerge, ainsi qu'au transfert progressif de la puissance économique des régions développées aux régions émergentes ou en développement.

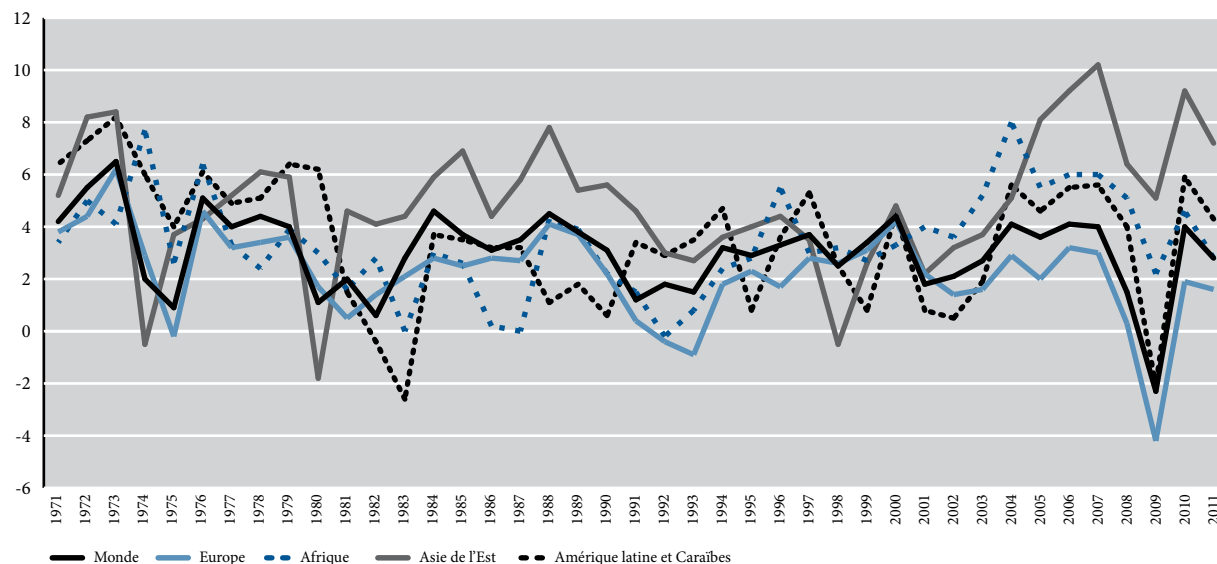
### 3.1 La performance économique de l'Afrique, 1960-2010

**DANS LES ANNÉES** 50 et au début des années 60, l'Afrique était largement considérée comme un continent très prometteur et prospère, contrairement à l'Asie qui était embourbée dans une pauvreté apparemment irrémédiable et était ravagée par les guerres. Les fortunes ont vite tourné, et après la brève période de croissance économique qui a suivi l'accession à l'indépendance, les chocs externes, les mauvais choix d'orientation et l'inefficacité des politiques de développement ont conduit de nombreux pays africains à la stagnation économique, ralentissant même ceux qui faisaient partie du peloton de tête comme la Côte d'Ivoire et le Kenya. L'Asie représente désormais environ les deux cinquièmes du PIB mondial (en parité de pouvoir d'achat), plus d'un quart des expor-

tations et des importations mondiales, et plus d'un cinquième des entrées mondiales d'IDE. En 2008, la Chine et l'Inde ont représenté respectivement environ 6,6 % et 2 % du PIB mondial, contre seulement 2 % pour l'Afrique.

Toutefois, pendant la plus grande partie de la dernière décennie, l'Afrique est devenue, après l'Asie de l'Est, la région ayant la plus forte croissance au monde (figure 3.1), malgré des résultats inégaux d'un pays à l'autre.

Dans les pages qui suivent, la performance économique de l'Afrique depuis l'indépendance est brièvement passée en revue, l'accent étant mis sur les régimes économiques dominants et les principaux facteurs de croissance.

**Figure 3.1****Les chiffres de la croissance dans les différentes régions du monde, 1971–2011**

**Source:** Division de statistique de l'ONU pour les données concernant la période 1971-2004 ; ONU-DESA pour celles concernant la période 2005-2011 (2012). *S'agissant de l'Europe, les données pour la période 2005-2011 ne se rapportent qu'à l'Union européenne.*

### Après l'indépendance, 1960-1985

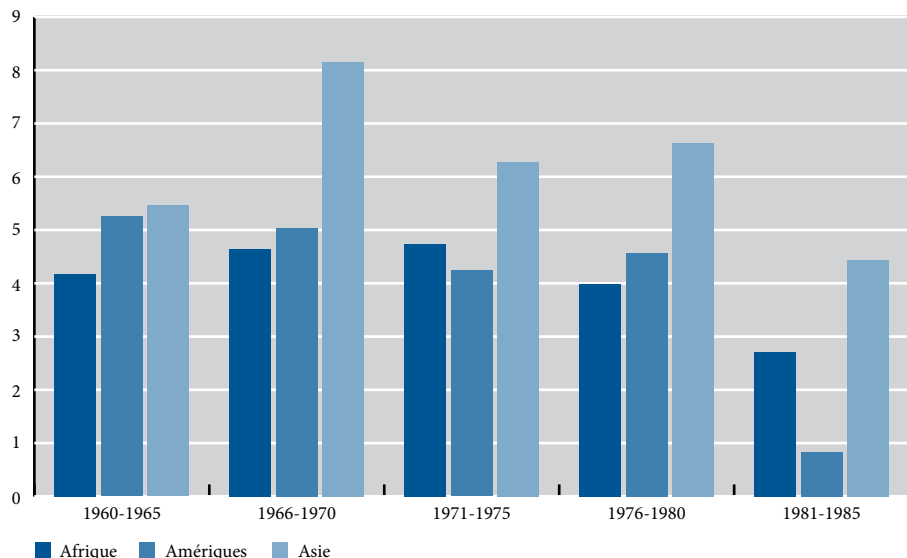
La plupart des pays africains ont accédé à l'indépendance politique dans les années 60 et ont enregistré au cours des 15 années qui ont suivi une croissance relativement stable d'environ 4% (figure 3.2). Ce chiffre était pratiquement comparable à ceux relevés en Asie et dans les Amériques, mais le taux de croissance annuelle du revenu par habitant en Afrique est resté inférieur à 2% en raison du fort accroissement démographique (figure 3.3).

Le modèle de développement industriel fondé sur la substitution des importations occupait alors une place centrale dans les stratégies de croissance et de développement de l'Afrique. On avait initialement mis l'accent sur les biens de consommation, dans l'espoir que la production nationale des biens intermédiaires et des biens d'équipement nécessaires à l'industrie et à d'autres secteurs se développerait à mesure que l'industrialisation progresserait. On espérait aussi que la substitution des importations par des productions locales renforcerait

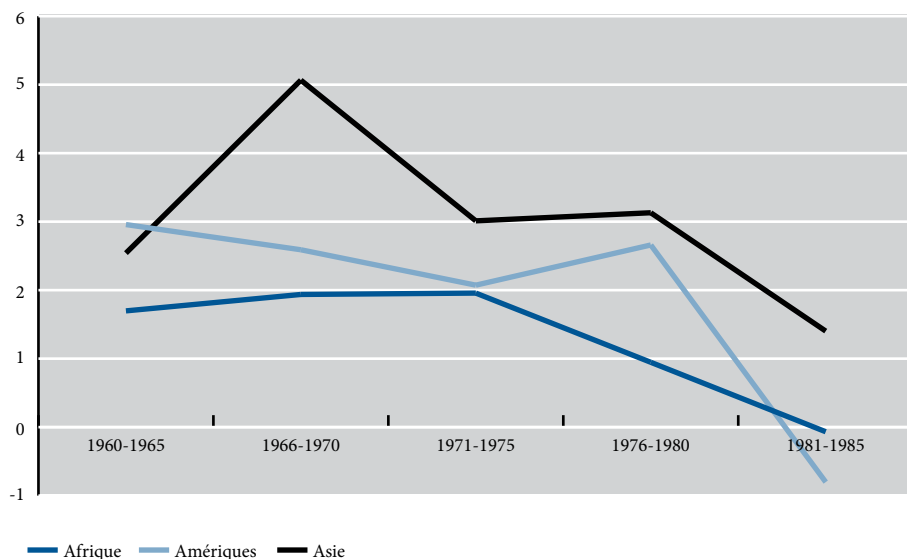
progressivement l'autonomie et contribuerait à prévenir les problèmes de balance des paiements<sup>1</sup>. Malheureusement, dans un cas comme dans l'autre, ces espoirs sont restés vains.

À la fin des années 70, il était devenu manifeste que le développement industriel fondé sur la substitution des importations et une pléthore d'entreprises publiques ne pouvait pas durer, en particulier parce que, dans la plupart des pays africains, ce modèle ne mettait pas l'accent sur la génération de recettes en devises étrangères, dont la pénurie était devenue une contrainte sérieuse.<sup>2</sup>

Dans les années 70, les importations de biens et de services, exprimées en pourcentage du PIB, ont été constamment plus élevées que les exportations<sup>3</sup>. En outre, les exportations africaines étaient majoritairement constituées de produits de base, sauf à Maurice et en Afrique du Sud.

**Figure 3.2****Croissance du PIB, 1960-1985 (en pourcentage)**

Source: Banque mondiale (2011a).

**Figure 3.3****Croissance du PIB par habitant, 1960-1985 (en pourcentage)**

Source: Banque mondiale (2011a).

La dette extérieure des pays africains s'est progressivement alourdie: exprimée en pourcentage du PIB, elle est passée de 23,5 % pendant la période 1971-1975 à 42,8 % pendant la période 1976-1980, et elle a culminé à 70,4 % au cours de la période 1981-1985. L'IDE est resté assez faible, puisqu'il n'a représenté que 1,9 % du PIB pen-

dant la période 1976-1980 et est tombé à seulement 1 % pendant la période 1981-1985. Cependant, en ce qui concerne l'investissement intérieur dans l'économie, déterminé par la formation brute de capital fixe exprimée en pourcentage de la production, les résultats ont été bons par rapport aux autres régions en développement,



bien qu'ils aient commencé à fléchir à la fin des années 1980. L'aide étrangère, exprimée en pourcentage du PIB, a été constamment plus élevée que dans les autres régions en développement.

En résumé, les principaux moteurs de la croissance économique au cours de la période qui a immédiatement suivi les indépendances, étaient la production et les exportations du secteur primaire. Le projet de transformer les économies africaines grâce au modèle d'industrialisation par la substitution des importations a échoué, et

à la fin des années 70, les conditions socioéconomiques s'étaient considérablement détériorées dans la plupart des pays africains. Les déficits commerciaux, la détérioration des termes de l'échange, la hausse de l'endettement international, d'énormes déficits budgétaires, des entreprises publiques inefficaces et improductives de plus en plus subventionnées et de fortes baisses des réserves de change étaient le lot de nombreux pays. Il en est résulté une baisse de la croissance économique, si bien qu'au début des années 80, l'Afrique était l'une des régions les moins dynamiques du monde (voir figure 3.1).

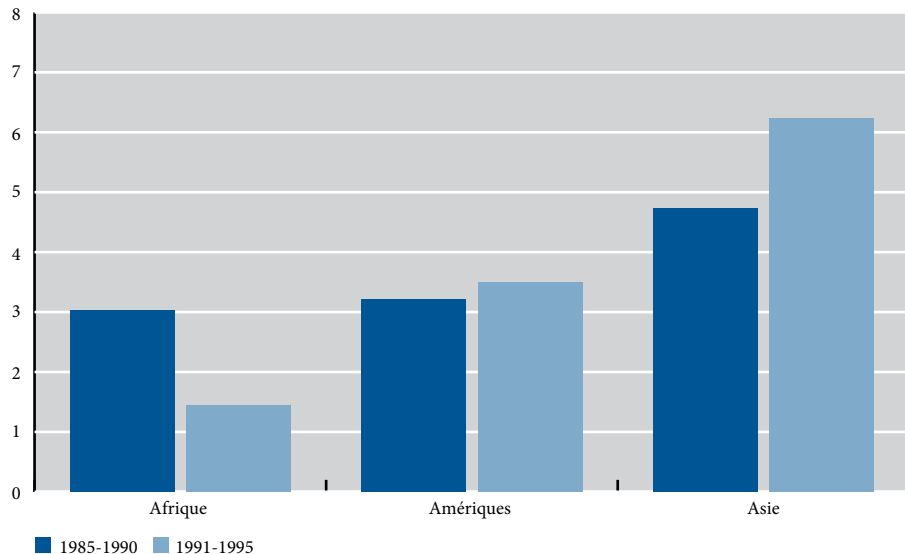
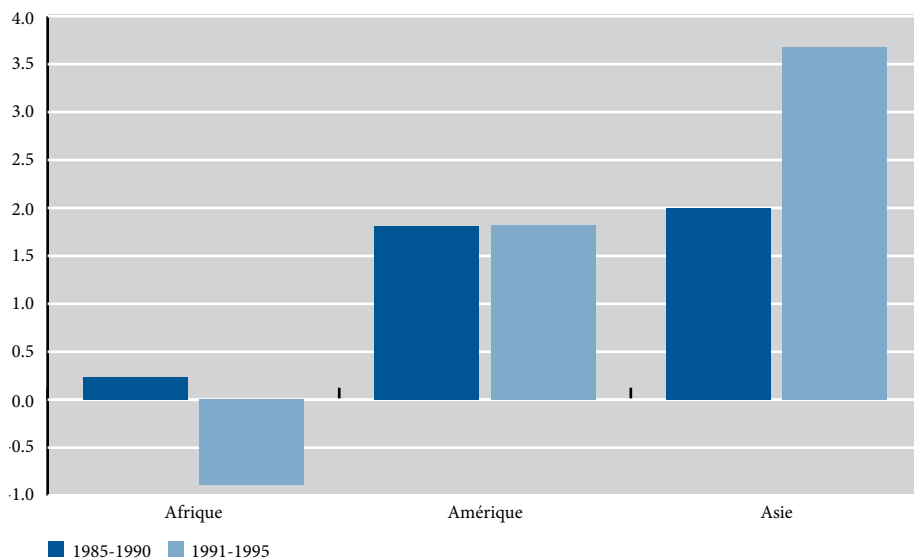
### Ajustement structurel, 1985–1995

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) en Afrique ont commencé à être appliqués au milieu des années 80 mais leur origine remonte à quelques années plus tôt, lorsque les pays africains ont connu de graves problèmes de balance des paiements en raison des effets cumulatifs de la crise pétrolière, de la baisse des cours des produits de base et des besoins croissants des industries nationales en produits d'importation.

Pour y faire face, de nombreux pays ont demandé l'aide d'institutions financières internationales (IFI) comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Les pays africains qui adoptaient des programmes d'ajustement structurel, étaient tenus de procéder à certaines réformes, condition nécessaire pour recevoir une

aide financière des IFI.<sup>4</sup> En conséquence, la plupart d'entre eux ont élaboré et mis en œuvre (avec l'aide des IFI) un large éventail de réformes économiques « favorables au marché » au milieu des années 1980 et ont notamment libéralisé leurs régimes commerciaux et de change.

Bien que de nombreux pays africains aient vigoureusement appliqué des programmes d'ajustement structurel, la croissance économique a diminué, passant de 3,02% pendant la période 1985-1990 à 1,45% pendant la période 1991-1995 (figure 3.4). Parallèlement, le PIB réel par habitant a légèrement augmenté (de 0,23%) pendant la période 1985-1990, mais a diminué de 0,89% pendant la période 1991-1995, alors qu'il progressait dans d'autres continents en développement (figure 3.5).

**Figure 3.4****Croissance du PIB, 1985–1995 (en pourcentage)***Source: Banque mondiale (2011a).***Figure 3.5****Croissance du PIB par habitant, 1985–1995 (en pourcentage)***Source: Banque mondiale (2011a).*

La faiblesse de la croissance s'est également traduite par des résultats sectoriels médiocres. La valeur ajoutée agricole, exprimée en pourcentage du PIB, s'est légèrement améliorée pendant la période 1985-1990, pour atteindre 30,5 %, mais est ensuite retombée à 28,9 % pendant la période 1991-1995. De même, la part du secteur manu-

facturier dans le PIB a légèrement augmenté, atteignant 12 % pendant la période 1985-1990, mais est retombée à 11,6 % pendant la période 1991-1995. D'une manière générale, les PAS se sont traduits par une légère amélioration des indices économiques au cours des cinq pre-

nières années, mais la situation s'est inversée au cours des cinq années suivantes.

Au cours de la période d'ajustement, la dette extérieure a pris des proportions alarmantes en Afrique : en pourcentage du PIB, elle est passée de 100 % pendant la période 1985-1990 à 115 % pendant la période 1991-1995. Toujours en pourcentage du PIB, l'IDE n'a que légèrement augmenté, alors que les régions en développement des Amériques enregistraient une augmentation plus importante, la formation brute de capital fixe a été inférieure à ce qu'elle était juste après l'indépendance et l'aide étrangère a augmenté par rapport à d'autres régions en développement.

Le degré d'ouverture au commerce a augmenté, mais l'augmentation a été plus prononcée du côté des impor-

tations. La plupart des pays africains n'ont guère diversifié leurs exportations, et un grand nombre d'entre eux étaient tributaires des exportations de produits primaires. En résumé, la production et les exportations du secteur primaire sont restées les moteurs de la croissance.

La détérioration de la situation économique des pays africains ayant mis en œuvre des PAS a suscité de vives critiques. Il a été dit que ces programmes avaient fait prendre à l'Afrique la voie d'une croissance lente, sapé les efforts de diversification de l'économie et affaibli la base industrielle du continent (Soludo, Ogbu et Chang, 2004; Stein, 1992). La plupart des organismes des Nations Unies ont reproché aux PAS de ne pas tenir compte de la dimension humaine.<sup>5</sup>

### Libéralisation du commerce et développement induit par le marché, 1995–2010

Ces critiques se sont avérées justifiées. À la fin des années 90, compte tenu des mauvais résultats des SAP et de l'aggravation de la pauvreté dans de nombreux pays, les institutions financières internationales ont commencé à reconsidérer leurs approches. Finalement, une initiative conjointe lancée par les IFI à la fin de 1999 a fait de la lutte contre la pauvreté un élément central des politiques de croissance et de développement. Cette initiative impose aux pays à faible revenu qui souhaitent demander une aide financière aux IFI ou un allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), l'obligation d'élaborer un programme de lutte contre la pauvreté appelé Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Dans le même temps, le système des Nations Unies fixait, dans le cadre des OMD, des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.

Après presque deux décennies de stagnation et de déclin, la croissance a fortement repris en Afrique depuis la seconde moitié des années 90. Le continent a non seulement enregistré des taux de croissance appréciables (quoique inégaux), mais est aussi devenu l'une des régions les plus dynamiques au monde. Qui plus est, cette croissance est non seulement bien répartie entre les pays, environ 40 % d'entre eux ayant par exemple enregistré des taux de 5% ou plus pendant la période 2001-2008,

mais elle s'appuie aussi sur une large base comprenant le secteur des ressources naturelles, la finance, le commerce de détail, l'agriculture, les transports et les télécommunications (Leke *et al.*, 2011).

La performance impressionnante de l'Afrique s'accompagne de certaines transformations structurelles, mais dans quelques pays seulement. Par exemple, bien que la majorité des pays africains restent des producteurs et des exportateurs de produits agricoles primaires, de pétrole brut et de produits miniers (comme le cuivre, la bauxite et le minerai de fer), la contribution du secteur manufacturier au PIB a été supérieure à 10% dans 12 pays. En outre, la croissance rapide qu'ont connue les télécommunications, les services bancaires et les autres services aux entreprises ainsi que le tourisme dans de nombreux pays africains au cours de la dernière décennie, diminue progressivement la prépondérance des services de faible

*L'accumulation de dettes extérieures durant la période des PAS avait pris des proportions alarmantes en Afrique*

## *Depuis la seconde moitié des années 90, la croissance s'est remarquablement améliorée en Afrique*

niveau, tels que le commerce de gros et de détail, qui sont essentiellement informels.

Il importe de noter que, même si les exportations de produits agricoles (denrées alimentaires et matières premières), de pétrole brut et de produits miniers restent prédominantes, les pays africains sont maintenant beaucoup plus nombreux à exporter des produits manufacturés, grâce aux échanges commerciaux entre pays africains et avec les économies émergentes. Bien que les exportations de produits manufacturés représentent jusqu'à 20 % du total des exportations dans 11 pays africains, seuls Maurice, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, la Tunisie et le Maroc semblent être d'importants exportateurs de produits manufacturés. Ces pays ont donc peut-être atteint un certain degré de diversification de leurs exportations.

Les pays africains sont largement tributaires des importations de produits manufacturés: la part de ces biens dans les importations totales était comprise entre 46,6 % à Sao Tomé-et-Principe et environ 84 % au Nigéria en 2009. Sauf dans les cinq pays mentionnés dans le paragraphe précédent, où une proportion raisonnable des importations de biens manufacturés peut consister en des composants ou des produits industriels intermédiaires utilisés pour fabriquer d'autres produits destinés à l'exportation,

### **Implications pour le paradigme de développement en Afrique**

Il ressort de ce qui précède que la production et l'exportation des matières premières étaient les principaux moteurs de la performance économique de l'Afrique au cours des 50 premières années de l'indépendance. Les tentatives visant à transformer les économies grâce soit à l'industrialisation par la substitution des importations, soit aux programmes d'ajustement structurel n'ont pas permis de maintenir un rythme de croissance accéléré ou

les produits manufacturés importés dans la plupart des pays africains sont destinés à la consommation finale (annexe, tableau 3.1).

Dans la structure de la demande globale, la part que représentent les dépenses de consommation finale des ménages dans les dépenses totales risque d'être très élevée dans la plupart des pays africains. Les niveaux d'ouverture à l'exportation (rapport exportations/PIB) et de pénétration des importations (rapport importations/PIB) sont généralement élevés en Afrique, ce qui implique que la plupart des économies africaines sont vulnérables aux chocs extérieurs.

Dans la plupart des pays en développement, dont de nombreux pays africains, la dette extérieure, en pourcentage du PIB, a nettement diminué entre 1995 et 2010, grâce à la remise de dette consentie par leurs créanciers internationaux, en particulier après l'adoption de l'initiative PPTE.

L'IDE, en pourcentage du PIB, a atteint un niveau sans précédent pendant la période 2006-2008, s'établissant en moyenne à environ 6,2 %, chiffre qui était supérieur à celui de l'Asie, mais légèrement inférieur à la moyenne des régions en développement des Amériques. Cependant, l'essentiel des flux entrants d'IDE en Afrique est encore allé au secteur des ressources naturelles (principalement le pétrole brut et les minéraux solides). La formation brute de capital, en pourcentage du PIB, a également augmenté au cours de la période 1995-2010, tout en restant inférieure à 25 % et en dessous de la moyenne des autres régions en développement (chapitre 5). L'Afrique a constamment reçu plus d'APD que les autres régions en développement au cours de cette période.

d'assurer la transformation de l'économie. La reprise de la croissance au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle reposait aussi, dans une grande mesure, sur la production et l'exportation des matières premières, bien que la bonne gestion macroéconomique, les réformes microéconomiques, la bonne gouvernance, la réduction des conflits armés et l'application de politiques favorables à l'économie de marché y aient contribué.

Cela étant, les défis associés à la transformation économique restent entiers pour de nombreux pays, soulevant des préoccupations sur les moyens de maintenir la reprise actuelle, compte tenu en particulier de la pauvreté, de la faim, du chômage des jeunes, du manque de qualifications, des changements climatiques et du lourd fardeau des maladies (notamment le VIH/sida et le paludisme). D'autres problèmes sont dus à l'insuffisance de l'infrastructure, à la faiblesse de l'investissement dans l'innovation et la mise à niveau technologique, à l'instabilité politique, à la corruption et au faible taux de productivité. Les pays africains, à l'instar d'autres, doivent également faire face au renchérissement continu des produits alimentaires et de l'énergie et aux répercussions des crises économique et financière mondiales.

Avant d'examiner les impératifs auxquels l'Afrique doit satisfaire en tant que pôle de la croissance mondiale, nous tirerons les principaux enseignements de l'analyse ci-dessus. Premièrement, la croissance de l'Afrique, en particulier avant 2000, était extrêmement variable et instable. Deuxièmement, la faiblesse des taux d'investissement semble expliquer cette variabilité et cette instabilité. Cela étant, la productivité de l'investissement intérieur dans le continent demeure encore faible, ce qui nécessite de voir au-delà de la création de conditions destinées à attirer de nouveaux investissements et de mettre en œuvre de manière plus déterminée des mesures destinées à transformer l'économie et à augmenter la productivité des investissements existants et nouveaux<sup>6</sup>. Troisièmement, l'Afrique est encore excessivement tributaire des produits de base pour ses denrées alimentaires, ses exportations et de manière plus générale pour ses revenus, ce qui fait que sa productivité demeure à la traîne par rapport aux progrès phénoménaux réalisés en Asie et en Amérique latine<sup>7</sup>, d'où la nécessité de mesures pour résister aux chocs extérieurs, en particulier dans les pays riches en ressources.

Quatrièmement, un des inconvénients majeurs de la libéralisation et de la stratégie de développement induit par

## *La plus grande partie des entrées d'IDE en Afrique va toujours au secteur des ressources naturelles*

le marché, est qu'elles s'efforcent d'utiliser le marché pour promouvoir la réduction de la pauvreté et le développement social. On ne saurait considérer comme acquis que les mesures conventionnelles de restructuration et de réforme du marché – qui visent à développer des marchés compétitifs et efficaces et à stimuler la croissance économique – réduisent la pauvreté grâce à « un effet de ruissellement », car la croissance et la distribution comptent dans la réduction de la pauvreté, ce qui nécessite une intervention délibérée de la part du gouvernement.

Ainsi, si l'Afrique semble s'en être mieux sortie que d'autres régions depuis l'apparition de la récente crise mondiale, le risque que des événements similaires réduisent à néant les progrès modestes qu'elle a obtenus, fait douter de la durabilité et de la fiabilité d'une stratégie fondée sur l'exportation des produits de base (une stratégie préconisée dans les PAS et les politiques néolibérales de développement qui leur ont succédé).

Pour soutenir la croissance économique, l'Afrique devra augmenter la productivité et renforcer la compétitivité grâce à l'investissement dans l'infrastructure, la technologie, l'enseignement supérieur et la santé ; élargir la gamme des exportations et augmenter leur valeur ajoutée ; et effectuer les investissements nécessaires dans les secteurs productifs et dans les mesures visant à faciliter les échanges<sup>8</sup>. Toutes ces actions requièrent la collaboration entre parties prenantes sous la direction de l'État développementaliste, tel qu'expliqué dans le *Rapport économique sur l'Afrique 2011* (CEA et CUA, 2011).

## 3.2 Impératifs auxquels l'Afrique doit satisfaire en tant que pôle de croissance mondiale

LA CROISSANCE IMPRESSIONNANTE enregistrée en Afrique depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, la capacité de ses économies de se protéger de la tempête provoquée par la récente crise et la poursuite de la croissance dans la quasi-totalité des pays africains en 2010 donnent à penser que l'Afrique est l'une des puissances économiques mondiales émergentes.

À juste titre, l'émergence de l'Afrique a retenu l'attention de ses dirigeants et de ses institutions, ainsi que de ses partenaires de développement. C'est ainsi que le Comité des 10 ministres africains des finances et de la planification et des Gouverneurs des Banques centrales, la BAD, la CEA et la CUA et l'Institut coréen de politique économique internationale (Korea Institute for International Economic Policy) ont conclu dans leur exposé présenté à la Conférence ministérielle sur la coopération économique entre l'Afrique et la Corée<sup>9</sup> que « le monde a besoin

d'un nouveau moteur de la demande de consommation, d'un nouveau marché et d'un nouvel alternateur, qui est peut-être l'Afrique. La croissance future de l'économie mondiale et du monde en développement dépendra de la mobilisation à la fois du potentiel productif et de la demande de consommateurs inexploités du continent » (BAD, CEA et CUA, 2010:59).

De même, plusieurs organisations financières internationales et des groupes de réflexion privés ont souligné le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale<sup>10</sup>. Peut-être que l'affirmation<sup>11</sup> du Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la CEA, M. Abdoulie Janneh est plus instructive lorsqu'il fait remarquer que l'Afrique est de plus en plus reconnue en tant que pôle de croissance mondiale, mais qu'elle ne devrait pas se reposer sur ses lauriers. Le présent chapitre s'efforce de répondre à ce coup de clairon.

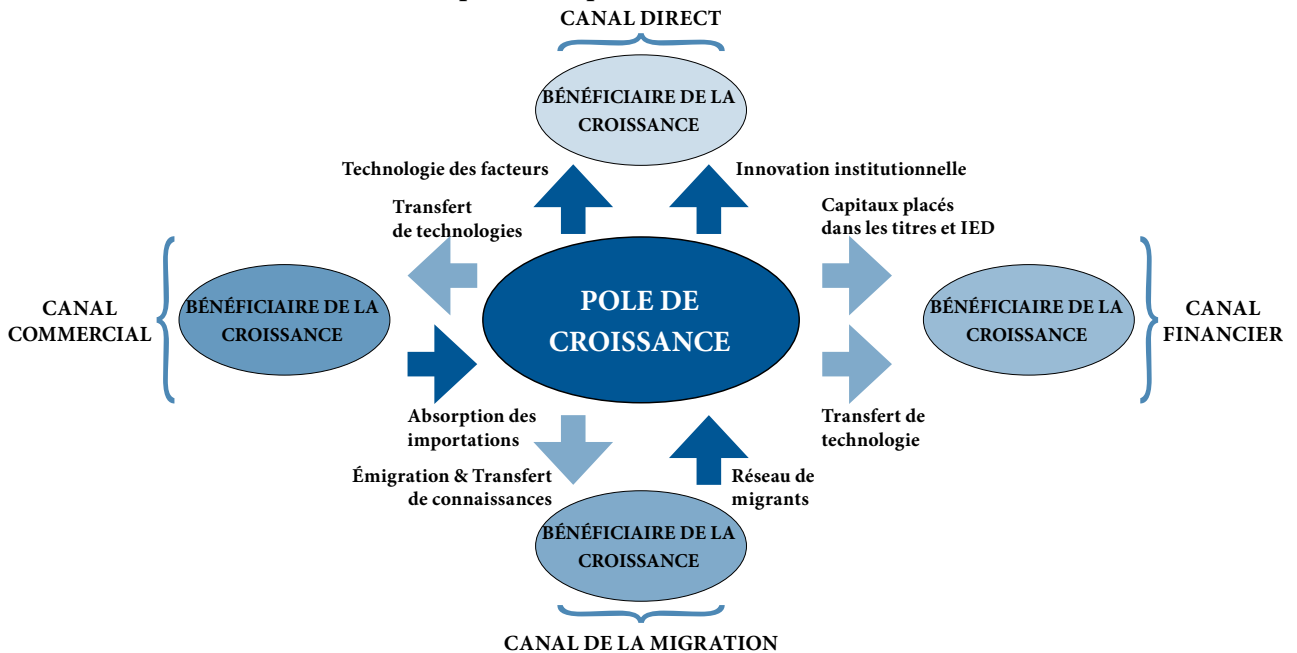
### Pôles de croissance mondiale : définitions et mode de fonctionnement

Selon Adam-Kane et Lim (2011) et la Banque mondiale (2011 b), un pôle de croissance se définit comme une économie qui compte pour une proportion appréciable d'activités économiques mondiale dont la croissance a des liens en amont et en aval suffisamment importants, ainsi que des retombées technologiques et de connaissances dans tant d'autres secteurs économiques (dont la production, le commerce, les finances et la migration) qui profitent à la croissance à l'échelle mondiale.

*L'Afrique est de plus en plus reconnue comme un pôle de croissance mondiale, mais le continent ne devrait pas se reposer sur ses lauriers*

Cette définition nous permet de dégager les impératifs à satisfaire par une économie pour être considérée comme un pôle de croissance mondiale. Nous examinerons également ce qui distingue la Chine, l'Inde et la République de Corée, qui ont été récemment reconnues comme étant trois des principales puissances économiques émergentes et pôles de croissance mondiale pendant la période 2000-2010 (Banque mondiale, 2011 b), en vue de proposer les éléments indispensables pour faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale<sup>12</sup>.

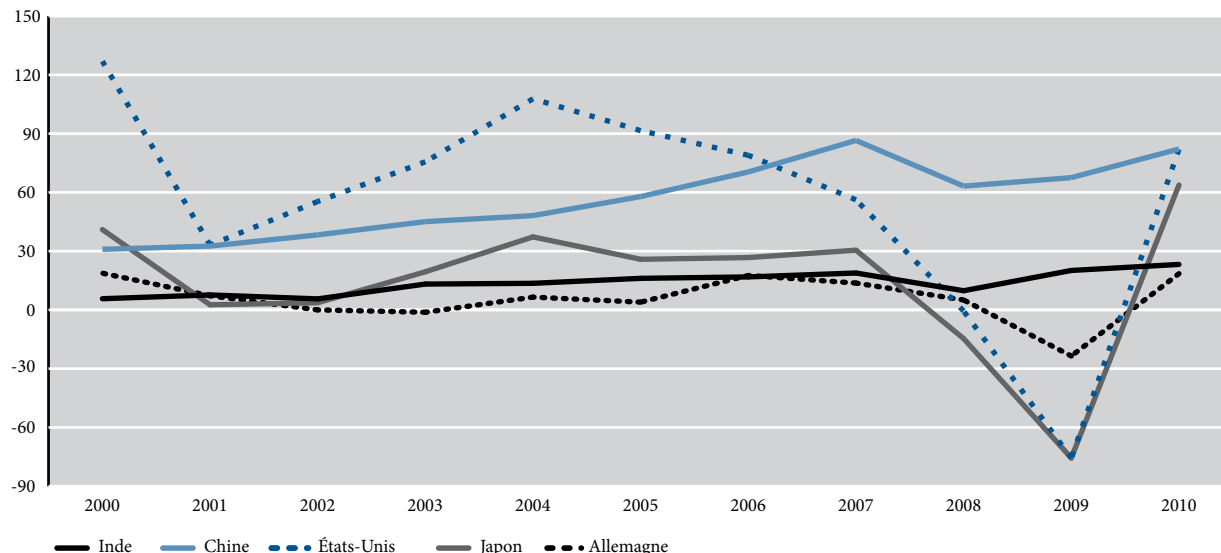
Cette approche nous permet de nous focaliser sur les principales questions relatives à la taille et à la croissance d'une économie (les conditions nécessaires) et les liens tissés entre le pôle de croissance et le reste du monde à travers divers moyens (les conditions suffisantes) (figure 3. 6)

**Figure 3.6**
**Canaux des retombées de la croissance à partir d'un pôle de croissance**


Source : Banque mondiale (2011b).

L'indice de polarité de la croissance mondiale d'un pays dépend de la taille de son économie ainsi que de son taux de croissance<sup>13</sup>. La taille et le taux de croissance constituent la condition nécessaire qui doit être remplie par un pôle de croissance mondiale. L'indice de polarité en question indique l'importance relative de l'économie d'un pays ou d'une région en tant que moteur de croissance mondiale et subit des modifications avec le temps en raison des changements survenus dans la taille de l'économie du pays et son taux de croissance (voir figure 3. 7). L'axe X représente l'indice de polarité de croissance mondiale ; plus l'indice est élevé, plus le pays est important en tant que pôle de croissance mondiale et vice versa. Il

ressort de la figure susmentionnée que la Chine et l'Inde ont maintenu un indice de polarité croissant, alors que le Japon et d'autres pays avaient des indices en baisse en particulier entre 2006 et 2009. Au vu de la baisse de la croissance au Japon et dans quelques autres économies parmi les plus puissantes, ces indices pourraient baisser davantage alors que ceux de la Chine et de l'Inde pourraient continuer à augmenter. Un inconvénient de cette condition nécessaire est qu'elle ne reflète pas explicitement les canaux par lesquels un pôle de croissance mondiale interagit et transmet la connaissance et la technologie à d'autres économies.

**Figure 3.7****Évolution de l'indice de polarité de la croissance mondiale des cinq premières économies pendant la décennie 2000-2010**

Source: Banque mondiale (2011 a).

Le premier canal est le commerce (importations et exportations), le deuxième l'investissement (investissements étrangers directs), le troisième la technologie et les connaissances (recherche-développement) et le quatrième la migration. Adam-Kane et Lim (2011) proposent des mesures empiriques de ces canaux. Cependant, dans le cadre du présent document, les caractéristiques des activités en matière de commerce et d'investissement qui indiquent la nature des liens entre un pôle de croissance et les autres économies avec lesquelles il interagit sont utilisées pour fournir une base permettant de définir les principaux attributs d'un pôle de croissance mondiale.

Si l'on examine le canal du commerce, on constate qu'une proportion significative des importations du pôle de croissance mondiale à partir du reste du monde est en général constituée de biens manufacturés, dont la majeure partie se compose de biens industriels intermédiaires et de composants industriels. De même, ses importations de matières premières sont essentiellement composées de produits transformés ou semi-transformés. Si ces importations sont produites avec efficacité dans les pays de provenance au moyen de la meilleure technologie (verte) disponible et au plus bas coût possible, les producteurs du pôle de croissance mondiale réalisent également des

économies d'efficacité sur les intrants importés, rendant ainsi les exportations dudit pôle plus compétitives sur le marché international. Un pôle de croissance mondiale dont les importations sont essentiellement composées de ce type de produits, produira des effets d'entraînement d'importants en amont et en aval dans les pays exportateurs, générant ainsi des retombées positives significatives pour le bénéfice des pays exportateurs périphériques.

De la même manière, la structure des exportations d'un pôle de croissance mondiale est en général dominée par des produits industriels intermédiaires et les composants industriels d'ordre supérieur, ainsi que des biens d'équipement à forte intensité technologique. Inévitablement, en tant que producteur efficace de biens de consommation finis durables ou non durables, cette catégorie de produits manufacturés peut constituer une partie importante des exportations du pôle de croissance mondiale sur le court et le moyen termes. À long terme, un pôle de croissance mondiale doit avoir un vaste marché intérieur pour cette catégorie de biens, de telle sorte que sa proportion occupée dans les exportations totale se réduise, quoique graduellement<sup>14</sup>.



Dans le cas d'un canal d'investissement, un pôle de croissance mondiale doit être une source importante d'investissements pour le reste du monde. Il doit également être également une destination majeure des investissements étrangers. Les possibilités d'interagir avec d'autres économies pour générer des effets d'entraînement significatifs en amont et en aval importants dans le pôle de croissance mondiale ainsi que dans les autres économies, seront renforcées si les investisseurs étrangers arrivent à se joindre à des partenaires locaux. De cette façon, les économies des pays d'accueil (pôle de croissance mondiale et la périphérie) internaliseront une partie importante des retombées positives de l'investissement, en particulier les retombées de la technologie et de la connaissance. Cependant, pour que les deux économies réalisent ce potentiel, elles doivent être capables d'adapter et d'appliquer la technologie et les connaissances disponibles (Ndulu *et al.*, 2007). Parmi les conditions – indiquées par Juma à juste titre (2006) – qui peuvent aider les économies émergentes à y réussir on peut citer :

- ▶ L'investissement dans l'infrastructure de base telle que les routes, les écoles, l'eau l'assainissement, l'irrigation, les centres de santé, les télécommunications et l'énergie, qui sont tous nécessaires pour jeter les fondations de l'apprentissage technologique.
- ▶ Le développement des petites et moyennes entreprises grâce à la formation de spécialistes en matière d'opérations, de réparation et de maintenance et d'un réservoir de techniciens locaux.
- ▶ La mise en place d'établissements d'enseignement supérieur financés et soutenus par l'État, qui comprennent des professeurs d'ingénierie et des sciences technologiques, ainsi que des associations professionnelles d'ingénieurs et de technologues et des associations industrielles et commerciales.

Il est inutile de dire que les retombées de la technologie et de la connaissance, à partir des investissements de portefeuille peuvent être inférieures à celles des IDE, et il s'agira, en priorité, d'attirer des investissements directs étrangers productifs à la recherche de marchés. Cela dit, l'avantage (ou l'inconvénient) de l'investissement de portefeuille est généralement plus important (ou à l'inverse

moins importants) si l'investissement en question est effectué en partenariat avec une entité locale.

La migration est un autre canal. Un pôle de croissance mondiale soutiendra et encouragera ses citoyens à se rendre dans d'autres pays afin de faciliter le transfert de connaissances et de technologies – il le fera dans le même but avec les étrangers dans la direction inverse. Cette implication du pôle de croissance mondiale dans les réseaux de migration jouera un rôle important dans le renforcement des canaux d'interaction du commerce et de l'investissement, des effets d'entraînement et des retombées.

Les envois de fonds par les émigrés ne constituent qu'un autre aspect du canal d'interaction de la migration. Les transferts de connaissances et de technologies, ainsi que l'utilisation de réseaux informatiques sont peut-être encore plus essentiels. En termes simples, un pôle de croissance mondiale ne verra pas nombre de ses jeunes non qualifiés émigrer par désespoir. Il n'encouragera pas non plus ses jeunes et ses cadres hautement qualifiés à émigrer en raison d'un environnement de travail hostile et de mauvaises conditions de vie. Il y a peu de chances que les gens qui émigrent du fait de ces pressions soient des instruments d'acquisition et de transfert des technologies et des connaissances, car ils se contentent généralement d'envoyer des fonds.

Ce qui précède donne à penser qu'une condition nécessaire pour un pôle de la croissance mondiale consiste en une économie de taille raisonnablement grande et un taux élevé de croissance économique durable. Les conditions suffisantes sont notamment la transformation structurelle – des infrastructures de qualité ; des ressources humaines de qualité ; des capacités avérées de développement, d'absorption et d'adaptation des technologies et des connaissances ; une classe développée, soutenue et motivée d'entrepreneurs locaux dynamiques, aguerris et motivés ; et un secteur financier innovateur complémentaire. Les principaux aspects de ces deux types d'impératifs que l'Afrique doit satisfaire pour être un pôle de croissance mondiale vont maintenant être examinés.

## Impératifs de croissance de l'Afrique

Pour que l'Afrique devienne un pôle de croissance mondiale, son économie devrait être vaste, son taux de croissance élevé et soutenu pendant une période assez longue. Si l'Afrique pouvait maintenir le taux de croissance de 5,6 % de la période 2000-2008 pendant assez longtemps, elle serait en définitive assez vaste pour être un pôle de croissance mondiale.

En spécifiant l'impératif de croissance pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale, il est donc nécessaire de construire des scénarios en ce qui concerne la croissance et la taille. Plusieurs options peuvent être envisagées, l'une est de supposer que l'Afrique s'efforcera de reproduire les expériences du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Chine et de la République de Corée – désignés par l'acronyme BRIICK et les nouveaux pôles de croissance mondiale. L'autre est de supposer que l'Afrique s'efforcera de maintenir sa croissance de 2000-2008 suffisamment longtemps pour devenir un pôle de croissance mondiale. Il vaut mieux retenir la seconde hypothèse, car il est moins faisable de reproduire les expériences des BRIICK, parce qu'essentiellement les circonstances d'aujourd'hui sont tout à fait différentes de celles qui prévalaient ces 40 dernières années lorsque ces pays ont accompli les progrès considérables qu'on connaît. En

outre, les BRIICK sont des pays pris isolément tandis que l'Afrique est composée de 54 pays ayant des systèmes et structures sociaux, culturels, politiques et économiques différents – il n'est ni faisable ni réaliste de prescrire à tout le monde la même ordonnance qui a marché pour ces pays.

Il faut donc avancer des hypothèses réalistes en ce qui concerne le reste du monde et supposer que l'Afrique va également se redresser et maintenir son taux de croissance moyen de la période 2000-2008, à la fin de 2012. Ces prémices posées, le PIB de l'Afrique et celui du reste du monde sont projetés dans le futur. Pour chaque année, la contribution de l'Afrique au PIB mondial est calculée jusqu'à ce qu'elle soit égale à celle de la Chine en 2005 (le point médian entre 2001 et 2010) – lorsqu'elle représentait 5,1 % du PIB mondial et était devenue un pôle de croissance mondiale reconnu comme tel.

Il ressort du tableau 3.1 que si l'Afrique peut maintenir son taux de croissance annuelle moyen de 5,6 % de la période 2000-2008 et que le reste du monde en fait autant avec ses 2,9 % – la contribution de l'Afrique au PIB mondial augmentera, passant de 2,4 % en 2012 à 5,1 % en 2034. Ce qui veut dire que l'Afrique va probablement satisfaire à l'impératif de croissance pour être un pôle de croissance mondiale en 2034. Inutile de dire que, toutes choses étant égales par ailleurs, plus le taux de croissance de l'Afrique est élevé, et le plus tôt sa part du PIB mondial atteindra la marque des 5 %. Si par exemple, l'Afrique peut maintenir un taux de croissance moyen de 7 % (indiqué comme étant le taux de croissance nécessaire pour réaliser les OMD), et le reste du monde maintient son taux de 2,9 %, la contribution de l'Afrique au PIB mondial atteindrait 5 % en l'espace d'environ deux décennies.

*L'Afrique va probablement satisfaire à l'impératif de croissance pour être un pôle de croissance mondiale en 2034*

**Tableau 3.1****PIB mondial et africain prévus, 2012-2034 (milliards de dollars)**

Année	PIB mondial Incluant l'Afrique a	PIB africain b	Part de l'Afrique c (% du PIB)
2012	42 738,7	1 033	2,4
2013	43 995,3	1 088,2	2,5
2014	45 290,2	1 147,2	2,5
2015	46 624,7	1 210,2	2,6
2016	48 000,1	1 277,5	2,7
2017	49 418	1 349,6	2,7
2018	50 879,8	1 426,9	2,8
2019	52 387,3	1 510	2,9
2020	53 942,2	1 599,5	3
2021	55 546,3	1 696	3,1
2022	57 201,7	1 800,3	3,1
2023	58 910,5	1 913,3	3,2
2024	60 675	2 036,2	3,4
2025	62 497,7	2 169,9	3,5
2026	64 381,5	2 316	3,6
2027	66 329,2	2 476	3,7
2028	68 344,3	2 651,9	3,9
2029	70 430,3	2 845,7	4
2030	72 591,4	3 060	4,2
2031	74 832,1	3 297,9	4,4
2032	77 157,5	3 562,7	4,6
2033	79 573,5	3 858,7	4,8
2034	82 086,5	4 190,7	5,1

**Source:** Productions prévues sur la base des chiffres du PIB obtenus auprès de la Banque mondiale (2011a).

**Notes:** a) Le PIB mondial (à l'exception de l'Afrique) est projeté en utilisant le taux de croissance annuel moyen pour 2000-2008, qui est de 2,9 %. Le PIB mondial projeté inclut l'Afrique

b) Le PIB de l'Afrique est projeté en utilisant le taux de croissance annuel moyen pour 2000-2008 pour les différents pays africains avant de faire une addition pour obtenir le PIB prévu de l'Afrique.

c) La part de l'Afrique est le PIB de l'Afrique par rapport au PIB mondial (y compris l'Afrique).

## Impératifs de transformation structurelle de l'Afrique

### Structure de production

L'impératif de croissance spécifié ci-dessus est essentiel pour un pôle de croissance mondiale, mais les impératifs structurels sont également importants du fait qu'ils

reflètent le potentiel du pôle de croissance pour impulser la croissance dans d'autres économies, et partant, la croissance mondiale. Il est également important de pro-

poser les impératifs de transformation structurelle pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale.

À cette fin, les structures de la Chine, de l'Inde et de la République de Corée en 2005 seront examinées afin de définir la cible de transformation structurelle que l'Afrique devrait s'efforcer d'atteindre pour devenir un pôle de croissance mondiale au cours des 20 prochaines années. Il convient dès le départ, de dire qu'au fur et à mesure que la production totale augmente, les contributions des divers secteurs à la production totale devraient évoluer, les facteurs passant des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité (Lewis, 1954; Kuznets, 1955; Chenery, 1986). Dans le contexte des liaisons interindustrielles, les secteurs qui génèrent plus de liens en aval qu'en amont tendent à propager des activités dans les autres secteurs de telle sorte qu'au fil du temps, les activités dérivées à forte valeur ajoutée deviennent de plus importants contributeurs à la production totale que le secteur qui a généré les activités dérivées au départ. Dans ce contexte, une baisse de la contribution d'un secteur donné à la production totale n'implique nécessairement pas une baisse absolue, mais seulement relative.

Comme point de départ, pratiquement tous les pays africains ont défini des visions nationales dont la finalité est de leur permettre d'arriver à un niveau de revenu au moins un peu plus élevé que le niveau actuel. Il semble donc raisonnable de s'attendre à ce que les structures économiques des pays africains se rapprochent de celles des pays figurant dans le groupe de revenus ciblé. Par conséquent les impératifs de transformation structurelle pour les pays qui actuellement ont un revenu élevé et ceux à revenu intermédiaire supérieur, devraient être ceux de la République de Corée en 2005 – pays à revenu intermédiaire supérieur élevé. Pour les pays à revenu moyen inférieur et pour les pays à faible revenu, les impératifs de transformation structurelle devraient être la moyenne des structures de la Chine et de l'Inde, également en 2005.

Pour l'agriculture donc, les pays africains à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur devraient se fixer comme objectif une part de 3,3 % du PIB et les pays africains à revenu intermédiaire inférieur et les pays africains à faible revenu devraient viser 15,5 % du PIB, au

maximum. Ici encore, le fait de fixer ces cibles ne signifie point qu'il ne faille pas prêter attention à la croissance de la productivité et de la production agricole. Au contraire, on devrait même porter une attention plus grande à ces domaines afin de fournir les intrants nécessaires au secteur manufacturier et à d'autres activités de transformation qui ajouteront de la valeur aux produits de base agricoles, en prélude à la transformation structurelle. De fait, le caractère distinctif d'une révolution agricole réussie, c'est la fourniture soutenue de matières premières agricoles aux industries de traitement et autres de transformation afin qu'au fil du temps, l'agriculture continuant à enregistrer un taux de croissance élevé, sa part dans la production totale diminue à mesure que les parts du secteur manufacturier, d'autres industries et de services sophistiqués augmentent plus rapidement.

Pour le secteur manufacturier, la cible pour les pays africains à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur, devrait être de 28 % du PIB, ici encore au minimum, et la cible pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et les pays à faible revenu devrait être 24 % du PIB, encore au minimum. Pour les secteurs industriels, à l'exception du secteur manufacturier, les cibles devraient être 10 % et 14 % respectivement pour les deux groupes de pays et pour les services, 59 % et 47 % du PIB respectivement.

Les variations de pourcentage dans la structure de production requises pour satisfaire à ces impératifs structurels, peuvent maintenant être déterminées. Pour l'agriculture, la Namibie et Maurice qui font partie des pays à revenu intermédiaire supérieur d'Afrique australe, devraient réduire la part de l'agriculture dans le PIB total afin de d'atteindre cette cible (figure 3.8 et annexe tableau 3.1)<sup>15</sup> Ici encore, ceci implique que dans ces pays, le secteur manufacturier et les autres secteurs devraient croître plus rapidement à mesure qu'ils transforment les produits de base agricoles en des produits de base et services à plus forte valeur ajoutée de telle sorte que leurs contributions à la production totale augmentent par rapport à celle de l'agriculture. Les autres pays devraient s'efforcer de maintenir leur part actuelle, ou au moins faire en sorte, à mesure que l'économie se développe, que la part de l'agriculture dans le PIB total ne dépasse pas la marque des 3,3 %. Parmi les pays à revenu intermédiaire inférieur et les pays à faible revenu en Afrique australe, la

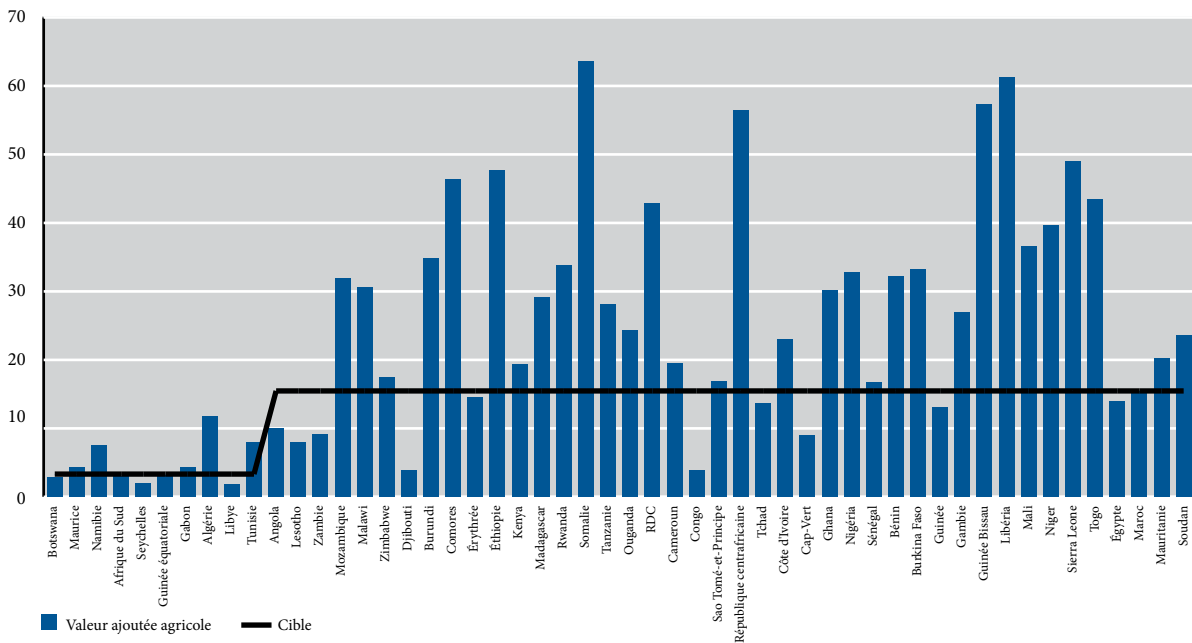
Zambie, le Mozambique et le Malawi devraient s'efforcer d'augmenter les contributions du secteur manufacturier et des autres secteurs à la production totale ; ainsi la part de l'agriculture dans le PIB total devrait diminuer de façon significative à mesure que l'économie croît.

En Afrique de l'Est, tous les pays à faible revenu devraient également réduire la part de l'agriculture dans le PIB glo-

bal à mesure que l'économie croît, et en Afrique centrale tous les pays devraient s'évertuer à en faire de même. En Afrique de l'Ouest, tous les pays à l'exception du Cap-Vert, devraient réduire substantiellement la part de l'agriculture dans le PIB. En Afrique du Nord, l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie et le Soudan devraient s'efforcer de réduire la part de l'agriculture dans le PIB.

**Figure 3.8**

**Impératifs de valeur ajoutée agricole pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)**



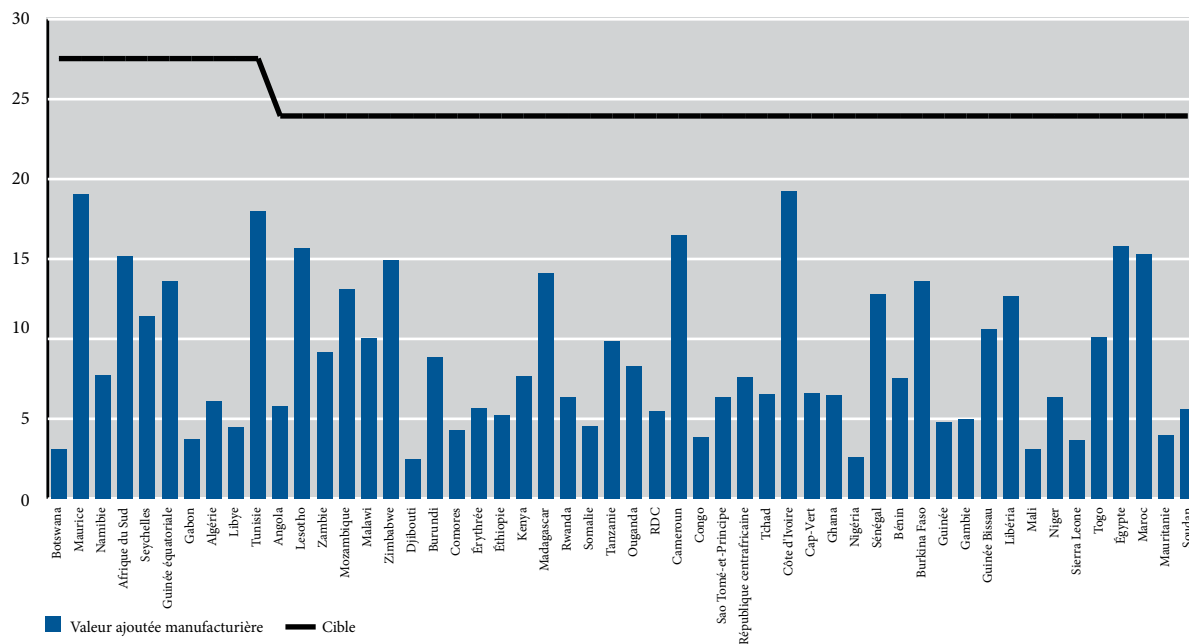
Source : Banque mondiale (2011a)

Tous les pays africains devraient s'efforcer d'augmenter la part du secteur manufacturier dans le PIB au fil du temps (figure 3.9). Les plus fortes augmentations sont requises en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, où la plupart des parts actuelles sont à un seul chiffre. Il sera plus ardu d'augmenter la part du secteur manufacturier et des ser-

vices sophistiqués, et en conséquence de réduire celle de l'agriculture et d'autres industries (à l'exception du secteur manufacturier) dans les économies riches en ressources telles que le Botswana, l'Angola, la Guinée équatoriale, la République du Congo, le Nigéria et l'Algérie (figure 3.10).

Figure 3.9

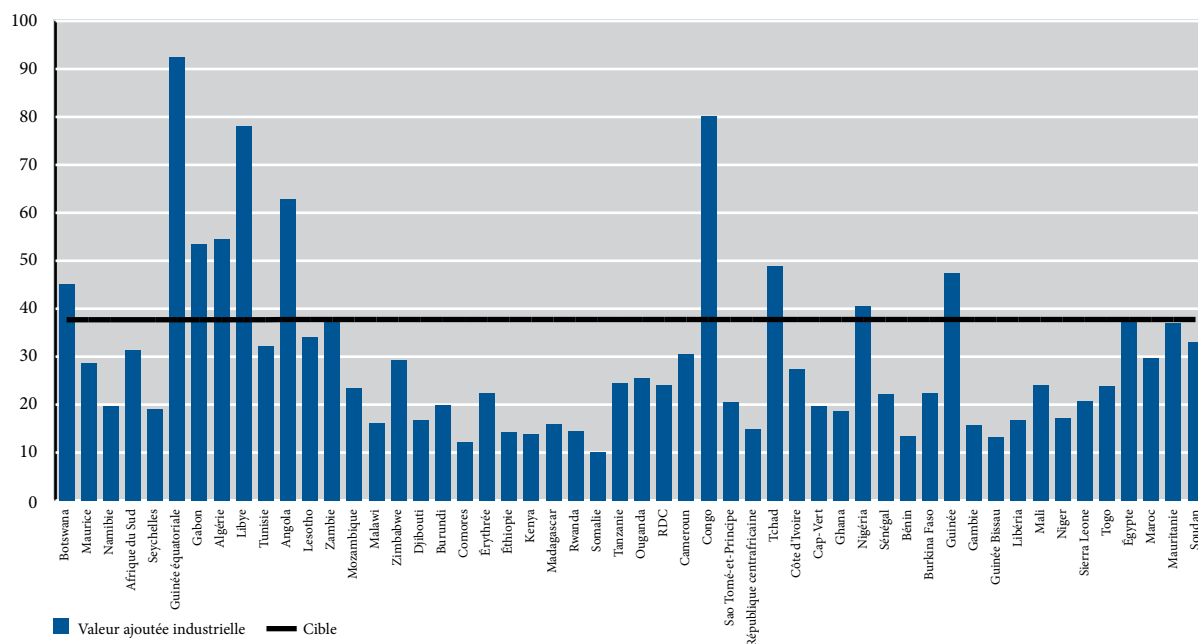
Impératifs de valeur ajoutée manufacturière pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)



Source: Banque mondiale (2011a)

Figure 3.10

Impératifs de valeur ajoutée industrielle pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)



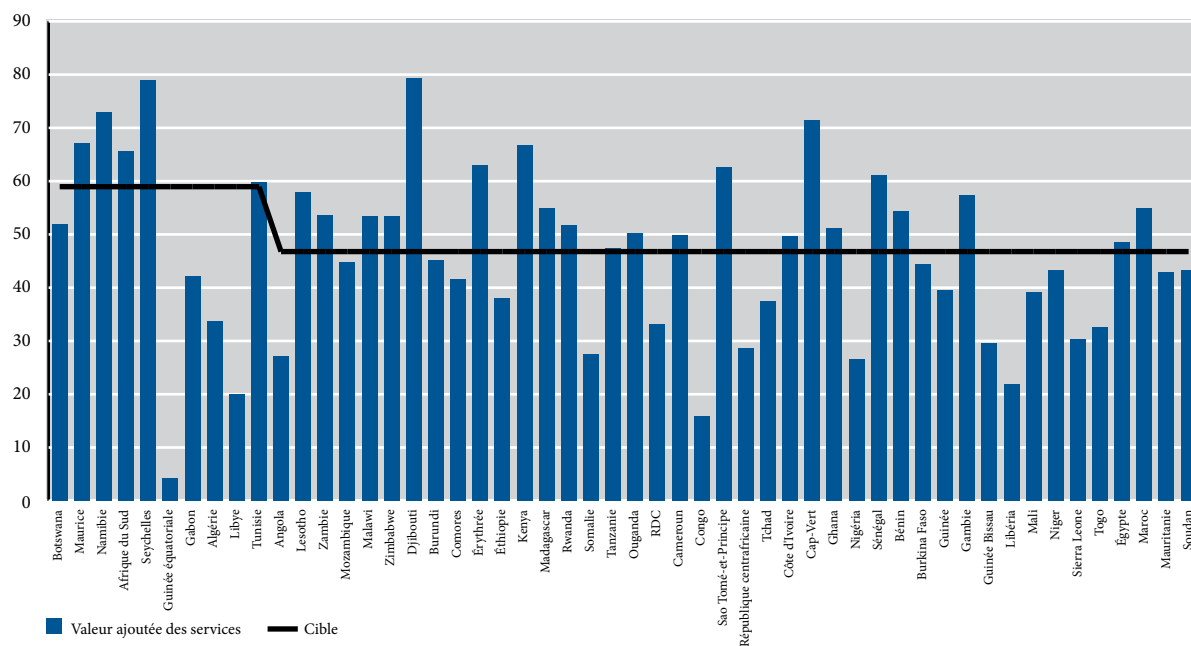
Source: Banque mondiale (2011a).

Les services – excepté pour Maurice et l'Afrique du Sud, et dans une certaine mesure, la plupart des pays de l'Afrique du Nord, sont dominés par des activités de commerce de distribution informelles et de faible productivité. Pratiquement, tous les pays devraient s'efforcer de réduire la contribution de ce type de service au PIB en tant que stratégie destinée à diminuer l'importance des activités informelles non productives, qu'il est très difficile de faire entrer dans le filet de la fiscalité.

En Afrique australe – excepté pour le Botswana, l'Angola et le Mozambique – tous les pays devraient s'efforcer de réduire la part des services dans le PIB. En Afrique de l'Est, excepté pour le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la Tanzanie – tous les pays devraient en faire de même. En Afrique centrale, seulement Sao Tomé-et-Principe, et en Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire et la Gambie devraient en faire de même. En Afrique du Nord, la Tunisie, l'Égypte et le Maroc devraient s'efforcer d'en faire autant (figure 3.11).

**Figure 3.11**

**Impératifs de valeur ajoutée des services pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (en pourcentage du PIB)**



Source : Banque mondiale (2011a)

L'idée générale ici est que les impératifs de transformation structurelle nécessitent que la majorité des pays africains réduisent la part de l'agriculture dans le PIB et accroissent de façon substantielle la part de l'industrie manufacturière et non manufacturière. Aussi, certains pays devraient-ils réduire la part des services dans le PIB. Sauf pour Maurice et l'Afrique du Sud, tous les pays devraient s'efforcer de moderniser les activités du commerce de distribution improductives et ce faisant, les transformer en activités formelles plus productives pouvant être imposées..

Pour résumer, l'Afrique devrait redoubler d'efforts pour diversifier sa base économique en se détournant de la production de produits de base (agriculture et minerais) et du commerce de distribution dominé par des opérateurs informels, pour se tourner vers des activités de production à plus forte valeur ajoutée dans le secteur manufacturier et vers des services plus sophistiqués, tout en soutenant une économie moderne à forte intensité de connaissances.

## Commerce

Comme expliqué en détail plus haut, le commerce est peut-être le plus important canal d'interactions et de répercussions entre un pôle de croissance mondiale et d'autres économies. Pour cette raison, les structures des exportations et des importations sont des impératifs essentiels de la transformation structurelle d'un pôle de croissance mondiale.

La référence en matière d'exportations pour les pays africains à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur, est la République de Corée et pour les pays africains à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu, c'est la moyenne de la Chine et de l'Inde. Tous les pays africains devraient réduire les parts des matières premières alimentaires et agricoles dans les exportations totales de marchandises pour que le continent devienne un pôle de croissance mondiale. Les pays africains riches en ressources devraient également réduire la part des combustibles, des minerais et des métaux dans les exportations totales et accroître considérablement les parts des exportations d'articles manufacturés dans les exportations

*L'Afrique devrait s'efforcer davantage de diversifier sa base économique, en abandonnant la production de produits de base pour se tourner vers des activités de forte valeur ajoutée*

totales. L'ampleur des réductions et des augmentations varie selon les pays (annexe tableau 3.2).

Pour ce qui est de la structure des importations, tous les pays africains devraient réduire les parts des produits alimentaires dans les importations totales (annexe tableau 3.3), accroître la part des matières premières agricoles dans les importations totales et augmenter les parts des combustibles, des minerais et des métaux dans les importations totales.<sup>16</sup> Pour les importations d'articles manufacturés, l'ampleur des changements requis des pays africains est très faible. Cependant, les importations de produits manufacturés des pays de référence sont, pour la plupart en fait des composantes utilisées comme intrants dans la production d'autres articles manufacturés à forte valeur ajoutée, dont certains sont exportés et d'autres destinés au marché intérieur.

Ainsi par exemple, les importations de biens TIC ont représenté plus de 18 % des importations totales de la République de Corée en 2005. Les chiffres correspondants pour la Chine et l'Inde étaient 26,6 % et 8,2 % (Ajakaiye, 2007). Pour l'essentiel, les importations d'un pôle de croissance mondiale devraient largement servir à soutenir les plates-formes de production qui produisent de façon efficiente des biens à plus forte valeur ajoutée pour les marchés intérieur et d'exportation.

Le défi que les pays africains ont à relever en ce qui concerne les importations de biens manufacturés est donc non seulement de réduire leur part dans les importations totales, qui est relativement faible, mais d'opérer un virage radical pour passer des importations de produits de consommation finis et finaux (les unités entièrement construites bien connues) aux intrants et composants intermédiaires industriels.



## Infrastructure

Les impératifs d'infrastructures pour les pays africains à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur sont établis avec comme référence la République de Corée en 2005, tandis que ceux pour les pays africains à revenu intermédiaire inférieur et à faible revenu ont comme référence la moyenne de la Chine et de l'Inde, également en 2005. Les éléments essentiels sont l'énergie, les routes et les télécommunications. Pour l'énergie, les indicateurs sont la consommation d'électricité par habitant et le PIB par unité d'utilisation énergétique ; pour les routes, la part des routes bitumées dans le réseau routier total et pour les télécommunications, le nombre de lignes téléphoniques pour 100 personnes, le nombre de téléphones portables (cellulaires) pour 100 personnes et les utilisateurs d'Internet pour 100 personnes.

S'agissant de l'utilisation énergétique par habitant, la cible pour les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire supérieur, est de 4 365 kilowatt-heures (kWh) tandis que pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et les pays à faible revenu, elle est de 896 kWh. Tels sont les changements que les divers pays africains devraient opérer en l'espace de deux décennies pour satisfaire à l'impératif d'utilisation énergétique. L'Égypte est le seul pays à satisfaire à cet impératif tandis que la Libye, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe et le Maroc en 2010 étaient ceux qui s'étaient rapprochés de cette référence (annexe tableau 3.4). Tous les autres pays devront augmenter considérablement l'offre et l'utilisation énergétiques afin de satis-

faire à cet impératif. Concernant le PIB par unité d'utilisation énergétique, plusieurs pays africains ont atteint la cible, et il s'agit pour eux de maintenir l'élan. Les pays africains qui n'ont pas atteint la cible devraient augmenter à la fois le volume et l'efficacité de l'utilisation énergétique.

En ce qui concerne les routes, Maurice, les Seychelles, les Comores, Sao Tomé-et-Principe, le Cap-Vert, l'Égypte et le Maroc ont atteint la cible. Tous les autres pays devraient augmenter considérablement la proportion des routes bitumées pour faire en sorte que l'Afrique satisfasse aux impératifs de pôle de croissance mondiale au cours des deux prochaines décennies (annexe tableau 3.5).

Dans le domaine des télécommunications, tous les pays africains n'ont pas encore atteint la cible en ce qui concerne les lignes téléphoniques pour 100 personnes (annexe tableau 3.5), bien qu'un certain nombre d'entre eux aient atteint la cible en ce qui concerne les utilisateurs d'Internet pour 100 personnes. De même, plusieurs pays africains n'ont pas encore atteint la cible pour la couverture du téléphone portable.

En résumé, les pays africains devraient investir agressivement dans l'amélioration de l'infrastructure afin de satisfaire aux impératifs d'infrastructures d'un pôle de croissance mondiale d'ici le milieu des années 2030.

## Ressources humaines

Tout comme l'infrastructure, une base de ressources humaines bien éduquées, instruites et en bonne santé est un impératif essentiel pour un pôle de croissance mondiale. Une telle base de ressources humaines est nécessaire pour une production et un transfert de technologie efficaces et pour l'adaptation technologique et l'innovation. Une base de ressources humaines de grande qualité est le fondement qui permettra l'interaction, la collaboration et l'association avec des investisseurs étrangers, ce qui a pour effet de maximaliser les liens et les retombées pour l'économie locale. De même, cette base de ressources humaines est nécessaire pour permettre à la migration

*Comme pour l'infrastructure, une base de ressources humaines bien éduquées, instruites et en bonne santé, est un impératif essentiel pour un pôle de croissance mondiale*

de jouer son rôle dans le transfert de technologies et l'adaptation technologique – à partir de l'économie mondiale vers l'économie locale – et vice versa. Les indices qui représentent les impératifs essentiels en matière de ressources humaines de qualité sont le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, secondaire et primaire, les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes, l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile et le taux de survie jusqu'à l'âge de 65 ans.

Dans le domaine de l'éducation, la plupart des pays africains ont atteint la cible pour la scolarisation primaire (annexe figure 3.2 et annexe tableau 3.6). Mais seuls quelques pays africains ont atteint la cible pour la scolarisation secondaire et l'Égypte est le seul pays à avoir atteint la cible pour la scolarisation supérieure (annexe figures 3.2 et 3.3). Étant donné que les pays africains s'efforcent de satisfaire à ces impératifs, il conviendrait d'aborder la question de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. De même, ce n'est qu'un très petit

nombre de pays africains qui ont atteint la cible pour les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes (annexe figures 3.4 et 3.5).

S'agissant de la santé, seuls le Cap-Vert, l'Égypte et le Maroc ont atteint la cible pour l'espérance de vie (annexe figure 3.6 et annexe tableau 3.7), et aucun pays africain n'a atteint la cible pour les taux de mortalité infantile. Seuls le Cap-Vert, l'Égypte et le Maroc ont atteint la cible pour le taux de survie des hommes jusqu'à l'âge de 65 ans (figure 3.8 de l'annexe).

Tous les pays africains devraient s'efforcer de réduire le fardeau de la maladie, particulièrement le VIH/sida et le paludisme, qui réduisent les bienfaits de services de santé et d'un enseignement supérieur de grande qualité. Les pays africains doivent investir massivement dans ce domaine afin de préparer la base de ressources humaines qui permettra au continent de devenir un pôle de croissance mondiale.

### Une classe d'entrepreneurs autochtones

Un pôle de croissance mondiale interagira avec les autres économies au bénéfice de l'économie locale et mondiale s'il peut organiser une plate-forme de production locale efficace qui puisse nouer des partenariats, selon des modalités mutuellement bénéfiques, avec des homologues venant du reste du monde. En plus de la croissance, les impératifs de structure, de production, de commerce, d'infrastructures et de ressources humaines décrits plus

haut, une classe d'entrepreneurs autochtones dynamiques est un autre impératif auquel doit satisfaire un pôle de croissance mondiale.

Les chercheurs n'ont pas encore déterminé un indicateur convenable pour l'élaboration d'une valeur de référence. Cependant il est indéniable que – sauf peut-être Maurice et dans une certaine mesure l'Afrique du Sud, l'Égypte et la Tunisie – de nombreux pays africains connaissent une pénurie d'entrepreneurs autochtones capables de travailler avec des homologues étrangers selon des modalités mutuellement bénéfiques. Les gouvernements africains devraient par conséquent former et soutenir énergiquement une classe d'entrepreneurs autochtones, de telle sorte que le continent puisse devenir un pôle de croissance mondiale au cours des deux prochaines décennies.<sup>17</sup>

*Les gouvernements africains devraient former et soutenir une classe d'entrepreneurs autochtones*

### 3.3 Tirer profit des opportunités et gérer les risques

**TOUT LE MONDE** s'accorde sur le fait que l'économie mondiale est devenue une économie multipolaire, dans laquelle plusieurs pays concourent à la réalisation de la croissance dans d'autres pays.<sup>18</sup> Depuis le début du siècle, la domination des États-Unis et de l'Europe en tant que moteurs de l'économie mondiale, s'est fortement réduite, notamment durant la seconde moitié de la décennie. De fait, la Chine et l'Inde ont rejoint le groupe des moteurs de croissance mondiaux.

Ce changement intervenu dans la puissance économique mondiale est lié à une modification de l'équilibre mon-

dial. Sur les 15 premiers moteurs de croissance mondiaux, seulement six ont un excédent de leurs comptes courants – l'Allemagne étant le seul pays en Europe et les autres se trouvant en Asie (tableau 3.2). Il en découle que le pouvoir économique s'est déplacé vers le sud, point de vue exprimé par Cilliers, Hughes et Moyer (2011) ainsi que par le Mc Kinsey Global Institute (2010), entre autres. L'Afrique doit tirer profit des opportunités essentielles – et gérer les risques – que présentent ce déplacement et l'amélioration qu'elle a obtenue récemment.

**Tableau 3.2**

**Indices de polarité et balance des comptes courants, les 15 principaux pôles de croissance, 2010**

Pays	Indice de polarité	Solde du compte courant
Chine	82,13	2,9
États-Unis	81,98	-3,1
Japon	63,77	2,4
Inde	23,22	-3,5
Allemagne	18,5	5,2
Brésil	16,87	-2,2
République de Corée	12,12	2
Argentine	9,79	-0,3
Mexique	9,41	-1,9
Turquie	8,55	-9,8
Canada	6,59	-2,7
Singapour	5,78	17,7
France	5,4	-2,4
Royaume Uni	5,22	-1,5
RAS Hong Kong de Chine	4,3	4,2

*Source* : Les indices de polarité sont calculés d'après la Banque mondiale (2011a) ; les balances des comptes courants proviennent de *The Economist*, 17 décembre 2011.

#### Gestion macroéconomique

Les pays africains doivent profiter de leur gestion macroéconomique qui s'est récemment améliorée et faire en sorte que les entrées de ressources associées soient investies judicieusement dans les domaines clés de l'infrastructure, de la science et de la technologie, des ressources

humaines et de la formation d'une classe d'entrepreneurs locaux.

Un risque macroéconomique majeur est de gérer des réserves extérieures et des dépenses publiques, en parti-

culier de lutter contre la corruption et le gaspillage. Des réserves mal gérées peuvent entraîner l'appréciation du taux de change, ce qui est préjudiciable aux exportations. Si on ne combat pas la corruption, les dépenses faites à cet effet seront inefficaces. La faible capacité de la bureaucratie d'État à gérer les dépenses publiques en général et dans ces domaines en particulier, compromettra les bienfaits que présentent les opportunités mentionnées.

Afin de maximaliser les opportunités et gérer les risques, il est par conséquent impératif pour les gouvernements

### La demande de ressources primaires

L'une des principales opportunités que le monde multipolaire contemporain présente à l'Afrique, c'est l'accroissement de la demande de produits de base. Durant les premiers stades de développement, la production dans les économies émergentes est en général intensive en produits primaires. Cette intensité diminue à mesure que le développement progresse et que l'économie s'oriente vers des biens à forte intensité de connaissances.

La prépondérance de pays en développement au sein des nouveaux moteurs de croissance mondiaux, présente des opportunités pour les pays africains qui, dans leur majorité produisent et exportent des produits de base. Les cours

africains d'élaborer, puis de mettre en œuvre effectivement des plans de développement à moyen terme pour leurs visions à long terme. Ils devraient prendre en compte les principes de l'État développementiste, qui sont exposés dans le *Rapport économique sur l'Afrique, 2011* (CEA et CUA, 2011), et lutter contre la corruption, renforcer la gestion macroéconomique et former une classe d'entrepreneurs autochtones. Une telle démarche permettra d'accélérer la transformation structurelle, en résidualisant la production et l'exportation de produits de base en tant que moteurs de croissance (chapitre 4).

mondiaux de ces produits de base vont probablement se maintenir à un niveau élevé pendant encore quelque temps, en raison essentiellement de la forte demande venant des marchés des pays émergents mais également de la reprise chez les partenaires commerciaux traditionnels de l'Afrique. Les pays africains riches en ressources et les producteurs de produits de base agricoles vont probablement bénéficier d'une balance commerciale favorable et de réserves extérieures conséquentes pendant quelque temps. On s'attend à ce que les pays africains riches en ressources continuent à attirer l'IDE dans les industries extractives.

### Importations de produits manufacturés bon marché

Les prix internationaux des articles manufacturés baissent régulièrement (Kaplinsky, Robinson et Willenbockel, 2007). Un avantage majeur, spécialement pour les pays africains à revenu faible, est qu'ils peuvent accéder à des importations d'articles manufacturés à des prix raisonnables, ce qui devrait les aider à réduire la pauvreté. Du fait de la prépondérance des articles manufacturés finis dans les importations de l'Afrique, les consommateurs africains sont, à première vue les véritables bénéficiaires de la baisse des prix internationaux des produits manufacturés.

Mais un risque majeur est la désindustrialisation, à mesure que les producteurs locaux perdent des parts de marché en faveur d'importations meilleur marché. Qui plus est, dans un environnement concurrentiel, les exportateurs africains d'articles manufacturés opérant

dans des petites et moyennes entreprises, ne seront probablement pas en mesure de soutenir la concurrence avec des grands producteurs opérant des réseaux de production mondiaux complexes, basés sur des produits intermédiaires et des composants industriels importés des sources les plus efficaces au plus bas coût (Finger et Low, 2012). Le manque à gagner et le manque d'emplois qui en résultent, sont un motif de vive préoccupation dans un environnement déjà caractérisé par un chômage élevé.

Un autre risque associé aux importations bon marché, c'est la mauvaise qualité et les dangers pour la santé. Des biens de mauvaise qualité nécessiteront probablement un entretien fréquent et coûteux. Lorsque de tels biens sont importés à des fins de production et d'exportation de biens à valeur ajoutée, ils peuvent ne pas répondre à

des normes de plus en plus strictes, ce qui influe défavorablement sur l'acceptabilité et l'accès de produits sur les marchés locaux et internationaux.

Les importations bon marché présentent également le risque de perpétuer la spécialisation de l'Afrique dans la production et l'exportation de produits de base ainsi qu'une concentration économique excessive. Une telle spécialisation non seulement va à l'encontre des impératifs de transformation, elle aggrave également la vulnérabilité de l'Afrique aux chocs des termes de l'échange.

Les pays africains devraient réagir de trois manières. Pour maximaliser les avantages que présente la baisse des cours internationaux des produits manufacturés, ils devraient restructurer leurs importations en faveur d'importations de biens d'équipement meilleur marché nécessaires pour transformer les produits de base agricoles et minéraux à un coût plus faible pour les marchés d'exportation et intérieur. Pour éviter le risque associé à des importations de mauvaise qualité, ils devraient établir et

faire appliquer des normes appropriées et mettre en place les organisations d'assurance qualité indispensables. Finalement, pour réduire les risques de désindustrialisation, ils devraient former des entrepreneurs autochtones capables de nouer des partenariats avec d'autres homologues étrangers. Ce serait une façon d'insérer les pays africains dans des réseaux de productions mondiaux à l'autre extrémité de la chaîne de valeur. De telles initiatives devraient être assorties des incitations nécessaires pour attirer les investisseurs étrangers.

Ce qui caractérise le passage au pôle de croissance mondiale et la migration éventuelle vers une économie de la connaissance, c'est le recours peu important et de plus en plus réduit aux produits de base comme facteurs de production, à mesure que l'efficacité augmente et que les bienfaits de la recherche-développement intensive se matérialisent. Essentiellement, les producteurs et exportateurs africains de produits de base profitant de la croissance impressionnante réalisée, devraient tirer pleinement profit – à court terme éventuellement – de ces opportunités.

### Une politique industrielle pour la diversification de l'IDE

Un des avantages que présente le monde multipolaire, c'est la diversification des sources de l'IDE, ce qui peut aider les pays à éviter le « nivellement par le bas », étant donné que les pays africains peuvent désormais rechercher des types particuliers d'IDE sans craindre que d'autres investisseurs étrangers recourant à des pratiques collusives les abandonnent. Essentiellement, les pays africains sont maintenant dans une position bien meilleure pour renégocier des termes favorables avec les investisseurs étrangers, notamment dans des domaines tels que les entreprises communes et l'externalisation d'opérations importantes à des entreprises locales.

Un autre risque est que les dirigeants africains ne poursuivent pas les réformes en matière de gouvernance, du fait qu'il se peut que la plupart des investisseurs étrangers n'insistent pas sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Cela pourrait créer des occasions de fuites massives de capitaux illicites, ce qui réduirait les bienfaits de l'investissement étranger (chapitre 5).<sup>19</sup> Un autre risque est que l'investissement étranger reste concentré

dans l'extraction des ressources au lieu d'aller au secteur manufacturier. De même, certains investisseurs étrangers pourraient ne pas utiliser la meilleure technologie pour réduire au minimum l'impact de leurs opérations sur l'environnement. En plus de cela, l'investissement étranger – même en dehors des industries extractives – pourrait cibler la production de produits de base visant à garantir la fourniture de matières brutes agricoles pour le traitement et une plus forte valeur ajoutée dans le pays d'origine, plutôt qu'en Afrique. Ce type d'IDE pourrait placer l'Afrique à l'extrémité inférieure des réseaux de production, les liens et les retombées pour le reste de l'économie restant limités.

Pour contrebalancer ces risques, les pays africains disposent de diverses options. Ils devraient profiter de l'élargissement du pool des investisseurs étrangers en élaborant des politiques industrielles claires compatibles avec la transformation économique, et en encourageant l'IDE qui complètera cette transformation (un préalable est la formation d'entrepreneurs autochtones).

Tous les gouvernements africains devraient adhérer au Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) de l'UA/NEPAD (chapitre 4), afin de réduire les risques de mauvaise gouvernance, les pratiques de corruption et la fuite de capitaux illicites qu'elles entraînent. S'agissant des dégâts à l'environnement, ils devraient insister sur la réalisation d'études d'impact sur l'environnement avant que des opérations par des investisseurs, locaux ou étrangers, quelles qu'elles soient puissent être, autorisées. Ils devraient également assurer un suivi régulier de l'impact sur l'environnement des opérations et faire en sorte que les investisseurs utilisent la meilleure technologie possible pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement. Ils devraient également exiger de tous les opérateurs qu'ils entreprennent des activités adéquates de restauration et de restitution pour faire face aux dégâts

inévitables à l'environnement. Les licences devraient être renouvelées à des intervalles raisonnables, ce qui donnerait l'occasion de s'assurer que les normes en matière d'environnement sont bien respectées.

Finalement, pour éviter autant que possible que l'Afrique ne s'insère au mauvais bout du réseau international de production, les gouvernements africains devraient soumettre toutes les propositions d'investissements étrangers à une analyse rigoureuse de chaîne de valeur et insister sur le traitement local de tous les produits de base, y compris les produits minéraux avant leur exportation. L'Afrique exportera ainsi des produits industriels intermédiaires et non seulement des produits de base – une telle évolution est compatible avec les impératifs de transformation examinés plus haut.

## Développement de l'infrastructure avec le soutien des partenaires traditionnels et nouveaux

Comme avec l'IDE, l'émergence d'un monde multipolaire a également diversifié les partenaires potentiels dans le développement de l'infrastructure. L'un des avantages qu'elle a entraînés est la diminution des coûts, bien que la médiocre qualité soit un risque associé à la prépondérance des systèmes clefs en main, ce qui entraîne des coûts de maintenance élevés, et finalement l'abandon du projet. Afin de réduire ces risques au minimum, les

pays africains devraient former des entrepreneurs locaux dans les domaines de la construction et de l'entretien de l'infrastructure, et insisté sur les partenariats entre entreprises étrangères et locales pour les projets d'infrastructure. Ils devraient également mettre en place la capacité de concevoir de tels projets et de surveiller la construction. De telles mesures requièrent un État développementiste capable (CEA et CUA, 2011).

## Diasporas

L'Afrique est une source de migrants qualifiés et non qualifiés et accueille les migrants non qualifiés venant

*Les gouvernements africains devraient soumettre toutes les propositions d'investissement étranger à une analyse rigoureuse de chaîne de valeur et insister sur le traitement local des produits de base*

d'autres régions (Ajakaiye, Lucas et Karugia, 2006). Les travailleurs qualifiés sont poussés à émigrer à cause de l'environnement de travail hostile et des conditions de vie peu favorables, les migrants non qualifiés eux le font parce que les possibilités d'emploi sont réduites. La migration est l'un des principaux canaux par lequel un pôle de croissance mondiale peut interagir avec d'autres économies à travers le transfert de connaissances et de technologies. Les pays africains bénéficient de transferts de fonds (Ratha *et al.*, 2011), mais on ne devrait plus continuer à négliger les retombées que peuvent apporter les migrants qualifiés qui retournent chez eux. Les dirigeants africains s'efforcent, pour la plupart, de rencontrer certains de leurs concitoyens dans les diasporas lorsqu'ils visitent les pays d'accueil. De tels efforts devraient être

complétés par des mesures d'encouragement beaucoup plus soigneusement ciblées afin d'inciter les migrants

qualifiés à rentrer chez eux, car ce retour facilitera les impératifs de transfert de connaissances et de technologies.

### 3.4 Conclusions et recommandations

**APRÈS AVOIR STAGNÉ** pendant une bonne partie de son histoire postcoloniale, l'Afrique a connu un regain de croissance, spécialement durant la période 2002-2008, ce qui a fait d'elle la deuxième région à la croissance la plus rapide dans le monde qui, en 2010, comptait dix des 15 économies à la croissance la plus rapide. Le regain de croissance ne se limite pas aux seuls pays riches en ressources.

Grâce à ce regain de croissance, l'Afrique est de plus en plus reconnue comme étant un marché émergent et un pôle de croissance mondiale potentiel. Ce chapitre a présenté les options – ou impératifs – auxquels le continent doit satisfaire pour devenir un pôle de croissance mondiale.

En général, les pays africains devraient s'attaquer au déficit en matière de développement dans les domaines de la transformation structurelle, de la production et du commerce, de l'infrastructure, des ressources humaines, de la science et de la technologie ; et tirer parti des opportunités et gérer les risques dans le monde multipolaire émergent ainsi que dans un contexte marqué par le déplacement de l'équilibre ou de la balance des ressources vers les régions en développement.

Plus précisément, pour acquérir la qualité de pôle de croissance mondiale, l'Afrique devrait maintenir sa dynamique de croissance de la période 2000-2008 (le reste du monde lui, maintient le taux de croissance réalisé durant cette période). Si elle arrive à le faire, l'Afrique représentera au moins 5 % du PIB mondial d'ici 2034.

Les impératifs de transformation structurelle auxquelles il faut satisfaire en 2034 ou avant, sont notamment les suivantes :

- ▶ Les pays africains devraient réduire la part de l'agriculture dans le PIB à 15 % au maximum, faire passer la part du secteur manufacturier à au moins 25 % et

restructurer les services en passant du commerce de distribution à des services plus modernes.

- ▶ Les pays africains devraient diversifier leur commerce et le rendre plus sophistiqué, afin que les parts des matières premières agricoles, des combustibles, des minerais et des métaux ne dépasse pas 1 %, 6 % et 4 % respectivement des exportations totales tandis que la part des exportations de produits manufacturés devrait être d'au moins 82 %. Les parts des combustibles, des minerais et des métaux dans les importations totales, devraient avoisiner les 23 % et 7 %, tandis que la composition des importations d'articles manufacturés devrait évoluer vers les biens d'équipement, les biens intermédiaires et les composants industriels.
- ▶ La consommation d'électricité par habitant et le PIB par unité d'utilisation énergétique devraient être 1129 kWh et de 4 au moins, la part des routes bitumées d'au moins 44 %, les lignes téléphoniques pour 100 personnes et le nombre d'utilisateurs Internet pour 100 personnes ne devraient pas être inférieurs à 16 et 6 respectivement dans tout pays africain.
- ▶ Les taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et supérieur ne devraient pas être inférieurs à 16 % et 64 %, et ils devraient s'accompagner de mécanismes d'assurance qualité.
- ▶ Les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes ne devraient pas être inférieurs à 77 % et à 90 % respectivement, dans tout pays africain.
- ▶ L'espérance de vie devrait être de 68 ans au moins et le taux de mortalité infantile, lui, de 37 pour 1000 naissances vivantes au plus dans un quelconque pays africain.

- ▶ Tous les pays africains doivent former, perfectionner et soutenir des entrepreneurs autochtones capables de travailler avec leurs homologues étrangers.

L'Afrique pourra ainsi libérer sa capacité de développement – sujet qui va être abordé maintenant de façon détaillée.

Toutes ces mesures requièrent une collaboration de tous les acteurs sous la direction d'un État développementiste.



## Annexe: Tableaux et figures

### Annexe: Tableau 3.1

#### Impératifs de changements dans la structure de production pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale

S/N	Nom de pays	Agriculture (% du PIB)		Industrie (% du PIB)		Services (% du PIB)		Manufacture (% du PIB)	
		Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>									
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
1	Botswana	2,9	16,5	45,3	-16,7	51,9	13,6	3,1	795,5
2	Maurice	4,2	-21,3	28,6	31,8	67,2	-12,2	19,1	44,4
3	Namibie	7,5	-55,6	19,6	92,2	72,9	-19,1	7,7	257,2
4	Afrique du Sud	3	9,5	31,3	20,5	65,7	-10,2	15,2	81,6
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
5	Angola	10	54,7	62,9	-39,9	27,1	72,3	5,8	313,3
6	Lesotho	7,9	95,7	34,2	10,5	57,9	-19,3	15,7	53
7	Zambie	9,2	68,9	37,2	1,4	53,6	-12,7	9,2	161,5
<b>Faible revenu</b>									
8	Mozambique	31,9	-51,4	23,4	61,4	44,8	4,5	13,1	83,1
9	Malawi	30,5	-49,3	16,1	134,3	53,4	-12,3	10	138,3
10	Zimbabwe	17,4	-11,3	29,2	29,3	53,4	-12,3	14,9	60,6
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>									
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
11	Seychelles	1,9	70,9	19,1	97,3	78,9	-25,3	11,4	141,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
12	Djibouti	3,9	301,2	16,9	123,6	79,3	-41	2,5	877,4
<b>Faible revenu</b>									
13	Burundi	34,8	-55,6	20	88,7	45,1	3,6	8,8	171,2
14	Comores	46,3	-66,6	12,1	211,8	41,6	12,5	4,3	458
15	Érythrée	14,5	6,5	22,4	68,2	63	-25,8	5,7	323,9
16	Éthiopie	47,7	-67,6	14,3	164,3	38	23	5,2	356,8
17	Kenya	19,4	-20,2	13,8	173,2	66,8	-30	7,7	212,9
18	Madagascar	29,1	-46,9	16	135,9	54,9	-14,8	14,1	69,4
19	Rwanda	33,9	-54,3	14,4	162,3	51,8	-9,6	6,4	276,6
20	Somalie	63,6	-75,7	10,1	273,1	27,5	70	4,5	426,8
21	Tanzanie	28,1	-45	24,5	53,8	47,3	-1,1	9,8	143,6
22	Ouganda	24,2	-36,2	25,5	48,3	50,3	-7	8,3	188,1
23	Rép.dém.Congo	42,9	-63,9	24	57	33	41,5	5,5	336
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>									
<b>Revenu élevé</b>									
24	Guinée équatoriale	3,2	4,6	92,6	-59,3	4,2	1 297,9	13,6	102,7
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
25	Gabon	4,4	-23,6	53,5	-29,6	42,1	40	3,7	638,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
26	Cameroun	19,5	-20,5	30,6	23,2	49,9	-6,2	16,5	45,1
27	Rép.Congo	3,9	301,4	80,2	-52,9	15,9	193,6	3,8	523,1
28	Sao Tomé-et-Principe	16,8	-8	20,5	83,9	62,7	-25,4	6,4	275,8
<b>Faible revenu</b>									
29	Rép.centrafricaine	56,5	-72,6	14,8	154,9	28,7	62,9	7,6	214,8
30	Tchad	13,6	13,5	48,8	-22,7	37,5	24,6	6,6	265,2
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>									
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
31	Côte d'Ivoire	22,9	-32,6	27,4	37,9	49,7	-5,8	19,2	24,5
32	Cap-Vert	8,9	72,9	19,7	92	71,4	-34,5	6,6	263,5

S/N	Nom de pays	Agriculture (% du PIB)		Industrie (% du PIB)		Services (% du PIB)		Manufacture (% du PIB)	
		Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change	Valeur (2010)	% change
33	Ghana	30,2	-48,8	18,6	102,5	51,1	-8,5	6,5	270,2
34	Nigéria	32,7	-52,7	40,7	-7,1	26,6	75,6	2,6	828,2
35	Sénégal	16,7	-7,4	22,1	70,5	61,1	-23,5	12,8	87,6
<b>Faible revenu</b>									
36	Bénin	32,2	-52	13,4	181,4	54,4	-14	7,5	218,8
37	Burkina Faso	33,3	-53,5	22,4	68,8	44,4	5,5	13,6	75,8
38	Guinée	13	18,8	47,4	-20,3	39,6	18,2	4,8	403,2
39	Gambie	26,9	-42,6	15,7	140	57,3	-18,4	5	382,4
40	Guinée Bissau	57,3	-73	13,1	187,3	29,6	58,2	10,6	125,8
41	Libéria	61,3	-74,8	16,8	124,7	21,9	113,6	12,7	88,6
42	Mali	36,5	-57,7	24,2	56,1	39,1	19,8	3,1	670,9
43	Niger	39,6	-61	17,1	120,5	43,2	8,2	6,3	277,2
44	Sierra Leone	49	-68,4	20,7	82,7	30,4	54	3,7	551,5
45	Togo	43,5	-64,4	23,9	58	32,6	43,5	10,1	136,9
46	Algérie	11,7	-71,6	54,5	-30,9	33,7	74,8	6,1	353,3
47	Libye	1,9	78,6	78,2	-51,8	19,9	195,8	4,5	513,3
48	Tunisie	8	-58,4	32,3	16,8	59,7	-1,3	18	53,2
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
49	Égypte	14	10,6	37,5	0,6	48,5	-3,5	15,8	51,6
50	Maroc	15,4	0,6	29,7	27,3	55	-14,9	15,3	56,5
51	Mauritanie	20,2	-23,3	37	2	42,8	9,2	4	506
52	Soudan	23,6	-34,5	33	14,3	43,3	8	5,6	326,3

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

**Annexe: Tableau 3.2****Impératifs de structure des exportations de marchandises pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**

S/N	Nom de pays	Exportations alimentaires (% d'exportations de marchandises)		Exportations de mat. premières agricoles (% d'exportations de marchandises)		Exportations de combustibles (% d'exportations de marchandises)		Exportations de minerais et métaux (% d'exportations de marchandises)		Exportations de prod. manufacturés (% d'exportations de marchandises)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
1	Botswana	5,1	-79,2	0,2	320,5	0,4	1 428,7	14,5	-88,3	79,5	14,2
2	Maurice	37,2	-97,2	0,5	53,2	0	908 560,2	0,4	379,4	60,2	51
3	Namibie	22,5	-95,3	0,4	86,7	0,5	1 038,5	31,3	-94,5	44,7	103,3
4	Afrique du Sud	8,7	-87,9	1,9	-58,9	9,9	-45,1	32,7	-94,8	46,6	95,1
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
5	Angola	0,3	1 893,8	0	47 857,5	94,8	-93,3	4,9	-6,3	0	4 464 917,4
6	Lesotho	13,5	-54,9	9,1	-90,1	0,4	1 660,8	2,5	84,5	74,4	9,5
7	Zambie	5,9	3,3	1	-7,7	0,5	1 135,8	86	-94,7	6,3	1 195,8
<b>Faible revenu</b>											
8	Mozambique	15,7	-61,3	4,4	-79,5	19,7	-67,9	54,4	-91,6	2	4 026,5
9	Malawi	76,4	-92	3,3	-73,3	0,2	3 300	11,1	-58,9	9	809,5
10	Zimbabwe	20,1	-69,7	7	-87,2	1,6	294,1	34,9	-87	36,4	123,7
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
11	Seychelles	58,5	-98,2	0	1 790,6	0	227 678,8	0	42 764,9	2,4	3686,7
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
12	Djibouti	0,4	1 322,6	0	9274	6,5	-2,5	0,3	1 327,3	90,7	-10,2
<b>Faible revenu</b>											
13	Burundi	81,4	-92,5	4,9	-81,7	2,3	171,6	5,2	-12,9	5,9	1 273,7
14	Comores	13,8	-55,8	0	3 527	0	134 271,3	0,1	2940,2	6,3	1 187,8
15	Érythrée	42	-85,5	26	-96,6	0	34 655,1	1,8	159,2	30,3	169,3
16	Éthiopie	77,5	-92,1	11,9	-92,5	0	735 453,9	0,8	492,2	8,7	841,6
17	Kenya	47,9	-87,3	10,9	-91,8	4,3	46,8	2	124	34,7	135
18	Madagascar	26,7	-77,1	3,2	-71,7	6,7	-5,1	9,5	-51,9	48,2	68,9
19	Rwanda	52,4	-88,4	3,1	-70,9	0	120 390,5	36,9	-87,7	7,6	966,1
20	Somalie	93,7	-93,5	0,7	31,4	1,1	464,8	0	12 481	1,3	5 985,4
21	Tanzanie	31,9	-80,9	7,4	-87,9	2,5	149,5	33,7	-86,5	24,1	238,6
22	Ouganda	66,8	-90,9	7,2	-87,6	1,2	421,8	1,9	138,8	22,8	256,6
23	Rép.dém.Congo	32,5	-81,2	7,8	-88,6	1,3	379,7	51,8	-91,2	4,8	1 580,8
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>											
<b>Revenu élevé</b>											
24	Guinée équatoriale	57,9	-98,2	30	-97,3	1,7	219,4	7,5	-77,1	4	2 185,9
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
25	Gabon	0,8	39,9	8,9	-91	83,1	-93,4	3	-43,7	4,2	2 069,1
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
26	Cameroun	24,4	-75	14,8	-93,9	49,5	-87,3	3	53,6	7,5	981
27	Rép.Congo	1	505,6	8,3	-89,2	87,6	-92,8	0,3	1 299,1	2,7	2907
28	Sao Tomé-et-Principe	94,6	-93,6	0,7	33,6	0	-	0	30 974	4,7	1 646,8
<b>Faible revenu</b>											
29	Rép.centrafricaine	3,6	71,2	31,6	-97,2	0	25 738,2	62	-92,7	2,7	2 941,1
30	Tchad	16,2	-62,2	66,9	-98,7	7,9	-20,5	0,8	452,4	7,7	956,3
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>											
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
31	Côte d'Ivoire	49,5	-87,7	9,6	-90,7	24,1	-73,8	0,3	1 326,5	16,2	403,8
32	Cap-Vert	81,6	-92,5	0	1 989,8	0	-	0,9	413	17,5	365,5

S/N	Nom de pays	Exportations alimentaires (% d'exportations de marchandises)		Exportations de mat. premières agricoles (% d'exportations de marchandises)		Exportations de combustibles (% d'exportations de marchandises)		Exportations de minerais et métaux (% d'exportations de marchandises)		Exportations de prod. manufacturés (% d'exportations de marchandises)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
33	Ghana	60,7	-89,9	6,9	-87,1	0,3	1 851,5	11,2	-59,6	20,7	294
34	Nigéria	3,3	82,7	1,6	-45,1	87,1	-92,8	1,1	320,5	6,7	1 118,7
35	Sénégal	28,6	-78,6	1,4	-37,4	26,1	-75,8	3,8	20,8	40,1	103,1
<b>Faible revenu</b>											
36	Bénin	40,6	-85	44,3	-98	0,4	1 506,2	0,7	586,6	14,1	476,6
37	Burkina Faso	33,3	-81,7	55,9	-98,4	0,1	11 975,6	1,6	176,4	9,1	797,8
38	Guinée	2,5	145	4,9	-81,8	1,5	317,4	59,2	-92,3	31,9	155,6
39	Gambie	53	-88,5	1	-13,3	0	106 500,1	6,8	-33,6	39,1	108,3
40	Guinée Bissau	98,7	-93,8	0,2	318,2	0,8	679,5	0,6	623,3	0,1	99 459,3
41	Libéria	8,6	-28,7	25,6	-96,5	0	151 787,2	64,8	-93	0,4	21 433,6
42	Mali	29,8	-79,5	48	-98,1	0,1	4 863,2	0,7	582,9	20,2	303,5
43	Niger	21,1	-71,1	2,8	-67,9	1,9	240,9	59,6	-92,4	14,1	479,5
44	Sierra Leone	91,6	-93,3	0,8	13,6	1,6	307,2	0,1	3 854,9	7,5	992,4
45	Togo	15	-59,4	4,9	-81,8	0,1	4 909,2	5,6	-18,9	74,2	9,8
<b>AFRIQUE DU NORD</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
46	Algérie	0,6	88,6	0	4 968,8	97,3	-94,4	0,3	486	1,8	4 985,6
47	Libye	0,5	101,3	0,2	352,2	92,6	-94,1	0	7 659,6	6,7	1 263,3
48	Tunisie	7,7	-86,3	0,5	59,8	14,2	-61,5	1,6	9,1	76	19,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
49	Égypte	17,2	-64,5	3	-70,3	29,8	-78,8	6,3	-27,3	43,4	87,7
50	Maroc	19	-67,9	1,7	-48,4	1,1	488,5	11,7	-61	66,3	22,8
51	Mauritanie	57,8	-89,4	0,1	774,5	0	381 452,2	30,4	-85,1	0	1 731 148,9
52	Soudan	5,6	9,6	1,4	-35,7	92,1	-93,1	0,3	1 717,6	0,4	19 197,9

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

**Annexe: Tableau 3.3****Impératifs de structures des importations de marchandises pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**

S/N	Nom de pays	Importations alimentaires (% d'importations de marchandises)		Importations de matières prem. agricoles (% d'importations de marchandises)		Importations de combustibles (% d'importations de marchandises)		Importations de minerais et métaux (% d'importations de marchandises)		Importations de produits manufacturés (% d'importations de marchandises)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
1	Botswana	12,4	-64,1	0,8	134,9	14,7	73,6	2	245,8	68,5	-11,1
2	Maurice	21,1	-79	2,2	-10,5	19,3	32	1,1	537,1	56,4	7,9
3	Namibie	13,9	-68,2	0,7	183,2	13,7	85,6	1	565,1	70,3	-13,4
4	Afrique du Sud	5,8	-24	0,9	115,9	19,7	28,9	1,5	340,4	65,4	-6,9
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
5	Angola	32,5	-88,9	0,8	273,8	0,2	9 316,3	1,4	411	65,1	-3,8
6	Lesotho	20,2	-82,1	1,9	56,9	10,5	120,3	0,8	736,5	53,3	17,5
7	Zambie	4,7	-23,2	0,6	424,7	11,6	99,2	21	-67,1	61,6	1,6
<b>Faible revenu</b>											
8	Mozambique	11,6	-68,9	1	197,2	19,9	16	0,5	1 257,9	49,6	26,3
9	Malawi	13,6	-73,4	1,1	167,4	10	131,9	1	580,7	74,1	-15,5
10	Zimbabwe	18,8	-80,8	2,6	15,5	11,2	106,1	13,8	-50,1	52,2	20
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
11	Seychelles	17,2	-74,1	2,1	-6,9	12,4	105,4	0,6	951,5	47,8	27,4
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
12	Djibouti	29,3	-87,7	0,6	415,7	6,5	258,1	0,8	817,6	62,4	0,3
<b>Faible revenu</b>											
13	Burundi	13,7	-73,6	1,4	109,2	2,1	993	0,7	943,7	81,6	-23,3
14	Comores	19,5	-81,5	0,2	1 161,5	0,7	3 239,6	0,2	4 338,7	53,5	17
15	Érythrée	45,6	-92,1	0,9	229,9	0,8	2 646,5	0,9	651,3	51,7	21,1
16	Éthiopie	10,9	-66,7	0,5	487,6	15,9	45,9	1,2	468	71,5	-12,4
17	Kenya	12	-70	1,5	94,6	22,1	4,7	1,5	357,3	62,7	-0,2
18	Madagascar	13,6	-73,5	1	212,6	15,2	52,4	0,4	1 576,3	69,5	-9,9
19	Rwanda	13,2	-72,6	1,6	83	8,1	186,5	1,2	462,3	75,6	-17,2
20	Somalie	22,4	-83,9	7,1	-57,3	12,4	85,9	0,4	1 486,4	54,7	14,5
21	Tanzanie	10	-63,7	0,9	252,7	27,6	-16,2	1	561,1	60,4	3,6
22	Ouganda	12,4	-70,9	1,1	182,9	20	15,8	1,3	452,4	65,1	-3,8
23	Rép.dém.Congo	20,6	-82,4	1,8	68,2	9,9	132,9	1,2	461,5	65,6	-4,5
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>											
<b>Revenu élevé</b>											
24	Guinée équatoriale	31,8	-86	0,2	973,4	2,7	826,1	1	571,4	64,2	-5,2
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
25	Gabon	17,1	-74,1	0,4	350	7,3	246,9	1	579	73,8	-17,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
26	Cameroun	17,7	-79,6	1,6	91,5	27,5	-15,7	0,8	719,8	52,4	19,5
27	Rép.Congo	20,8	-82,6	0,9	249,8	19,6	183,	0,8	795,1	58	8
28	Sao Tomé-et-Principe	29,8	-87,9	0,8	289,2	16,1	43,7	1,1	537,3	52	20,5
<b>Revenu faible</b>											
29	Rép.centrafricaine	39,3	-90,8	2,3	32,9	0,6	3 581,3	1,7	310,9	55,9	11,9
30	Tchad	24,3	-85,1	0,6	402,5	17,9	29	0,6	1 008,3	56,1	11,7
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>											
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
31	Côte d'Ivoire	19,2	-81,2	0,9	251,7	23,7	-2,5	1,2	495,9	54,6	14,7
32	Cap-Vert	27,7	-87	1,3	130,4	11,9	93,8	1,1	506,1	57,8	8,3

S/N	Nom de pays	Importations alimentaires (% d'importations de marchandises)		Importations de matières prem. agricoles (% d'importations de marchandises)		Importations de combustibles (% d'importations de marchandises)		Importations de minerais et métaux (% d'importations de marchandises)		Importations de produits manufacturés (% d'importations de marchandises)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
33	Ghana	15,3	-76,4	1,1	178	1	2 273,6	1,2	496	81,1	-22,7
34	Nigéria	10,2	-64,7	0,8	287,9	1,4	1 550,5	1,1	534,9	86,4	-27,6
35	Sénégal	22,4	-83,9	1,5	98,8	29,9	-22,7	1,7	307,5	44,4	41,1
<b>Faible revenu</b>											
36	Bénin	30,7	-88,2	4,6	-34,3	21,6	6,9	1	599	41,8	49,8
37	Burkina Faso	15,1	-76,1	0,7	306,2	22	5,2	0,9	686,2	61	2,6
38	Guinée	13,2	-72,7	0,4	707	33	-29,8	0,2	3 232	53,2	17,7
39	Gambie	35,2	-89,7	0,7	312,8	20,5	13	0,7	878,5	42,9	45,9
40	Guinée Bissau	50,7	-92,9	0,6	397,7	16,6	38,9	0,1	7 192	31,1	101,2
41	Libéria	25	-85,6	0,4	592,2	19,7	17,1	1,3	422,5	53	18,2
42	Mali	11,6	-68,9	0,5	567,9	26	-11	0,6	997,2	61,2	2,4
43	Niger	15,1	-76,1	2,1	44,2	12,5	84,9	0,9	659,3	69,4	-9,7
44	Sierra Leone	22,5	-84	7,6	-60,1	39,7	-41,7	0,8	744,4	29,3	113,6
45	Togo	15,7	-76,9	1,4	122,1	13,9	66,1	1,9	268,7	67,2	-6,8
<b>AFRIQUE DU NORD</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
46	Algérie	16,3	-72,8	1,6	20,7	2,1	1 093,9	1,5	346,5	78,4	-22,4
47	Libye	16,8	-73,5	0,6	247,2	0,7	3 596,6	0,9	641,2	811	-24,9
48	Tunisie	9,3	-52,5	2,1	-9,2	12,6	101,8	3,6	90,2	72,3	-15,8
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
49	Égypte	19,1	-81,1	3,2	-6,1	13,4	72,1	4,1	67,5	60,1	4,3
50	Maroc	11,4	-68,4	2,2	39,4	23,1	0,3	3,3	111,6	58,8	6,6
51	Mauritanie	19,4	-81,4	0,5	505,5	26,4	-12,5	0,2	3 270,1	52,9	18,4
52	Soudan	14,9	-75,8	1,1	179,1	4	473,9	0,9	662,6	77,8	-19,5

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

**Annexe: Tableau 3.4****Impératifs d'utilisation énergétique pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**

S/N	Nom de pays	Consommation d'électricité (kWh par habitant)		PIB par unité d'utilisation énergétique (PPP \$ par kg d'équivalent pétrole)	
		Valeur (2010)	% Change	Valeur (2010)	% Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>					
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>					
1	Botswana	1 503,3	419,1	12,6	-58,5
2	Maurice		-	12,4	-57,8
3	Namibie	1 576,2	395,1	8,2	-36,1
4	Afrique du Sud	4532	72,2	3,5	47,6
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>					
5	Angola	202,2	458,5		-
6	Lesotho		-		-
7	Zambie	635	77,8	2,4	65,5
<b>Faible revenu</b>					
8	Mozambique	453,4	149		-
9	Malawi		-		-
10	Zimbabwe	1 026,2	10		-
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>					
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>					
11	Seychelles		-	8,9	-41,1
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>					
12	Djibouti		-		-
<b>Faible revenu</b>					
13	Burundi		-		-
14	Comores		-		-
15	Érythrée	51	2 113,7		-
16	Éthiopie	45,8	2 367,3		-
17	Kenya	147,4	665,8		-
18	Madagascar		-		-
19	Rwanda		-		-
20	Somalie		-		-
21	Tanzanie	85,7	1 217,8	3	32,3
22	Ouganda		-		-
23	Rép.dém.Congo	103,9	987,1	0,9	324,2
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>					
<b>Revenu élevé</b>					
24	Guinée équatoriale		-		-
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>					
25	Gabon	922,5	746		-
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>					
26	Cameroun	271,2	316,2		-
27	Rép.Congo	146,4	671,2		-
28	Sao Tomé-et-Principe		-	5,9	-33,6

S/N	Nom de pays	Consommation d'électricité (kWh par habitant)		PIB par unité d'utilisation énergétique (PPP \$ par kg d'équivalent pétrole)	
		Valeur (2010)	% Change	Valeur (2010)	% Change
<b>Faible revenu</b>					
29	Rép.centrafricaine		-		-
30	Tchad		-		-
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>					
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>					
31	Côte d'Ivoire	203,5	454,9		-
32	Cap-Vert		-		-
33	Ghana	265,1	325,9		-
34	Nigéria	120,5	836,9	3,2	22,4
35	Sénégal	196	476	7,8	-49,6
<b>Faible revenu</b>					
36	Bénin	91,3	1 137,1		-
37	Burkina Faso		-		-
38	Guinée		-		-
39	Gambie		-		-
40	Guinée Bissau		-		-
41	Libéria		-		-
42	Mali		-		-
43	Niger		-		-
44	Sierra Leone		-		-
45	Togo	110,8	918,8	2,2	78,4
<b>AFRIQUE DU NORD</b>					
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>					
46	Algérie	971	703,7		-
47	Libye	4 170,1	87,1		-
48	Tunisie	1 311,3	495,1	10,5	-50,2
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>					
49	Égypte	1 548,6	-27,1		-
50	Maroc	755,6	49,4		-
51	Mauritanie		-		-
52	Soudan	114,3	888	5,9	-33,5

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.



**Annexe: Tableau 3.5****Impératifs de routes et télécommunications pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**

S/N	Nom de pays	Routes bitumées (% des routes totales)		Lignes téléphoniques (pour 100 personnes)		Abonnés au portable (pour 100 personnes)		Internautes ( pour 100 personnes)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>									
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
1	Botswana	32,6	135,6	6,8	625,2	117,8	-32,4	6	1 097,2
2	Maurice	98	-21,6	30,3	64,1	93	-14,3	25,2	184,5
3	Namibie	12,8	500,2	6,3	686,3	67,2	18,5	6,5	1 005,1
4	Afrique du Sud	17,3	344	8,5	487,6	100,8	-21	12,3	482,3
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
5	Angola	10,4	322,1	1,6	890,1	46,7	-58,9	3,9	41,5
6	Lesotho	18,3	139,9	1,8	780,4	32,2	-40,3	3,9	43
7	Zambie	22	99,5	0,7	2 157,1	38,3	-49,8	6,8	-19,1
<b>Faible revenu</b>									
8	Mozambique	20,8	111,2	0,4	4 078,7	30,9	-37,8	4,2	32,3
9	Malawi	45	-2,5	1,1	1 364,2	20,4	-5,8	2,3	144,2
10	Zimbabwe	19	131	3	421,8	59,7	-67,8	11,5	-52
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>									
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
11	Seychelles	96,5	-20,4	25,5	94,9	135,9	-41,4	39,8	80,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
12	Djibouti	45	-2,5	2,1	656,8	18,6	3,1	6,5	-15,1
<b>Faible revenu</b>									
13	Burundi	10,4	320,5	0,4	3 945,4	13,7	39,9	2,1	162,8
14	Comores	76,5	-42,6	2,9	449,5	22,5	-14,6	5,1	8,2
15	Érythrée	21,8	101,4	1	1 424	3,5	444,6	5,4	2,2
16	Éthiopie	13,7	221	1,1	1 335,8	7,9	144,4	0,8	635,7
17	Kenya	14,1	210,9	1,1	1 285,2	61,6	-68,8	25,9	-78,7
18	Madagascar	11,6	278,4	0,8	1 792,6	39,8	-51,7	1,7	224,6
19	Rwanda	19	131	0,4	4 113,9	33,4	-42,5	7,7	-28,3
20	Somalie	11,8	272	1,1	1 368	6,9	176,5	1,2	375,4
21	Tanzanie	7,4	494,8	0,4	3 942,5	46,8	-59	11	-49,8
22	Ouganda	23	90,8	1	1 507,5	38,4	-50	12,5	-55,9
23	Rép.dém.Congo	1,8	2 311,8	0,1	24 615,2	17,2	11,6	0,7	666,4
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>									
<b>Revenu élevé</b>									
24	Guinée équatoriale	-	-	1,9	2 469,4	57	39,7	6	1 097,2
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
25	Gabon	10,2	652,4	2	2 360,8	106,9	-25,5	7,2	893,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
26	Cameroun	8,4	424,4	2,5	521	41,6	-53,8	4	37,9
27	Rép.Congo	7,1	515,7	0,2	6 372,4	94	-79,6	7,3	-24,4
28	Sao Tomé-et-Principe	68,1	-35,5	4,6	239,8	62	-69	18,8	-70,6

S/N	Nom de pays	Routes bitumées (% des routes totales)		Lignes téléphoniques (pour 100 personnes)		Abonnés au portable (pour 100 personnes)		Internautes (pour 100 personnes)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>Faible revenu</b>									
29	Rép.centrafricaine	2,7	1 525,7	0,3	5 669,9	23,2	-17,1	2,3	139,9
30	Tchad	0,8	5 386,9	0,5	3 348	23,3	-17,5	1,7	224,6
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>									
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
31	Côte d'Ivoire	7,9	453,6	1,1	1 291,2	75,5	-74,6	2,6	112,2
32	Cap-Vert	69	-36,4	14,5	8,4	75	-74,4	30	-81,6
33	Ghana	14,9	194	1,1	1 280,9	71,5	-73,1	8,6	-35,5
34	Nigéria	15	192,6	0,7	2273,1	55,1	-65,1	28,4	-80,6
35	Sénégal	29,3	50	2,7	472,2	67,1	-71,4	16	-65,5
<b>Faible revenu</b>									
36	Bénin	9,5	362,1	1,5	943,5	79,9	-76	3,1	76,3
37	Burkina Faso	4,2	952,6	0,9	1 699,7	34,7	-44,6	1,4	294,1
38	Guinée	9,8	348,4	0,2	8 624	40,1	-52,1	1	474,8
39	Gambie	19,3	127,2	2,8	457,5	85,5	-77,5	9,2	-40
40	Guinée Bissau	27,9	57,1	0,3	4 667,6	39,2	-51	2,5	125,2
41	Libéria	6,2	608	0,1	10 599,2	39,3	-51,2	0,1	7 782,7
42	Mali	19	130,6	0,7	2 013,3	47,7	-59,7	2,7	104,4
43	Niger	20,7	112,6	0,5	2 819,4	24,5	-21,7	0,8	564,8
44	Sierra Leone	8	448,7	0,2	6 493,5	34,1	-43,7	0,3	2 022,3
45	Togo	21	109	3,5	343,7	40,7	-52,8	5,4	2,6
<b>AFRIQUE DU NORD</b>									
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>									
46	Algérie	73,5	4,6	8,2	502,6	92,4	-13,8	12,5	474,6
47	Libye	57,2	34,3	19,3	156,9	171,5	-53,6	5,7	1 155,8
48	Tunisie	75,2	2,2	12,2	306,2	105,4	-24,4	36,6	96,5
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>									
49	Égypte	86,9	-49,5	11,9	32,7	87,1	-78	26,7	-79,4
50	Maroc	67,8	-35,2	11,7	34,1	100,1	-80,8	49	-88,7
51	Mauritanie	26,8	63,5	2,1	660,5	79,3	-75,8	2,9	90,3
52	Soudan	36,3	20,9	0,9	1 728,6	40,5	-52,6	10,2	-45,7

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

**Annexe: Tableau 3.6****Impératifs de développement humain pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (éducation)**

S/N	Nom de pays	Scolarisation supérieure (% brut)		Scolarisation secondaire (% brut)		Scolarisation primaire (% brut)		Taux alphab. adultes, total (% pers. 15 ans et plus)		Taux alphab. jeunes, total (% pers. 15-24 ans)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
1	Botswana	7,4	1 157,3	80	21,9	107,7	-5,7	84,1	-8,6	95,2	-5,5
2	Maurice	24,9	276	89,4	9,1	99,4	2,2	87,9	-12,6	96,5	-6,8
3	Namibie	9	943,9	64	52,3	107,5	-5,5	88,5	-13,2	93	-3,2
4	Afrique du Sud	15	521,4	93,8	3,9	101,7	-0,1	88,7	-13,4	97,6	-7,8
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
5	Angola	3,7	307,3	31,3	102,8	124,5	-10,6	70	9,8	73,1	23,1
6	Lesotho	3,5	329,5	46,4	36,9	103,2	7,7	89,7	-14,3	92	-2,1
7	Zambie	2,4	527,6	20,4	211,8	115,3	-3,5	70,9	8,4	74,6	20,7
<b>Faible revenu</b>											
8	Mozambique	1,5	935	25,5	149,5	115,1	-3,3	55,1	39,5	70,9	27
9	Malawi	0,5	2 862,7	32,1	97,7	135,5	-17,9	73,7	4,3	86,5	4,1
10	Zimbabwe	6,2	144,2	44,7	42,2	102,4	8,6	91,9	-16,4	98,9	-9
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
11	Seychelles		-	114,7	-14,9	116,8	-13	91,8	-16,3	99,1	-9,2
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
12	Djibouti	3,4	338,3	30,2	110,3	54,5	104		-		-
<b>Faible revenu</b>											
13	Burundi	3,2	365,4	24,8	156,2	156,3	-28,8	66,6	15,4	76,6	17,5
14	Comores	7,9	90,8	46,3	37	104,3	6,7	74,2	3,6	85,3	5,5
15	Érythrée	2	658	31,9	98,8	44,6	149,4	66,6	15,4	88,7	1,5
16	Éthiopie	5,5	176,7	35,7	77,8	101,6	9,5	29,8	157,7	44,6	101,8
17	Kenya	4	275,3	60,2	5,5	113,3	-1,8	87	-11,7	92,7	-2,9
18	Madagascar	3,7	309,2	31,1	104,2	148,6	-25,1	64,5	19,2	64,9	38,6
19	Rwanda	4,8	213,8	32,2	97,4	142,6	-22	70,7	8,7	77,2	16,5
20	Somalie	2,6	487,7	7,8	715,2	32,5	242,7		-	77,4	16,2
21	Tanzanie	1,5	934,8	27,4	131,7	102,3	8,7	72,9	5,4	87,4	3
22	Ouganda	4,2	260,8	28,1	126,1	121,1	-8,2	73,2	5	67,7	33
23	Rép.dém.Congo	6,2	144	37,9	67,5	93,2	19,3	67	14,7	97,9	-8,1
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>											
<b>Revenu élevé</b>											
24	Guinée équatoriale	3,3	2 737,6	27,5	254,7	86,6	17,3	93,3	-17,7	97,6	-7,8
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
25	Gabon	7	1227	53,1	83,7	132,4	-23,3	87,7	-12,4	83,1	8,3
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
26	Cameroun	11,5	31,7	42,2	50,5	119,8	-7,1	70,7	8,7	80,5	11,8
27	Rép.Congo	5,5	174,3	44,6	42,3	115	-3,3		-		-

S/N	Nom de pays	Scolarisation supérieure (% brut)		Scolarisation secondaire (% brut)		Scolarisation primaire (% brut)		Taux alphab. adultes, total (% pers. 15 ans et plus)		Taux alphab. jeunes, total (% pers. 15-24 ans)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
28	Sao Tomé-et-Principe	4,5	237,6	50,9	24,7	130,7	-14,9	88,8	-13,4	95,3	-5,6
<b>Faible revenu</b>											
29	Rép.centrafricaine	2,6	488	12,6	403,5	93,4	19,1	55,2	39,1	64,7	39,2
30	Tchad	2,2	596,9	25,7	147,3	90	23,6	33,6	128,6	46,3	94,6
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>											
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
31	Côte d'Ivoire	8,9	70,4	27,1	134	79,1	40,6	55,3	39	66,6	35,2
32	Cap-Vert	17,8	-15,3	87,5	-27,4	109,6	1,5	84,8	-9,4	98,2	-8,3
33	Ghana	8,8	71,7	58,3	9	106,3	4,6	66,6	15,3	80,1	12,4
34	Nigéria	10,3	47,3	44	44,2	83,3	33,6	60,8	26,3	71,8	25,3
35	Sénégal	7,9	90,8	37,4	69,7	86,8	28,1	49,7	54,6	65	38,4
<b>Faible revenu</b>											
36	Bénin	6	150,4	37,1	71,3	125,9	-11,6	41,7	84,5	54,3	65,6
37	Burkina Faso	3,3	353,7	20,7	206,5	75,6	47,1	28,7	167,5	39,3	129,2
38	Guinée	9,5	59,8	38,1	66,8	94,4	17,8	39,5	94,7	61,1	47,4
39	Gambie	4,1	267	54,1	17,4	82,6	34,6	46,5	65,3	65,5	37,5
40	Guinée Bissau	2,7	455,2	36	76,3	123,1	-9,7	52,2	47,2	70,9	27
41	Libéria	16,1	-6,2	34,8	82,4	96	15,8	59,1	30,1	75,6	19
42	Mali	5,8	160,6	37,7	68,4	80,4	38,3	26,2	193,5	38,8	131,8
43	Niger	1,5	935,1	13,4	375	66,3	67,8	28,7	168	36,5	146,2
44	Sierra Leone	2,1	619,5	27,6	130	85,8	29,7	40,9	87,8	57,6	56,2
45	Togo	5,9	157	50,9	24,9	139,6	-20,4	56,9	35,1	76,5	17,7
<b>AFRIQUE DU NORD</b>											
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>											
46	Algérie	30,8	203,9	94,9	2,7	110,2	-7,8	72,6	5,8	91,8	-1,9
47	Libye	54,4	72	93,4	4,4	114,2	-11,1	88,9	-13,5	99,9	-9,9
48	Tunisie	34,4	171,8	90,5	7,8	108,8	-6,6	77,6	-0,9	96,8	-7
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>											
49	Égypte	30,4	-50,4	84,7	-25,1	105,7	5,2	66,4	15,8	84,9	6
50	Maroc	13,2	14,3	56,1	13,2	111,4	-0,1	56,1	37	79,5	13,2
51	Mauritanie	4,4	246,8	24,4	159,8	102	9,1	57,5	33,7	67,7	33
52	Soudan	6,1	148,2	39	62,9	72,7	53	70,2	9,4	85,9	4,7

Source: Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

Note: Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

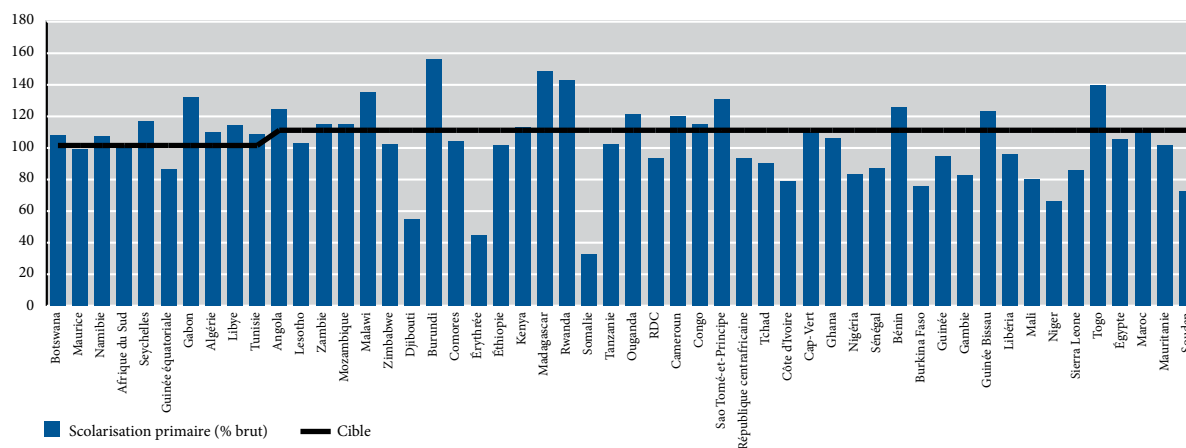
**Annexe: Tableau 3.7****Imperatifs de développement humain pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale ( santé)**

S/N	Nom de pays	Espérance de vie à la naissance, total ( années)		Taux de mortalité infantile ( pour 1000 naissances vivantes)		Taux de survie jusqu'à 65 ans ( % de la cohorte)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b>							
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>							
1	Botswana	53	48	36,1	-87,5	41,7	93,5
2	Maurice	72,9	7,6	13	-65,4	66,5	21,4
3	Namibie	61,6	27,3	29,3	-84,6	54,7	47,5
4	Afrique du Sud	51,6	52	40,7	-88,9	32	151,9
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>							
5	Angola	50,3	34,9	97,9	-61,2	38,1	73,3
6	Lesotho	46,7	45,2	64,6	-41,3	25,4	159,6
7	Zambie	47,8	41,7	68,9	-44,9	33,9	94,7
<b>Faible revenu</b>							
8	Mozambique	49,3	37,5	92,2	-58,8	36,3	81,7
9	Malawi	52,7	28,6	58,1	-34,7	44,9	47
10	Zimbabwe	48,5	39,9	50,9	-25,4	26,4	150
<b>AFRIQUE DE L'EST</b>							
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>							
11	Seychelles	73	7,4	11,7	-61,5	-	-
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>							
12	Djibouti	57,1	18,6	73	-48	48,2	36,9
<b>Faible revenu</b>							
13	Burundi	49,4	37,1	87,8	-56,8	42,6	54,8
14	Comores	60,2	12,5	62,8	-39,6	63,3	4,2
15	Érythrée	60,6	11,9	42,3	-10,3	47,1	40
16	Éthiopie	58,1	16,6	67,8	-44	49,6	32,9
17	Kenya	55,8	21,4	55,1	-31,1	47,5	38,8
18	Madagascar	66,2	2,4	43,1	-11,9	57,8	14,2
19	Rwanda	54,7	24	59,1	-35,8	41	60,9
20	Somalie	50,6	33,8	108,3	-65	42,3	55,8
21	Tanzanie	56,6	19,8	50	-24,1	49,6	33,1
22	Ouganda	53,1	27,7	63	-39,8	45,3	45,5
23	Rép.dém.Congo	47,8	41,8	111,7	-66	38,8	70,1
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>							
<b>Revenu élevé</b>							
24	Guinée équatoriale	50,5	55,2	80,5	-94,4	42,9	88
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>							
25	Gabon	61,8	26,8	54,4	-91,7	56,4	43
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>							
26	Cameroun	50,6	34	84,4	-55	43,3	52,4
27	Rép.Congo	56,6	19,8	60,8	-37,6	46,2	42,6
28	Sao Tomé-et-Principe	64,1	5,7	53,1	-28,5	67,7	-2,6

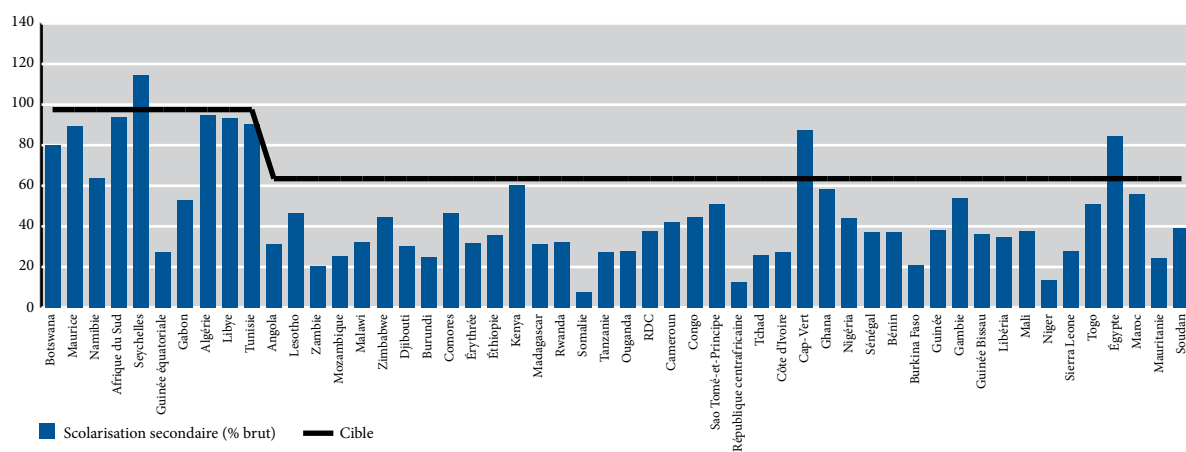
S/N	Nom de pays	Espérance de vie à la naissance, total (années)		Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)		Taux de survie jusqu'à 65 ans (% de la cohorte)	
		Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change	Valeur (2010)	%Change
<b>Faible revenu</b>							
29	Rép.centrafricaine	46,9	44,5	106	-64,2	36,4	81
30	Tchad	48,9	38,6	98,9	-61,6	42,2	56,5
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>							
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>							
31	Côte d'Ivoire	54,1	25,4	85,9	-55,8	54,1	21,9
32	Cap-Vert	73,6	-7,9	29,2	30	72,1	-8,6
33	Ghana	63,4	6,9	50	-24,1	51,9	27
34	Nigéria	50,9	33	88,4	-57,1	39,9	65,2
35	Sénégal	58,6	15,6	49,8	-23,8	48,2	36,8
<b>Faible revenu</b>							
36	Bénin	55,2	22,8	73,2	-48,2	62,6	5,3
37	Burkina Faso	54,5	24,4	92,6	-59	46	43,5
38	Guinée	53,2	27,5	81,2	-53,3	55,9	18
39	Gambie	57,8	17,2	56,9	-33,3	48,5	36
40	Guinée Bissau	47,3	43,2	92	-58,8	39,4	67,4
41	Libéria	55,5	22,2	73,6	-48,4	56,9	15,9
42	Mali	50,5	34,1	99,2	-61,7	39,5	67,1
43	Niger	53,8	25,9	72,5	-47,7	44,7	47,5
44	Sierra Leone	47	44,3	113,7	-66,6	30,2	118,5
45	Togo	56,2	20,6	66	-42,5	61,9	6,6
<b>AFRIQUE DU NORD</b>							
<b>Revenu intermédiaire supérieur</b>							
46	Algérie	72,6	8	30,5	-85,2	78,6	2,7
47	Libye	74,5	5,2	13,4	-66,4	75,7	6,6
48	Tunisie	74,5	5,3	13,8	-67,4	78,6	2,6
<b>Revenu intermédiaire inférieur</b>							
49	Égypte	72,7	-6,8	18,6	104	72,4	-8,9
50	Maroc	71,6	-5,3	30,4	24,8	74,6	-11,6
51	Mauritanie	57,9	17	75,3	-49,6	50,5	30,6
52	Soudan	60,8	11,5	66,4	-42,8	53,9	22,4

**Source:** Calculs établis d'après des données de la Banque mondiale (2011a).

**Note:** Toutes les valeurs concernent 2010 ou sont les plus récentes disponibles. Le Soudan du Sud est devenu un État indépendant le 9 juillet 2011. Des données séparées pour les pays n'étant pas encore disponibles, il a été inclus dans le Soudan. La variation en pourcentage est la différence en pourcentage entre la valeur actuelle pour chaque pays et la cible pertinente.

**Annexe: Figure 3.1**
**Impératifs de scolarisation primaire pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**


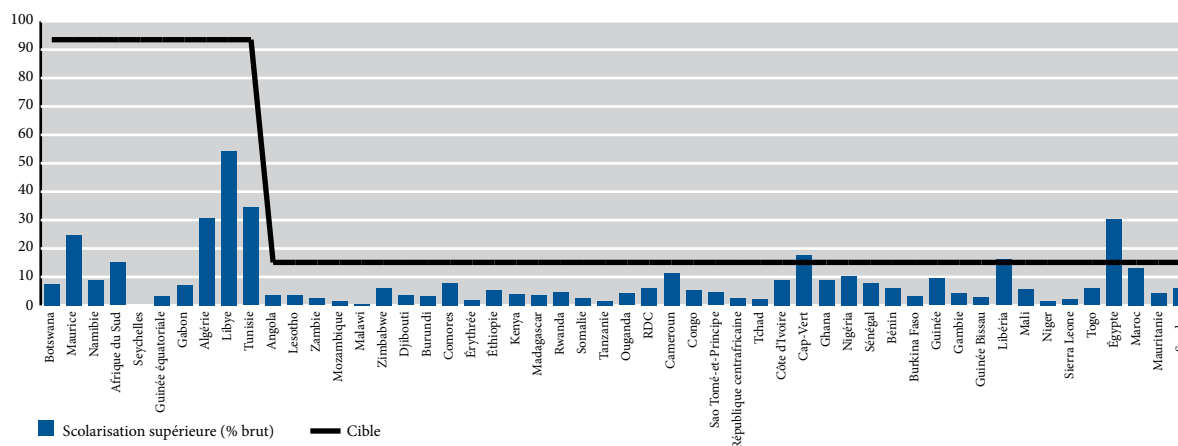
Source: Banque mondiale (2011a).

**Annexe: Figure 3.2**
**Impératifs de scolarisation secondaire pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**


Source: Banque mondiale (2011a).

**Annexe: Figure 3.3**

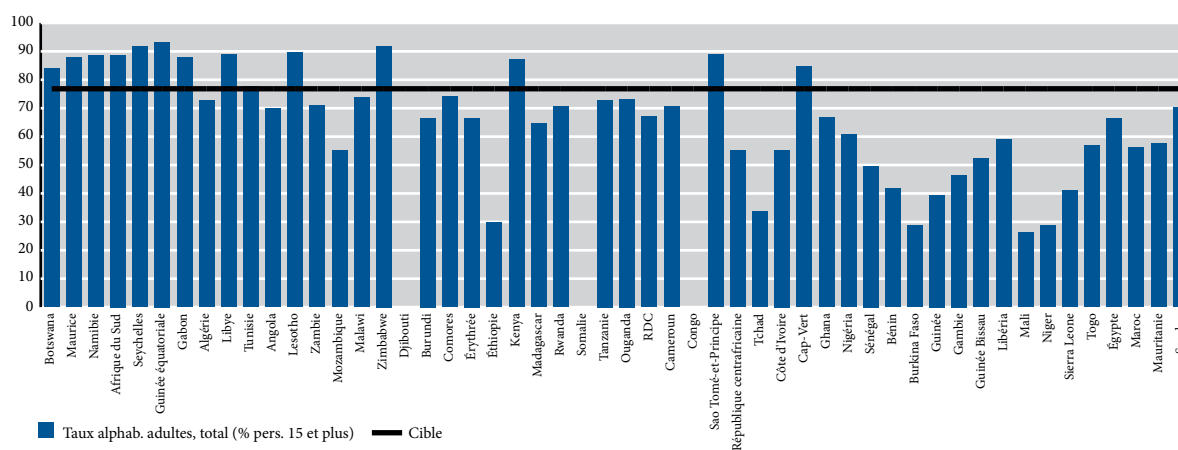
**Impératifs de la scolarisation supérieure pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**



Source: Banque mondiale (2011a).

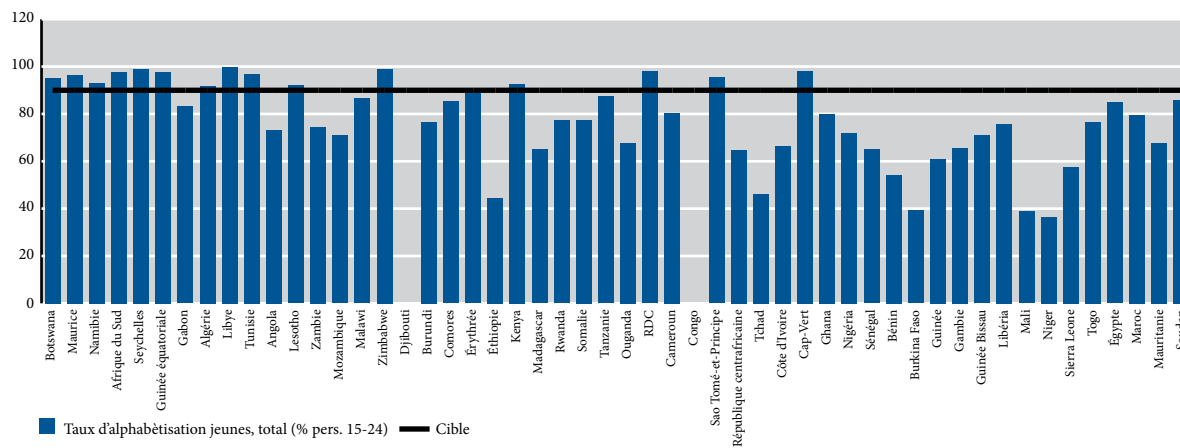
**Annexe: Figure 3.4**

**Impératifs de taux d'alphabétisation des adultes pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**

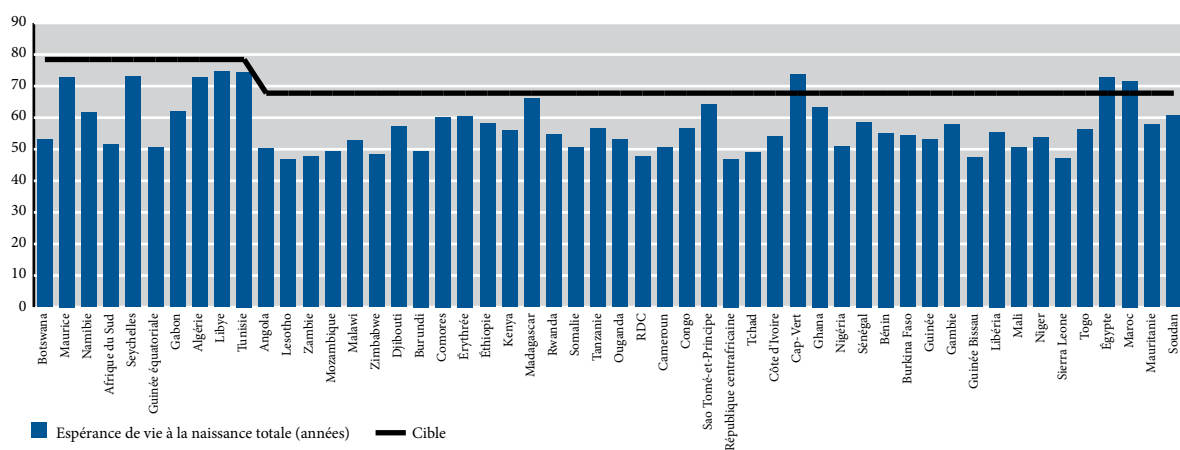


Source: Banque mondiale (2011a).



**Annexe: Figure 3.5**
**Impératifs de taux d'alphabétisation des jeunes pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**


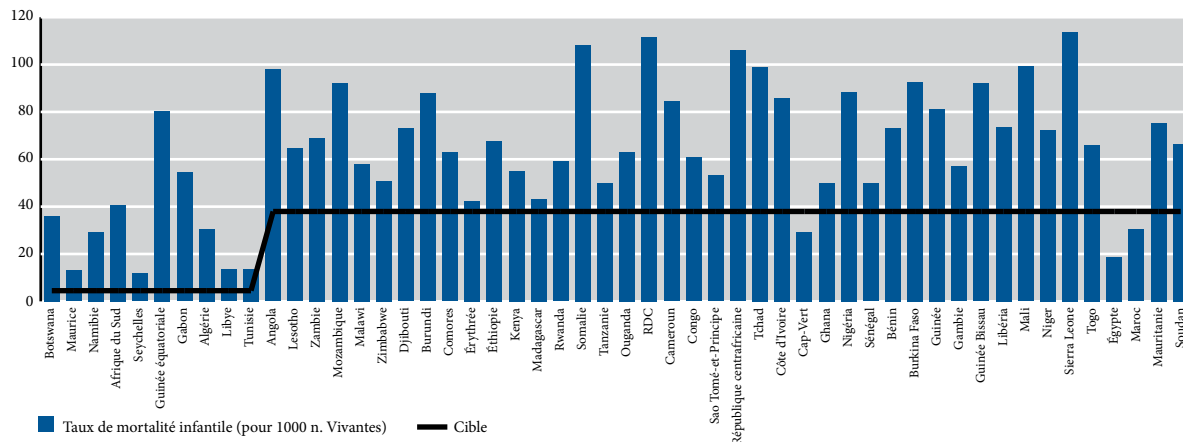
Source: Banque mondiale (2011a).

**Annexe: Figure 3.6**
**Impératifs d'espérance de vie à la naissance pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale**


Source: Banque mondiale (2011a).

Annexe: Figure 3.7

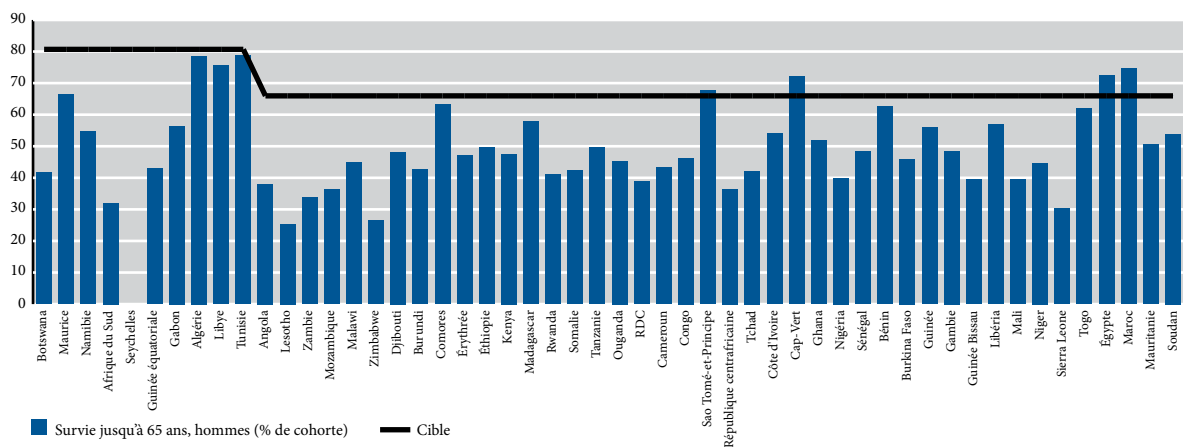
Impératifs de taux de mortalité infantile pour l'Afrique que pôle de croissance mondiale



Source: Banque mondiale (2011a).

Annexe: Figure 3.8

Imperatifs de taux des survie jusqu'à 65 ans pour l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale.



Source: Banque mondiale (2011a).

## Bibliographie

- Adam-Kane, J., and J. Jerome Lim. 2011. "Growth poles and multipolarity." Policy Research Working Paper 5712. World Bank, Washington, DC.
- ADB, Committee of Ten, ECA, CUA et Korea Institute for International Economic Policy, 2010. *Achieving Strong Sustained and Shared Growth in Africa in the Post Crisis Global Economy* (Communication faite à la Conférence ministérielle KAFEC, 2010 dans le cadre de la voix de l'Afrique sur le développement : Propositions pour le Sommet du G-20, Séoul, Corée, novembre.
- Ajakaiye O., R.E.B. Lucas, and J.T. Karugia. 2006. "Africa's resurgence and international migration: an overview." *Journal of African Economies* 15 (S2): 1–20.
- Ajakaiye, O. 2007. "Recent economic development experiences of China, India, Malaysia and South Korea: some lessons from capacity building in Africa." Commissioned Paper for the 2<sup>nd</sup> Pan African Capacity Building Forum, Maputo, Mozambique, August 1–3.
- Banque mondiale, 2011a. *Indicateurs du développement dans le monde, 2011*. Washington, DC: Banque mondiale
- Bevan, D.C., A.J. Okidi, and F. Muhumuza. 2003. "Poverty Eradication Action Plan Revision 2002/3." Document de discussion sur la croissance économique, l'investissement et la promotion des exportations, Kampala: Ministère des finances, de la planification et du développement économique.
- CEA et CUA, 2011. *Rapport économique sur l'Afrique, 2011: gérer le développement en Afrique- le rôle de l'Etat dans la transformation économique*.
- CEA. 1990. Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS), CEA, Addis -Abeba
- Chenery, H. 1986. "Growth and transformations." In *Industrialization and growth: a comparative study*, ed. H. Chenery, S. Robinson, and M. Syrquin. New York: Oxford University Press.
- Cilliers, J., B. Hughes, and J. Moyer. 2011. "African futures, 2050: the next forty years." Institute for Security Studies Paper 175, Pretoria.
- CNUCED et ONUDI, 2011. *Rapport 2011 sur le développement économique en Afrique, 2011: Promouvoir le développement industriel en Afrique dans le nouvel environnement mondial*, Organisation des Nations Unies: New York et Genève.
- Finger M. P. 2012. "Evolving Wave of Competition in the International Market: Challenges for Africa through the Rise of China and India." In *Trade Infrastructure and Economic Development*, ed Ajakaiye Olu and T.A. Oyejide. Londres et New York: Routedledge.
- Juma, C. 2006. "Reinventing growth." In *Going for growth: science, technology and innovation in Africa*. London: London Smith Institute.
- Kaplinsky, R., S. Robinson, and D. Willenbockel. 2007. *Asian drivers and sub-Saharan Africa: the challenge of development strategy*. New York: Rockefeller Foundation.
- Kar, D., and D. Cartwright-Smith. 2008. *Illicit financial flows from developing countries, 2002–2006 executive report*. Washington, DC: Global Financial Integrity.
- Kuznets, S. 1955. "Economic growth and income inequality." *American Economic Review* 45 (1): 1–28.
- Leke, A., S. Lund, C. Roxburgh, and A. van Wamelen. 2011. *What's driving Africa's growth*. Washington, DC: McKinsey Global Institute.

- Lewis, W.A. 1954. "Economic development with unlimited supplies of labour." *The Manchester School* 22 (2): 139–191.
- McKinsey Global Institute. 2010. *Lions on the move: the progress and potential of African economies*. Washington, DC: McKinsey.
- Moyo, M., R. Simson, A. Jacob, and F.-X. de Mevius. 2011. "Attaining middle income status: Tanzania." Working Paper 11/1019. International Growth Centre, Londres.
- Ndikumana, L., and J.K. Boyce. 2008. "Is Africa a net creditor? new estimates of capital flight from severely indebted sub-Saharan African countries, 1970–1996." Political Economy Research Institute Working Paper. University of Massachusetts, Amherst, MA.
- Ndulu, B.J., L. Chakraborti, L. Lijane, V. Ramachandran, and J. Wolgin. 2007. *Challenges of African growth: opportunities, constraints and strategic directions*. Washington, DC: World Bank.
- ONU-DESA, 2012. Situation et perspectives de l'économie mondiale
- ONU-DESA. New York.
- Page, J. 2011. "Can Africa industrialise?" *Journal of African Economies* 21 (Supplement 20):ii86–ii124.
- Ratha D, A Shimeles, W. Shaw, C. Ozden and S. Mohapatra. 2011. Leveraging Migration for Africa; Remittances, Skills and Investment, World Bank, Washington D.C
- Soludo, C., O. Ogbu, and H.-J. Chang. 2004. *The politics of trade and industrial policy in Africa*. Trenton, NJ: Africa World Press.
- Stein, H. 1992. "De-industrialization, adjustment, the World Bank and the IMF in Africa." *World Development* 20 (1): 83–95.
- Thandika, M., and C. Soludo. 1999. Our continent our future: African perspectives on structural adjustment. Dakar: CODESRIA.
- World Bank, 2011b. *Global Development Horizons 2011—multipolarity: the new global economy*. Washington, DC: World Bank.

## Notes

1 En Afrique, les politiques d'industrialisation par la substitution des importations comprenaient généralement les mesures suivantes: limitation des importations aux intrants intermédiaires et aux biens d'équipement nécessaires aux industries nationales ; recours systématique à des barrières commerciales tarifaires et non tarifaires; surévaluation de la monnaie pour faciliter l'importation des biens nécessaires aux industries nationales; prêts à des taux bonifiés pour encourager l'investissement intérieur; contrôle direct d'entreprises industrielles par l'État ou participation de celui-ci à leur capital; octroi de prêts directs aux entreprises et d'un accès aux devises pour importer des intrants (Mkandawire et Soludo, 1999; CNUCED et ONUDI, 2011).

2 En particulier, le modèle d'industrialisation par la substitution des importations mettait davantage l'accent sur la construction d'usines que sur la mise en place des capacités nécessaires aux entreprises pour promouvoir le dynamisme industriel et le développement de secteurs d'exportation compétitifs. En outre, les politiques économiques nationales adoptées au cours de cette période avaient pour effet de taxer indirectement l'agriculture et les exportations, réduisant ainsi les recettes en devises.

3 Cela contredit le principe de base de la stratégie d'industrialisation par la substitution des importations, qui était de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger par la production locale de biens industriels. L'écart entre les importations et les exportations, en pourcentage du PIB, qui s'était progressivement resserré entre 1960-1965 et 1966-1970, a commencé à s'élargir à nouveau, les importations augmentant plus vite que les exportations.

4 Il leur était notamment imposé comme conditions de déréglementer les taux d'intérêt, de libéraliser le commerce, de privatiser des entreprises publiques, de supprimer les subventions gouvernementales et de dévaluer leur monnaie. L'un des principaux objectifs des PAS était de réduire le rôle de l'État dans le processus de développement et de donner aux forces du marché une marge de manoeuvre plus importante pour l'allocation des ressources. On partait du principe que les marchés étaient plus efficaces que l'État dans ce domaine et que le rôle de celui-ci devait être de créer un environnement favorable à l'essor du secteur privé.

5 L'analyse la plus détaillée qui a été faite des principaux défauts des programmes d'ajustement structurel a été présentée en 1990 par la CEA dans le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement

structurel en vue du redressement et de la transformation socioéconomiques (CARPAS).

6 Examinées en détail au chapitre 4, lesdites mesures comprennent la réduction des coûts de transaction pour les entreprises privées, l'appui à l'innovation et l'amélioration des compétences et des capacités institutionnelles (Ndulu *et al.*, 2007).

7 Sont également analysées au chapitre 4 des mesures qui visent l'augmentation de la productivité agricole pour appuyer l'industrialisation

8 Il s'agit notamment d'intégrer ses petits marchés nationaux en vue de créer un marché panafricain plus large – chapitre 4.

9 Exposé intitulé « Africa's Voice on Development : Proposals for G-20 Summit » (point de vue de l'Afrique sur le développement : propositions pour le Sommet du G-20)

10 Voir, par exemple, Banque mondiale (2011 b), Mc Kinsey Global Institute (2010) et Cilliers, Hughtest et Moyer (2010).

11 Dans son allocution faite en juin 2011 devant le Conseil exécutif de l'UA à Malabo (Guinée équatoriale).

12 Les autres pays sont le Brésil, l'Indonésie et la Russie. Les six pays en question sont connus sous le nom de BRIICK (Banque mondiale, 2011 b). L'approche de référencement utilisée pour spécifier les impératifs ressemble à l'idée proposée et appliquée pour la première fois à l'Ouganda par Bevan et ses collaborateurs. (2003), puis à la Tanzanie par Moyo et ses collaborateurs (2011) avant de l'être récemment par Page (2011) dans un contexte multinational.

13 Le calcul de l'indice de polarité de la croissance proposé par Adam-Kane et Lim, 2011 se présente comme suit:

$$P_t = \frac{y_{i,t-1}}{Y_{i,t-1}} \cdot \frac{\Delta y_i}{y_{i,t-1}} \equiv s_{i,t-1}^y \cdot g_{i,t-1}^y$$
 Dans cette équation,  $y_{it}$  est le PIB du pays  $i$  à un moment  $t$ ,  $Y_t = \sum_j y_j$  est le PIB mondial qui est simplement le PIB total pour tous les pays  $N \in C$ , et  $\Delta y_i = y_i - y_{i,t-1}$  est le changement intervenu dans le PIB de l'économie  $i$ .

$s_i^y$  et  $g_i^y$  sont le niveau de la production et le taux de croissance du pays  $i$  au moment  $t$ , ce qui signifie qu'un pôle de croissance est simplement le taux de croissance de l'économie avec un niveau ajusté.

14 Cela est conforme à la proposition selon laquelle, pour soutenir leur regain de croissance et servir de véritable pôle de croissance mondiale, les économies émergentes doivent entreprendre des réformes structurelles qui permettront de générer une croissance impulsée par des facteurs intérieurs à travers une série d'améliorations soutenues de la productivité et une demande intérieure forte (Banque mondiale, 2011).

15 Pour qu'il en soit ainsi, toutes les composantes du PIB doivent progresser mais le taux de croissance des autres secteurs sera supérieur à celui de l'agriculture de sorte que leurs parts dans le PIB total soient, au fil du temps, supérieures à celle de l'agriculture

16 Ceci sans préjudice que l'Afrique maintienne son avantage comparatif dans la production de ces produits de base. En fait, à mesure que l'industrialisation progresse, sa demande pour ces produits de base sera tellement importante que des importations pourraient être nécessaires pour compléter la production locale.

17 C'est cette classe d'entrepreneurs locaux qui devraient dominer dans l'entourage des dirigeants africains lors de leurs visites à d'autres pays africains, notamment les partenaires de développement traditionnels et nouveaux.

18 Les débats dans la présente section s'inspirent d'études générales, d'études de cas par pays approfondies et de dossiers produits dans le cadre d'une recherche collaborative entre l'AERC sur les relations économiques entre la Chine et l'Afrique, réalisées par Ajakaiye, Kaplinsky, Mlambo, Mwega, Morris et Oyejide entre 2006 et 2010 ainsi que par les diverses communications sur ce projet faites lors de séminaires et ateliers animés par les directeurs de projet et les auteurs des études de cas.

19 Ndikumana et Boyce (2008), par exemple, estiment que les fuites de capitaux illicites à partir de l'Afrique subsaharienne en 1970-2004 se sont chiffrées à près de 82 % du PIB de 2004 ; Ndikumana et Boyce (2008) et Kar et Cartwright-Smith (2008) ont constaté que les 14 pays enregistrant les fuites de capitaux illicites les plus importantes, sont les pays riches en ressources, à un certain degré. Un exemple qu'on peut citer en particulier, c'est la location de vastes superficies de terres par des investisseurs du Moyen-Orient, notamment pour la production de produits de base agricoles qui sont exportés sous leur forme brute à des transformateurs établis dans les pays des investisseurs. Cette pratique commerciale fait essentiellement de tels IDE une enclave, exactement comme celles qui existent dans les industries extractives.



# Libérer le potentiel de développement de l'Afrique

# 4

CHAPITRE

**LES ÉCONOMIES AFRICAINES** ont enregistré une croissance impressionnante au cours de la décennie écoulée, mais ce sont essentiellement l'agriculture et les ressources naturelles (chapitres 2 et 3) qui ont été les facteurs à l'origine de ladite croissance. En tournant à son avantage la situation à l'échelle mondiale, l'Afrique doit à présent libérer son potentiel et croître à un rythme encore plus rapide. Pour ce faire, elle doit diversifier les fondements de son économie, s'industrialiser davantage, s'attaquer aux principaux problèmes de développement concernant la gouvernance et les institutions, le capital humain, la technologie, l'infrastructure et l'agriculture, et promouvoir l'intégration régionale et les nouveaux partenariats pour le développement.

La mauvaise gouvernance est au cœur d'un bon nombre des problèmes socioéconomiques de l'Afrique, qui ne peut débloquer son potentiel de développement sans un ordre politique stable, prévisible et reposant sur des règles. Le continent ne pourra libérer son potentiel de développement que s'il maintient et développe son capital humain. Dans un monde fondé sur la connaissance, l'investissement dans la science et l'innovation est le fondement d'une économie nationale compétitive et résiliente. En raison d'un sous-investissement manifeste dans les infrastructures essentielles telles que les routes, l'électricité, l'eau et les ports, les économies africaines figurent parmi les moins compétitives du monde. Sans infrastructure moderne, il est impossible de mettre pleinement à contribution le potentiel de développement de l'Afrique.

La marginalisation de l'Afrique dans l'économie mondiale n'est ni « le destin » ni « une fatalité », elle peut être inversée avec le type approprié de dirigeants politiques, animés de la volonté de mobiliser tous les segments de la société autour d'une vision commune du développement national. Le cadre institutionnel requis pour cette tâche exige une fonction publique capable et pragmatique – qui puisse, grâce à des liens formels et informels avec le secteur privé et la société civile, élaborer des buts et objectifs de développement clairs – de même qu'une communauté de vues entre tous les acteurs.

Par ailleurs, pour dégager un consensus national autour d'une vision commune du développement national, il faut qu'il y ait un contrat social en vertu duquel les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile sont conjointement responsables de la réalisation de la vision du développement. En tant qu'aspect de la bonne gouvernance, le contrat social doit être ancré dans les structures sociales grâce à des moyens d'intervention bien ciblés de façon à assurer la légitimité du processus global de croissance.

*Tirant avantage de la situation mondiale, l'Afrique doit libérer son potentiel et croître plus rapidement*

## 4.1 Promouvoir la bonne gouvernance

**NOMBRE DES PROBLÈMES** socioéconomiques qui se posent à l'Afrique tiennent à la mauvaise gouvernance et à l'absence de vision du développement national, qui soit large et inclusive (CEA, 2009a). Des questions non résolues de leadership et de légitimité politiques et la récupération généralisée par les élites, empêchent l'Afrique de se développer. Depuis les années 90, avec le développement spontané de mouvements populaires pour la démocratie partout sur le continent, les dirigeants africains ont, eux aussi, pris acte des résultats de la mauvaise gouvernance. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD, 2002) fait du renforcement des principes et pratiques de bonne gouvernance des conditions préalables du développement de l'Afrique. Qui plus est, le Mécanisme d'évaluation intra-africaine constitue un cadre permettant aux pays africains de vérifier mutuellement qu'ils respectent l'engagement de promouvoir des

normes de bonne gouvernance politique, économique ainsi que des entreprises dans leurs pays.

Il y a un consensus de plus en plus large sur les principaux éléments d'une réforme de la gouvernance en Afrique (CEA, 2005 ; CEA, 2009). Il s'agit notamment des suivants : le renforcement des institutions de l'État afin d'encourager la prévisibilité, l'obligation redditionnelle et la promotion d'un processus électoral libre et équitable, la lutte contre la corruption, l'accroissement de la capacité des systèmes de prestation des services publics et l'institution de programmes de protection sociale en faveur de ceux qui sont trop pauvres ou trop malades pour travailler. La présente section examine certains de ces éléments dans une optique d'abord politique et ensuite économique.

### Encourager la bonne gouvernance Politique

Même en prenant en considération les progrès accomplis depuis le début des années 90 en Afrique dans la promotion de la démocratie, le tableau est plutôt contrasté – il y a eu des progrès et des reculs – ce que Karl Polanyi a appelée « le double mouvement » (Polanyi, 1957). Le fait que des gouvernants non démocrates accaparent de plus en plus régulièrement le pouvoir par les urnes nous rappelle à quel point l'expérience de la démocratie libé-

rale est éphémère et fragile. Quand les conditions de base de la démocratie (tableau 4.1) n'existent pas ou sont trop faibles, il n'est pas possible d'endiguer les excès de l'exécutif. Cependant, en dépit des reculs démocratiques récents et de la résurgence d'un soi-disant État démocratique apparemment « prédateur », l'Afrique a toujours très soif de démocratie (Lynch et Crawford, 2011).

De surcroît, l'expérience de la démocratisation en Afrique a porté plus sur des droits abstraits et moins sur la réalisation de droits économiques concrets. La croissance économique rapide ne s'est pas traduite par une amélioration du bien-être de la majorité des Africains et la tendance est à la concentration des richesses dans les mains de quelques élites.

*En dépit des reculs observés récemment, l'Afrique a toujours très soif de démocratie*



**Tableau 4.1****Dix premiers pays classés selon l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, 2011**

État de droit	Score	Responsabilité	Score	Sécurité	Score	Participation	Score	Droits	Score
Moyenne continentale	48	Moyenne continentale	43	Moyenne continentale	44	Moyenne continentale	42	Moyenne continentale	43
Botswana	97	Botswana	86	Maurice	80	Cap-Vert	83	Cap-Vert	86
Maurice	94	Maurice	82	Cap-Vert	77	Maurice	80	Maurice	81
Cap-Vert	88	Cap-Vert	82	Seychelles	70	Libéria	78	Ghana	75
Afrique du Sud	85	Namibie	76	Sao Tomé-et-Principe	69	Bénin	78	Namibie	69
Ghana	85	Afrique du Sud	72	Botswana	65	Afrique du Sud	75	Bénin	68
Namibie	81	Seychelles	68	Comores	65	Seychelles	75	Afrique du Sud	67
Seychelles	74	Lesotho	65	Namibie	63	Botswana	75	Mali	67
Lesotho	66	Ghana	61	Djibouti	61	Sao Tomé-et-Principe	73	Sao Tomé-et-Principe	65
Ouganda	65	Rwanda	59	Bénin	59	Ghana	72	Lesotho	62
Malawi	64	Swaziland	59	Burkina Faso	59	Comores	68	Liberia	61

**Source:** *Fondation Mo Ibrahim (2011).*

Le succès de la démocratie passe par une réforme sociale de grande envergure et une réduction des inégalités socioéconomiques. La liberté politique et la participation à la vie politique ne sauraient être dissociées des autres types de liberté – il existe un lien organique entre la liberté politique et le droit de ne pas souffrir de la faim, de l'ignorance et de la maladie (Sen, 1999). Lorsque les conditions de vie des populations ne changent pas réellement, il n'y aura que des mentalités de jeu à somme nulle et pas de modération, ce qui compromet les chances de consolidation et de renforcement de la démocratie.

Les gouvernements africains doivent par conséquent s'évertuer soigneusement à faire en sorte que les efforts tendant à réformer l'économie dans le sens de la libre entreprise ne sapent pas la responsabilité d'égale importance qui incombe à tout gouvernement de protéger et de promouvoir les droits économiques et sociaux de ses citoyens. S'il veut combler son déficit démocratique, le gouvernement doit prendre à bras le corps quatre questions importantes, fondamentales pour rétablir la confiance des citoyens dans l'intégrité des institutions publiques et veiller à ce que les règles régissant les interactions sociales et économiques soient prévisibles et stables.

### Renforcer les institutions chargées de l'obligation de rendre des comptes

Le renforcement de la gouvernance démocratique doit, à tout le moins, mettre en jeu les mécanismes d'appui suivants: l'état de droit et la légitimité constitutionnelle ; un système de représentation, allant de pair avec des partis politiques performants et des associations de défense des intérêts des citoyens ; la liberté d'expression et d'association ; un système électoral garantissant la tenue d'élections libres et équitables et un système de contrepoids reposant sur la séparation des pouvoirs. Des institutions fortes chargées de veiller à l'obligation de rendre des

*Le succès de la démocratie passe par des réformes sociales profondes et une réduction des inégalités socio-économiques*

comptes sont indispensables pour assurer la bonne mise en œuvre de ces mécanismes.

Le renforcement de ces institutions – bureau du Vérificateur général, fisc, bureau de lutte contre la corruption, commission électorale et commissions budgétaires appropriées du Parlement – contribuera grandement à améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le fonctionnement des pouvoirs publics.

### Renforcement de la capacité des acteurs non étatiques

La participation démocratique ne prend tout son sens que lorsque les différents citoyens prennent, par l'intermédiaire de leurs organisations populaires respectives, une part active à l'élaboration des politiques d'intérêt public et exigent des comptes de leurs gouvernements et de leurs représentants élus. Une participation véritable exige également une éducation civique des communautés de base afin que les citoyens soient plus actifs, sûrs d'eux-mêmes et conscients des enjeux politiques. Toutefois, nombre d'organisations de la société civile et de mouvements sociaux d'Afrique pâtissent d'une disette d'idées, d'une piètre direction et du manque de ressources de base, qui les empêchent de devenir une force de protection et de promotion du système de gouvernement démocratique, aux échelons local et international. En raison de ces fai-

Pour ce renforcement il faudra, de toute évidence, des investissements accrus dans la collecte et l'analyse des données, ainsi qu'une informatisation d'un bon rapport coût-efficacité et un partage de l'information entre les organismes publics. Faire plus avec moins n'est pas seulement une question de gain d'efficacité, il s'agit également d'inculquer une culture de la responsabilité, de l'obligation de rendre des comptes et de la disponibilité à rendre service dans les institutions publiques.

bles institutionnelles, la société civile éprouve des difficultés à contrôler les abus de pouvoir de l'État.

Les gouvernements africains doivent, dans les années à venir, voir comment mettre en place des organes de la société civile, toutes tendances confondues, forts, puissants et autonomes par l'intermédiaire desquels les citoyens peuvent influencer sur l'élaboration des politiques d'intérêt public, faire valoir leurs droits sociaux et économiques et lutter pour ces droits. C'est seulement grâce à l'élargissement des visions et à la sensibilisation que les gens pourront participer efficacement au processus politique et tenir les agents publics comptables de leurs actes. Une société civile amorphe et un État faible ne sont pas bons pour la pratique de la démocratie et doivent tous deux être renforcés et soutenus.

### Établir un contrat social viable et inclusif

Le principal défi que les gouvernements africains doivent relever est comment accélérer la démocratisation tout en redynamisant l'économie. Cette double tâche exige un État efficace et capable, apte à mobiliser la population autour d'une vision nationale commune

afin d'assurer l'émancipation matérielle de la majorité démunie. La croissance économique n'a de sens que si elle s'accompagne de politiques complémentaires visant à réduire les inégalités, à assurer l'accès des pauvres à l'éducation et aux services sociaux de base ainsi qu'à renforcer l'infrastructure. La croissance devrait renforcer la capacité des pauvres d'occuper un emploi productif et certains pays africains y réussissent, comme le montre le tableau 4.2. L'investissement dans le secteur social ayant un effet direct sur l'efficacité productive de l'économie, la politique dans ce secteur doit faire partie intégrante de la démocratisation et du développement (voir le chapitre 2 pour une discussion plus approfondie des questions de développement social).

*La politique sociale doit devenir une partie intégrante de la démocratie et du développement*

**Tableau 4.2**

**Dix premiers pays africains classés selon les indicateurs du développement humain figurant dans l'indice Ibrahim, 2011**

Développement humain	Score	Bien-être	Score	Education	Score	Santé	Score
Moyenne continentale	56	Moyenne continentale	52	Moyenne continentale	51	Moyenne continentale	66
Tunisie	88	Maurice	89	Seychelles	96	Seychelles	99
Maurice	87	Tunisie	83	Tunisie	87	Libye	98
Seychelles	86	Cap-Vert	81	Maurice	84	Cap-Vert	95
Cap-Vert	83	Afrique du Sud	80	Libye	83	Tunisie	95
Libye	82	Botswana	77	Afrique du Sud	82	Botswana	91
Botswana	82	Ghana	69	Algérie	81	Namibie	88
Algérie	77	Algérie	68	Egypte	79	Maurice	87
Afrique du Sud	77	Djibouti	68	Botswana	78	Sao Tomé-et- Príncipe	87
Egypte	76	Egypte	68	Cap-Vert	74	Maroc	84
Namibie	72	Rwanda	66	Ghana	66	Swaziland	84

*Source: Fondation Mo Ibrahim (2011).*

Pour qu'elle survive, voire prospère, la démocratie doit inclure des caractéristiques sociales et économiques pertinentes pour les aspirations de la majorité. Il faut à cet effet une politique complètement différente dans laquelle le contrat social entre l'État, le secteur privé et la société civile est renégocié dans le sens de l'équité, de l'ouverture à tous et de l'émancipation (Ake, 1996). Des contrats sociaux officialisés sont un élément essentiel de toute société politisée. On ne peut comprendre ni même commencer à théoriser la gouvernance et l'obligation de rendre des comptes sans avoir une idée de la nature du contrat social valide dans un système politique donné (Adesina, 2007). Sans contrat social, les citoyens ne peuvent chercher à exercer l'obligation de rendre des comptes en tant que membres de la communauté politique.

### Élargir la marge de manœuvre nationale

Un problème qui se pose lorsqu'il s'agit de rétablir et de renouveler la démocratie en Afrique tient au fait que les institutions et le processus d'élaboration des politiques ont été accaparés à un point tel que les gouvernants exercent le pouvoir mais les déterminants des politiques semblent être extérieurs au continent. Ce processus a pris

C'est pourquoi les pays africains devraient s'efforcer de mettre en place une forme de démocratie qui mette l'accent sur les droits politiques, sociaux et économiques par opposition aux droits politiques abstraits. Comme on l'a déjà dit, il doit y avoir un lien organique entre la liberté politique et le droit d'être à l'abri de la faim, de l'ignorance et de la maladie. Les principaux fondements d'un processus de croissance plus ouvert sont l'accès à des moyens de production, tels que la terre, et l'expansion de l'emploi productif. Les politiques qui importent pour la réalisation de cet objectif sont notamment celles portant sur la réforme agraire, le développement rural, l'accès accru à une éducation et à des services de santé de qualité, ainsi que le renforcement des infrastructures essentielles, autant de facteurs qui permettent aux citoyens d'avoir des chances égales d'ascension sociale.

la forme de l'ajustement structurel dans les années 80 et s'est depuis étendu à des domaines fondamentaux de la politique sociale et économique, comme par exemple les DSRP et les OMD – et même la démocratisation (CNUCED, 2007).

*Il est faux de supposer que toute société peut être placée sur une voie démocratique sans un système étatique efficace qui fonctionne*

Bon nombre de ces initiatives pilotées par les donateurs ont réduit davantage la marge de manœuvre sur le plan intérieur du fait des structures de la dette, de pratiques

### Améliorer la gouvernance économique

L'économie va de pair avec la politique. Les pays dotés de bonnes institutions et d'une fonction publique indépendante et efficace connaissent en règle générale une croissance économique solide en ce sens qu'ils exercent des droits de propriété, contrôlent la corruption, promeuvent et protègent les droits et les libertés individuels et restreignent le pouvoir discrétionnaire de l'État (Evans, 1995 ; CNUCED, 2009a). À l'inverse, l'absence de cadres institutionnels transparents et prévisibles permet des interprétations arbitraires qui peuvent donner lieu à la recherche de rentes et à des pratiques de corruption. Dans les pays où des institutions publiques fortes et efficaces font défaut, la confiance du public dans l'intégrité des politiques et des cadres réglementaires est amoindrie et le fonctionnement du marché subit des distorsions (Miller et Holms, 2011).

La promotion de la démocratie, étant un processus politique, ne saurait faire abstraction de la question centrale du pouvoir de l'État. Bien que l'État en Afrique ait suscité de la réticence dans le public, il est erroné de supposer que toute société peut être placée sur une voie démocratique sans un système étatique efficace qui fonctionne (Mkandawire, 2001).

### Un cadre global de planification du développement et d'industrialisation

Les pays africains ont besoin de cadres globaux de développement soutenus par des plans et politiques de développement efficaces, notamment les politiques indus-

commerciales déloyales et de conditions de prêts interminables qui caractérisent maintenant les relations entre donateurs et bénéficiaires (Utting, 2006). Les questions cruciales auxquelles les pays africains doivent s'attaquer de façon pragmatique sont comment reconstituer la marge de manœuvre et reconfigurer la politique autour de l'élaboration des politiques et comment mettre en œuvre des innovations institutionnelles pour la poursuite d'un développement national autonome. L'existence d'un État efficace disposant d'une marge de manœuvre considérable est un préalable à la consolidation de la démocratie et à un marché qui fonctionne bien (CEA et CUA, 2011).

Une gouvernance efficace du développement économique exige donc un État capable faisant deux choses : maintenir la stabilité politique en tant que fondement d'une bonne politique de développement productif ; et mettre en œuvre des politiques structurelles et sociales pour libérer la capacité de production et jeter les bases d'une croissance à long terme et d'une réduction plus immédiate de la pauvreté. En effet, la lutte pour la démocratie en Afrique consiste précisément, en partie, à savoir comment bâtir un tel État qui réponde aux préoccupations de la majorité de la population et lui donne les moyens de réaliser pleinement son potentiel (Edigheji, 2010 ; Mkandawire, 2001).

La politique et l'environnement institutionnel nécessaire à l'activité économique en Afrique se sont considérablement améliorés au cours de la décennie écoulée. C'est ainsi que 36 des 46 économies d'Afrique subsaharienne ont amélioré les réglementations de leur activité économique. Il reste toutefois encore beaucoup à faire ; les paragraphes ci-après recensent certains des éléments requis pour jeter les bases d'une transformation économique structurelle durable et à large assise.

trielles et autres politiques sectorielles (CEA et CUA, 2011a). L'expérience vécue par les pays émergents offre trois enseignements importants. Premièrement, il existe

des caractéristiques communes tangibles dans les modes de changement structurel et de développement économique en général, d'industrialisation et de diversification en particulier. Deuxièmement, les pays qui ont réussi à réaliser des taux de croissance élevés ces dernières années, ne sont pas ceux qui ont appliqué les prescriptions du Consensus de Washington, telles que la déréglementation, la privatisation, le maintien d'un budget en équilibre et la réduction du rôle de l'État dans l'économie. En témoignent les cas de la Corée, de Taïwan (province de Chine) et de la Chine, dont les politiques de croissance s'écartent considérablement de cette approche.

Troisièmement, et c'est l'enseignement le plus important, l'État joue un rôle central en guidant et en encourageant la transformation économique menée à bonne fin. En ef-

fet, les données montrent que tous les pays qui ont opéré avec succès leur transformation d'économies agraires à des économies modernes développées, avaient des dirigeants qui ont joué un rôle proactif en aidant les entreprises dans le processus de la transformation structurelle.

Pour que les cadres de développement qu'ils ont adoptés soient efficaces, les États africains doivent examiner les faiblesses indiquées à l'encadré 4.1. Outre la reconstitution et le renforcement de la capacité de l'État, tout cadre de développement doit privilégier la promotion d'une croissance économique partagée, forte et viable par le biais de la diversification et de la transformation. Il doit faire en sorte que les politiques sociales et économiques fonctionnent de manière complémentaire.

#### **Encadré 4.1: Faiblesses dans la transformation structurelle en Afrique**

La transformation structurelle implique une innovation technologique continue, la mise à niveau et la diversification industrielles ainsi que l'amélioration des différents types d'infrastructures et d'arrangements institutionnels, le tout formant le contexte du développement des entreprises et de la création de richesses.

Cependant, le fait pour l'Afrique d'avoir expérimenté plusieurs modèles de développement (examinés au chapitre 3) n'a pas entraîné une véritable transformation, ce qui indique clairement qu'il est nécessaire de repenser le rôle de l'État dans la transformation économique du continent ainsi que les cadres directifs et de planification. Il est essentiel que les États africains assument leurs responsabilités en matière de développement et guident, à l'échelon national, le développement économique et social durable<sup>1</sup>.

La transformation économique en Afrique est demeurée fragile pour plusieurs raisons synergiques. En premier lieu, les stratégies de développement africaines ont été inefficaces pour la réaffectation des facteurs de production des secteurs moins productifs à des secteurs plus productifs en tant que moyen de diversifier leur économie, en passant de produits primaires à une industrie et aux services à haute valeur ajoutée. C'est ce qui a empêché de nombreux pays d'engendrer une croissance qui crée des emplois décents et réduise la pauvreté. En deuxième lieu, l'abondance de ressources naturelles est souvent associée à des incitations biaisées à diversifier, problème aggravé par un environnement difficile et la géographie complexe du continent. Ensemble, ces problèmes ont pour effet de réduire la productivité de la main-d'œuvre, l'accès à de vastes marchés, les économies d'échelle et l'efficacité de la production et gonflent les coûts de production.

En troisième lieu, l'Afrique à la traîne du reste du monde en ce qui concerne la qualité de ses institutions économiques et politiques et son climat des affaires. Cette faiblesse se retrouve dans des systèmes inefficaces d'affectation des ressources ainsi que dans des incitations peu efficaces pour l'investissement innovant à long terme et le développement du secteur privé. Elle explique également en partie la fourniture insuffisante sur le continent de biens publics et de dépenses sociales. Enfin, de nombreux pays africains souffrent de déficits considérables en termes de capacité et d'aptitude. Pour cette raison, la participation du public et l'appropriation des programmes de développement sont souvent faibles.

*Note : 1. Voir CEA et CUA (2001a) pour un examen détaillé du rôle de l'État dans la transformation économique en Afrique.*

Ces politiques auront inévitablement pour effet de produire des gagnants et des perdants dans les divers groupes d'agents économiques, qu'ils soient producteurs ou consommateurs. De fait, toutes les couches de la société pourraient être amenées à consentir des sacrifices socio-économiques à court terme pour le bien à long terme de la société. Par conséquent, le cadre de développement doit comporter des incitations et des sanctions, de sorte que les agents économiques qui atteignent les objectifs visés soient récompensés et ceux qui n'y parviennent pas soient sanctionnés. Ce système accorde à l'État un rôle important dans l'élaboration et l'application des arrangements appropriés de gestion des conflits.

Puisque les forces du marché n'ont pas elles-mêmes entraîné la transformation économique, – les problèmes de défaillance du marché sont légion dans ce domaine – l'État doit jouer un rôle central dans l'allocation des ressources et la coordination efficace des activités économiques essentielles. Cela est particulièrement vrai pour l'infrastructure et l'agriculture (examinées ailleurs) ainsi que pour l'industrie.

La production industrielle crée des emplois à des niveaux de qualification élevés et facilite l'établissement de liens denses entre les secteurs des services et de l'agriculture, les économies rurale et urbaine et le consommateur, les industries de fabrication de biens intermédiaires et de biens d'équipement. En outre, les prix des biens manufacturés exportés sont moins volatiles et moins susceptibles de se détériorer à long terme que ceux des produits primaires, ce qui fait que l'industrialisation est particulièrement stratégique dans les pays en développement fortement tributaires des produits de base. Par ailleurs, le passage à l'industrie est un outil crucial dans la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et le développe-

ment des régions reculées. Enfin, ce passage peut donner lieu à des avancées et à des innovations technologiques de même que des gains de productivité. En bref, il peut jouer le rôle de développement de premier plan mieux que tout autre secteur.

Pratiquement toutes les nations qui, aujourd'hui ont réussi, ont soutenu et protégé leurs industries grâce à des politiques et à des institutions spécifiques. Elles se sont également appuyées sur les politiques gouvernementales pour promouvoir la croissance en accélérant la transformation structurelle. La Chine, dont la puissance manufacturière phénoménale repose en grande partie sur l'aide publique accordée aux nouvelles industries (Lin *et al.*, 2003), en est un exemple. Le Gouvernement chilien a également joué un rôle crucial dans le développement de toute nouvelle exportation importante (Pietrobelli et Rabellotti, 2006). Les États-Unis aussi doivent une bonne part de leur puissance industrielle innovatrice à l'appui de l'État (Lazonick, 2011).

Malgré ses abondantes ressources naturelles et minières, l'Afrique est le continent le moins industrialisé. Les stratégies industrielles appliquées après l'indépendance ont été brutalement interrompues dans la plupart des pays lorsque les PAS ont été adoptés (voir chapitre 3). La lenteur de l'industrialisation sur le continent s'explique par de nombreux facteurs, dont le caractère inadapté des politiques d'investissement industriel et les contraintes liées à l'infrastructure, à la taille du marché et à la technologie. Pourtant, en dépit des défis rencontrés au début de l'industrialisation, les gouvernements africains continuent de ranger l'industrialisation parmi leurs grandes priorités, comme l'attestent les initiatives à l'échelle de l'Afrique (encadré 4.2).

**Encadré 4.2: Vers l'industrialisation de l'Afrique**

Le Plan d'action de Lagos, adopté en 1980, considérait l'industrialisation de l'Afrique comme le moyen de réaliser l'autosuffisance et le développement auto-entretenu. Cette conception s'est largement concrétisée dans les propositions tendant à la proclamation des différentes décennies du développement industriel de l'Afrique. Cependant, malgré des succès isolés, les effets de ces propositions ont été jugés décevants par la plupart des pays africains, entravés par une absence de mécanismes de mise en œuvre, de coordination et de contrôle.

Par la suite, l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique a été adoptée par l'UA et le NEPAD en 2004 comme cadre général pour le développement industriel durable en Afrique. Enfin, pendant le Sommet de l'UA tenu en 2008, les chefs d'État ont adopté un plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique.

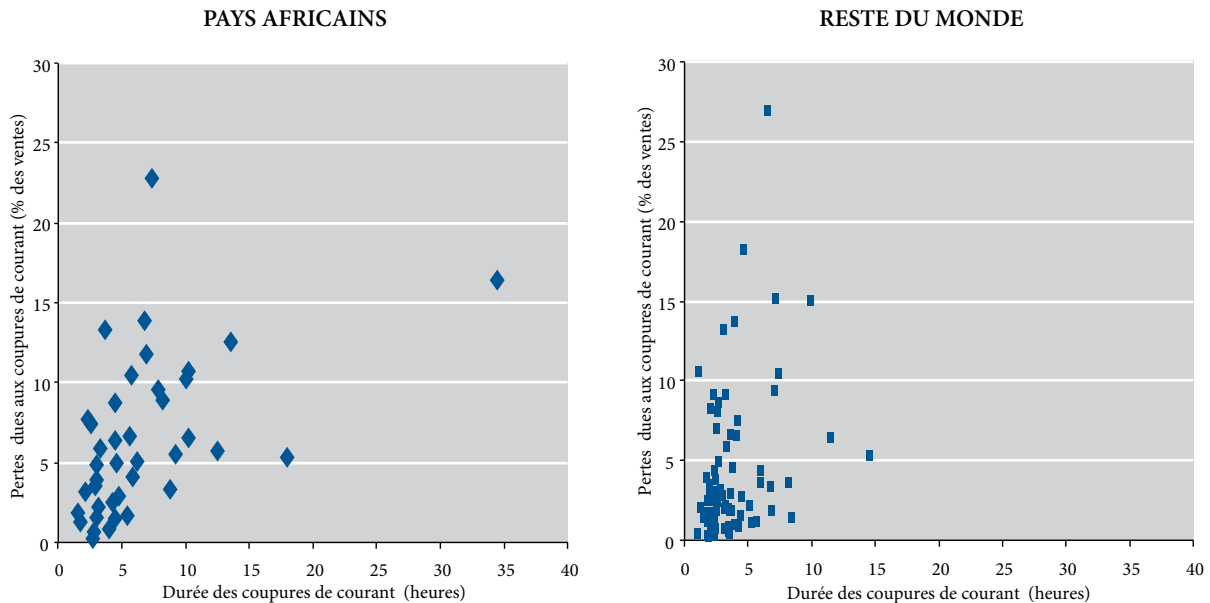
La question des politiques industrielles nationales est de ce fait réapparue sur les écrans radar de bon nombre de pays africains, avec l'adoption ces dernières années de nouvelles politiques de ce type. Certaines de ces politiques combinent des instruments industriels actifs et des mesures macroéconomiques plus générales. Pour relever les défis du développement industriel de l'Afrique au XXI<sup>e</sup> siècle, un consensus se dégage sur la nécessité de créer des industries compétitives (Union africaine, 2007b). D'un point de vue technique, ce consensus reconnaît implicitement que la compétitivité peut provenir non seulement d'avantages comparatifs existants (statiques), tels que l'immense base de ressources naturelles du continent, mais aussi d'avantages comparatifs créés (dynamiques).

**Améliorer la prestation des services publics et réduire les coûts**

Les effets cumulés d'un approvisionnement énergétique peu fiable, de routes défectueuses et de mauvaises communications sur la compétitivité, la croissance économique générale et la création d'emplois, sont immenses. Une prestation mauvaise et inefficace de services par les sociétés de distribution étatiques constitue un obstacle à la création d'entreprises et à la jouissance, dans nombre de pays africains, par les citoyens du droit à des conditions de vie saines. L'accès à un approvisionnement fiable en électricité et à l'eau potable sont deux des problèmes les plus pressants que les consommateurs et les opérateurs privés rencontrent quotidiennement (figure 4.1). Les fréquentes coupures de courant causent des pertes substantielles dans les ventes et les horaires de travail. Au Nigéria, par exemple, près de 40% de l'électricité est fournie de source privée par des générateurs, et les entre-

prises indiquent que les coupures se produisent presque chaque jour de l'année. On laisse cependant la principale compagnie de distribution d'électricité du pays, la Nigerian Electric Power Authority, tourner à perte, étant gagnée par l'inefficacité.

*Une prestation mauvaise et inefficace des services par les sociétés de distribution étatiques est un obstacle majeur à la création d'entreprises*

**Figure 4.1****Coupages de courant et pertes subies**

*Source : Enquêtes auprès des entrepreneurs - Banque mondiale (2005-2011).*

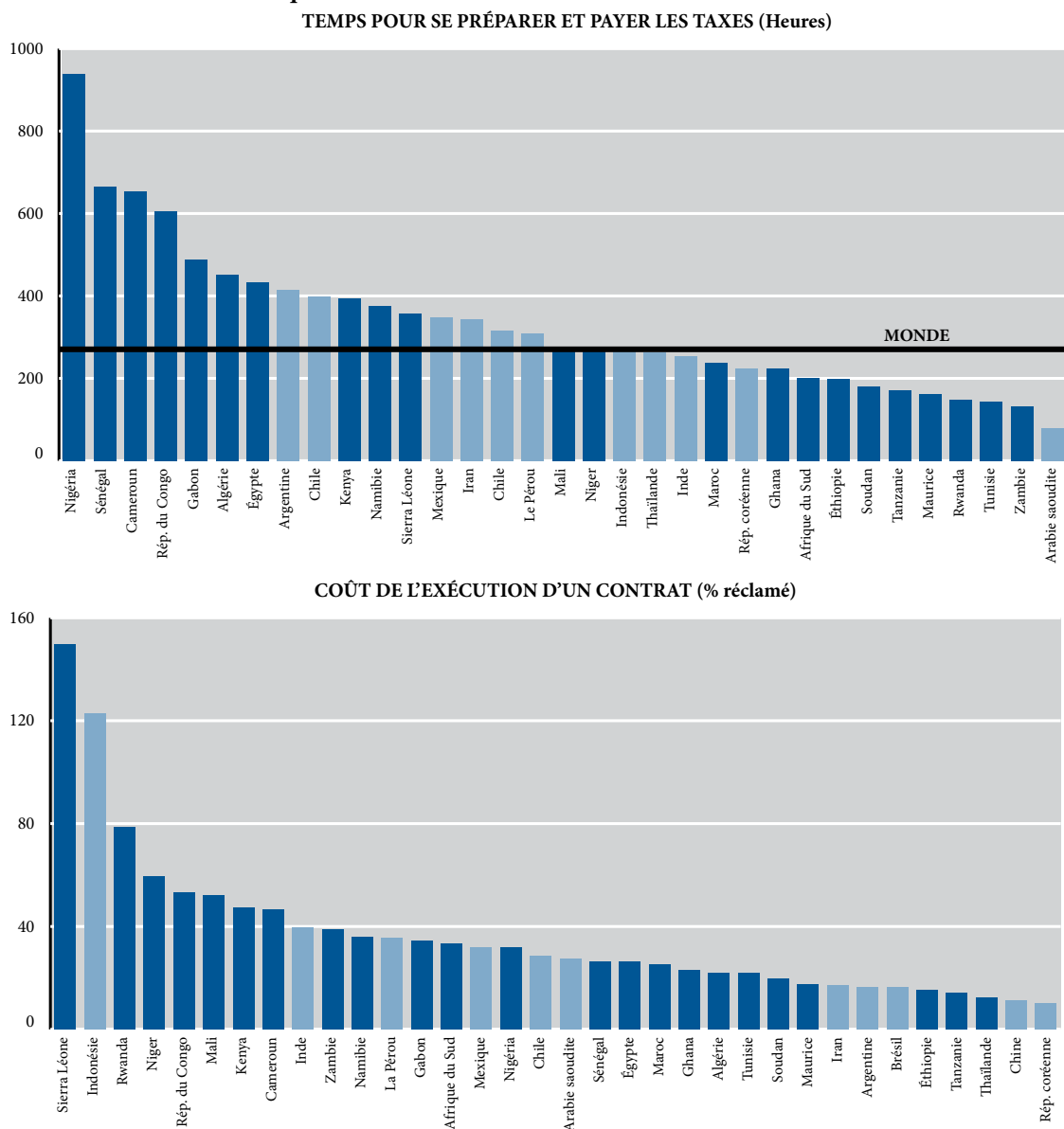
*Note : Les informations par pays correspondent à la dernière année disponible au cours de la période 2005-2011. Pays africains non inclus*

Le Nigéria n'est pas un cas à part. Le problème de la piètre prestation de services est répandu dans tout le continent. Ce qui fait défaut dans bon nombre de pays africains c'est un leadership politique déterminé à démanteler les sociétés de distribution publiques inefficaces. Cette nécessité est souvent reconnue, mais il est rare que des mesures soient prises.

Néanmoins, la situation est aujourd'hui loin d'être désespérée. Elle varie également considérablement, comme le montre l'examen de deux indicateurs (figure 4.1). L'amélioration de la prestation de services par les sociétés de distribution publiques requiert des mesures délibérées de la part de l'État tendant à obliger ces sociétés à fonction-

ner selon des critères commerciaux, et à tenir comptables de leurs actes leurs dirigeants et leurs organes de réglementation. Il est possible d'obtenir plus d'efficacité dans le fonctionnement de ces sociétés – celles qui s'occupent de la distribution d'électricité et d'eau en particulier – en encourageant la concurrence par la déréglementation et la privatisation, les partenariats public-privé (PPP) et diverses formes de coentreprises, des accords de gestion et d'autres approches fondées sur les lois du marché. Quelle que soit l'approche choisie, elle doit toutefois être fondée sur des faits plutôt que sur des préjugés politiques, et le pouvoir des organes de réglementation devrait être renforcé afin que les sociétés de distribution publiques ne fassent pas les choses à moitié pour faire des économies.



**Figure 4.2**
**Coût de l'activité économique**


**Source :** Doing Business et enquêtes auprès des entrepreneurs, Banque mondiale.

**Note :** Les informations par pays correspondent à la dernière année disponible au cours de la période 2005-2011.

### Créer un climat des affaires favorable

Les opérateurs du secteur privé africain rencontrent de plus gros problèmes d'ordre réglementaire et administratif et bénéficient d'une moindre protection des droits de propriété et des droits des investisseurs que leurs homologues de toute autre région (Banque mondiale, 2011b ; Okey, 2011). La situation est néanmoins en train de

s'améliorer. Tant le rapport Doing Business 2012 (Banque mondiale, 2011b) que le Rapport sur la compétitivité de l'Afrique 2011-2012 (FEM, 2011) signalent que plusieurs pays africains ont récemment fait des progrès impressionnants en matière de gouvernance économique. Un tiers des 30 économies qui ont fait les plus grands progrès

## *La lutte contre la corruption doit être intensifiée*

entre 2001 et 2008, se trouve en Afrique subsaharienne. Cinq pays de l'Afrique subsaharienne figurent parmi les 10 économies les mieux classées.

Ces améliorations sont en général imputées à de meilleures réglementations et à une facilitation continue de l'activité économique, à l'amélioration de l'accès au crédit et à une meilleure exécution des contrats. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour mettre les conditions aux normes internationales. La corruption est monnaie courante, 27 des 47 pays africains classés ayant la mention « corruption omniprésente ». Dans 17 autres, la corruption passe pour être un problème grave pour les hommes d'affaires. C'est seulement au Botswana, au Cap-Vert et à Maurice que la corruption est perçue comme ne posant pas de vrai problème.

Pour libérer le potentiel de production du secteur privé africain, il faut des mesures décisives de la part des pouvoirs publics pour réduire la bureaucratie superflue et coûteuse, par exemple lorsqu'il s'agit d'être raccordé au réseau électrique ou d'avoir une ligne téléphonique, d'obtenir des autorisations de construire et des titres de propriété foncière ou un agrément pour démarrer une entreprise en tant qu'opérateur. La lutte contre la corruption doit s'intensifier et elle prendra beaucoup de temps. Pour la mener, il faut de l'abnégation et une approche équilibrée qui associe des incitations et des réglementations, ainsi qu'un État capable, apte à poursuivre et à contrôler les résultats et faire en sorte que les avantages compensent largement les coûts. De plus, cette lutte doit être à large assise et viser tous les segments de la société, pas seulement les rivaux politiques ou les opposants.

### **Créer un environnement porteur permettant aux entreprises de faire un bond gigantesque sur une trajectoire de croissance verte**

Améliorer le climat des affaires ne doit pas se limiter à l'augmentation de l'efficacité et des bénéfices. Il faut également promouvoir l'innovation et une utilisation inten-

Il y a ensuite le problème du secteur informel. La nature et les caractéristiques du secteur privé de l'Afrique, fortement marqué par un secteur informel dominant, exigent une approche particulière si on veut en tirer le maximum. Le secteur informel est omniprésent et représente une grande part des biens et services produits et consommés. Il a à son actif peut-être 78% des emplois urbains en Afrique subsaharienne et jusqu'à 93% des nouveaux emplois (Xaba, Horn et Motola, 2002).

L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que 80% de la main-d'œuvre non agricole en Afrique subsaharienne sont employés dans l'économie informelle, tout comme s'y trouvent 92% des offres d'emploi destinées aux femmes dans cette région (OIT, 2009). En part du revenu national brut, le secteur informel va de moins de 30% en Afrique du Sud à près de 60% au Nigéria, en Tanzanie et au Zimbabwe (Verick, 2006). Pourtant, les opérateurs du secteur informel rencontrent nombre de problèmes, allant du harcèlement par les autorités au manque d'accès au crédit et aux services de base, tels que l'électricité et l'eau. Cette situation est imputable à l'absence d'un cadre directif.

Comblant la fracture entre le secteur formel et le secteur informel devrait être au centre des plans tendant à instaurer un climat des affaires africain propice et ouvert à tous, qui soutienne diverses catégories d'opérateurs informels, en particulier les jeunes et les femmes, et qui les aide à gravir l'échelle dans le domaine technologique et de l'entrepreneuriat grâce à des programmes d'éducation et de formation, au transfert de compétences et de technologies, à la sous-traitance des possibilités avec les entreprises du secteur formel et dans le cadre des marchés publics (OIT, 2009 ; Hallward-Driemeier, 2011). De cette manière, les entreprises du secteur informel pourraient devenir des sociétés du secteur formel plus productives, créant des emplois et générant de la croissance et augmentant utilement les recettes fiscales.

sive de la science et de la technologie par les entreprises nationales par le biais de mécanismes du marché plutôt que par un diktat administratif. Les gouvernements de-

vraient envisager de créer un climat des affaires propice susceptible d'aider les entreprises à adopter de nouvelles technologies écologiquement rationnelles dans le processus de production afin de leur permettre d'opérer la transition vers un avenir économique vert sans avoir à encourir des coûts énormes. Les gouvernements devraient, s'ils mettent en place des incitations fiscales et des subventions à caractère fiscal et collaborent avec le secteur privé, promouvoir des modèles de production écologiquement viables parmi les entreprises nationales.

*Comblant la fracture entre le secteur formel et le secteur informel devrait être au centre des plans tendant à créer un climat des affaires africain propice*

## 4.2 Investir dans le capital humain et la technologie

**ON NE SAURAIT** mettre à profit le potentiel de production de l'Afrique à moins d'entretenir au moins et de développer ensuite le capital intellectuel du continent<sup>1</sup>. L'enseignement – de base et supérieur – sert de base à la mise en place de capacités nationales afin d'améliorer la productivité et la compétitivité. L'Afrique a considérablement amélioré l'accès à l'enseignement primaire, mais elle se heurte au défi redoutable consistant à améliorer la qualité de l'enseignement secondaire et supérieur.

Un aspect inquiétant du système actuel est l'écart entre ce qui est enseigné dans le système d'enseignement clas-

sique et la demande de diplômés ayant des qualifications en administration des entreprises, en entrepreneuriat, en finances ainsi que dans le domaine des sciences et des technologies, émanant des employeurs des secteurs public et privé (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Trop de diplômés quittent l'enseignement secondaire ou les universités avec uniquement des qualifications dans des domaines généraux tandis que des emplois destinés à des individus ayant des compétences techniques et en matière de gestion, demeurent vacants. Pour combler l'écart, il faut prendre un grand nombre de mesures dans des domaines prioritaires.

### **Donner la priorité à la science et à la technologie ainsi qu'à la formation au développement des entreprises**

Dans les pays nouvellement industrialisés d'Asie de l'Est, le progrès technologique a été un élément moteur essentiel, responsable de la plus grande part de la croissance de la productivité. La situation en Afrique est tout à fait différente en dépit des investissements énormes consentis par les États dans l'éducation. Si environ la moitié ou plus des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur dans des pays à croissance rapide tels que la République de Corée, la Chine et Taiwan (Province de Chine) le sont dans des disciplines comme les sciences, l'ingénierie, la technologie ou les études commerciales, le chiffre correspondant pour l'Afrique est un cinquième environ. La majorité de ces étudiants sont inscrits dans d'autres disciplines, notamment environ un tiers dans les

sciences sociales et un peu moins dans l'enseignement (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Il en résulte que, tandis que les diplômés des établissements d'enseignement supérieur africains croupissent dans le chômage, les pays africains continuent de connaître des pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

La clé de la croissance soutenue, de la compétitivité et de la transformation économique est une mise à niveau progressive de la capacité technologique nationale, et la qualité et la pertinence devraient être la marque distinctive de la réforme de l'enseignement supérieur en Afrique. Il faut mettre davantage l'accent sur l'amélioration des compétences scientifiques et technologiques, de la gestion des

*Qualité et pertinence devraient être la marque distinctive de la réforme de l'enseignement supérieur en Afrique*

entreprises et d'autres domaines qui conditionneront le débloccage du potentiel de production de l'Afrique (Gyimah-Brempong et Ondiege, 2011). Ce résultat peut être largement obtenu grâce à une restructuration radicale du système d'enseignement supérieur existant par le biais de la réforme des programmes d'enseignement, de mécanismes de financement appropriés et d'incitations à l'innovation et à l'excellence.

### Investir dans les programmes de recyclage des diplômés au chômage

L'inadéquation des compétences requises sur le marché du travail et la formation purement académique des diplômés, constitue un énorme gaspillage de capital humain. Dans le court et moyen termes, la politique de valorisation des ressources humaines devrait s'orienter vers le recyclage des diplômés des établissements d'enseignement secondaire et supérieur au chômage afin de

satisfaire la demande croissante de diverses compétences sur le marché du travail. Ces compétences sont notamment les TIC, les services ainsi que le transport et la logistique. Les gouvernements devraient également œuvrer de concert avec le secteur privé pour mettre en relation les employés et employeurs potentiels.

### Mettre au point des stratégies nationales pour attirer des membres qualifiés des diasporas

Les gouvernements africains reconnaissent la contribution des membres de la diaspora au développement économique de leurs pays d'origine, en tant qu'investisseurs et transmetteurs de fonds, de connaissances et de compétences (Brinkerhoff, 2006; Kapur, 2001). Une quinzaine de pays ont créé des institutions ou ministères liés à la diaspora. En outre, la CUA a créé la Direction des citoyens africains pour gérer les questions d'importance primordiales se posant dans les relations entre les diasporas et les gouvernements des pays d'origine.

L'intérêt initialement manifesté par les gouvernements africains pour faire participer les diasporas au développement de leur patrie, a peut-être été motivé par des considérations d'ordre financier ou économique, mais les communautés de la diaspora transfèrent aussi des ressources non financières – ou font des « transferts sociaux » – telles que les compétences et les valeurs modernes de l'Ouest vers l'Afrique. En fin de compte, ces ressources peuvent avoir un impact plus profond sur les attitudes des sociétés à l'égard de la liberté, de l'égalité des sexes, de la tolérance des différences, des droits humains, de la gouvernance et des pratiques politiques. Des membres qualifiés des diasporas, en particulier ceux engagés dans l'enseignement et la recherche dans les grandes universités de l'Ouest, peuvent contribuer grandement à transformer les universités africaines grâce à l'action qu'ils mènent en matière de recherche, d'enseignement et d'encadrement des jeunes universitaires et des futurs diplômés (encadré 4.3).

*L'inadéquation et la médiocrité de l'infrastructure sont un grand obstacle à la libération du potentiel de développement de l'Afrique*

### **Encadré 4.3: Tirer parti des connaissances de la diaspora: le programme Migrations pour le développement en Éthiopie**

Avec le concours du Bureau de coordination pour la diaspora relevant du Ministère pour le renforcement des capacités de l'Éthiopie, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) administre le programme Migrations pour le développement en Éthiopie (MidEth), programme spécifique de l'initiative plus vaste de l'OIM dénommée Migrations pour le développement en Afrique.

Mis en place pour combler les lacunes en matière de compétences en Éthiopie, le programme offre plusieurs composantes, notamment un plan de transfert de connaissances et de technologies. L'objectif de ce transfert est le retour temporairement en Éthiopie de membres qualifiés de la diaspora, de préférence pour six mois ou plus, afin qu'ils apportent un appui aux ministères et aux institutions publiques.

Le programme est coordonné par les ambassades éthiopiennes qui se chargent de recruter les membres de la diaspora, et le Ministère pour le renforcement des capacités qui évalue les besoins de l'Éthiopie en travailleurs spécialisés. L'OIM en Éthiopie coordonne la logistique. Le programme s'adresse aux universités d'Éthiopie qui recherchent des professionnels qualifiés, et des listes de postes vacants sont disponibles sur le site Web des ambassades. Le Ministère pour le renforcement des capacités finance le programme en prenant à sa charge les coûts des billets d'avion et du logement des participants qui sont de retour temporairement. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) finance d'autres aspects du programme, notamment les activités de coordination de l'OIM et le versement au membre de la diaspora d'un montant complémentaire de 300 dollars par mois au maximum.

Un programme clef, qui rencontre du succès, est l'Ethiopian North American Health Professionals Association (ENAH-PA). Créée en 1999, ENAHPA est un réseau de volontaires de la diaspora et extérieurs à la diaspora voués à l'amélioration de la santé en Éthiopie. Chaque année, par l'intermédiaire de MidEth, l'ENAHPA envoie des professionnels de la santé en Éthiopie afin qu'ils dispensent une formation, donnent des conférences et animent des ateliers avec le concours de membres du personnel médical. L'ENAHPA organise les professionnels de la santé, l'OIM prend en charge leurs billets d'avion et le Gouvernement éthiopien approuve leur mission.

*Source: Tiré de Kuschminder et Siegel (2010).*

## **Transformer le système universitaire en un catalyseur du changement**

Aucun pays du monde n'est arrivé à s'intégrer à l'économie mondiale fondée sur la connaissance en se contentant d'investir uniquement dans l'enseignement primaire. Au moment où l'Afrique se prépare à être le prochain pôle de croissance mondiale, les gouvernements africains doivent privilégier l'enseignement post-universitaire et l'enseignement universitaire, en mettant en particulier l'accent sur la science et la technologie, les études commerciales, ainsi qu'une solide culture de la recherche dans les universités du continent. La réforme des universités

devrait porter également sur le mode de production des connaissances, la nature et le contenu du savoir, la place de la recherche et de la production des connaissances et comment faire face au coût y relatif, ainsi que les types de partenariats que les universités d'Afrique recherchent et poursuivent pour être à égalité dans l'arène mondiale tout en conservant leur utilité aux échelons national et local (Zezeza et Olukoshi, 2004 ; Aina, 2010). De par leur importance, ces questions ont des répercussions majeures sur l'avenir des universités africaines.

## Investir dans les centres d'excellence régionaux

Les gouvernements africains doivent soutenir les centres d'excellence dans le domaine de la science et de la technologie. Les pays les plus avancés dans ce domaine, tels que l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Nigéria, peuvent devenir des pépinières d'entreprises régionales desservant des pays plus petits. Il faudrait créer des centres d'excellence nationaux et régionaux, à l'instar de l'Institut indien de la science et de la technologie et du Business Clinic de l'Université du Botswana.

De tels centres visent à promouvoir la recherche de qualité que doivent se partager les institutions dispersées sur le plan géographique. La maîtrise (MA) et le doctorat en économie du Consortium pour la recherche économique en Afrique, fruits de la collaboration, en témoignent. L'approche peut être reproduite en ce qui concerne les programmes de formation en agriculture, en gestion des entreprises et en ingénierie ainsi que dans les TIC.

## 4.3 Investir dans l'infrastructure physique

**AUCUN PAYS N'A** maintenu une croissance rapide sans maintenir des taux tout à fait élevés d'investissement dans l'infrastructure publique. L'infrastructure influe sur la croissance de deux manières – directement par l'accumulation de capital physique et indirectement par des améliorations de la productivité. Au niveau microéconomique, l'investissement dans l'infrastructure renforce l'activité privée en abaissant le coût de production et en ouvrant de nouveaux marchés, de même qu'en offrant de nouvelles opportunités commerciales et de production. Dans le même temps, l'investissement dans l'infrastructure de production d'énergie et dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et du logement améliore le bien-être social des citoyens.

L'insuffisance et la médiocrité de l'infrastructure en Afrique constituent un grand obstacle à la libération du potentiel de développement de l'Afrique. La recherche empirique indique qu'en raison du déficit d'infrastructure de l'Afrique, le taux de croissance économique par habitant diminue de 2 points de pourcentage chaque année et la productivité des entreprises de 40% (Foster et Briceño-Garmendia, 2010; Ramachandran, Gelb et Shah, 2009).

Le continent a d'énormes problèmes d'infrastructure, dont notamment les suivants:

- ▶ Un taux de pénétration des télécommunications de 6 % environ contre une moyenne de 40% pour les autres régions du monde. L'Afrique a le taux de pénétration de l'Internet le plus faible, soit 3 % ;
  - ▶ Un accès par la route de 34 % contre 55 % en moyenne pour les autres régions, sans compter des coûts de transport parmi les plus élevés du monde ;
  - ▶ Le taux d'accès à l'eau et à l'assainissement (65 % pour les zones urbaines et 38 % pour les zones rurales) contre des taux d'accès à l'eau de 80 à 90 % pour les autres régions.
  - ▶ En raison principalement de ce sous-investissement (tableau 4.3), les pays africains figurent parmi les moins compétitifs du monde. À elle seule, une augmentation de la croissance de la production d'électricité par habitant, la faisant passer de 2 à 6 % , entraînerait une progression d'un demi-point de pourcentage de la croissance économique. L'infrastructure en Afrique a cruellement besoin de remise en état, de modernisation et d'expansion pour rattraper plusieurs années de maintenance déficiente pour ne pas dire de négligence.
- ▶ L'accès à l'électricité pour 30 % de la population contre 70 à 90 % pour l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient ;

**Tableau 4.3**  
**Densité de l'infrastructure**

Unités normalisées	Pays subsahariens à faible revenu	Autres pays à faible revenu
Densité du réseau routier pavé	31	134
Densité totale du réseau routier	137	211
Densité de lignes téléphoniques principales	10	78
Densité de lignes mobiles	55	76
Taux de pénétration d'Internet	2	3
Puissance installée	37	326
Taux de pénétration de l'électricité	16	41
Accès à une source d'eau améliorée	60	72
Accès à des services d'assainissement améliorés	34	51

*Source: Adapté de Foster et Briceño-Garmendia, 2010:3.*

### Initiatives récentes et déficit de financement

Les dirigeants africains ont fait preuve d'une plus grande détermination à s'attaquer au déficit d'infrastructure en nouant des partenariats solides avec des institutions mondiales et régionales. Divers cadres de planification mis au point par le NEPAD depuis sa création<sup>2</sup> ont été regroupés en juillet 2010 pour former le Programme pour le développement de l'infrastructure en Afrique. Ce programme couvre les quatre secteurs clefs des transports, de l'énergie, des ressources en eau transfrontières et des TIC (BAD et al. 2011) et sera exécuté en deux étapes – étude et mise en œuvre – et il s'agit donc d'un travail qui se poursuit.

L'infrastructure en Afrique subsaharienne a besoin de 96 milliards de dollars environ par an dont les deux tiers pour les dépenses d'équipement (tableau 4.4). Les dépenses effectives sont estimées à 45 milliards de dollars par an, et après la prise en compte des gains d'efficacité potentiels qui pourraient atteindre 17 milliards de dollars, le déficit de financement de l'infrastructure de l'Afrique reste appréciable, se chiffrant à environ 31 milliards de dollars par an, soit 12 % du PIB du continent (Foster et Briceño-Garmendia, 2010). La moitié environ des besoins financiers est destinée à l'énergie, suivie par le transport et l'approvisionnement en eau.

**Tableau 4.4**  
**Afrique subsaharienne: Besoins en infrastructure, 2006–2015, (en milliards de dollars par an)**

	Dépenses d'équipement	Exploitation et entretien	Dépenses totales
TIC	7	2	9
Irrigation	2,7	0,6	3,3
Énergie	26,7	14,1	40,8
Transport	8,8	9,4	18,2
Eau et Assainissement	14,9	7	21,9
Total	60,4	33	93,3

*Source: Foster et Briceño-Garmenda, 2010.*

Étant donné que les possibilités de prélever des impôts supplémentaires ou des droits de péage sont très limitées, des actions simultanées s'avèrent nécessaires sur deux

### Mobiliser les ressources

Les efforts tendant à encourager un apport supplémentaire intérieur et extérieur de financement du développement, devraient bénéficier d'un rang de priorité politique élevé aux niveaux international et national. Il est largement possible d'innover davantage dans la mobilisation de nouvelles sources de financement du développement, si la volonté politique existe. La présente section examine les options ouvertes à l'Afrique. (Le chapitre 5 examine ces questions de façon plus détaillée.)

#### Développer les marchés financiers et de capitaux intérieurs

Des efforts considérables sont faits afin d'attirer vers l'infrastructure un financement pour le développement de l'infrastructure à partir de sources extérieures privées et publiques, mais la mobilisation des ressources intérieures n'a pas été suffisamment prise en compte (Inderst, 2009 ; CNUCED, 2007). Les sources seraient, entre autres, les caisses de pensions, les fonds souverains (dans le cas des pays africains dotés de ressources minières) et les fonds des compagnies d'assurances. Plusieurs pays d'Afrique, tels que le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal, ont commencé à puiser dans les caisses de pensions et les fonds des compagnies d'assurances pour financer l'infrastructure.

Par le biais de réformes structurelles, les gouvernements africains peuvent également développer les marchés financiers locaux à long terme, qui comprennent des marchés obligatoires gouvernementaux et non gouvernementaux et des marchés boursiers. De nouveaux ins-

plans: mobilisation des ressources et plus grande valorisation des investissements actuels.

truments sont d'ores et déjà utilisés, tels que les bons de la diaspora et les bons liés aux produits de base (Ratha et Ketkar, 2007 ; Kushminder et Siegel, 2010). Un marché obligataire intérieur est fondamental pour la tarification du risque lié au crédit associé au financement à long terme. Les bourses locales pourraient être renforcées de façon à absorber les actions provenant d'importantes offres publiques en vue d'accroître le financement à long terme disponible. Des mesures pourraient être prises pour renforcer le rôle des banques servant d'intermédiaires pour des projets d'infrastructure, par la création d'instruments et de marchés afin de moduler le risque, l'échéance et la durée.

#### Encourager l'investissement étranger direct en provenance de pays émergents

Du fait de l'importance croissante des pays émergents et des pays en développement tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la Turquie dans le commerce, les finances et l'investissement au niveau mondial, de nouvelles possibilités s'offrent de resserrer les relations économiques entre l'Afrique et ces acteurs. Les contributions de la Chine et de l'Inde à l'infrastructure de l'Afrique sont tout à fait visibles et très difficiles à ignorer (Foster *et al.* 2008). Ces puissances émergentes disposent de ressources financières relativement importantes de même que de qualifications et de technologies appropriées dont les pays africains ont besoin pour faire face à leurs besoins en matière de développement. La Chine est le plus grand investisseur dans l'infrastructure africaine (encadré 4.4).



**Encadré 4.4: La Chine et le développement de l'infrastructure de l'Afrique**

Les engagements de dépenses chinois en faveur de l'infrastructure en Afrique ont bondi au cours de la période 2001-2009 et atteint 14 milliards de dollars. Rien qu'en 2008, les contractants chinois détenaient 42,4% du marché africain occupé par les premiers 225 contractants internationaux.

La plupart des engagements de dépenses chinois concernent l'électricité, les TIC et le transport. En valeur, les projets relatifs à l'énergie représentent la moitié environ des projets financés par les Chinois. Environ un tiers des engagements de dépenses chinois sont allés à dix des 16 pays africains sans littoral, et environ deux tiers aux pays à faible revenu. La remise en état des projets financés auparavant par la Chine représente 18% des projets financés par le pays et dont la plupart se trouvent en milieu rural.

L'entrée des entreprises de travaux publics et des promoteurs de projets d'infrastructure de la Chine sur le marché des actions et des projets PPP, n'en est qu'à des débuts, mais les entreprises reconnaissent qu'il s'agit d'un marché en croissance. Selon une enquête, les appels d'offres représentent un peu moins de 90% des contrats gagnés en Afrique par les contractants chinois. Ces derniers s'établissent davantage, en créant des emplois pour les Africains et en investissant dans la formation des employés locaux.

*Source: Chen (2010).*

Les pays africains devraient par conséquent tout mettre en œuvre pour attirer l'IED en provenance de ces pays vers le développement de l'infrastructure matérielle. Non seulement les Chinois ont les ressources financières, ils ont aussi les compétences techniques et un savoir-faire confirmés dans ce domaine. Les pays africains riches en ressources devraient mettre à profit la flambée des prix des produits de base pour négocier à meilleur compte des contrats « ressources contre infrastructure ».

**Accélérer la réforme institutionnelle et de la gouvernance**

La conception et la mise en place de politiques, lois et réglementations qui proposent des règles, mécanismes et procédures prévisibles et responsables sur les appels d'offres et les soumissions et font exécuter les contrats entre le secteur public et le secteur privé sont indispensables pour mobiliser les ressources financières privées intérieures et extérieures nécessaires au financement du développement de l'infrastructure (Sendy, Kaplan et Mousley, 2011). Cela suppose également d'améliorer les résultats des organes réglementaires et d'appliquer des règles et des procédures de concurrence plus explicites.

**Tirer davantage parti de l'investissement actuel dans l'infrastructure par des gains d'efficacité**

Il faut, de plein droit, parvenir à une plus grande efficacité dans la prestation des services sans compter que c'est là une mesure complémentaire de la mobilisation des ressources financières. S'ils accélèrent la réforme dans le secteur de l'infrastructure, les gouvernements peuvent engranger des économies énormes par le biais des gains d'efficacité – la Banque mondiale estime que l'on peut économiser quelque 17 milliards de dollars grâce à une plus grande efficacité dans l'infrastructure (Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Quelques approches clés sont exposées ci-dessous :

**Promouvoir les PPP grâce à un cadre de participation transparent**

L'investissement dans l'infrastructure en Afrique est demeuré faible pendant longtemps pour plusieurs raisons. En premier lieu, les investissements dans l'infrastructure présentent les caractéristiques d'un bien public (c'est-à-dire qu'ils sont non exclusifs pour ce qui est de la consommation), ce qui incite très peu le secteur privé à investir. En deuxième lieu, le manque de financement à long terme stable, les risques sectoriels élevés, l'instabilité politique et la mauvaise gouvernance limitent la partici-

pation du secteur privé. En troisième lieu, le secteur privé dispose de trop peu de ressources pour financer l'infrastructure.

Ces dernières années cependant, l'idée des PPP dans le domaine de l'infrastructure s'est imposée aux responsables africains. Compte tenu de la crise financière qui secoue les pays africains et de la pénurie de dettes à long terme libellées en monnaie locale, plusieurs pays africains encouragent les PPP, notamment les coentreprises, les projets de type construction-exploitation-transfert et des dispositifs semblables, qui pourraient contribuer à mettre à niveau et à étendre la base de l'infrastructure (Sendy, Kaplan et Mousley, 2011 ; Foster et Briceño-Garmendia, 2010). Pour que les PPP soient couronnés de succès cependant, les gouvernements doivent mettre en place des cadres institutionnels clairs et transparents qui couvrent de nombreux aspects des transactions relatives aux PPP, allant de l'élaboration des projets au respect des clauses des contrats, ainsi que des organes solides pour contrôler la mise en œuvre, évaluer les résultats et garan-

tir un respect total dans la réalisation des objectifs de performance (CEA, 2011b).

### Démanteler les monopoles et encourager la concurrence

Les cas d'inefficacité opérationnelle et la corruption sont des problèmes généralisés dans les services publics de distribution. Ces cas d'inefficacité dans le domaine de l'énergie coûtent à l'Afrique 2,7 milliards de dollars par an, soit environ 0,8% du PIB (Foster et Briceño-Garmendia, 2010)<sup>3</sup>. On estime que les pertes moyennes en matière de distribution de l'énergie sont de 23,3%, soit plus du double de la norme retenue pour les pays en développement. Cet état de choses touche tous les pays dans une certaine mesure. Cette inefficacité réduit le rythme de l'électrification, assèche la bourse des citoyens et mine les résultats des services publics de distribution. Le problème ne se limite pas seulement à une piètre couverture du réseau, mais vient également du prix exceptionnellement élevé des services fournis au titre de l'infrastructure en Afrique (tableau 4.5).

**Tableau 4.5**  
**Coût élevé de l'infrastructure africaine**

Secteur	Afrique	Autres régions en développement
Tarifs de l'énergie (dollars par kilowatt-heure)	0,02–0,46	0,05–0,1
Tarifs de l'eau (dollars par mètre cube)	0,86–6,56	0,03–0,6
Tarifs du transport routier de marchandises (dollars par tonne-kilomètre)	0,04–0,14	0,01–0,04
Téléphonie mobile (dollars par catégorie par mois)	2,6–21	9,9
Téléphonie internationale (dollars 3 minutes vers les États-Unis)	0,44–12,5	2
Appels sur Internet (dollars par mois)	6,7–148	11

*Source:* Foster et Briceño-Garmendia, 2010.

*Note:* Les fourchettes reflètent les prix dans différents pays et les niveaux de consommation.

Les gouvernements peuvent obtenir une plus grande efficacité et des coûts plus faibles de l'électricité et de l'eau en encourageant la concurrence par le biais de la déréglementation et de la privatisation. Les télécommunications en constituent le meilleur exemple en Afrique, ces dernières années. La déréglementation du secteur qui a permis la concurrence entre les fournisseurs privés, a été responsable de la rapide expansion de la téléphonie mobile dans de nombreuses parties du continent. Il faudrait agir de même pour encourager la concurrence dans

les domaines de l'énergie, du transport, des banques et des finances. La privatisation doit être complétée par une réglementation propice pour veiller à ce que des monopoles privés ne surgissent pas.

Le problème de la corruption et de l'inefficacité dans le fonctionnement et la gestion des services publics de distribution, fait partie du vaste programme inachevé de gouvernance économique. Les services publics de distribution d'Afrique incarnent seulement 40 % environ des

pratiques de bonne gouvernance pour de telles entreprises (Vagliasindi et Nellis, 2009), malgré les sommes considérables consacrées par exemple à la formation des cadres dirigeants, à la comptabilité et à la vérification interne des comptes, aussi bien qu'aux organes de réglementation. Certains efforts ont débouché sur de grands succès (la Botswana Power Corporation et la Kenya Power and Lighting Company par exemple), mais

les résultats ont été en général décevants (Nellis, 2005). Les plans les meilleurs mis au point pour la réforme institutionnelle peuvent être mis en échec à moins que les gouvernements ne s'engagent à tenir les ministères, les organes réglementaires, les contractants et les dirigeants des services de distribution pour responsables.

## 4.4 Libérer le potentiel agricole de l'Afrique

**L'AGRICULTURE RESTE L'OSSATURE** des économies africaines. Elle emploie 90% de la main-d'œuvre rurale, 60% de la main-d'œuvre totale (urbaine et rurale), fournit jusqu'à 40% des recettes d'exportation et couvre plus de 50% des besoins et du revenu des ménages (CEA, 2007a). Toutefois, le secteur a bénéficié de l'attention la plus faible de la part des gouvernements jusqu'en 2003, date à laquelle les dirigeants africains ont adopté le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP). Puisque l'agriculture n'a pas été transformée, des millions de ruraux africains ont été piégés dans un cycle de sous-production, de sous-emploi, de faible revenu et de pauvreté chronique (CEA et CUA, 2009b).

Les médiocres résultats du secteur sont en grande partie imputables aux facteurs suivants : absence de l'infrastructure rurale et interrégionale essentielle, accès limité des agriculteurs au crédit, faible base de compétences des petits exploitants, absence de sécurité d'occupation des terres et imposition généralisée des petits exploitants agricoles par les gouvernements (Banque mondiale, 2007). Les chaînes de valorisation et les systèmes innovateurs des petits exploitants agricoles sont à un stade embryonnaire, tandis que les secteurs des engrais et de l'irrigation sont sous-développés. De ce fait, la production vivrière par habitant a chuté tout comme a stagné la production agricole, et la transition démographique prend du retard (CEA et CUA, 2009b).

Le préjugé persistant et généralisé contre la ruralité en Afrique contraste vivement avec les économies d'Asie de l'Est dont l'industrialisation a réussi, telles que la Corée et Taiwan (Chine), où la réforme agraire et la révolution

verte ont été d'importants moyens de création de richesses et de distribution du revenu lors de la phase initiale du développement. L'État développementiste militant, qui a investi massivement dans l'infrastructure du transport et des télécommunications, la recherche et la vulgarisation agricoles, les systèmes d'irrigation et les installations de stockage – autant de facteurs essentiels pour relever la productivité et augmenter le revenu des pauvres – a été une force cruciale dans la transformation de l'agriculture dans des pays comme la Chine et la Corée.

La transformation de l'agriculture de l'Asie de l'Est a servi de base à l'industrialisation des économies, en ouvrant la voie à l'apparition d'une base plus diversifiée. L'augmentation du revenu des agriculteurs a créé, dans les zones rurales, une demande soutenue de moyens de production agricoles, de services de transformation et de commercialisation ainsi que de biens de consommation et de services. Puis a suivi le passage à des stratégies d'industrialisation axée sur l'exportation, qui ont provoqué une croissance rapide dans l'industrie et dans les centres urbains. Ce phénomène a, à son tour, entraîné d'importantes retombées en faveur des zones rurales, entraînant des envois de fonds par les travailleurs qui avaient migré vers les zones urbaines et créant des opportunités non agricoles dans les zones rurales, puisque les industries

*La transformation de l'agriculture est un préalable pour libérer le potentiel de développement du continent*

urbaines cherchaient à implanter certaines de leurs activités à forte intensité de main-d'œuvre (telles que l'industrie alimentaire et la ferronnerie) dans les zones rurales où la rémunération est plus faible. Le coup de bélier final est venu de la libéralisation du marché à la fin des années 90, qui a ôté au marché toute sa vitalité et apporté la concurrence internationale et l'IED dans ces économies, y compris dans les zones rurales.

L'expérience de l'Asie (et de l'Amérique latine) couronnée de succès dans la transformation de l'agriculture, suscite

la convoitise de nombreux responsables africains qui admettent de plus en plus (avec leurs partenaires de développement) que transformer l'agriculture est une condition préalable à la libération du potentiel de développement du continent (CEA et CUA, 2009b ; CEA, 2007a). Les tâches prioritaires en matière de révolution agricole de l'Afrique sont complexes, comportent plusieurs facettes et des dimensions technologiques, microéconomiques, institutionnelles et écologiques, raisons qui ont motivé l'élaboration du CAADP par l'UA (encadré 4.5).

#### **Encadré 4.5: Transformer l'agriculture africaine: des opportunités nouvelles**

Les perspectives de transformation agricole, qui propulseraient l'industrialisation et le développement social, n'ont jamais été aussi bonnes en Afrique (CEA et CUA, 2009b). L'apparition, ces dernières années, du mécanisme directeur continental et régional et des politiques nationales, a été un tournant. Le CAADP est à présent le point de référence pour les gouvernements africains d'améliorer la productivité agricole et de réduire la faim sur le continent (CUA, 2003 et 2006).

Les partenaires de développement, les fondations privées et le secteur privé international tiennent de plus en plus à accroître la productivité dans l'agriculture africaine, afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'utiliser la transformation agricole comme socle de l'industrialisation de l'Afrique. Certains des exemples notables sont l'Initiative pour la sécurité alimentaire de l'Afrique, lancée par le G-8 au Sommet de L'Aquila en 2009, dotée d'un engagement de 22 milliards de dollars sur deux ans, le programme Feed the Future du Président Obama, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, initiative privée dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et la Nouvelle vision pour l'agriculture, initiative du Forum économique mondial, qui vise à élargir les partenariats, en servant de catalyseur de l'investissement et en intégrant les pratiques optimales dans la façon dont les acteurs privés extérieurs à l'Afrique devraient soutenir l'agriculture sur le continent.

#### **État de mise en œuvre du cadre du CAADP**

En tant que cadre, le CAADP a une portée continentale mais on estime qu'une évaluation approfondie des programmes agricoles et de sécurité alimentaire, des cadres directifs et des arrangements institutionnels des pays doit précéder tout processus crédible de planification de l'investissement. Le CAADP a également recours à des analyses clefs, telles que l'examen critique des contraintes et des lacunes dans les politiques, la modélisation économique, l'analyse des options de croissance et l'examen externe des plans d'investissement. La dernière analyse est soutenue par le Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System, réseau panafricain de nœuds régionaux soutenant la mise en œuvre du CAADP.

La feuille de route du CAADP propose l'expansion des superficies cultivées, la gestion durable des terres et de l'eau, l'amélioration de l'accès au marché et à l'infrastructure, l'augmentation de la disponibilité en denrées alimentaires, l'amélioration des ripostes aux crises alimentaires ainsi que l'amélioration de la diffusion et de l'adoption des résultats de la recherche et de la technologie agricoles. Dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée par la Conférence des ministres de l'agriculture de l'UA tenue en juillet 2003, les pays africains étaient exhortés à allouer, dans les cinq ans, une part de 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture. Seuls quatre pays l'ont fait cependant : l'Éthiopie (13%), le Ghana (10%), le Malawi (14%) et le Mali (17%). Bon nombre de pays atteignent à peine 4% du PIB et doivent compter sur l'APD pour financer l'agriculture et d'autres secteurs (Benin *et al.*, 2010).

La mise en œuvre du CAADP en est à ses débuts – une quarantaine de pays sont à des stades différents, allant de la reconnaissance formelle du CAADP comme ajoutant de la valeur à la formulation de programmes et de projets alignés sur ledit cadre. En septembre 2011, 27 pays avaient achevé leur processus d'organisation de table ronde du CAADP et signé leurs pactes. Sur ces 27 pays, une vingtaine avaient mis au point des plans d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire fondés sur le CAADP et étaient soumis aux examens techniques indépendants menés par la CUA et le NPCA. Quatorze pays ont organisé les réunions d'affaires qui exposent le résultat de l'examen technique indépendant, lequel vise à obtenir le soutien sur le plan local et à mobiliser l'aide internationale. Ces mesures passent pour être une démonstration d'un engagement commun ferme de l'État, du secteur privé, de la société civile, des agriculteurs et des partenaires de développement. La CEDEAO a également signé un pacte régional (Benin *et al.*, 2010).

À mesure que progresse la mise en œuvre du CAADP, le modus operandi devrait être d'expérimenter, de faire des essais pilotes et de concevoir des pratiques optimales pour une application plus étendue. Les réformes devraient commencer par des mesures d'intervention modestes et pragmatiques qui regroupent les agriculteurs, l'État et les marchés et libèrent progressivement le potentiel agricole. L'expérimentation et la mise à l'essai peuvent contribuer à réduire les risques et à améliorer le taux de succès des réformes par la reproduction à une plus grande échelle des projets pilotes qui ont marché et l'élimination des options qui se sont soldées par un échec et pourraient avoir des retombées désastreuses (Hoffman et Wu, 2009).

Quatre des nombreuses questions prioritaires identifiées par le CAADP pour transformer l'agriculture africaine méritent d'être signalées.

### **Augmenter les superficies cultivées**

On estime que 60% des terres arables en Afrique ne sont pas mises en culture, ce qui offre une réelle possibilité d'accroître la production agricole, tant pour les cultures de base que pour les exportations (McKinsey Global Institute, 2010). Un examen global des régimes fonciers dépassés, tout comme de différents types de propriété et d'utilisation des biens, s'impose. Les réformes foncières peuvent être lancées du sommet vers la base ou de la base vers le sommet à partir d'expériences locales. Ces approches peuvent permettre de mettre en culture de vastes étendues de terres inutilisées. La nécessité est impérieuse de régénérer de vastes étendues de terres dégradées grâce à des mesures de conservation des sols et des ressources en eau de même qu'à une utilisation durable de la technologie et des intrants modernes (CEA et CUA, 2009b).

De nouvelles modalités d'acquisition de la propriété foncière et d'utilisation des terres donneraient la possibilité d'attirer l'IED vers l'agriculture par le biais de coentreprises agissant dans le cadre d'accords de location, coentreprises qui ne devraient toutefois pas être autorisées si elles déplacent des communautés qui utilisent les terres aux fins de production (Union africaine, BAD et CEA, 2010).

### **Relever les rendements des cultures de base**

Les taux élevés de croissance démographique, l'urbanisation et les prix mondiaux élevés des denrées alimentaires amènent les gouvernements à augmenter les rendements des cultures de base. Cela reste un défi particulier pour l'Afrique où l'investissement dans l'infrastructure, la technologie et la recherche agricole est faible, et le recours à des pratiques pour des rendements élevés (tels que l'utilisation des engrais et des pesticides ainsi que des outils mécaniques et l'irrigation), très faible par rapport aux autres régions en développement.

L'amélioration de la productivité des petits exploitants agricoles devrait être un objectif clef au cours des 20 prochaines années. Il faut dans ce cadre des niveaux d'investissement élevés et soutenus dans les biens publics essentiels en faveur du secteur rural, tels que les routes et l'infrastructure de l'irrigation, ainsi qu'un appui à des techniques agricoles innovatrices, de même que des systèmes d'apprentissage en faveur des petits exploitants agricoles. L'expérience des pays qui ont connu une révolution verte réussie, montre que l'accès des agriculteurs à la science et à la technologie, par l'intermédiaire des établissements de recherche et des centres de démonstration, est crucial pour la pleine réalisation du potentiel des petits exploitants. Une telle approche, allant de pair avec les centres de vulgarisation agricole et l'accès au crédit et aux semences, devrait être étendue (OCDE-CAD/IPRCC, 2010).

### **Relier les agriculteurs aux marchés**

La plupart des agriculteurs africains cultivent aux fins de subsistance, mais, avec de l'aide, ils auront des possibilités considérables de produire à meilleur compte des produits de haute valeur. Au-delà du renforcement des capacités et d'un accès amélioré aux intrants, les agriculteurs doivent être reliés aux marchés grâce à des chaînes de valorisation régionales (CEA et CUA, 2009b). Cela nécessite le développement des petites et moyennes industries rurales, les liens vitaux aux marchés mondiaux et régionaux<sup>1</sup>. Il faudra également davantage d'investissement étranger direct dans l'agriculture, avec des liens en amont et en aval bien définis, couvrant de nouveaux secteurs de la production manufacturière et des services (CEA et CUA, 2009).

Pour la première fois depuis plusieurs décennies, les responsables africains se tournent vers les petits exploitants agricoles comme possibilité de déclencher une transformation rurale réussie. Cet espoir naît de la transformation rurale couronnée de succès en Chine, où la réforme des petites exploitations agricoles et des prix a

provoqué une augmentation massive de la production agricole. La production manufacturière rurale et les activités connexes représentent à présent la majeure partie du revenu et de l'emploi dans la Chine rurale. Dans les contextes propres de l'Afrique, les options ci-après méritent la plus grande attention.

### **Améliorer l'accès à la terre par la réforme foncière**

Bien que l'Afrique dispose de 60% des terres arables du monde, l'accès – en particulier des femmes – à la terre demeure un énorme problème et l'insécurité d'occupation empêche les agriculteurs d'investir leur travail et leurs maigres ressources dans la technologie afin d'améliorer la productivité des sols. La nécessité d'une réforme foncière

est reconnue, mais des mesures sont rarement prises à ce sujet (Chambers, 1991 ; Pausewang *et al.*, 1990). Ce problème persiste bien que des pays tels que l'Éthiopie expérimentent de nouvelles pratiques d'utilisation des sols pour réduire l'incertitude parmi les agriculteurs. La certification foncière de l'Éthiopie menée par la commu-

nauté, est un moyen efficace d'améliorer les pratiques d'utilisation des sols pour réduire l'empiètement et améliorer la conservation des sols (Deininger *et al.*, 2007).

Il n'existe aucun modèle universel unique de réforme foncière que les pays devraient suivre. Les types de propriété foncière dans chaque pays sont déterminés par des facteurs historiques et culturels et chaque pays doit poursuivre une politique de réforme foncière qui prenne en compte les contextes écologique, social et culturel. Ni le vieux système de propriété des terrains communaux ni la forme moderne de propriété privée ne peuvent traiter de façon adéquate le problème de la pénurie de terres, qui a été exacerbé par le rapide accroissement démographique, des décennies de dégradation des terres et les nouvelles menaces provenant du changement climatique.

La mainmise de l'État sur la terre, comme c'est actuellement le cas en Éthiopie, empêche l'investissement et la

### Investir dans la science et la technologie

L'innovation dans la recherche et la technologie est un moyen crucial de transformer l'agriculture africaine. L'augmentation des rendements, la valorisation des produits, le relèvement de l'efficacité de l'utilisation des ressources – de l'eau à la terre – ne se produiront pas sans efforts déterminés visant à leur consacrer des ressources. Pourtant, la situation est telle que les dépenses consacrées à l'agriculture sont nettement en deçà du taux de 10 % convenu au Sommet de Maputo.

Le montant consacré à la recherche et à la technologie est également très faible, bien que le taux de rendement économique de ce domaine soit très élevé (Ehui et Tsigas, 2006). Pour nombre d'analystes, les dépenses publiques

### Faire profiter les zones rurales des services financiers

La demande de services financiers dans l'Afrique rurale est énorme, mais les fournisseurs de tels services sont trop peu nombreux, voire inexistants. Dans les pays où existent des institutions de microfinancement, leur portée est faible en raison de l'insuffisance de leurs capitaux ; par ailleurs les importantes garanties exigées découragent les emprunteurs potentiels. De surcroît, les institutions de

*Il n'y a pas de modèle universel unique de réforme foncière que les pays devraient suivre*

productivité puisque les petits exploitants agricoles sont dans l'incertitude et redoutent l'expropriation par l'État d'un trait de plume (Cheru, 2002). De même, l'adoption de la propriété privée concentre les terres dans les mains de quelques-uns et exclut souvent les agriculteurs démunis et les femmes. Aussi toute stratégie tendant à s'attaquer à la pénurie de terres doit-elle concilier les intérêts des paysans sans terre et ceux des propriétaires privés qui veulent se lancer dans la production commerciale dans un but lucratif.

(en part du PIB) sont considérées comme adéquates à 2 % ou plus – le chiffre pour le continent s'établit à 0,7 %, soit moins que la moyenne mondiale d'environ 1 %. L'Afrique australe affiche 2,3 % et l'Afrique du Sud 3 % (CEA et CUA, 2009).

Des investissements immenses dans les innovations sont requis pour améliorer la production vivrière et accélérer la transformation économique (en partie en raison du solide effet de multiplication de l'agriculture). S'ils veulent améliorer la productivité du secteur, les gouvernements africains devraient consacrer davantage à la recherche et à la technologie.

microfinancement sont davantage tournées vers le prêt à la population rurale que vers la mobilisation de l'épargne de cette population. Le statut de sous-développement des banques rurales constitue à présent un grave obstacle à l'épargne et à la fourniture de services financiers essentiels dans les zones rurales.

*Les gouvernements africains devraient consacrer davantage de fonds à la recherche et à la technologie s'ils veulent améliorer la productivité du secteur*

Les gouvernements doivent par conséquent absolument élargir l'intermédiation financière dans les zones rurales en libéralisant le secteur financier et bancaire, et également encourager la concurrence entre les différents fournisseurs – notamment les coopératives d'épargne et de crédit, les associations d'épargne et de prêt et les banques commerciales nationales. Ainsi seraient promues la concurrence et une expansion des services bancaires (encadré 4.6).

#### **Encadré 4.6: Ouverture financière en Tanzanie: La National Microfinance Bank**

La National Microfinance Bank (NMB) en Tanzanie, fait de l'ouverture financière - étendre les services bancaires à des communautés auparavant « non bancables » - une priorité. Selon une étude menée en 2009 par FinScop, une société panafricaine d'études de marché, la proportion de la population adulte du pays qui avait recours aux banques et à d'autres institutions officielles n'était que de 12,4 %. L'importante couche de la population non bancarisée représentait donc une énorme opportunité pour la NMB et la situation évolue vite. Au cours des cinq dernières années, le nombre des clients a plus que doublé, passant de 600 000 à 1,4 million en 2011.

Cette rapide expansion a été possible pour deux raisons : l'expansion de son réseau d'agences passé de 100 à 140 agences, ce qui donne à la NMB une présence sur le terrain dans 80 % des districts administratifs du pays ; et l'enthousiasme de la banque pour la nouvelle technologie, qui lui a permis d'atteindre les clients des zones rurales reculées qui n'ont pas facilement accès à une agence de banque. La NMB est la première banque de Tanzanie à offrir des services bancaires mobiles, en permettant aux clients de vérifier les soldes, de transférer des fonds et d'acheter des montants pour leurs comptes d'électricité par l'intermédiaire de leurs téléphones mobiles. Avec le lancement de son service ATM PeasaFasta sans carte en avril 2011, les clients de la NMB peuvent à présent envoyer de l'argent à des personnes qui n'ont pas un compte bancaire. Les Tanzaniens non bancarisés peuvent retirer les fonds qui leur sont envoyés par l'intermédiaire de l'un quelconque des 400 guichets dans tout le pays, en utilisant un code envoyé à leur téléphone mobile et non la carte traditionnelle.

Pour les clients non bancarisés, c'est une question de commodité et de sécurité – une nette amélioration par rapport au fait de garder l'argent sous le matelas. En outre, l'intérêt perçu sur l'épargne incite déjà à épargner. Et une fois que les clients auparavant non bancarisés ont acquis un antécédent auprès de leur banque, ils peuvent avoir accès à d'autres services, tels que l'assurance contre les mauvaises récoltes et, à terme, les microprêts.

*Source: Twentyman (2011).*

### **Bâtir une économie qui s'adapte au changement climatique**

Les efforts tendant à libérer le potentiel de l'agriculture africaine seront incomplets si les méfaits du changement climatique sont ignorés. Si rien n'est fait, le changement climatique modifiera le régime pluviométrique, diminuera les superficies appropriées pour l'agriculture, la durée des périodes de végétation et le rendement potentiel

des cultures, et pourra forcer des millions de personnes à migrer vers les zones urbaines (Low, 2006). Mais le continent a des possibilités de tirer profit de ses importants puits de carbone, de contourner les technologies polluantes et de se lancer sur une voie de croissance marquée par de faibles émissions de carbone et un développement



propre. Avec des innovations en matière de recherche et de technologie, ainsi qu'une gestion durable des terres et des ressources en eau, l'Afrique sera en mesure de réaliser la transition à un modèle de croissance économique verte pour transformer l'agriculture (CEA et CUA, 2009b). Les gouvernements africains devront donc prendre des

décisions concernant la prise en compte des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets de ce changement et à instituer des politiques et incitations pour aider les agriculteurs à adopter des technologies et pratiques de production non polluantes.

### Prendre des mesures hardies pour autonomiser les femmes

En Afrique subsaharienne, les femmes produisent jusqu'à 80 % de l'ensemble des produits vivriers de base et constituent une fraction appréciable de la main-d'œuvre agricole. Pourtant, elles ont moins accès que les hommes aux actifs agricoles, aux biens et services, au crédit, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux emplois ruraux. Cette inégalité entre les sexes impose des coûts réels à la société sous forme de production agricole, de sécurité alimen-

taire et de croissance économique perdues (Banque mondiale, 2011a).

Il faut par conséquent orienter les politiques de façon à autonomiser les femmes, en particulier par un meilleur accès aux éléments susmentionnés, afin d'accroître leurs revenus (Banque mondiale, 2011a). La promotion de l'égalité entre les sexes est non seulement bonne pour les femmes, mais elle l'est aussi pour le développement.

### Industrialiser par le biais de l'agriculture

On n'arrivera pas à résoudre le problème de l'insécurité alimentaire chronique, du sous-emploi et de la pauvreté dans l'Afrique rurale par la croissance de la productivité à elle seule. L'agriculture doit être suffisamment mise à contribution pour servir de fondement à une industrialisation plus large et il faut toute une gamme d'expériences pour canaliser les facteurs de production, cerner les pratiques optimales et les reproduire aux niveaux national et régional (Fan, Nestorova et Olofiniyi, 2010).

L'industrialisation rurale impulsée par l'agriculture peut renforcer le dynamisme des économies rurales – en créant des emplois non agricoles dans des grappes d'industries pour la valorisation, en plus de l'emballage, du traitement, de l'expédition et en faisant en sorte de garantir le recours à des intrants et à des services pour rendre l'agriculture elle-même plus productive. Elle peut produire des retombées locales et régionales en accroissant l'accès à des marchés dynamiques et en renforçant les liens entre les agriculteurs, l'industrie et les services (Banque mondiale, 2007).

Les pays africains peuvent s'inspirer de l'expérience de nouveaux partenaires de développement (BAD *et al.*, 2011). Chaque nouveau partenaire a un avantage com-

paratif, la Chine par le développement de l'agriculture et des zones économiques spéciales fondées sur le milieu rural, l'Inde par la révolution verte et l'apprentissage à forte intensité de qualifications et le Brésil par l'agriculture et l'agroalimentaire.

En particulier, l'enseignement tiré des cas de la Chine et de l'Asie de l'Est en général est que la transformation rurale exige au sommet une équipe dirigeante pragmatique et en prise directe sur le réel, soutenue par une fonction publique compétente, et axée sur les objectifs et qui s'emploie à mettre au point les atouts exceptionnels du pays plutôt que de privilégier l'élimination des aspects négatifs généraux (encadré 4.7). Cet état de fait exige la sélectivité, l'innovation dans de nouveaux arrangements

*La promotion de l'égalité entre les sexes est non seulement bonne pour les femmes, elle l'est aussi pour le développement*

institutionnels aux niveaux central et local, l'expérimentation et la phase des essais pilotes, ainsi qu'une alliance entre le secteur public et le secteur privé pour identifier les contraintes concrètes et y porter remède (Bruce et Li, 2009). Le gouvernement central et les administrations locales doivent être dotés des pouvoirs nécessaires pour

atteindre des buts concrets, enracinés dans le contexte local. Il faudra peut-être créer de nouvelles organisations. Qui dit pragmatisme dit souplesse pour le transfert de ressources humaines et financières limitées pour les utiliser là où la nécessité se fait sentir le plus.

#### **Encadré 4.7: Enseignements à tirer de l'industrialisation de la Chine impulsée par l'agriculture**

La libéralisation agricole et l'intégration internationale graduelle ont été fondamentales pour la politique de désengagement de Deng Xiaoping dans le cadre de la transformation économique de la Chine. Une réforme expérimentale de la propriété foncière inspirée par les citoyens a, de concert avec la réforme des prix des produits et des intrants agricoles, déclenché une révolution agricole. Les nouvelles zones économiques spéciales ont joué un rôle clef s'agissant de mettre à l'essai les réformes économiques, d'attirer l'investissement étranger direct, de catalyser les grappes d'industries, d'apprendre de nouvelles technologies et de faire éclore de nouvelles pratiques de gestion.

L'environnement porteur chinois propice au développement des entreprises prévoyait les facteurs suivants: la création d'emplois par les entreprises rurales et les microentreprises; une législation du travail et des politiques salariales; la formation et le renforcement des capacités par la mise à contribution des coentreprises et des programmes d'aide; l'autonomie et la prise de décisions locales; la concurrence entre les régions et les villes; la fonction publique et les réformes réglementaires; l'accès au financement; et la mise en place de technologies et d'infrastructures appropriées. Ce phénomène a contribué à son tour à un afflux massif de personnes des zones rurales pour occuper des emplois plus productifs dans le secteur manufacturier et les services dans les villes et sortir de la pauvreté (Fan, Nestorova et Olofiniyi, 2010).

La direction politique chinoise était soutenue dans ces réformes par des établissements de recherche tels que le Chinese Development Research Group, la Chinese Academy of Social Sciences et le Development Research Center du Conseil d'État. Le gradualisme du processus de réforme et le fait qu'il doive reposer sur des faits provenant des expériences locales, ont aidé à obtenir l'appui politique et renforcé sa crédibilité.

*Source: Extrait des notes de la réunion de Bamako du Groupe d'étude Chine-CAD, avril 2010.*

### **Mettre à contribution la coopération Sud-Sud**

Autant que les enseignements tirés de l'industrialisation par le biais de l'agriculture, la coopération Sud-Sud offre des possibilités de transférer les résultats des expériences politiques, des technologies et des fonds pour stimuler la productivité agricole (CNUCED, 2009d). Ces nouveaux partenaires de développement peuvent apporter une touche commerciale à la coopération, dans le cadre de laquelle les entreprises agro-industrielles peuvent jouer un rôle important, en créant un savoir-faire technique et en matière de gestion et en mettant en place des intrants tels que les « semences à rendement élevé ». Une vigoureuse coopération avec des pays émergents pourrait par conséquent contribuer à une révolution verte africaine si

la relation est gérée de façon stratégique (Cheru et Modi, 2012).

Des nouveaux partenaires de développement, c'est la Chine qui a eu la présence la plus étendue. L'agriculture est sa priorité absolue, englobant plus de 40 pays et plus de 200 projets, un accent particulier étant mis sur la gestion des terres, les techniques de reproduction, la sécurité alimentaire, les machines et le traitement. Ces dernières années, la Chine a intensifié sa coopération technologique, l'organisation de cours de formation dans les technologies pratiques et la réalisation de projets expérimentaux fondés sur les technologies agricoles. Elle a envoyé

plus de 10 000 agrotechniciens en Afrique afin de former des agriculteurs locaux et fournir un appui technique (Cheru et Obi, 2010). Le plan d'action 2007-2009 du troisième Forum de coopération Chine-Afrique (FOCAC, 2006) prévoyait l'ouverture de 14 centres de recherche agricole en Afrique.

L'Inde, par l'intermédiaire du sommet du Forum Inde-Afrique lancé en avril 2008, a tenté de renforcer la coopération, en particulier en transférant les technologies agricoles qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles. Les sociétés indiennes, telles que Karturi Global et Karluskor, sont devenues des investisseurs majeurs dans l'agriculture. L'Inde est également active dans les initiatives interrégionales pour l'Afrique, englobant l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (IBSA), qui ont mis en place en 2003 le fonds pour l'atténuation de la pauvreté et de la faim en Afrique. Étant elle-même un leader dans le continent en matière de technologie agricole, l'Afrique du Sud est un acteur clef dans le transfert de technologie à d'autres pays africains (Arkhangelskaya, 2010).

Au sein de l'IBSA, la mise en place d'Embrapa en 2008 au Ghana indique une nouvelle phase d'engagement plus profond du Brésil dans l'agriculture africaine. Embrapa est une institution de recherche et de formation agricoles et constitue une force motrice dans le développement agricole. Plusieurs pays africains ont signé des accords de coopération technique et ont commencé à mettre en œuvre des projets communs avec Embrapa<sup>4</sup>. Le Forum de la recherche agricole en Afrique (FARA) entretient également le dialogue et mène des travaux de recherche communs avec Embrapa.

En outre, le Dialogue Brésil-Afrique sur la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement rural, qui a regroupé au Brésil en 2010 plus de 40 ministres africains, met en lumière la coopération sur le partage de l'expertise dans les politiques prônant l'exploitation

*La coopération Sud-Sud offre des possibilités de transférer les résultats des expériences politiques, des technologies et des fonds pour stimuler la productivité agricole*

familiale, comme des projets d'achat public liés aux programmes d'aide alimentaire intérieure et d'alimentation scolaire, les prêts à des conditions de faveur pour importer des machines agricoles brésiliennes, ainsi que l'investissement et le transfert de technologie dans la production de biocarburants sur le sol africain (Gouvernement brésilien, 2010). De telles initiatives peuvent aider à libérer le potentiel agricole de l'Afrique, en augmentant la productivité des petits exploitants et en développant l'agriculture commerciale à grande échelle pour l'exportation.

Des pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil se font les champions de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes de production, le but étant d'abandonner la vieille méthode de production à forte intensité de ressources en faveur d'une méthode dans laquelle la productivité agricole est renforcée par une utilisation et une gestion plus efficaces des ressources naturelles (ressources en terres aussi bien qu'en eau). Les pays africains devraient avoir pour priorité majeure de puiser dans les vastes connaissances et les compétences de ces pays, tout en élaborant des politiques foncières appropriées pour faire en sorte que les investissements étrangers dans l'agriculture africaine ne compromettent pas les droits fonciers des populations locales (BAD *et al.*, 2010).

### **Nouer des partenariats stratégiques non étatiques**

Outre l'établissement de relations plus solides avec les gouvernements, les gouvernements africains doivent maximiser l'apport des donateurs bilatéraux et multila-

téraux, des fondations philanthropiques, des universités, des consortiums de recherche agricole et des agro-industries.

Ces dernières années, plusieurs organismes philanthropiques ont investi dans des expériences de révolution verte en Afrique pour stimuler la productivité des petits exploitants. Au moyen d'un soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, qui est une initiative privée dirigée par l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, entre autres, ouvre la voie en ce qui concerne les petites exploitations agricoles en ayant recours à des technologies et intrants à rendement élevé et en dispensant une formation. Des mesures telles que relier les agriculteurs à la recherche et à la technologie afin qu'ils puissent accroître leur production, en leur permettant de les acheminer rapidement au marché, par de meilleures routes et

en leur fournissant des informations en temps réel sur les conditions du marché et les prix des produits, contribueront à augmenter les revenus des petits exploitants.

En résumé, pour que les petits exploitants d'Afrique améliorent la productivité et développent des créneaux rentables dans des chaînes de valorisation agricoles, l'État doit agir de deux manières : en investissant dans la recherche et la vulgarisation agricoles, l'innovation technologique ainsi que les transports et les communications ; et en faisant en sorte que le crédit soit disponible et que les intrants essentiels soient fournis. Cette mesure contribuerait grandement à diffuser l'industrialisation rurale grâce à l'augmentation des revenus des agriculteurs.

## 4.5 Intégration économique intra-africaine

**L'INTÉGRATION CONTINENTALE PEUT** considérablement promouvoir la croissance et libérer le potentiel de développement des pays africains en allégeant les contraintes qui pèsent sur la croissance (comme les mauvais réseaux de transport) et en diminuant les coûts directs et indirects de l'activité économique (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009). L'intégration des marchés morcelés de l'Afrique peut donc aider à attirer l'investissement nécessaire – tant de l'Afrique que du reste du monde – et à créer des économies compétitives et plus diversifiées. Il faut, pour ce faire, de meilleures liaisons entre les pays – allant des routes bitumées à la coopération bancaire – afin de stimuler mutuellement la croissance économique, ce qui à son tour devrait renforcer l'intégration des pays africains dans l'économie mondiale.

L'Afrique compte plus d'organisations régionales que tout autre continent et la plupart des pays africains sont membres de plusieurs de ces organisations. Cependant, ces organisations n'ont pas réussi à libérer le potentiel de développement du continent et à assurer une croissance durable et la libéralisation, en raison essentiellement d'obstacles institutionnels et économiques au commerce intra-africain. Le cadre directif et réglementaire, la transparence et la prévisibilité du commerce ainsi que l'administration des entreprises, de même que le climat des affaires propre à promouvoir le commerce intra-africain, demeurent faibles et compliqués. D'autres problèmes

institutionnels sont les entraves liées à la bureaucratie et les obstacles physiques, tels que les commissions sur les routes, les frais de transit et les lenteurs administratives aux frontières et aux ports. Parmi les obstacles économiques figurent la forte dépendance de la plupart des pays à l'égard des exportations de produits primaires, les règles d'origine strictes émanant des régimes de libéralisation du commerce et la médiocrité des infrastructures (CEA, 2011b).

Les communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique – piliers essentiels du programme d'intégration économique du continent – sont confrontés à de nombreux défis, notamment l'insuffisance des ressources financières et humaines, la faiblesse de l'infrastructure institutionnelle, l'appartenance des pays à plusieurs organisations, le chevauchement des mandats, une piètre coordination et une mauvaise harmonisation des politiques et un manque de volonté politique des États membres s'agissant de mettre à exécution protocoles convenus (CEA, 2010). Certaines CER telles que la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et le COMESA ont certes fait des progrès dans des secteurs spécifiques, toutefois les résultats de bien d'autres sont décevants. En conséquence, le volume du commerce intra-africain reste faible par rapport au commerce au sein des autres régions du monde, développées comme en développement.

## Changer de tactique : une modeste proposition en vue de l'intégration intra-africaine

Une approche nouvelle et pragmatique s'impose pour redynamiser l'intégration régionale en Afrique, promouvoir l'esprit d'entreprise, intensifier la compétitivité internationale des entreprises africaines et éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre. Une ambitieuse intégration des marchés sur le modèle de l'Union européenne n'est réalisable que dans beaucoup d'années. Étant donné la diversité des économies africaines, les faiblesses institutionnelles et l'énorme déficit d'infrastructure, des mécanismes institutionnels flexibles visant à promouvoir l'intégration régionale peuvent présenter davantage de chances de succès parce qu'ils répondent aux priorités et aux intérêts immédiats nationaux.

L'initiative la plus récente de l'UA dans ce domaine, le Programme minimum d'intégration (PMI), est un premier pas important. Ce Programme tente de définir des secteurs et sous-secteurs prioritaires qui produiraient des avantages immédiats pour les pays coopérants au sein des CER. Le PMI se subdivise en trois phases de quatre ans allant jusqu'à 2020, harmonisées avec le Plan straté-

gique de l'UA. La première phase (2009-2012) comporte une longue liste d'initiatives.

Le coût de la mise en œuvre du PMI n'est pas précisé, bien que le volet de la collaboration avec les CER puisse dépasser 100 millions de dollars. Il en découle que, pour que l'Afrique prenne en main et accélère son programme d'intégration, il faut rechercher un financement durable pour le PMI aussi bien que pour le plan de mise en œuvre autour de secteurs prioritaires identifiés par le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain (UA, 2011a). Ce plan vise à renforcer la capacité de production, la politique commerciale, le financement du commerce et l'infrastructure régionale liée au commerce, l'agriculture et l'intégration des marchés de facteurs de production (UA, 2011a). Le PMI peut améliorer la coordination et l'harmonisation entre la CUA et les CER de même qu'entre les CER, mettre en œuvre le Traité d'Abuja de 1990 instituant une communauté économique africaine en temps utile et renforcer le leadership et le rôle de coordination de la CUA (Union africaine, 2011a).

## Éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre et les faibles capacités de production

Le frein le plus important au relèvement de la capacité de production en Afrique, est la médiocrité de l'infrastructure. La productivité du secteur privé est compromise par un approvisionnement peu fiable en énergie et la médiocrité des routes en particulier, sans oublier la bureaucratie, cela constituant un problème aigu pour le commerce entre pays africains.

Le Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain est une approche pragmatique et ciblée pour la solution des problèmes indissociables de l'infrastructure, de concert avec des mesures radicales visant à améliorer le climat des affaires (CUA, 2011a). En particulier, les gouvernements doivent réaliser des investissements publics importants dans l'infrastructure « non matérielle » comme « matérielle » (encadré 4.8), investir dans la formation de capital humain, apporter le crédit et maintenir un environnement macroéconomique orienté vers la croissance, le tout dans un cadre budgétaire soutenable.

Ces mesures tendant à éliminer les contraintes qui pèsent sur l'offre, doivent être consolidées par des efforts tendant à réduire les contraintes qui pèsent sur la demande, par exemple par la formation de conseils de promotion commerciale, de systèmes sous-régionaux de crédit et d'assurances et de banques sous-régionales (afin de financer la production et le commerce), ainsi que par la mise au point d'un cadre commun pour le financement de l'infrastructure régionale.

*Une approche nouvelle et pragmatique s'impose pour dynamiser l'intégration régionale en Afrique*

### Encadré 4.8 : Infrastructure matérielle et non matérielle

Quelque cruciales que les améliorations de l'infrastructure matérielle puissent être pour la croissance économique, elles ne représentent qu'une partie de la solution aux contraintes qui limitent le commerce intra-africain. Bien d'autres questions – appelées ensemble « infrastructure non matérielle » imposent des coûts énormes au commerce intra-africain.

Ces questions englobent l'environnement directif et réglementaire, la transparence et la prévisibilité du commerce et de l'administration des entreprises ainsi que la qualité du climat des affaires en général. D'autres problèmes institutionnels sont les lenteurs administratives, une inspection par trop zélée des biens aux frontières, une mauvaise coordination des inspections entre les différents acteurs concernés, des horaires réduits aux points d'entrée, la corruption aux points de franchissement des frontières et des formalités douanières lourdes et longues (tableau 1 de l'encadré)

**Tableau 1 de l'encadré : Procédures d'exportation et d'importation, durée et coût pour certaines régions du monde, 2012**

Région	Nombre de documents à l'exportation	Durée (jours)	Nombre de documents à l'importation	Durée (jours)
Moyenne OCDE	4,4 (4,5)	10,5 (11)	4,8 (5,1)	10,7 (11,5)
Asie de l'Est et Pacifique	6,5 (6,8)	21,9 (24,3)	7 (7,6)	23 (25,9)
Amérique latine et Caraïbes	6,4 (6,4)	17,8 (21,7)	6,9 (7,2)	19,6 (26,6)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6,3 (7,3)	19,7 (24,9)	7,6 (8,8)	23,6 (31,1)
Europe orientale et Asie centrale	6,9 (7,6)	27 (32,6)	7,8 (8,7)	28,8 (35,3)
Afrique subsaharienne	7,7 (8,2)	31,5 (36,7)	8,8 (9,3)	37,1 (45,3)

Source: Banque mondiale (2011b).

Note: Les données entre parenthèses se rapportent à l'année 2011.

### Se saisir des possibilités croissantes en matière de commerce et de services

Les pays africains ont accompli de réels progrès dans la libéralisation depuis le début des années 80 afin de s'ouvrir à l'économie mondiale, mais la portée et le rythme de tels efforts dans le cadre du commerce et de l'investissement intra-africains ont déçu. Certains des obstacles au commerce et à l'investissement intra-africains sont les barrières tarifaires et non tarifaires, la complexité des formalités douanières et des documents à produire, la médiocrité de l'infrastructure ainsi que de l'information et des finances commerciales (CEA, 2011).

Le marché africain des consommateurs présente de grandes possibilités pour le commerce et l'investissement. Bien que l'Afrique ait de faibles revenus par habitant, la situation change rapidement. Au cours de la

décennie écoulée, plusieurs pays africains ont enregistré des revenus par habitant plus élevés que ceux des pays du groupe BRIC (BAD *et al.*, 2011). Des projections récentes indiquent que les dépenses de consommation en Afrique passeront de 860 millions de dollars en 2008 à 1 400 milliards de dollars en 2020. Il est prévu que la part des ménages africains ayant un revenu discrétionnaire, progressera de 35 % en 2000 à 52 % en 2020, s'établissant à 128 millions (McKinsey Global Institute, 2010).

Les gouvernements africains devraient prendre acte de ce marché des consommateurs inexploité au seuil de leur porte et commencer à mettre en place des politiques favorables et le cadre institutionnel afin d'augmenter le commerce et l'investissement intra-africains, et ouvrir de

nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs et détaillants nationaux (UA, 2011a). Une demande de consommation accrue pourrait contribuer à créer des petites et moyennes entreprises se spécialisant dans les biens de consommation.

Il ne faut pas oublier les services. L'approche actuelle porte sur le commerce de biens et c'est tout récemment seulement qu'elle a commencé à privilégier les possibilités inexploitées pour le commerce de services, lesquelles peuvent devenir des sources substantielles de recettes d'exportation pour bon nombre d'économies africaines. Des exemples éloquents sont le tourisme, les services de soutien logistique au commerce (transport, ports) et les travaux publics.

Au cours des dix prochaines années, les marchés nationaux et africains des biens de consommation et des services représenteront des parts toujours croissantes des possibilités de commerce et d'investissement de l'Afrique. À mesure que les pays s'urbanisent et que se forme une

### Réaliser l'intégration intra-africaine

Lorsqu'elle est conçue et menée selon une stratégie de développement plus vaste afin de promouvoir la diversification économique, la transformation structurelle et le développement technologique, l'intégration économique régionale pourrait renforcer la capacité de production des économies africaines, réaliser des économies d'échelle, améliorer la compétitivité et servir de tremplin pour faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale (voir chapitre 3).

### Comblent le déficit d'infrastructure

L'infrastructure en Afrique nécessite des efforts sur plusieurs plans : mobiliser des ressources supplémentaires aux fins d'investissement, mieux rentabiliser les dépenses actuelles, contrer l'inefficacité, étendre la participation du secteur privé et promouvoir la bonne gouvernance.

Les coûts de transport constituent sans doute le plus grand obstacle au commerce intra-africain (Ndulu, 2006). Selon une estimation, ces coûts en Afrique sont 136 fois plus élevés que dans d'autres continents (Foster

## *Le marché de consommation africain recèle un grand potentiel pour le commerce et l'investissement*

classe moyenne, la demande de biens de consommation de base et de services augmentera rapidement – impulsant le développement économique – sans que la capacité ne croisse pour suivre cette demande (Boston Consulting Group, 2010). Le commerce continental de services ne se libéralise que lentement (UA, 2011a), en empêchant les fournisseurs de services d'exploiter les possibilités à l'échelle de l'Afrique. Aussi les gouvernements doivent-ils libéraliser ce commerce plus vite, puisque le progrès au plan national est une condition préalable du progrès dans toute l'Afrique.

Sont maintenant examinés certains des obstacles et les moyens de les éliminer afin de libérer le potentiel de production de l'Afrique. Les décideurs ne devraient pas les considérer isolément, mais trouver le juste équilibre entre le développement de l'infrastructure matérielle et non matérielle nécessaire pour que le secteur privé prospère dans un environnement favorable aux entreprises, d'une part, et rendre cet environnement porteur, d'autre part.

et Briceño-Garmendia, 2011). Pour les pays africains sans littoral, les coûts du fret représentent approximativement 10 à 25 % de la valeur totale des importations, contre une moyenne mondiale de 5% (CNUCED, 2007). Les gains pour les pays africains pouvant résulter d'une réduction à l'échelle mondiale des droits de douane, sont contrebalancés par les coûts de transport élevés qui imposent un niveau plus élevé de protection effective que les droits de douane (Foster et Briceño-Garmendia, 2010).

## *Une meilleure infrastructure matérielle est donc essentielle pour accroître le commerce intra-africain, en particulier pour les pays sans littoral*

Une meilleure infrastructure matérielle est donc capitale pour l'accroissement du commerce intra-africain, en particulier pour les pays sans littoral, ce qui permettrait de tirer le maximum possible du capital de production

### **Mettre en place un marché financier régional solide**

L'augmentation de l'investissement dans l'infrastructure doit être renforcée par l'existence d'un secteur bancaire et financier qui fonctionne bien pour que les opérateurs privés aient un accès fiable au crédit et aux dispositifs de paiement. Des enquêtes récentes sur les entreprises africaines indiquent que l'accès au crédit est un grand obstacle à l'investissement dans la région. De plus, en l'absence de système de paiement continental garanti, les entreprises africaines sont de plus en plus tributaires de lettres de crédit internationales et d'autres formes de paiements garantis, qui entraînent des coûts de transac-

tion onéreux. D'importantes ressources qui devraient servir dans des activités économiques productives sont immobilisées en tant que garanties de versements (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009).

La libéralisation du secteur financier est le premier pas vers la mise en place d'un réseau panafricain de services bancaires. Un tel réseau favorisera le commerce, mobilisera l'épargne et facilitera les paiements (CNUCED, 2009c). Deux des exemples les plus éloquents sont en Afrique de l'Ouest (encadré 4.9).

#### **Encadré 4.9: Diffuser les services bancaires en Afrique de l'Ouest**

À la faveur d'un environnement plus ouvert et libéral, Ecobank (Togo) et les banques nigérianes ont étendu leurs opérations dans toute l'Afrique de l'Ouest, pas à pas, grâce à des fusions et à des acquisitions. Ces banques se sont également aventurées en dehors de l'Afrique de l'Ouest et ont marqué leur présence en Afrique du Sud, au Burundi, au Cameroun, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Zambie (CNUCED, 2009c).

En 2008, neuf des 20 plus grandes banques d'Afrique étaient nigérianes, les banques du Nigéria représentaient plus de 25 % du capital total des banques africaines et sept banques nigérianes avaient un capital de loin supérieur à 1 milliard de dollars. (*Africa Business*, 2008)

L'implantation des banques dans toute l'Afrique relancerait l'investissement et le commerce, pour plusieurs raisons. Premièrement, cela injecterait des capitaux dans l'économie, offrirait des emplois sur place et introduirait de nouveaux produits ainsi que des compétences tech-

niques et en matière de gestion. Deuxièmement, cela contribuerait à intensifier l'activité économique par les prêts et la mobilisation de l'épargne. Et troisièmement, intensifier la concurrence entre banques réduirait le coût de leurs services (CNUCED, 2009b).



## Renforcer la volonté politique pour un gain plus large

Malgré la mise au point d'accords généraux pour accélérer le processus de libéralisation et les réformes institutionnelles afin de promouvoir le commerce intra-africain, très peu de progrès ont été accomplis s'agissant d'appliquer ces accords. Il faut trouver la volonté politique d'aller au-delà des intérêts nationaux étriqués et de créer les conditions pour de plus grandes économies d'échelle qui profiteraient à tous les États au sein des CER, et en

fin de compte à l'Afrique. Les différentes économies sont trop petites en soi pour pouvoir tirer parti des possibilités disponibles sur le marché mondial. De surcroît, le manque de mécanisme de compensation pour aider les pays membres les plus pauvres dans une communauté régionale, dissuade ces derniers de participer efficacement à la mise en œuvre des accords régionaux, étant donné que ceux-ci entraîneraient des coûts immédiats.

## Réduire le déficit d'information

La capacité de l'Afrique de participer à l'économie mondiale et de négocier avec ses partenaires commerciaux dans une position forte et bien informée, dépend de l'accès que les négociateurs des pays africains ont à l'information commerciale et à la connaissance des systèmes commerciaux et de leur compétence dans les négociations commerciales et la négociation des contrats. Bien que la rapide diffusion de l'Internet et de la téléphonie mobile ait commencé à briser cet « apartheid de l'information », les gouvernements doivent faire beaucoup plus pour faciliter l'accès à l'information économique vitale. Une approche consisterait à mettre à contribution les connaissances et la capacité de recherche des universités, des établissements de recherche et des centres de réflexion du continent.

Par ailleurs, les agents du secteur privé ont besoin d'informations à jour sur ce que les autres pays au sein des CER peuvent offrir pour remplacer les produits importés en provenance des pays développés. Il leur faut également les dernières informations concernant les règles et réglementations des pays partenaires, les produits en cours de mise au point, les droits de douane et les possibilités de cofinancement. La mise en place d'une plate-forme sous-régionale d'information commerciale, calquée sur le Réseau d'information commerciale du COMESA améliorerait la communication directe entre les agents du secteur privé au sein des CER.

## Renforcer l'entrepreneuriat

Les gouvernements et les donateurs/partenaires reconnaissent bien la nécessité de renforcer la capacité de l'État, en admettant une égale nécessité de renforcer la capacité du secteur privé national.

2011). Le sous-développement de l'État a contribué à celui du secteur privé. La simple rédaction d'une politique nationale sur la concurrence ne rend pas automatiquement le secteur privé compétitif.

La création d'entreprises dans de nombreux secteurs en Afrique est limitée par l'absence de vastes réseaux d'entreprises en concurrence, ce qui limite encore la capacité des investisseurs nationaux de croître et de prospérer. Nombre de pays africains manquent de la capacité institutionnelle de fournir les services d'appui nécessaires aux producteurs et aux exportateurs, ce qui indique aussi combien le continent est désavantagé sur le plan de la compétitivité par rapport aux autres régions en développement (Ramachandran, Gelb et Shah, 2009 ; FEM,

Une bonne partie du programme de réformes tendant à libérer le potentiel de production de l'Afrique, doit par conséquent porter sur le renforcement de la capacité du secteur privé national de rivaliser efficacement sur les marchés mondiaux. Des efforts particuliers sont nécessaires pour regrouper les universités, les centres de recherche et les organismes qui représentent le secteur privé afin d'élaborer des programmes d'éducation et de formation continues qui dispensent aux chefs d'entreprise une formation professionnelle sur mesure. De telles

initiatives peuvent aider les chefs d'entreprise à adopter les technologies et les systèmes de gestion les plus récents et à nouer des relations avec les entreprises régionales et mondiales. L'expérience de l'Asie de l'Est nous enseigne entre autres que les capacités en matière de création

d'entreprises se constituent durant l'industrialisation, en l'espèce elles ne sont pas en place auparavant en tant que condition préalable à la croissance (Ohno et Shimamura, 2007).

## 4.6 Mettre à contribution de nouveaux partenariats

**LE RÔLE CROISSANT** de nouvelles puissances économiques mondiales telles que la Chine, l'Inde et le Brésil dans le commerce, les finances et l'investissement a ouvert des possibilités de coopération économique entre l'Afrique et ces puissances. Celles-ci ont non seulement d'importantes ressources financières, mais aussi les compétences et les technologies dont les pays africains ont besoin. L'infrastructure est l'un des domaines dans lesquels les nouveaux partenaires de développement de l'Afrique, en particulier la Chine, apportent une contribution inestimable.

Le poids croissant de ces nouveaux partenaires de développement offre des opportunités et pose des défis – ainsi que des questions – pour l'Afrique : Comment l'Afrique peut-elle le mieux tirer parti de leur essor ? Quels sont les risques pour la diversification et la transformation économiques ? Comment peut-on contenir ces risques ? Que faut-il faire pour s'assurer que la coopération entre

l'Afrique et le Sud ne reproduira pas le schéma inégal actuel des relations économiques avec le reste du monde ?

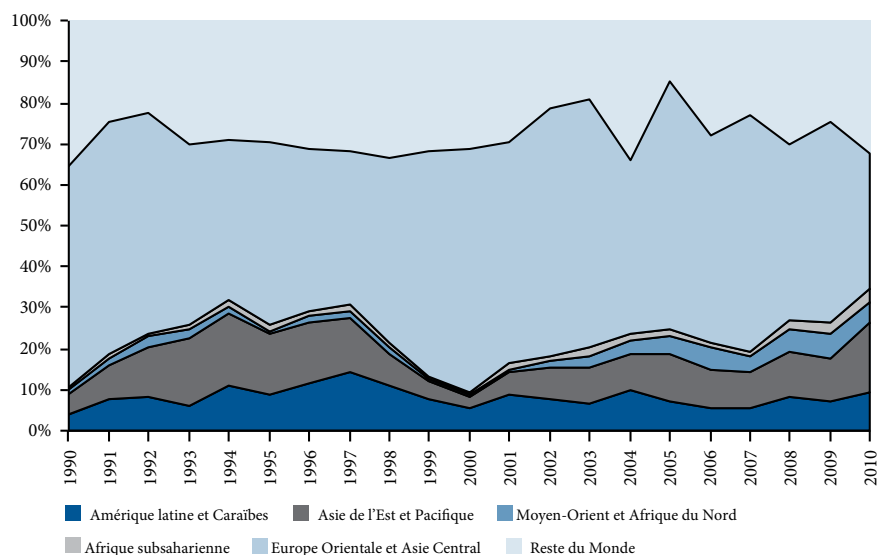
Il s'agit là de questions importantes que les responsables africains doivent examiner attentivement avant de se lancer dans la conclusion d'accords de partenariat (Cheru et Obi, 2010). L'impact en définitive de la coopération Sud-Sud sur le développement de l'Afrique, dépendra de la mesure dans laquelle les pays africains pourront profiter au maximum des avantages offerts, tout en réduisant au minimum les risques potentiels, par des mesures stratégiques nationales et régionales bien conçues. Les avantages de la coopération Sud-Sud reviendront très vraisemblablement aux pays qui ont pris des mesures adéquates pour profiter des complémentarités existant entre le commerce, l'investissement et l'APD afin de promouvoir le changement structurel. Ces pays auront certainement axé leurs efforts sur les trois domaines prioritaires ci-dessous.

### Attirer l'IED du Sud pour développer le potentiel de production

L'IED constitue une importante source de capitaux privés destinés aux pays en développement. Il peut accroître le revenu national et promouvoir la croissance économique et la diversification par la création d'emplois, le renforcement de la formation professionnelle, la facilitation du transfert de technologie et l'accès aux marchés étrangers, l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales en créant de la capacité de valorisation et en encourageant les nouveaux secteurs manufacturiers et des services (Ajayi, 2006 ; CNUCED, 2005). L'IED contribue également à éliminer les contraintes qui pèsent sur la productivité et la croissance. Tant la Malaisie que Maurice, par exemple, ont utilisé l'IED avec succès de cette façon, en attirant dans des secteurs produisant des biens

et des services comportant un élément de forte valeur ajoutée.

L'Afrique n'a jamais été la destination privilégiée de l'IED (figure 4.3) bien que la rentabilité de celui-ci y soit plus élevée qu'ailleurs. Certaines raisons avancées pour expliquer ce paradoxe sont l'instabilité politique, le déficit d'information, la médiocrité de l'infrastructure et un sentiment général que l'Afrique est un environnement plus risqué pour l'investissement que les autres régions en développement.

**Figure 4.3****Entrées d'IED par région, 1990–2010 (%)**

Source : Calculs de la Banque Mondiale (2011).

La dernière raison avancée est exagérée. La crise des années 80 et 90 est passée, le paysage politique en Afrique change et le processus d'élaboration des politiques économiques s'est amélioré considérablement. Un des cadres régionaux les plus importants à cet égard est le NEPAD, qui a non seulement identifié l'IED comme source capitale de financement pour le développement du continent, mais aussi clairement défini les mesures à prendre, notamment les réformes de la gouvernance inspirées par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (CEA, 2006).

Créer un environnement général porteur pour attirer l'IED ne produira pas en soi les résultats escomptés – changement structurel et industrialisation. Ils dépendront beaucoup de trois facteurs.

D'abord, le pays d'accueil de l'IED doit avoir une vision stratégique de la manière dont l'IED intervient dans le

### Privilégier l'IED dans l'infrastructure

Les nouvelles puissances du Sud, la Chine notamment, disposant d'immenses ressources financières et ayant une expérience confirmée dans le développement de l'infrastructure majeure, peuvent être d'importantes sources de

développement global. Les pays africains doivent faire en sorte que l'IED soit injecté dans des secteurs prioritaires - agriculture, extraction des ressources naturelles, infrastructure et secteur manufacturier - qui sont essentiels pour libérer le potentiel de production du continent. Deuxièmement, la promotion de l'IED ne devrait pas se faire au détriment du secteur privé national. L'IED devrait être un moyen de développer la base technologique nationale en encourageant les coentreprises, et en créant ce faisant des liens entre cet investissement et les entreprises nationales. Troisièmement, comme la qualité du capital humain et de l'infrastructure du pays d'accueil influe fortement sur le type et la quantité des flux d'IED<sup>5</sup>, les pays africains doivent faire des efforts concertés pour améliorer cette infrastructure – cela étant un leitmotiv du présent document.

financement de l'infrastructure et de compétences pour s'attaquer au déficit d'infrastructure de l'Afrique. Les pays africains riches en ressources, en particulier, devraient mettre à profit l'envolée des prix des produits pour né-

*Les pays africains doivent faire en sorte que l'IDE soit injecté dans des secteurs prioritaires qui sont essentiels pour libérer le potentiel de production du continent*

gocier l'offre d'infrastructure avec la Chine, l'Inde et le Brésil. Les contrats « ressources contre infrastructure » doivent cependant être fondés sur une analyse approfondie des coûts et des avantages pour le pays d'accueil, ce qui indique la nécessité pour les gouvernements africains de mettre en place leur base de recherche et d'analyse ainsi que de renforcer les qualifications de leurs négociateurs, afin de tirer le maximum des IED (BAD *et al.*, 2011).

### Mettre au point de solides cadres de gouvernance pour les ressources naturelles

Les pays africains riches en ressources minières se heurtent à des défis redoutables en ce qui concerne la gestion de l'IED dans le domaine des ressources naturelles, en particulier les industries extractives et l'énergie. La corruption à grande échelle demeure un grave problème, une grande portion de la rente économique provenant des ressources n'arrivant pas au Trésor central ni à la communauté locale. Bon nombre de pays africains riches en ressources n'ont pas de plans transparents sur la façon dont les richesses provenant du secteur des industries extractives doivent être utilisées, que ce soit pour la réduction de la pauvreté ou pour l'investissement aux fins de diversification de l'économie (Transparency International, 2008 ; Standing, 2007).

La corruption généralisée en Afrique dans les industries extractives a suscité des pressions internationales de plus en plus fortes pour que soit anéantie la corruption et pour que les ressources aillent au développement et à la réduction de la pauvreté. Les trois initiatives de lutte contre la corruption, à savoir le Processus de Kimberley (pour les diamants), l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive (EITI) et l'initiative Publiez ce que vous payez, visent à augmenter l'obligation de rendre des comptes sur les recettes grâce à la divulgation de l'information par les sociétés et par l'État (tableau 4.6). Bien que les mesures à prendre soient volontaires, plusieurs pays africains – parrainés par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs – ont adhéré à une ou plusieurs initiatives (CEA, 2009a).

**Tableau 4.6**

#### Initiatives internationales de lutte contre la corruption dans les industries extractives, signataires africains

	Processus de Kimberley	Publiez ce que vous payez	Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive
Objectifs	Lancé en 2000, le Processus de Kimberley promeut la transparence et l'obligation de rendre des comptes dans le commerce des diamants, en particulier, en freinant notamment le commerce illicite mis à profit par les mouvements rebelles. Ce système de certification exige que les États membres attestent que les diamants extraits à l'intérieur de leurs frontières ne proviennent pas de zones de conflit.	Initiative lancée en 2006 par Global Witness, le Catholic Agency for Overseas Development, l'Open Society Institute and Oxfam; qui vise à améliorer la transparence et l'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles	Lancée en 2002, l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive est une norme volontaire et indépendante convenue au plan international en vue d'établir la transparence dans les versements faits par les entreprises et les recettes perçues par les gouvernements pour l'exploitation de ressources extractives telles que le pétrole, le gaz et les minerais
Pays membres	Des 48 membres, 17 sont africains: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Côte d'Ivoire, Namibie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Tanzanie, Togo et Zimbabwe	Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sierra Leone, Tchad et Zambie	Cameroun, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone et Tchad

Source: Compilé auprès de la CEA (2009).

Il incombe aux gouvernements africains de mettre en place le cadre de gouvernance nécessaire pour les ressources naturelles. Leurs lois doivent faire en sorte que les concessions soient accordées sur la base du mérite et de façon transparente et que les activités entreprises ne sapent pas la viabilité de l'environnement ni ne conduisent à l'instabilité et à un conflit (UA, 2007). Dans le cas des ressources non renouvelables, tels que les minerais, le cadre doit faire en sorte que les activités de développement en amont et en aval permettent d'assurer la viabilité de l'environnement et de protéger les intérêts des communautés locales.

De surcroît, les gouvernements doivent veiller à ce que les recettes produites par de tels investissements soient comptabilisées de façon appropriée dans les budgets nationaux (Global Witness, 2007). Si elles sont acheminées dans des investissements dans l'infrastructure, l'édu-

cation et les programmes sociaux, les recettes joueront probablement un rôle majeur s'agissant de provoquer le changement structurel et de jeter les bases d'une croissance vigoureuse à un taux élevé.

La gageure pour les gouvernements est de savoir comment mettre en place un système transparent de gestion et d'utilisation des richesses tirées de l'exploitation des ressources, avec une participation pleine et entière des groupes communautaires et des autres parties prenantes (Revenue Watch Institute et Publiez ce que vous payez, 2006 ; Transparency International, 2008). Il s'agit là principalement d'une question de gouvernance. Si les pays riches en ressources sont gérés de façon appropriée et s'ils investissent la manne provenant de l'exploitation des ressources dans des fonds souverains, ils pourraient devenir des sources importantes de financement du développement pour leurs voisins dépourvus de ressources.

## 4.7 Conclusions et recommandations

**MAINTENIR LA DYNAMIQUE** de croissance actuelle en Afrique et libérer le potentiel de production du conti-

nent, exige des mesures innovatrices et hardies dans les domaines suivants.

### Améliorer la gouvernance politique et économique

Enraciner fermement les principes et pratiques de bonne gouvernance est une condition préalable au développement de l'Afrique. Les gouvernements africains devraient par conséquent redoubler d'efforts pour consolider la gouvernance démocratique en améliorant la participation du public au processus politique, en œuvrant pour la tenue d'élections libres et honnêtes et en renforçant l'obli-

gation de rendre des comptes et la transparence dans la prise de décisions. Ils devraient faire passer en premier la lutte contre la corruption et l'inefficacité. Il leur faut absolument créer un environnement général favorable à l'esprit d'entreprise et au développement du secteur privé en réduisant le coût de l'activité économique.

### Réadapter l'éducation au service du développement

Le système d'enseignement en Afrique devrait mettre davantage l'accent sur la science et la technologie ainsi que sur la formation à la création d'entreprises, ce qui contri-

buera à libérer le potentiel de production de l'Afrique. Les universités africaines devraient occuper la place centrale pour être un catalyseur du changement technologique.

### Inverser le sous-investissement dans l'infrastructure

L'investissement dans les infrastructures essentielles est un préalable au déblocage de la capacité de production. Mais étant donné le déficit financier, les gouvernements

africains devraient prendre des mesures supplémentaires pour galvaniser le secteur national des banques et des assurances, la bourse et les caisses des pensions afin de

mobiliser les ressources requises pour le développement de l'infrastructure. Ces mesures devraient être complétées par des efforts tendant à attirer l'IED en provenance des pays émergents, tels que la Chine et l'Inde. Les gou-

### Stimuler la productivité dans l'agriculture

Aucun pays n'a réussi son ascension sur l'échelle technologique sans un développement préalable de l'agriculture. Il faut donc impérativement que les gouvernements africains investissent davantage dans la recherche agricole et dans les techniques agricoles afin d'accroître la productivité et de permettre aux agriculteurs d'entamer la pro-

ductions devraient également prendre des mesures pour rentabiliser davantage les investissements réalisés actuellement dans l'infrastructure par le biais des gains d'efficacité.

duction de produits de haute valeur plus rémunérateurs. Ces mesures doivent être soutenues par des politiques tendant à développer les emplois non agricoles par le biais de programmes de travaux publics et l'industrialisation rurale dans le domaine de la transformation et de l'emballage des produits alimentaires.

### Accélérer l'intégration régionale et intensifier le commerce intra-africain

L'intégration régionale est un premier pas important vers l'intégration mondiale et elle exige de meilleures liaisons entre les pays – du bitumage des routes à la coopération bancaire – afin de stimuler une croissance économique mutuelle. C'est pourquoi les gouvernements africains devraient donner un coup de fouet au développement de l'infrastructure régionale liée au commerce, en encourageant la participation du secteur privé (national et étranger) dans le domaine de l'infrastructure, sans ou-

blier de renforcer les compétences de leurs négociateurs. Ils devraient également mettre à niveau leurs services bancaires régionaux afin de faciliter les mécanismes de paiement. Enfin, les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour simplifier les procédures et harmoniser les politiques dans toute une gamme de domaines tels que les douanes, les contrôles aux frontières et l'inspection des cargaisons.

### Mettre à contribution de nouveaux partenariats pour le développement

Les gouvernements africains devraient s'assurer que le commerce, l'investissement et les flux financiers des puissances émergentes, soutiennent la transformation structurelle, l'accumulation de capital et le progrès technologique. Ils devraient en particulier encourager les investissements dans l'infrastructure et l'agro-industrie.

De surcroît, les gouvernements des pays africains riches en ressources devraient mettre au point de solides cadres de gouvernance pour les industries extractives en vue d'en finir avec la corruption et d'éviter le problème de la « malédiction des ressources », qui est le thème du prochain chapitre.

## Bibliographie

Adesina, Jimi O. 2007. *Social Policy in Sub-Saharan African Context: In Search of Inclusive Development*. Basingstoke: UNRISD/Palgrave Macmillan

Africa Business 2008. 'Africa-wide pool of winners scoops the 2<sup>nd</sup> African Banker'. Africa Business. November: 47

Aina, Tade Akin, 2010. "Beyond Reforms: The Politics of Higher Education Transformation in Africa", *The African Studies Review*, Vol.53, No.1: 21–40

Ajayi, S. Ibi, 2006. 'FDI and Economic Development in Africa', document présenté à la Conférence internationale BAD/CREA sur le développement accéléré de l'Afrique, Tunis, 22-24 novembre

- Ake, Claude, 1996. *Democracy and Development in Africa*, Washington, DC: Brookings Institution Press America. *The Role of Policies*. Washington, D.C. : Banque interaméricaine de développement,
- Arkhangelskaya, Alexandra, 2010. 'India, Brazil and South Africa Dialogue Forum; A Bridge Between Three continents – Challenges, Achievements and Policy Options'. NAI Policy Notes Issue 8: The Nordic Africa Institute.
- BAD, 2002. *Rapport sur le développement en Afrique 2002: Développement rural et réduction de la pauvreté en Afrique*. Tunis : Banque africaine de développement.
- BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2011. *Perspectives économiques en Afrique 2011*. Addis-Abeba et Paris.
- BAD/CEA, 2006. *Développement de l'infrastructure et intégration régionale : la problématique, les opportunités et les défis*. Note commune.
- BAD/UA/NEPAD, 2010. *Étude sur le programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA). Rapport de la phase 1*. Ref:ONRI.1/PIDA/2010/04, juillet 2010
- Banque mondiale, 2007. *Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement*, Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2008. 'Mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive'. Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2011a. *Rapport sur le développement dans le monde 2012: Égalité des sexes et développement*. Washington, DC: Banque mondiale
- Banque mondiale, 2011b. *Doing Business 2012: Entreprendre dans un monde plus transparent*, Washington, DC: Banque mondiale/Société financière internationale
- Benin, S., Kennedy, A., Lambert, M., McBride, L., 2010. *Monitoring African Agricultural Development Processes and Performance: A comparative analysis*. ReSAKSS Annual Trends Outlook Report. Washington, DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI)
- Bhattacharya, A., Peter J. Montiel et Sunil Sharma, 1997. "How can Sub-Saharan Africa attract more private capital flows". *Finance and Development*, Juin 1997.
- Boston Consulting Group, 2010. *The African Challengers: Global Competitors Emerge from the Overlooked Continent*, Boston: Boston Consulting Group.
- Brinkerhoff, Jennifer, 2006. 'Diasporas, Skills Transfer, and Remittances: Evolving Perceptions and Potential', in *Converting Migration Drains into Gains: Harnessing the Resources of Overseas Professionals*, Manila: ed. Clay Wescott and Jennifer Brinkerhoff Asian Development Bank p.127 à 153.
- Bruce, J.W., et Z. Li, 2009. *Crossing the river while feeling the rocks: Incremental land reform and its impact on rural welfare in China*. Discussion Paper 926. Washington, DC: IFPRI
- Buys, P, Deichmann, U et Wheeler, D., 2006. 'Road network upgrading and overland trade expansion in sub-Saharan Africa'. *World Bank Policy Research Working Paper 4097*. Banque mondiale: Washington, DC.
- CEA, 2005. *Rapport sur la gouvernance en Afrique I: L'Afrique sur la voie de la bonne gouvernance*, Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2006. *Rapport économique sur l'Afrique 2006: Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2007a. *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diver-*

- sification, Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- CEA, 2007b. 'Favoriser la transformation agricole au service de la sécurité alimentaire, de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté.' Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique, 15-17
- CEA, 2009. Rapport sur la gouvernance en Afrique II, Oxford : Oxford University Press.
- CEA, 2010, État de l'intégration régionale en Afrique IV: développer le commerce intra-africain. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique
- CEA, 2011b. Rapport sur la jeunesse africaine 2011: relever le double défi de l'éducation et de l'emploi des jeunes dans la nouvelle économie. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- CEA et CUA, 2009. Rapport économique sur l'Afrique 2009: développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales. Addis-Abeba: Commission économique pour l'Afrique.
- CEA et CUA, 2011a. Rapport économique sur l'Afrique 2011: gérer le développement en Afrique – le rôle de l'Etat dans la transformation économique. Addis-Abeba : Commission économique pour l'Afrique.
- Chambers, Robert, 1991. The State and Rural Development: ideologies and an Agenda for the 1990s. IDS Discussion Paper 269. University of Sussex
- Chen, V., 2010. "Chinese Participation in Infrastructure Development in Africa". Note présentée au Groupe d'étude Chine-CAD. Beijing : 19 et 20 septembre.
- Cheru, Fantu, 2002. African Renaissance: Roadmaps to the Challenge of Globalization. Londres: ZED Books.
- Cheru, Fantu and Cyril, Obi 2010. The Rise of China and India in Africa: Challenges, Opportunities and Critical Interventions. Londres: ZED Books
- Cheru, Fantu et Renu, Modi, éd.. 2012. Agricultural Development and Food Security in Africa: The Impact of Chinese, Indian and Brazilian Investments. London & New York: ZED/Palgrave (à paraître).
- CNUCED, 2005. Développement économique en Afrique 2005: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct. Genève: Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2007. Développement économique en Afrique 2007: Retrouver une marge d'action: la mobilisation des ressources intérieures et l'État développementiste. Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009a. Rapport 2009 sur les pays les moins avancés: État, gouvernance et développement. New York et Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009b. Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa's Development: A Policy Handbook. Genève : Organisation des Nations Unies.
- CNUCED, 2009c. Développement économique en Afrique, Rapport 2009: Renforcer l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique. Genève: Organisation des Nations Unies
- CNUCED, 2009d. Rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire dans les pays en développement , Note du secrétariat de la CNUCED , TD/B/C.II/MEM.2/5. Genève : 14-16 décembre 2009,
- Deininger, K., Ayalew, D.A., Holden, S., Zevenberger, J., 2007. Rural Land Certification in Ethiopia: Process, initial impact and implications for other African countries. Washington, DC: Banque mondiale
- Diao, Kinsmen, Derek, Heady and Michael, Johnson, 2008. "Toward a green revolution in Africa: What would it achieve, and what would it require?." Agricultural Economics Vol. 39:539-50



- Edigheji, O. ed., 2010. *Constructing a Democratic Developmental State in South Africa: Potentials and Challenges*. Le Cap: (Afrique du Sud): HSRC Press.
- Ehui, S. et E. Tsigas, 2006. *Identifying agricultural research and development investment opportunities in Sub-Saharan Africa: a global, economy-wide analysis*. Document présenté à la Conférence internationale sur l'économie agricole. Queensland, (Australie) : (12-18 août, 2006)
- Escribano, Alvaro, J. Luis, Guasch, et Peter, Pena, 2008. 'Impact of Infrastructure Constraints on Firm Productivity in Africa'. Working Paper 9, Africa Infrastructure Sector Diagnostic. Washington, DC: Banque mondiale.
- Evans, Peter, 1995. *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*. Princeton, NJ. Princeton University Press.
- Fan, Shenggen, Nestorova, B., et Olofiniyi, T., 2010. "China's Agricultural and Rural Development: Implications for Africa". Document présenté au Groupe d'étude Chine-CAD sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. Bamako (Mali) : 27 et 28 avril 2010.
- FAO, 2009. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2009: crises économiques – répercussions et enseignements*. Rome : FAO
- Fondation Mo Ibrahim, 2011. *Rapport sur l'indice Ibrahim 2011 de la gouvernance africaine*, Londres: Fondation Mo Ibrahim
- Forum économique mondial, 2011. *Rapport sur la compétitivité de l'Afrique 2011-2012*. Genève: Forum économique mondial
- Forum pour la coopération Chine-Afrique (FOCAC), 2006. *Plan d'action de Beijing 2007-2009*, (novembre 2006), <http://www.foac.org/eng/ltada/ds-cbjhy/DOC32009/t280369.htm>
- Forum trilatéral IBSA, 2006. 'Memorandum of Understanding on Trilateral Cooperation in Agriculture and Allied Fields Between the Governments of the Republic of India, the Federal Republic of Brazil, and the Republic of South Africa Under the India-Brazil-South Africa (IBSA) Dialogue Forum Initiative'. Document officiel signé en juin 2006.
- Foster, V., et Briceno-Garmenda, 2010 *Africa's Infrastructure: a time for transformation*. Washington DC. : Banque mondiale
- Foster, V., W. Butterfield, C. Chen, et N. Pushak, 2008. 'Building Bridges: China's Growing Role as Infrastructure Financier for Sub-Saharan Africa'. Washington, DC: World Bank- PPIAF.
- Gibbon, Peter et Stefano, Ponte, 2005. *Trading Down: Africa, Value Chains, and the Global Economy*. , Philadelphia, PA : Temple University Press.
- Global Witness, 2007. "Make it Work: Why Kimberley Process Must Do More to Stop Conflict Diamonds". Disponible à l'adresse [www.globalwitness.org](http://www.globalwitness.org)
- Gomez-Ibanez, Jose, 2007. "Alternatives to Infrastructure privatization Revisited: Public enterprise reform from the 1960 to the 1980s", Policy Research Working Paper 4391. Washington, DC. : Banque mondiale
- Gouvernement de la République fédérale du Brésil (2010), 'Brazil and African Countries Cooperation: Opportunities for enhancing smallholder farming productivity through small scale irrigation and rainwater harvesting'. Document final de la Réunion ministérielle Brésil-Afrique: 10-12 mai 2010.
- Groupe d'étude Chine-CAD (2010), Policy Symposium on 'Economic Transformation and Poverty Reduction: How it happened in China; Helping it happen in Africa', Main Findings and Summaries. Beijing, Chine : 8 juin 2011.
- Gyimah-Brempong, Kwabena et Peter Ondiege, 2011. 'Reforming Higher Education: Access, Equity, and

- Financing in Botswana, Ethiopia, Kenya. South Africa and Tunisia', dans Forum économique mondial, The Africa Competitiveness Report 2011. Genève: Forum économique mondial, p. 39 à 66
- Hallward-Driemeier, Mary, 2011. 'Strengthening Women's Entrepreneurship', dans Forum économique mondial, The Africa Competitiveness Report 2011, Genève: Forum économique mondial, p. 67 à 88
- Hoffman, B., et J. Wu (2009), Explaining China's development and reforms. Working Paper 50, Washington, DC: The International Bank for Reconstruction and Development/World Bank on behalf of the Commission on Growth and Development.
- Inderst, G, 2009. "Pension Fund Investment in Infrastructure", OECD Working papers on Insurance and Private Pensions, No. 32., Paris: OECD Publishing.
- Kapur, Devesh, 2001. 'Diasporas and Technology Transfer'. Journal of Human Development 2 (2):265–86.
- Kuschminder, Katie et Melisa, Siegel 2010. 'Diaspora Engagement and Policy in Ethiopia'. Document inédit (ronéotypé).
- Lazonick, W, 2011. Nine Government Investments That Made Us an Industrial Economic Leader. <http://www.newdeal20.org/2011/09/08/nine-government-investments-that-made-us-an-industrial-economic-leader-57814/>
- Limao, N et Venables, AJ, 2001. 'Infrastructure, geographical disadvantage and transport costs'. World Bank Economic Review, 15 (3): 451–479.
- Lin, Justin Yifu, Fang Cai et Zhou, Li, 2003. The China Miracle: Development Strategy and Economic Reform. Hong Kong: The Chinese University Press.
- Low, Pak Sum, éd, 2006. Climate Change and Africa. New York (Part III): Cambridge University Press
- Lynch, Gabrielle et Gordon, Crawford. 'Democratization in Africa 1990–2010: an assessment', Democratization Vol.18, No.2 (2011): 275–310
- McKinsey Global Institute, 2010. Lions on the move: the progress and potential of African economies. McKinsey & Co. [www.mckinsey.com/mgi](http://www.mckinsey.com/mgi).
- Miller, Terry et Kim, Holms, 2011. Index of Economic Freedom: Promoting Economic Opportunity and Prosperity. Washington, DC: The Heritage Foundation
- Mkandawire, Thandika, 2001. 'Thinking about Developmental States in Africa'. Cambridge Journal of Economics, 25(3):289–314
- Mkandawire, Thandika et Charles, Soludo, 1999, Our Continent, Our Future: African Perspectives on Structural Adjustment. Trenton, NJ: Africa World Press
- Mosley, Paul, 2002. 'The African Green Revolution as a Pro-poor Policy Instrument'. Review of Development Economics 11 (1):139–58
- Ndulu, Ben, 2006. 'Infrastructure, regional integration and growth in sub-Saharan Africa: dealing with the disadvantages of geography and sovereign fragmentation', Journal of African Economics, AERC Supplement 2:212–244
- Nellis, John, 2005. 'The Evolution of Enterprise Reform in Africa: From State-Owned Enterprises to Private Participation in Infrastructure—and Back?'. Research Paper 117. Milan: Fondazione Eni Enrico Mattei
- NEPAD, 2002. Déclaration sur la démocratie, la gouvernance politique, économique et des entreprises. Midrand (Afrique du Sud)
- Nin-Pratt, Alejandro, Michael Johnson, Eduardo Magalhaes, Kinsmen Dial, Liang You, et Jordan Chamberlin et al. 2009. 'Priorities for realizing the potential to increase agricultural productivity and growth

- in Western and Central Africa, IFPRI discussion paper 00876. Washington, DC: International Food Policy Research Institute
- OECD-DAC/IPRCC, 2010. Agricultural Transformation, Growth and Poverty Reduction, Groupe d'étude Chine-CAD. Document établi à l'intention de la Conférence sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural. Bamako (Mali) : 27 et 28 avril 2010.
- Ohno, Izumi, et Masumi, Shimamura, 2007. Managing the Development Process and Aid: East Asian Experience in Building Central Economic Agencies. GRIPS Development Forum.
- OIT, 2009. The Informal Economy in Africa: Promoting the Transition to Formality, Genève: Organisation internationale du Travail
- Okey, Mawusse K.N., 2011. Institutional Reforms, Private Sector, and Economic Growth in Africa, UNU-WIDER, Working Paper No. 2011/140. Helsinki (Finlande)
- Pausewang, S., E. Chole, F. Cheru et S. Brune, éd., 1990. Ethiopia: Options for Rural Development, London: ZED Press
- Pietrobelli, C. et Rabellotti, R., 2006. Upgrading in Clusters and Value Chains in Latin
- Polanyi, K., 1957. The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time, Londres: Beacon Press
- Potter, D., 1997. "Democratization at the same time in South Korea and Taiwan", dans D. Potter, D. Goldblatt, M. Kiloh et P. Lewis (éd.). Cambridge Democratization: Polity Press.
- Rahmato, Dessalegn (1985), Agrarian Reform in Ethiopia, Trenton, NJ: Red Sea Press
- Ramachandran, V., Alan, Gelb et Manjuri, Kedia Shah, 2009. Africa's Private Sector: What's Wrong with the Business Environment and What to Do About It. Washington, DC.: Center for Global Development
- Ratha, D., et S. Ketkar, 2007. 'Development Finance via Diaspora Bonds: Track Records and Potentials'. Policy Research Working Paper No. 4311. Washington, DC. : The World Bank Development Prospects Group, Migration and Remittances Team.
- Ravallion, M., 2009. 'Are there lessons from China's success against poverty?' World Development 37 (2): 303-313
- Revenue Watch Institute & Publish What You Pay, 2006. 'Eye on EITI: Civil Society Perspectives and Recommendations on the Extractive Industries Transparency Initiative'. New York: Revenue Watch Institute.
- Sen, A., 1999. Development as Freedom. New York: Oxford University Press.
- Shendy, Riham, Zachary Kaplan, Peter Mousley, 2011. Toward Better Infrastructure: Conditions, constraints, and opportunities in financing public-private partnerships in selected African countries. Washington, DC: Banque mondiale
- Standing, Andre (2007), 'Corruption and Extractive Industries in Africa: Can Combating Corruption Cure Resource Curse?', Pretoria (Afrique du Sud). Institute for Security Studies Paper 153.
- Transparency International, 2008. 'Promouvoir la transparence des revenus: rapport sur la transparence des revenus et les companies pétrolières et gazières'. Transparency International in Focus, Berlin: Transparency International. www.transparency.org
- Twentyman, J., 2011. "Financial inclusion proves both worthy and profitable", *Financial Times*, 20 septembre.

- Union africaine, 2003. Déclaration de Maputo sur la sécurité alimentaire en Afrique. Addis-Abeba: Union africaine
- Union africaine, 2006. Déclaration du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire. Abuja (Nigéria) : 4 et 5 décembre 2006
- Union africaine, 2007a. From the Ground Up: Natural Resource Governance for Reconstruction and Sustainable Development. PCRD/Workshop/1(II). Lusaka (Zambie) : 17-19 juillet 2007.
- Union africaine, 2007b. Plan d'action pour accélérer le développement industriel de l'Afrique, document adopté par la Conférence des ministres de l'UA à sa première session extraordinaire. Midrand (Afrique du Sud) : 24-27 septembre 2007
- Union africaine, 2011a. 'Boosting Intra-Africa Trade', Document de synthèse établi à l'intention de la septième Conférence des ministres du commerce de l'UA et de la dix-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, janvier/février 2012 (document officieux)
- Union africaine, BAD et CEA, 2010. Un cadre et des directives en matière de politiques foncières en Afrique. Addis-Abeba: Consortium CUA-CEA-BAD
- Union africaine, 2011b. 'Progress with CAADP: Partnership Development Issues in Perspective'. Projet d'apport à l'élaboration du Rapport économique sur l'Afrique 2012
- Utting, Peter (ed.), 2006. Reclaiming Development Agenda: Knowledge, power and international policy-making. Basingstoke UNRISD/Palgrave Macmillan
- Vagliasindi, Maria and John, Nellis, 2009. 'Evaluating Africa's experience with institutional reform for the infrastructure sectors'. Working Paper 23. Africa Infrastructure Sector Diagnostic. Washington, DC.: Banque mondiale
- Verick, Sher, 2006. "The Impact of globalization on the informal sector in Africa". [www.iza.org/conference\\_files/worldb2006/verick\\_s872.pdf](http://www.iza.org/conference_files/worldb2006/verick_s872.pdf).
- Wade, Robert, 2004. Governing the Market: Economic Theory and the Role of Governments in East Asian Development. Press, Princeton, NJ: Princeton University
- Xaba, Jantjie, Pat, Horn and Shirin, Motola, 2002. "The informal sector in Sub-Saharan Africa: Working paper on the informal economy". Genève: Organisation internationale du Travail
- Zezeza, P.T., et Adebayo Olukoshi, éd. (2004), African Universities in the Twenty-First Century, Volumes 1 et 2, Dakar, CODESRIA.

## Notes

1 Voir le chapitre 2 sur d'autres aspects de l'investissement dans les populations, notamment les cibles relatives à la santé et au développement social et les autres OMD.

2 Le Plan d'action à court terme du NEPAD, le Cadre stratégique à moyen et long terme du NEPAD et le Programme de développement des infrastructures en Afrique du NEPAD.

3 Ce chiffre tient compte des coûts liés à l'insuffisance de recouvrement des recettes et des pertes en matière de distribution non comptabilisées.

4 Notamment le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Kenya et la République démocratique du Congo.

5 Aussi bien que la valeur ajoutée du transfert de technologie connexe.

# Mobiliser des ressources pour la transformation structurelle

# 5

CHAPITRE

**EN DÉPIT DE** l'évolution positive de la situation économique de l'Afrique au cours du nouveau millénaire, l'incapacité des économies du continent - pays riches et pauvres en ressources confondus - à diversifier leurs structures tributaires des produits de base ne leur a point permis de sortir de leur état persistant de fragilité. Leurs perspectives de croissance, partant leur capacité de mobilisation des ressources, restent vulnérables aux chocs extérieurs.<sup>1</sup>

L'envolée des prix des produits de base n'a pas encore réussi à produire une réaction en chaîne forte et positive sur l'ensemble de l'économie, de façon visible à l'échelle du continent, notamment sur les autres secteurs dans les pays riches ou pauvres en ressources. Les pays pauvres en ressources sont fortement handicapés par leur faible capacité en matière de mobilisation des ressources ainsi que d'attrait des ressources extérieures - en dehors des flux d'aide publique au développement - rendant possible un niveau minimum d'investissement qui empêche le processus de développement de s'effondrer totalement.

Les gouvernements font face à de nombreux défis découlant de l'activité d'investissement étranger. Une part équitable des rentes sur les ressources naturelles ne va pas aux pays d'accueil, mais plutôt aux multinationales - tout comme les avantages que rapporte une productivité plus forte découlant de l'investissement direct étranger (IDE), au lieu d'aller aux producteurs et agriculteurs non organisés. Aussi, les sociétés nationales laissent-elles trop souvent passer les occasions de transfert de compétences

et de technologies et les effets bénéfiques des IDE sur la productivité. Les investissements de portefeuille dans les économies riches en ressources sont très volatiles, ce qui les rend inadaptés comme source de financement stable du développement. Enfin, le nombre élevé des entreprises informelles, l'étroitesse et le déséquilibre de l'assiette fiscale (reposant souvent sur une forte dépendance des ressources ou des impôts sur les bénéficiaires, dont des avantages fiscaux excessifs aux multinationales), limitent la base des ressources intérieures des pays.

Pour les pays riches en ressources en particulier, le défi - aussi longtemps que dure la flambée des prix des produits de base - n'est pas tellement de savoir comment mobiliser les ressources extérieures, mais plutôt comment gérer le flux des investissements. Les ressources exceptionnelles que ces pays engrangent devront être déployées à bon escient pour aider à transformer les structures économiques, y compris l'allocation des rentes liées aux res-

*L'envolée des prix des produits de base n'a pas encore réussi à produire une réaction en chaîne forte et positive sur l'ensemble de l'économie et sur les autres secteurs*

*De nouveaux instruments financiers et des changements substantiels dans la gestion des ressources publiques sont nécessaires pour corriger les faiblesses structurelles dans la mobilisation des ressources publiques intérieures*

sources pour favoriser un modèle de croissance sans exclusive. Une gestion macroéconomique très compétente durant le cycle de la flambée des prix des produits de base s'impose pour éviter le syndrome hollandais et utiliser les rentes liées aux ressources pour une transformation structurelle.

Le défi en matière de politique auquel font face tous les pays africains est par conséquent de savoir comment déployer les ressources pour accélérer le développement socioéconomique, principalement parce que la croissance en Afrique ces trois dernières décennies, ne s'est point traduite par une création significative d'emplois et une réduction de la pauvreté.

## 5.1 Le besoin de ressources

**L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE** (voir les chapitres 2 et 3) suscite de plus en plus l'espoir qu'elle s'affranchira enfin de son statut de continent fragile, caractérisé par une tragédie de croissance. Non seulement l'Afrique est riche en ressources naturelles, mais sa tendance démographique – une main-d'œuvre jeune – reste favorable. Cela dit, le continent compte un groupe hétérogène de pays en termes de ressources naturelles, de revenu par habitant et d'autres caractéristiques sociopolitiques et économiques. Cette diversité se reflète dans les capacités variables des pays à mobiliser des ressources financières pour le développement économique, y compris le déficit de ressources intérieures – l'écart entre l'épargne inté-

rieure et l'investissement (dont l'essentiel est financé par des ressources extérieures).

Un moyen de relever ce défi, consiste à adopter une position stratégique avec tous les types d'acteurs et d'investisseurs extérieurs - les donateurs traditionnels, les nouveaux partenaires au développement parmi les économies émergentes, les sociétés multinationales et les investisseurs privés des marchés boursiers, même les travailleurs migrants qui envoient des fonds dans leurs pays d'origine.

Par conséquent, il importe de concentrer les efforts sur l'approfondissement des marchés financiers et le renforcement des capacités des institutions de sorte que les fonds mobilisés fassent l'objet d'une intermédiation efficace et soient utilisés pour des investissements productifs et le développement socioéconomique. Cela peut nécessiter la mise au point de nouveaux instruments, ainsi que des changements substantiels à apporter au mode de gestion des ressources publiques pour s'attaquer à la racine des faiblesses structurelles dans la mobilisation des ressources publiques intérieures.

Les décideurs devront s'attaquer à ces défis pressants en tirant parti des nouvelles opportunités qui s'offrent pour mener à bien la transformation structurelle, notamment par l'amélioration des mécanismes pour la mobilisation, l'utilisation et la répartition des ressources afin de jeter les bases d'une croissance sans exclusive.

rieure et l'investissement (dont l'essentiel est financé par des ressources extérieures).

Les taux d'épargne et d'investissement ont varié considérablement dans le temps (figure 5.1).<sup>2</sup> En Afrique subsaharienne, le taux d'épargne intérieure brute a enregistré une baisse marquée, passant de plus de 25 % en 1980 à 13 % en 1992, pour s'établir juste au dessus de 15-16 % jusqu'en 2009. Le ratio de formation brute du capital a suivi la même tendance à la baisse, passant de 25 % en 1980 à 16 % en 1992-1993, pour se situer dans la fourchette de 16-18% durant une décennie avant de remonter progressivement à 20-21% en 2008-2009. Durant ces

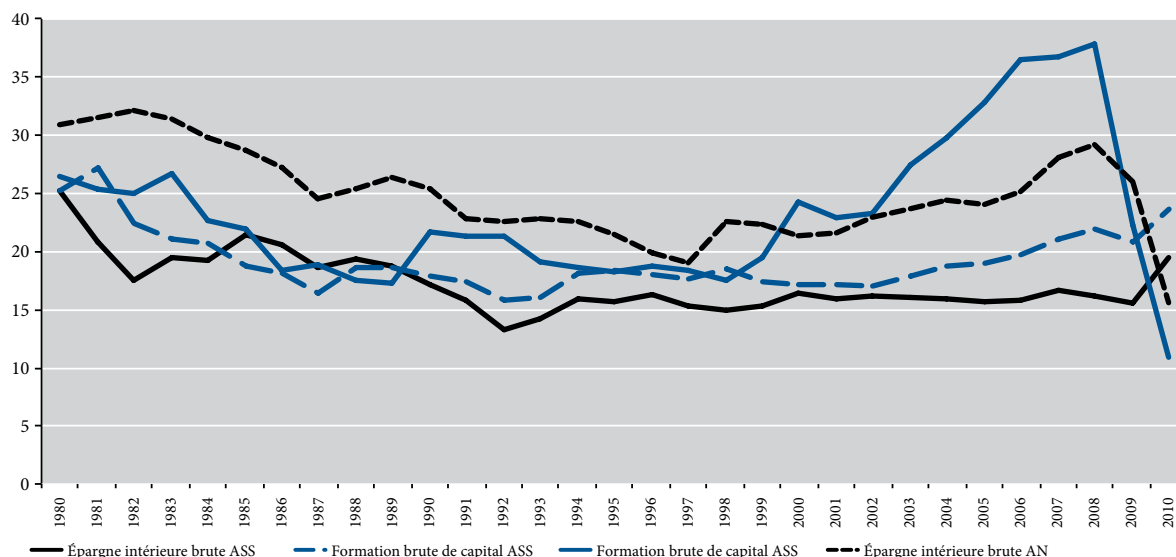
premières décennies, les fonds étrangers, principalement l'aide publique au développement (APD), ont permis de combler le déficit de ressources intérieures d'environ 3 % du produit intérieur brut (PIB).

La hausse de l'investissement après 2002-2003 traduit une relance de la croissance économique, quoique le déficit de ressources intérieures, qui s'est élargi, passant de 3 % en 2003 à 6 % en 2008, ait été comblé par des flux extérieurs, en raison de l'augmentation peu suffisante de l'épargne intérieure.

L'épargne et l'investissement ont enregistré une nette progression en Afrique subsaharienne de 2-3 points de pourcentage en 2010, après avoir connu une légère baisse en 2009, ce qui signifie que les économies africaines (et les autres régions en développement) se sont remises de la crise mondiale plus rapidement que celles des pays développés. Il est encore trop tôt, cependant, pour déclarer que cette tendance se poursuivra en 2012 ou au-delà (voir le chapitre 1).

**Figure 5.1**

**Épargne intérieure brute et formation brute de capital en Afrique, 1980-2010 (% du PIB)**



**Source :** Série de données Banque mondiale et CEA, 2011.

**Note :** ASS - Afrique subsaharienne, AN- Afrique du Nord

En raison essentiellement des différences en matière de richesse en ressources et de niveau de revenu, on observe de larges écarts au niveau des proportions globales d'épargne et d'investissement entre les groupes de pays et les sous-régions, en particulier dans les pays à faible revenu et en Afrique de l'Ouest où les taux d'épargne se situent entre 2 et 6 % et les taux d'investissement, entre 5 et 9 %. Il faudra comparer ces chiffres à l'estimation de la CEA selon laquelle, pour que l'Afrique enregistre une croissance de 7 % par an – taux nécessaire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement – le continent devra maintenir un taux d'investissement de 33 % (CEA, 1999).

En Afrique du Nord, également, ces ratios ont affiché une baisse constante des années 80 à la fin des années 90 (voir la figure 5.1). La contraction de l'investissement a été particulièrement prononcée, passant de 32 % du PIB en 1980 à 19 % en 1997. Ces deux décennies ont en effet été perdues pour ce qui est du développement économique de l'Afrique dans son ensemble. Cependant, l'épargne intérieure en Afrique du Nord a amorcé une reprise rapide à partir de la fin des années 90, progressant à 38 % en 2008. Cette situation a fait de cette partie de l'Afrique un créancier net majeur pour le reste du monde, l'investissement intérieur n'ayant progressé qu'à 30 %. Cependant, les taux d'épargne et d'investissement ont décliné

## *La dichotomie entre les pays pauvres en ressources et les pays riches en ressources est l'une des caractéristiques du continent*

en 2010, suite aux bouleversements politiques intervenus dans la région (voir le chapitre 1).

Cela dit, la récente reprise impressionnante au niveau de la capacité de mobilisation des ressources et d'investissement, n'est pas perceptible dans tous les pays africains. La dichotomie observable entre les pays pauvres en ressources et les pays riches en ressources, due à leur richesse ou non en ressources naturelles, est l'une des caractéristiques du continent. Les pays pauvres en ressources et à faible revenu n'ont pas été touchés par le phénomène, et restent toujours fortement handicapés par leur faible capacité à mobiliser des ressources intérieures ou à attirer les ressources extérieures. L'APD comble le déficit énorme de ressources intérieures de ces pays, et permet l'investissement minimum requis pour empêcher le développement de se retrouver au point mort.

## 5.2 Répondre aux besoins - flux extérieurs

**SELON LA BAD** et al. (2011), le total des flux financiers extérieurs vers l'Afrique a fait un bond de 27 milliards de dollars en 2000 à 126 milliards en 2010, et les flux d'IDE pour la première fois ont dépassé l'aide publique au développement cette décennie (figure 5.2).<sup>4</sup>

Sont examinés maintenant les changements intervenus au niveau de chaque composante des flux extérieurs

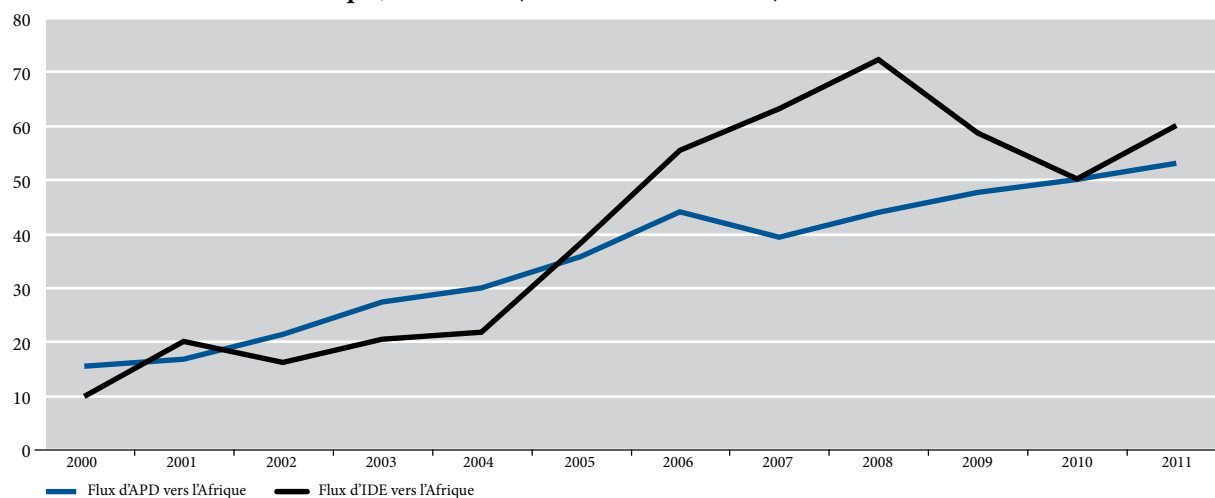
Assurément, l'accélération de l'investissement et de la croissance au cours de la décennie écoulée a plus concerné les pays riches en pétrole et en ressources minières, et reste étroitement liée à la flambée des prix de leurs produits sur les marchés mondiaux depuis 2002, sous l'effet de la forte demande émanant des économies émergentes. Tant que dure l'embellie, le défi qui se pose à ces pays n'est pas tant comment mobiliser des ressources mais plutôt comment déployer les nouvelles ressources mobilisées pour assurer la transformation structurelle et la diversification de leurs économies.<sup>3</sup>

Certains pays non nécessairement considérés comme riches en ressources minérales, tels que l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie, affichent des taux d'investissement en hausse, bien que leurs taux d'épargne intérieure soient à la traîne. Le secteur manufacturier et les services ont commencé à attirer des flux de capitaux privés, ce qui porte à croire que l'optimisme africain commence à gagner les pays pauvres en ressources et les activités non directement liées aux ressources minières.

L'Afrique se trouve aujourd'hui à un tournant critique. Elle se voit offerte une mine d'opportunités qui se sont rarement présentées à elle au cours des années ayant suivi son accession à l'indépendance. Les défis qui se posent aux décideurs quant à comment les exploiter – traduire l'optimisme en réalité – sont de taille.

(APD, IDE, investissements de portefeuille, ainsi que les envois de fonds des migrants), essentiellement à travers le prisme des besoins de l'Afrique pour la transformation structurelle et la diversification.



**Figure 5.2****Flux d'IDE et d'APD vers l'Afrique, 2000-2011 (en milliards de dollars)**

Source : BAD et al. (2011).

### L'APD : les sables mouvants de la politique de l'aide en Afrique

Les flux nets d'APD décaissés en faveur de l'ensemble des pays en développement en 2009 s'élevaient à plus de 127 milliards de dollars, soit une hausse d'environ 50 milliards de dollars par rapport à l'année 2000. L'Afrique a bénéficié de flux nets d'aide supérieurs à 45 milliards de dollars, soit 35 % (figure 5.3). Les pays d'Afrique subsaharienne ont obtenu 42,3 milliards de dollars – ce qui représente la plus grande part (33 %) des apports d'APD – et ceux d'Afrique du Nord, 2,9 milliards de dollars.<sup>5</sup>

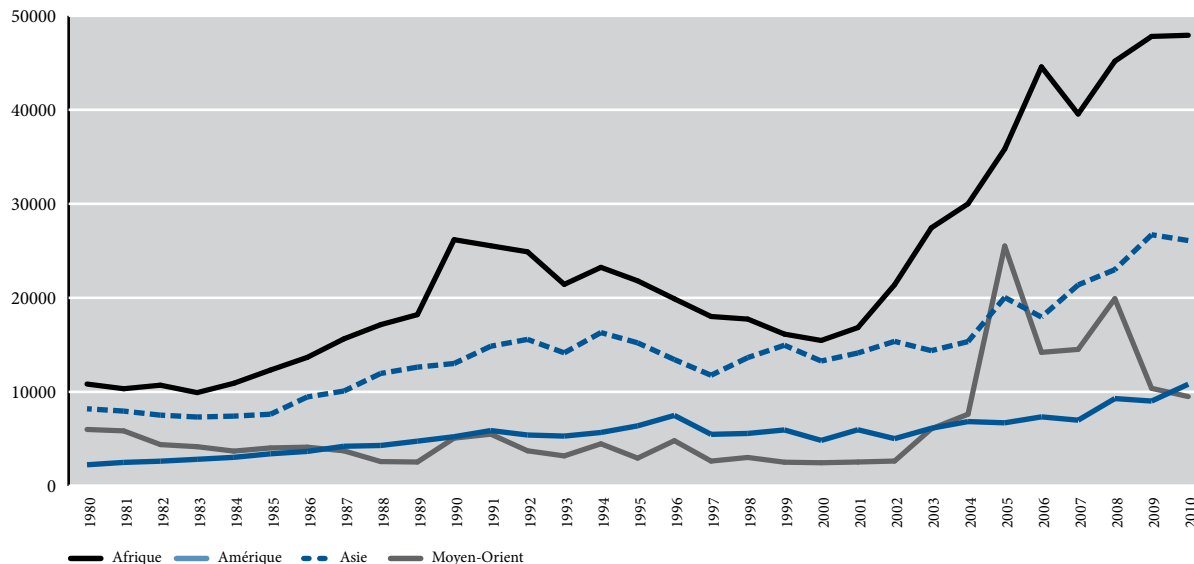
Les flux d'aide à l'Afrique subsaharienne ont enregistré une forte hausse, passant de 12,5 milliards de dollars en 2000 à 42,3 milliards de dollars en 2009 – soit une augmentation de plus de trois fois, quoique se situant bien en deçà de la promesse de « doubler l'aide à l'Afrique » faite lors de la conférence du G-8 tenue à Gleneagles, au Royaume-Uni en 2005. L'aide à l'Afrique du Nord a oscillé entre 2 et 3 milliards de dollars durant près de trois

décennies, excepté de 1990 à 1994, lorsque des décaissements bilatéraux à l'Égypte et aux autres pays d'Afrique du Nord ont doublé.

*L'Afrique a devant elle une mine d'opportunités qui étaient rares durant les années ayant suivi l'indépendance, mais les défis à relever pour traduire cet optimisme en réalité sont colossaux*

**Figure 5.3**

**Apport total d'aide aux régions en développement (en millions de dollars)**



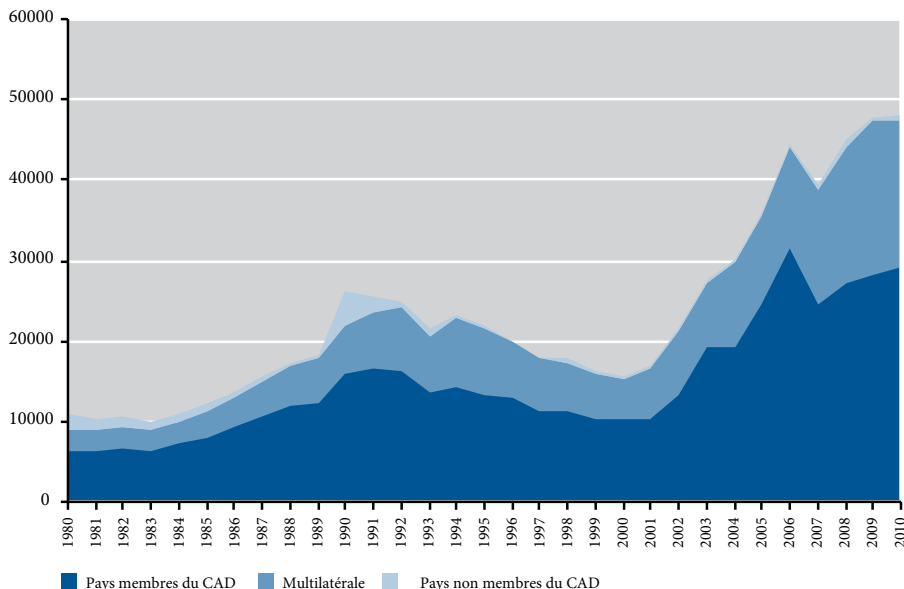
Source : Statistiques de l'OCDE, 2011.

Les institutions multilatérales et les donateurs bilatéraux ont augmenté leur aide publique à l'Afrique au cours de la décennie écoulée, mais la forte hausse de l'aide à l'Afrique

en 2005-2006 provenait essentiellement de l'annulation de la dette au titre de l'Initiative pour l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (figure 5.4).

**Figure 5.4**

**Flux d'aide à l'Afrique par type de bailleur de fonds (millions de dollars)**



Source : Statistiques de l'OCDE, 2011.

### Le dosage dons/prêts

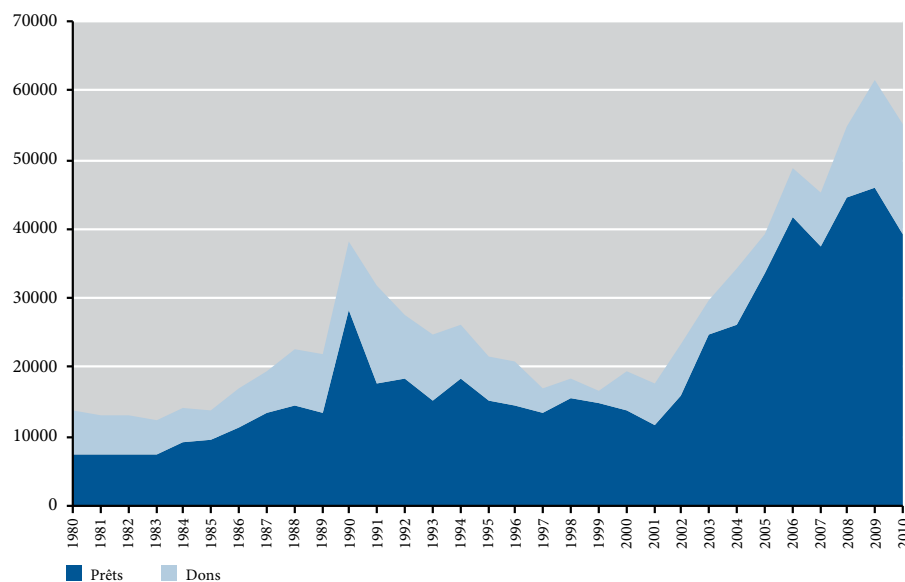
Les flux d'aide bruts à l'Afrique subsaharienne et à l'Afrique du Nord ont été dominés par les dons ces trois dernières décennies (figure 5.5). En 2009, l'Afrique subsaharienne a bénéficié de 10,9 milliards de dollars sous forme de prêts et de 36,1 milliards de dollars sous forme de dons, soit quasiment un ratio de 1 pour 3 ; une plus grande proportion de 37 % de prêts a été décaissée au profit de l'Afrique du Nord. Ce dosage de prêts et de dons largement en faveur des dons, peut s'expliquer en partie par la préférence des gouvernements bénéficiaires pour éviter l'accumulation des obligations au titre du service de la dette. En Afrique subsaharienne, cela peut également résulter, d'une décision délibérée prise par les bailleurs de fonds pour éviter une répétition de la longue crise de la dette, qui a entravé les progrès au niveau du développement socioéconomique dans les pays très endettés durant

*La forte augmentation de l'aide à l'Afrique en 2005 - 2006 est due essentiellement à des annulations de dettes au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale en faveur des PPTE*

25 ans avant de trouver une réponse finale dans le cadre de l'Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale, adoptée en 2005.

**Figure 5.5**

**Flux bruts de l'aide à l'Afrique : comparaison entre les prêts et les dons (en millions de dollars)**



Source : Statistiques de l'OCDE, 2011.

Cette section fait valoir, cependant, que le discours politique sur les modalités de l'aide entre les prêts et les dons est quelque peu trop simpliste, voire mal inspiré. En effet, un exemple du caractère peu judicieux d'une telle approche est donné par la pratique du recours mécanique au « système de feux tricolores » pour décider du dosage des dons/prêts dans le cadre de soutenabilité de la dette par la Banque mondiale et le FMI pour l'allocation de l'aide

au titre de l'Association internationale de développement (Banque mondiale). L'utilisation d'accords de prêts bien structurés et incluant des systèmes d'incitation, est techniquement préférable au recours systématique aux dons pour le financement de l'investissement productif avec un dividende de croissance supérieur obtenu dans un délai raisonnable des accords de dette (Nissanke, 2010b).

Il conviendra également de considérer que, si les dons sont les seuls instruments utilisés pour la fourniture de l'aide, la taille de l'enveloppe globale de l'aide pourrait être limitée par les contraintes budgétaires auxquelles font face tous les ans les gouvernements des pays donateurs bilatéraux et les organismes multilatéraux de développement. L'augmentation de l'aide sous forme de prêts signifie des coûts réels plus bas pour les donateurs que la fourniture du même montant nominal de l'aide sous forme de dons (Gunther, 2009). En effet, l'utilisation des prêts concessionnels permet l'augmentation de l'enveloppe globale d'aide financière, étant donné que les gouvernements et les organismes peuvent utiliser plus de fonds mobilisés par le biais de la gestion intertemporelle efficace de leurs ressources propres.

Il faudra donc s'accorder sur une formule appropriée du dosage dons/prêts, en fonction de la fin à laquelle l'aide est destinée. Plusieurs projets d'infrastructure capables de remédier à diverses contraintes de capacité d'absorption et autres goulets d'étranglement critiques du côté de la demande pourraient, en principe, produire des dividendes élevés en matière de croissance, plus rapidement. En effet, ils peuvent générer des rendements sociaux élevés, si les projets sont gérés efficacement pour disposer d'un flux de trésorerie stable sur une période correspondant au calendrier négocié de remboursement de la dette. Par conséquent, pour le financement de ces types de projet, les prêts concessionnels peuvent être un instrument de loin préférable aux dons. La véritable question pour éviter une longue crise de la dette à l'avenir, est de savoir comment rendre plus pertinentes et assez généreuses les structures des conditions et l'échéance des contrats de prêts accordés à des conditions préférentielles, de façon

à assurer un flux régulier de paiement au titre du service de la dette par le biais d'un mécanisme de financement conditionnel efficacement structuré, afin de remédier à la forte vulnérabilité des pays à faible revenu aux chocs exogènes.<sup>6</sup>

L'investissement dans l'infrastructure sociale, notamment de la santé et de l'éducation, prendrait plus de temps pour produire des dividendes en matière de croissance. Les retours sur l'investissement dans le capital humain profitent plus aux individus, d'où leur large dispersion, qui nécessite un système d'impôt efficace et progressif pour le recouvrement. Ce type de système fiscal prend du temps pour se mettre en place et être administré par les pouvoirs publics. Les dons peuvent par conséquent bien constituer un instrument plus approprié pour ce genre d'investissement ou l'assistance et la coopération techniques. Il faudra donc faire preuve de beaucoup de discernement lorsqu'il s'agit de décider de la pertinence des instruments et modalités d'aide, au cas par cas.

### **Insuffisances de l'APD en Afrique**

On pourrait également remettre en cause le fondement de certaines positions dominantes adoptées par le passé par la communauté des bailleurs de fonds, pour décider comment l'APD pourrait être dispensée au mieux pour permettre aux pays africains à faible revenu de surmonter les goulets d'étranglement en matière de développement. L'expérience des projets d'infrastructure économique financés par les ressources de l'aide dans les années 60 et 70 en Afrique, a été incroyablement pauvre; en effet, plusieurs projets ayant été conçus et mis en œuvre dans un contexte politique et économique inapproprié.

Pour commencer, l'APD n'aurait jamais dû être utilisée pour financer nombre de ces projets politiquement motivés. Ensuite, les projets d'infrastructure économique nécessitent un soutien institutionnel et politique fort, avec à la clé des équipes professionnelles compétentes de gestionnaires et des ressources adéquates pour l'exploitation et l'entretien. Plusieurs enseignements utiles auraient pu être tirés de ces erreurs, mais elles ne sauraient être avancées pour justifier la réduction de l'APD aux projets d'infrastructure économique purement et simplement. D'autre part, l'APD peut jouer un rôle décisif dans le développement de l'infrastructure tant économique que

*L'investissement dans l'infrastructure sociale, notamment de la santé et de l'éducation, prendrait plus de temps pour produire des dividendes en matière de croissance*

social dans les pays à faible revenu, à travers l'assistance financière et technique. Le besoin d'infrastructure sociale ne saurait être utilisé comme un motif pour réduire considérablement l'APD au développement de l'infrastructure économique sociale, comme ce fut le cas en Afrique dans les années 80 et 90. Trois raisons sont en effet avancées.

La première raison concerne l'échec de plusieurs projets d'infrastructure financés par les bailleurs de fonds et par les États, qui sont souvent qualifiés « d'éléphants blancs ». Certains de ces projets n'avaient manifestement « pas leur raison d'être » pour commencer, car ils étaient motivés presque exclusivement par des considérations d'ordre politique plutôt que par des raisons économiques judicieuses. Quant aux autres, ils ont échoué à cause des provisions inadéquates faites pour les charges récurrentes et les coûts d'entretien, de la tarification peu réaliste des services, ou de la prévalence d'une absence délibérée de réglementation ou de graves erreurs de gestion. La deuxième tient à la pression soutenue exercée par la Banque mondiale et le FMI en faveur du désengagement de l'État, ainsi que de la privatisation et de la déréglementation dans les secteurs de l'infrastructure durant les années 90. La troisième raison est le puissant plaidoyer en faveur de la réorientation des dépenses publiques vers les secteurs sociaux, tels que la santé et l'éducation, découlant en partie des délibérations du Sommet social de Copenhague en 1995.<sup>7</sup>

En fait, la politique d'aide des donateurs en matière de développement de l'infrastructure a été fortement influencée par la montée en puissance du paradigme de développement durant les années 80, qui soulignait les vertus de la libéralisation, la déréglementation et la privatisation. Le *Rapport sur le développement dans le monde 1994* intitulé : *Infrastructure pour le développement* témoigne de la position dominante adoptée par la communauté des bailleurs de fonds à l'époque. Les principales recommandations de ce rapport étaient les suivantes : « Il faut gérer l'infrastructure comme on gère une entreprise commerciale », « faire jouer la concurrence » et « il faut prêter une oreille très attentive aux usagers et autres parties prenantes et leur donner des responsabilités réelles » (Banque mondiale, 1994 : 2). Ces recommandations avaient un pouvoir de persuasion à la lumière de certains problèmes réels observés dans le développement

et la gestion de l'infrastructure en Afrique, notamment l'inefficacité de l'exploitation, l'insuffisance de l'entretien, le fait de représenter une lourde charge pour le budget, l'inattention aux besoins véritables des usagers et la négligence des pauvres et de l'environnement.

Ainsi, se fondant sur le changement du paradigme dominant dans les années 80 et les préoccupations sur le terrain, la Banque mondiale a alors préconisé une participation plus accrue du secteur privé et le plein recouvrement des coûts dans la fourniture des services publics, ce qui a eu pour effet un déclin important des projets d'infrastructure financés par les bailleurs de fonds en général. Le point de vue dominant était qu'une fois ces secteurs déréglementés et privatisés, les investisseurs privés prendraient la relève et amélioreraient considérablement le taux de couverture et la qualité des services d'infrastructure.

Toutefois, cet optimisme s'est avéré sans fondement partout, particulièrement sur le continent africain, qui avait attiré cumulativement seulement 28,1 milliards de dollars de flux privés pour l'investissement dans l'infrastructure entre 1990 et 2002, contre 199,4 milliards de dollars pour l'Asie de l'Est et 397,4 milliards de dollars pour l'Amérique latine et les Caraïbes. De plus, la majeure partie de l'investissement privé dans l'infrastructure en Afrique a été en faveur des secteurs des télécommunications (66 %) et de l'électricité (18 %), une infime partie allant au transport et à l'eau. Seul un petit nombre de pays en Afrique, dont l'Afrique du Sud, avait attiré des capitaux privés pour l'exploitation de cette infrastructure et des services d'utilité publique en réponse aux initiatives de privatisation (BAD, 2006).

Cette situation – particulièrement le faible investissement privé en Afrique et dans les secteurs du transport et de l'eau – reflète en partie le fait bien connu qu'il existe un conflit entre les rendements privés et sociaux dans la fourniture des services publics dans les zones pauvres. Les coûts initiaux irrécupérables de l'investissement dans les zones pauvres et inaccessibles sont très élevés, certes, mais le recouvrement des coûts par le biais de la tarification et de l'imposition de frais aux usagers est impossible sans l'engagement de ressources financières publiques substantielles, si l'objectif est d'élargir l'accès des pauvres

aux services d'infrastructure. La tarification appropriée des services a souvent été l'une des questions les plus difficiles à résoudre dans les réformes relatives à l'infrastructure.

La littérature sur l'économie du secteur public reconnaît depuis longtemps que l'échec du marché prévaut en présence d'externalités. À cause des externalités et des effets positifs élevés et des réactions en chaîne, on devrait à juste titre inscrire le développement et la fourniture de services d'infrastructure dans le domaine de la fourniture des biens publics. Étant donné que les rendements sociaux sont supérieurs aux rendements privés au niveau de l'investissement dans l'infrastructure, et les risques importants associés aux grands projets ayant une longue période de gestation, le secteur public devrait prendre en charge une large part de financement du développement

et de la fourniture des services d'infrastructure au cours des premières phases du développement économique.

Cependant, au cours des années 90, le secteur public dans tous les pays en développement avait fortement réduit sa participation au développement de l'infrastructure en raison des facteurs tels que l'optimisme sans fondement que le financement privé serait disponible, l'austérité budgétaire requise durant les longues crises de la dette, et la décentralisation (qui a conduit à une asymétrie entre les ressources et les besoins). Particulièrement en Afrique, la forte baisse du financement public intérieur (section 5.4) a été exacerbée par une réduction également forte de l'APD destinée à l'infrastructure économique dans les années 90. Cela dit, l'Asie de l'Est et le Pacifique font exception à cette tendance mondiale (encadré 5.1).

### **Encadré 5.1: L'APD de l'Asie de l'Est pour l'infrastructure : à contre-courant des tendances mondiales**

En Asie de l'Est et dans le Pacifique, durant les deux à trois dernières décennies, près de quatre cinquième de l'aide provenaient des bailleurs de fonds bilatéraux, le Japon constituant la principale source.<sup>1</sup>

L'aide publique au développement du Japon dans la région est axée sur le développement de l'infrastructure économique, et la part du financement de l'infrastructure dans le total de l'aide s'inscrit à la hausse depuis le début des années 70. L'APD pour l'infrastructure économique et l'infrastructure liée à l'eau représentait près des deux tiers du financement en faveur de l'infrastructure dans les années 80 et 90. La fourniture de biens publics dans l'infrastructure économique est donc invariablement plus importante en Asie de l'Est que dans les autres régions en développement. Le contraste est plus saisissant entre l'Asie de l'Est et l'Afrique.

L'expérience de l'Asie de l'Est démontre clairement le rôle central que joue la fourniture de l'infrastructure dans le développement économique. Le financement de l'investissement en faveur de l'infrastructure en tant que biens publics et le renforcement des capacités de l'État en vue d'assurer des services d'infrastructure de façon durable constituent autant de conditions préalables pour stimuler et soutenir les initiatives privées et l'investissement dans ce domaine.

*1. Voir Nissanke (2007) pour une analyse plus détaillée.*

En Afrique, la correction inévitable de l'effet dommageable de la réforme du financement de l'infrastructure a commencé au milieu des années 2000, lorsque les donateurs avaient identifié l'insuffisance d'infrastructure comme étant un sérieux obstacle au développement économique. Les désavantages du continent au plan géographique étant considérés comme l'une des contraintes les plus actives pour la croissance, la nécessité d'un investissement massif en faveur de l'infrastructure avait été officiellement reconnue comme étant impérieuse pour

accélérer la croissance économique et la productivité ainsi que pour réduire la pauvreté. Ce retard regrettable traduisait la situation malsaine qui avait prévalu depuis le début des années 80, où l'essentiel du programme de développement de l'Afrique était décidé par les bailleurs de fonds, particulièrement les institutions financières internationales.<sup>8</sup>

Cette reconnaissance officielle tardive – voir, par exemple, le Rapport de la Commission pour l'Afrique

(2005) – n'a tout de même pas empêché l'enregistrement d'un coût élevé en termes de perte de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Étant donné l'énorme déficit d'infrastructure, dans son appel au doublement sans délai de l'APD à l'Afrique, à concurrence de 50 milliards de dollars par an, la Commission estimait que près de la moitié de l'aide devrait être consacrée au développement de l'infrastructure. Selon la plus récente estimation, le coût nécessaire pour répondre aux besoins

d'infrastructure physique s'élève à près de 93 milliards de dollars par an, soit environ 15 % du PIB de l'Afrique. Près de deux tiers de ce montant seront requis pour les nouveaux investissements et la réhabilitation, et l'autre tiers, pour l'entretien de l'infrastructure en place.<sup>9</sup> Cela dit, un nouveau paradigme de développement – la coopération Sud-Sud – serait-il vraiment meilleur que l'approche des bailleurs de fonds traditionnels?

## La coopération avec de nouveaux partenaires au développement

La Chine et les autres économies émergentes, telles que le Brésil, l'Inde, la Corée, la Turquie, la Malaisie et les pays riches en capitaux du Moyen-Orient, ont augmenté leur aide et leur investissement en Afrique, offrant ainsi un nouveau type de partenariat au développement fondé sur la coopération Sud-Sud.<sup>10</sup> En effet, les échanges entre l'Afrique et ses nouveaux partenaires au développement ont progressé à un rythme phénoménal au cours de la dernière décennie, entraînant une nette réduction de la part des partenaires traditionnels d'Europe et d'Amérique du Nord dans le commerce et l'investissement étranger du continent.<sup>11</sup> En 2009, la part de la Chine dans le total des échanges avec ses partenaires émergents s'établissait à environ 38 %, celle de l'Inde étant de 14 %, et le Brésil, la Corée et la Turquie représentant chacun près de 7 % (BAD *et al.*, 2011).

L'émergence de la Chine et des autres économies comme nouveaux partenaires économiques de l'Afrique n'est pas passée inaperçue, continuant de faire l'objet de débats et suscitant des réactions mitigées dans les cercles politiques à travers le monde. Quoique le montant réel de l'aide fournie par les partenaires non traditionnels à l'Afrique reste toujours inférieur à celui des bailleurs de fonds traditionnels (à savoir les membres du CAD-OCDE), il ne cesse d'augmenter rapidement.

La forme d'engagement entre les nouveaux partenaires varie (voir le chapitre 4). Par exemple, si le Brésil met plus l'accent sur l'agriculture et l'agro-industrie, une large partie de l'aide octroyée par l'Inde, qui a évolué parallèlement à l'IDE et au commerce, est dispensée sous forme d'assistance technique. L'Inde intervient au niveau de l'apprentissage, des domaines à fort coefficient de com-

pétence et des services. Durant le premier Sommet du Forum Inde-Afrique en 2008,<sup>12</sup> l'Inde a élaboré de nouvelles initiatives majeures, dont le Projet panafricain des services en ligne (Pan-African e-Network Project), l'Approche technoéconomique pour le Mouvement Afrique-Inde ainsi que les Programmes spéciaux d'assistance du Commonwealth pour l'Afrique.

L'Arabie Saoudite aurait fourni à l'Afrique un montant de 5,5 milliards d'APD brute en 2008, par le biais du Fonds saoudien pour le développement, pour le financement de projets d'investissement sous forme de prêts concessionnels pour l'infrastructure de transport et d'énergie. Elle a alloué 28 % de ses prêts aux pays d'Afrique subsaharienne. Les institutions arabes et islamiques de financement, auraient, au total, investi 2,4 milliards de dollars en 2008 et 1,7 milliard de dollars en 2009, dans l'infrastructure en Afrique.<sup>13</sup> En tant que nouveau membre du Comité d'aide au développement de l'OCDE, la Corée aligne désormais sa politique d'aide sur celle des autres membres de ce comité.

*L'émergence de la Chine et des autres économies comme nouveaux partenaires économiques de l'Afrique n'est pas passée inaperçue et a fait l'objet de débats*

Toutefois, c'est la forme de l'engagement de la Chine en Afrique ainsi que l'essor brusque de ses activités et le moment choisi pour son « retour » en Afrique, qui ont sans doute suscité le plus de commentaires à travers le monde.<sup>14</sup>

### La carte de la Chine

L'aide de la Chine est dispensée sans aucune conditionnalité d'ordre politique, et repose sur un engagement de « coalition » (une approche de collaboration État-milieu des affaires dans le cadre de l'aide, du commerce et de l'investissement sous forme de programme). Quoique les détails des différentes composantes du programme soient difficiles à reconstituer, les activités économiques de la Chine en Afrique dans l'ensemble enregistrent une croissance plus rapide depuis 2001. Entre 2001 et 2008, les échanges bilatéraux auraient décuplé, le total des investissements de la Chine en Afrique ayant atteint 26 milliards de dollars vers fin 2008, selon une source chinoise.<sup>15</sup> La promesse de doubler l'aide en trois ans (2007–2009), faite par la Chine lors de la réunion au sommet du troisième Forum de la coopération sino-africaine à Beijing en 2006, a été tenue en dépit de la crise mondiale. La Chine a également convenu d'accorder un allègement ou une annulation de la dette à 31 pays africains. Lors du dernier forum tenu en novembre 2009, la Chine a fait une nouvelle promesse de doubler ses prêts concessionnels à l'Afrique en les portant à 10 milliards de dollars au cours des trois années à venir, tout en mettant de côté un milliard de dollars pour les PME en Afrique.

Jusqu'ici, l'une des principales priorités de l'aide de la Chine est la construction d'infrastructures économiques, aujourd'hui universellement reconnue comme vitale pour l'avenir de l'Afrique, une contribution qui est également très visible. Même avec des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre, la Chine élargit rapidement les domaines de coopération, allant au-delà des ressources naturelles et de l'infrastructure, selon l'approche dite « Modèle angolais », à l'agriculture et aux secteurs tels que les télécommunications et l'eau, ainsi qu'aux projets d'infrastructure légère tels que la construction d'hôpitaux et d'écoles. Un ensemble de nouvelles institutions financières et de facilités a été créé, dont la Banque de développement de la Chine. Plus de 90 % des projets d'infrastructure de la Chine sont encore financés via des prêts à

des taux préférentiels provenant de la « EX-IM Bank », mais d'autres, tels que les activités routières au Botswana et en Éthiopie, sont désormais financés par le ministère du Commerce, qui a commencé à assurer le financement d'investissements et de crédits commerciaux.<sup>16</sup>

S'il est vrai que de grandes sociétés publiques de Chine dominent les secteurs des grands projets d'infrastructure et d'extraction des ressources, on commence à noter la présence de certaines entreprises privées dans différents secteurs. Grâce à l'appui financier officiel disponible au lancement auprès du Fonds sino-africain, un nombre sans cesse croissant de petites entreprises de type privé s'installent dans le secteur manufacturier et celui des services à travers le continent, particulièrement au Nigeria et en Afrique du Sud.<sup>17</sup> Ces sociétés privées opèrent essentiellement à l'extérieur du cercle fermé de contrôle et de suivi du gouvernement chinois. Les entreprises privées, bénéficiant d'une assistance au départ sous forme de prêts concessionnels, ont été également invitées à chercher à s'affranchir de l'assistance financière de l'État.

Des banques commerciales privées comme la *China Merchant Bank* et la *Industrial and Commercial Bank of China*, qui ont acquis une part de 20 % du capital de la Standard Bank d'Afrique du Sud en 2007, ont commencé à jouer un rôle central dans la fourniture de prêts commerciaux à un nombre croissant d'entrepreneurs privés chinois en Afrique. L'organisme public d'assurance crédit de la Chine – Sinosure – a commencé à offrir une couverture pour les risques pays et les risques de crédit.

Les relations économiques entre la Chine et l'Afrique sont, en bref, compliquées, car elles portent sur de nombreuses activités et font intervenir plusieurs acteurs, et se développent constamment pour devenir un élément essentiel de la stratégie extérieure globale de la Chine.

Dans le secteur de l'agriculture, la Chine a axé son aide sur l'accroissement de la productivité, notamment en déployant un grand nombre d'experts et en créant des centres de vulgarisation pour le partage et le transfert des technologies. Il semble que les agriculteurs africains préfèrent les machines agricoles provenant de Chine à celles de l'Occident, car elles sont simples et faciles à utiliser. Toutefois, les considérations et impératifs intérieurs de



la Chine semblent parfois dicter son engagement avec l'Afrique dans l'agriculture également. Par exemple, on a assisté à une importante sensibilisation des agriculteurs chinois à mettre l'accent sur l'ouverture de nouvelles terres en Afrique pour la création de plantations. À l'origine de cette initiative, il y aurait le besoin de la Chine de réinstaller ses agriculteurs déplacés sous la double pression de la libéralisation du commerce de l'OMC et de la rapide urbanisation du pays, ainsi que le fait de considérer l'Afrique comme une source future d'approvisionnement pour sa propre sécurité alimentaire. Cette politique a inévitablement produit une réaction violente contre les investissements massifs de la Chine dans l'agriculture. Les petits exploitants agricoles africains voient en ces initiatives une menace pour l'agriculture traditionnelle, les qualifiant de tentative d'accapuration des terres.

Dans l'ensemble, l'aide chinoise octroyée dans le cadre d'un programme global et suivant l'évolution de l'investissement et du commerce de la Chine (et d'autres nouveaux partenaires), qui n'est assortie d'aucune conditionnalité politique ni de négociations fastidieuses, a donné un coup de fouet au développement de l'Afrique, dont l'histoire est caractérisée par des relations en dents de scie en matière d'aide avec les pays donateurs bilatéraux traditionnels et les institutions multilatérales. L'approche des partenaires émergents offre aux pays africains l'opportunité de disposer d'un espace politique dont ils ont tant besoin pour explorer leur propre voie de développement économique. À terme, cette démarche pourrait contribuer à asseoir davantage la démocratie naissante en Afrique si elle rend les décideurs africains comptables

### Flux de capitaux privés

Le regain d'intérêt soudain des nouveaux partenaires et créanciers pour l'Afrique riche en ressources a produit d'autres « effets d'attraction » tangibles sur les investisseurs internationaux, jamais vus en Afrique jusqu'ici. Pour la première fois, les investisseurs privés prennent

*Les décideurs africains devront adopter des positions proactives et stratégiques avec les partenaires émergents dans leurs relations économiques*

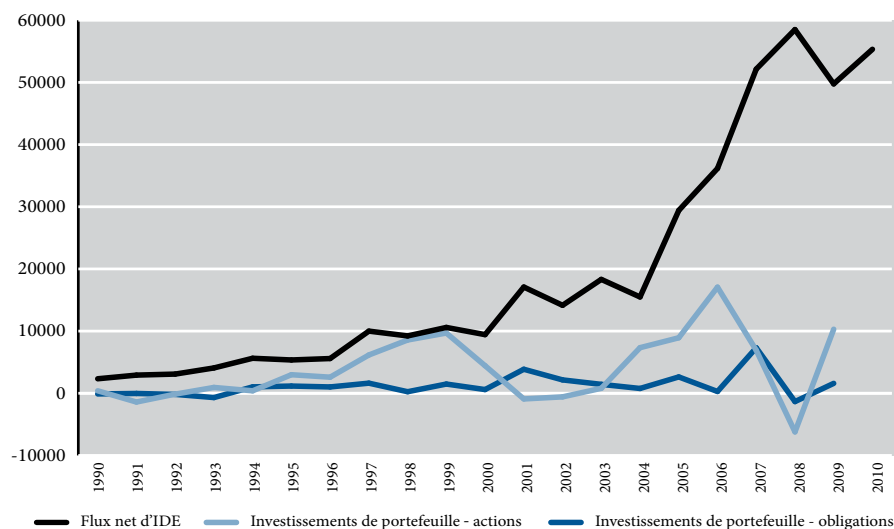
des réformes stratégiques vis-à-vis de leurs citoyens, et non juste des bailleurs de fond.

Enfin, parce que les flux d'aide et d'investissement venant des nouveaux partenaires au développement ont ciblé non seulement les goulets d'étranglement critiques dans le développement économique de l'Afrique — l'infrastructure et l'agriculture — mais également de nouvelles activités et de nouveaux secteurs — les services et la fabrication — on espère qu'un tel engagement pourrait éliminer ces goulets d'étranglement, réaliser la transformation structurelle et répartir les avantages de la mondialisation économique, d'une manière durable. Pour que cet espoir devienne réalité, cependant, les décideurs africains devront adopter des positions proactives et stratégiques avec les partenaires émergents dans leurs relations économiques, étant donné que ces partenaires s'engagent sur le continent, guidés sans aucun doute par leurs propres intérêts commerciaux et économiques en Afrique.

de plus en plus l'Afrique au sérieux comme une de leurs destinations principales. La figure 5.6 présente les flux nets d'IDE et d'investissements de portefeuille (capitaux propres et obligations) à l'Afrique entre 1990 et 2010.

Figure 5.6

Flux nets de capitaux privés à l'Afrique, 1990–2010 (en millions de dollars)



Source : Banque mondiale (2011a).

### L'investissement direct étranger

Les IDE en faveur des pays africains ont atteint leur niveau record en 2008, pointant à 72 milliards de dollars – soit une multiplication par un facteur de presque 5 du montant de 2000, et contre à peine 2 milliards de dollars en 1990 – avant de reculer à 59 milliards de dollars en 2009, puis à 50-52 milliards de dollars en 2010, du fait de la crise financière mondiale (figures 5.6). L'IDE représente actuellement 20 % de la formation brute de capital en Afrique, ce qui représente une performance de loin supérieure à celle des autres régions en développement (BAD et al, 2011).

L'Afrique continue d'attirer en grande partie des investissements directs étrangers axés sur les ressources naturelles ou des IDE destinés à l'extrémité inférieure de la chaîne de valeurs mondiale des multinationales, telle que les opérations des usines d'assemblage simples. Les investissements directs dans l'industrie du vêtement en Afrique constituent un exemple d'IDE «sans attaches», attiré par des conditions temporaires telles que l'accès préférentiel au marché octroyé par la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) ou les protections accordées dans le cadre de l'Arrangement multifibre avant son expiration en 2005. Ces secteurs et activités sont caractérisés par moins d'externalités dynamiques et de retombées positives dans le domaine des savoirs que

dans les autres régions en développement. Seule une partie des très récents investissements directs étrangers dans les nouveaux secteurs à fort coefficient de savoir et de technologie – tels que les télécommunications, les TIC et la production de panneaux solaires ou les produits agricoles obtenus par un procédé biotechnologique – a fait naître l'espoir de voir une nouvelle génération d'activités d'IDE axées sur le marché local, qui peuvent par conséquent faire l'objet d'engagements fermes par rapport à l'avenir de l'Afrique.

Dans la réflexion sur la position stratégique que les pays hôtes devraient adopter pour tirer un maximum d'avantages en termes de développement des IDE, il faudra reconnaître l'existence de larges asymétries concernant les positions de force sur les marchés et l'accès à l'information, aux technologies et autres actifs incorporels entre les multinationales d'une part, et les entrepreneurs locaux, les agriculteurs et les commerçants dans les pays en développement d'autre part. En effet, la mondialisation contemporaine tirée par les entreprises a érodé la capacité des gouvernements à lever des revenus à des fins de redistribution ou à mettre en œuvre des réglementations pour protéger les droits des travailleurs ou l'environnement local, de crainte de faire fuir les multinationales ou les capitaux. Cela se reflète dans la position dominante des multinationales au niveau des produits de base et des

chaînes de valeur des produits échangés, ainsi que des situations observées, notamment la forte baisse des salaires réels dans les zones franches industrielles d'exportation.

Dans ce contexte mondial, les avantages des améliorations de la productivité, plutôt que de revenir aux producteurs et aux agriculteurs pris individuellement, sont en grande partie récupérés par les multinationales et les grandes chaînes mondiales de supermarché. Il en résulte une distribution très asymétrique des gains tirés du commerce mondial et de l'investissement direct, ce qui souligne la nécessité de renforcer les positions de négociation des gouvernements dans les pays en développement vis-à-vis des multinationales – selon une approche stratégique et ciblée par rapport aux IDE — de sorte que ces investissements puissent faciliter le transfert des compétences et des technologies et produire d'importants effets bénéfiques sur la productivité, qui profitent aux entreprises nationales.<sup>18</sup>

En particulier, étant donné que l'essentiel des investissements directs étrangers est attiré en Afrique par ses riches gisements de pétrole, de minerais et autres métaux, on ne saurait s'attendre à des externalités dynamiques (à travers des mécanismes de marché) tels que la production d'effets d'entraînement significatifs entre les industries en amont et en aval, comme c'est le cas dans le secteur manufacturier ou des services. Partant, la question de savoir comment gérer et répartir les rentes liées aux ressources à travers une configuration de politique macroéconomique et des mécanismes budgétaires devrait occuper une place centrale dans les discussions sur les politiques dans les pays dont les économies reposent sur les ressources naturelles.

Il y a naturellement lieu de veiller à ce qu'une part équitable des rentes liées aux ressources revienne aux pays hôtes avant toute chose – pour cette raison, la question de la façon de mener les négociations sur les rentes liées aux ressources avec les multinationales devient fondamentale. En Afrique, les gouvernements ont vu leur position beaucoup affaiblie après la privatisation des compagnies minières dans les années 90; et dans une structure de capital social dominée par les multinationales, la marge de manœuvre pour une gestion fiscale et monétaire autonome – de façon à assurer une stabilisation à court terme

*L'Afrique continue d'attirer en grande partie des IDE axés sur les ressources naturelles ou des IDE destinés à l'extrémité inférieure de la chaîne de valeurs mondiale des multinationales*

ainsi qu'un développement économique de long terme par le biais des mécanismes fiscaux – devient fortement réduite. En raison des différences au niveau des programmes de privatisation négociés avec les conglomerats de multinationales, la Zambie, par exemple, s'est retrouvée dans une position bien moins favorable que le Chili dans la répartition et l'utilisation des rentes liées aux ressources minérales.<sup>19</sup> Face au tollé général provoqué par les régimes fiscaux inéquitables applicables aux rentes liées aux ressources minérales négociés dans le cadre des transactions secrètes antérieures, le Gouvernement zambien a fini par être contraint, en 2008, de renégocier les allègements fiscaux initiaux accordés aux multinationales la même année.

Les négociations secrètes menées entre les multinationales et les pays hôte sur les régimes fiscaux et les taux d'imposition tendent à donner des résultats largement en faveur de ces sociétés, parce que les pays hôtes, craignant trop de voir les multinationales perdre tout intérêt pour leur destination, offrent des allègements fiscaux inutilement généreux, tels que les exonérations fiscales temporaires ou des taxes et redevances inférieures à la norme à payer. En effet, l'accès asymétrique à l'information sur la stratégie mondiale des multinationales et le manque de transparence des négociations ont souvent amené les pays hôte en concurrence à opter pour une « politique de nivellement vers le bas ».

Cela dit, les allègements fiscaux peuvent ne pas être l'un des principaux critères du choix de la destination d'investissement des multinationales, comparée à d'autres questions fondamentales telles que la taille des marchés

nationaux et régionaux potentiels ou les niveaux de compétence de la main-d'œuvre (souci d'intégration horizontale et verticale), la qualité ou les autres caractéristiques techniques des gisements de ressources naturelles (dans le cas des IDE liées aux ressources), la stabilité politique et économique de façon générale. Pour cette raison, les décideurs doivent s'attacher à améliorer ces conditions fondamentales afin d'influer sur les décisions des multinationales quant à où investir. Comme le soulignent les chapitres 3 et 4, il existe également de nombreux autres facteurs, dont le cadre institutionnel, l'infrastructure économique et sociale, et les capacités technologiques. Il faudra moderniser tous ces éléments, non seulement pour la promotion de l'investissement, mais également pour jeter une base solide pour le développement socio-économique à plus large échelle.

Au cours de la décennie écoulée, les gouvernements africains ont pris plusieurs mesures de promotion et de libéralisation des investissements afin d'attirer les investisseurs étrangers, l'accent étant notamment mis sur la création d'un « cadre réglementaire favorable aux affaires » dans les discussions sur les politiques dirigées par les institutions financières internationales. Au nombre de ces mesures, figurent la réduction des coûts de transaction par l'élimination ou la simplification des formalités et procédures administratives inutilement lourdes ou le renforcement des systèmes de réglementation. Ces mesures sont naturellement importantes pour faciliter l'investissement privé de manière générale, par les investisseurs étrangers ou nationaux.

*La qualité de la gouvernance concernant l'affectation au plan national des rentes liées aux ressources fait une énorme différence pour le développement d'économies fondées sur les ressources naturelles*

Toutefois, on s'interroge quant à « l'additionnalité » des flux d'investissement obtenus par des séries de mesures visant à attirer les investisseurs étrangers en leur accordant des incitations fiscales trop généreuses. À cet égard, Aarsnes et Pöyry (2010) plaident en faveur davantage de transparence et soulignent la nécessité pour les pays hôte d'abandonner la pratique de signature d'accords avec des multinationales individuelles à huis-clos. Les auteurs soulignent les mérites de la mise en place de dispositions fiscales ouvertes, générales, transparentes et non négociables prévues directement dans le cadre de la loi fiscale, à l'image de la plupart des pays développés. En particulier, ils recommandent que les pays hôtes disposent de systèmes fiscaux et de taux d'imposition qui soient neutres par rapport aux pays d'origine des multinationales ou des systèmes de références pour les pays comparables en ce qui concerne la mobilisation des rentes liées aux ressources. Leur proposition vise spécifiquement à éviter une concurrence fiscale inutile et à réduire les incitations pour les multinationales de recourir à des mécanismes illicites de prix de transferts pour rapatrier les bénéfices.<sup>20</sup>

Enfin, il ne se fait aucun doute que la qualité de la gouvernance concernant l'affectation au plan national des rentes liées aux ressources fait une énorme différence pour le développement des économies reposant sur les ressources naturelles. En fait, l'utilisation des rentes liées aux ressources pour le développement économique durable est susceptible de nécessiter la formation d'un État développementaliste par une alliance véritable entre le secteur public et le secteur privé au service d'un développement socio-économique à large base et sans exclusive (question examinée de façon plus approfondie plus bas).<sup>20</sup>

### **Flux d'investissement de portefeuille**

Les flux d'investissements de portefeuille privé vers l'Afrique sont bien moins importants que les flux d'investissement direct étranger (voir la figure 5.6). L'Afrique du Sud représente la première destination, attirant près de 80 % du total de l'Afrique, suivie de l'Égypte. L'Île Maurice fait figure d'investisseur de portefeuille le plus actif au niveau des investissements de portefeuille intra-africains (BAD *et al.*, 2011). Suite à l'accroissement des flux de capitaux privés ces dernières années, le rapport actif-passif de l'Afrique avec le reste du monde ainsi que la structure et la dynamique de sa dette pourraient énor-

mément changer. En particulier, si ces flux sont affectés comme il se doit à l'investissement productif, avec des dividendes substantiels de croissance, la capacité d'absorption des flux de capitaux et d'endettement des économies africaines pourrait s'améliorer.

Toutefois, les flux d'investissements de portefeuille sont procycliques et caractérisés par une forte volatilité (voir la figure 5.6). Ces figures présentent des flux nets d'investissements de portefeuille, qui annulent déjà l'extrême volatilité affichée dans les flux bruts. En outre, les flux d'investissements de portefeuille dans la mondialisation financière contemporaine constituent plus des financements pour la diversification (par le biais de l'échange d'actifs pour la couverture et l'élimination des risques par les investisseurs financiers pour obtenir des rendements maximum corrigés des risques pour les détenteurs d'actifs) que des financements pour le développement, comme ce fût le cas durant la phase initiale de la mondialisation vers la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Mis à disposition par le biais des activités commerciales de très haute fréquence, les flux d'investissements de portefeuille sont considérés à juste titre comme des « capitaux fébriles ».

Le caractère procyclique des flux d'investissements de portefeuille résulte des changements rapides de préférences pour la liquidité et d'appétit de risque ou d'aversion pour le risque des investisseurs. En conséquence, les effets potentiellement néfastes des mouvements transfrontières brusques sur la stabilité des conditions macroéconomiques et les prix des actifs intérieurs, suscitent de sérieuses préoccupations en matière de politique. Il est désormais bien établi que la mondialisation financière s'est opérée sans une véritable structure de gouvernance mondiale, ni un système coordonné au plan international de réglementation et de supervision des activités des institutions financières, et que les flux de capitaux internationaux sont les principaux responsables de la création des déséquilibres macroéconomiques dans le monde ainsi que des crises financières périodiques.

En tant que nouveaux venus sur les marchés financiers internationaux, les décideurs en Afrique peuvent tirer plusieurs leçons précieuses des expériences des économies émergentes dans les autres régions, qui ont adopté

par le passé un régime de convertibilité totale du compte de capital, quant à comment gérer les flux d'investissements de portefeuille. En fait, la meilleure approche pour les pays africains pourrait bien être de concentrer les efforts sur l'approfondissement des marchés financiers et de renforcer les capacités des institutions financières (aspect examiné ci-après), plutôt que de trop courtiser les investisseurs internationaux, dans le souci de mobiliser les ressources additionnelles.

### **Envois de fonds et fuites du capital financier et humain**

Étant donné le volume croissant des envois de fonds de la diaspora en Afrique, comment les utiliser au mieux ? CEA et CUA (2011) notent que les envois de fonds ont constitué en 2010 la plus importante source de flux de capitaux vers l'Afrique après l'IDE, s'élevant à environ 7 % du PIB de l'Afrique. Le Cap-Vert, la Gambie, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et le Togo sont les pays qui reçoivent les flux les plus importants en pourcentage du PIB.

Les envois de fonds des travailleurs sont destinés à des citoyens privés, et servent à des fins diverses, dont le maintien de la consommation courante au-dessus des niveaux de subsistance au sein des ménages pauvres; le paiement des frais médicaux des membres des ménages; l'investissement dans l'éducation des enfants, la nutrition et la santé; la construction de logement privé, ainsi que le démarrage et le développement des entreprises. Ces utilisations contribuent au développement socioéconomique, cependant les envois ne sont pas mobilisés à un niveau central et transitent par des canaux informels de systèmes financiers pour parvenir aux mains et aux comptes des bénéficiaires.

*Les montants perdus du fait de la fuite des capitaux africains sont énormes. Plus de 700 milliards de dollars sont sortis de la région entre 1970 et 2008*

Les avantages en termes de développement découleront de la hausse des recettes et de l'augmentation de l'épargne provenant des envois de fonds de la diaspora, mobilisés de préférence par le biais des institutions financières ou de l'élargissement de l'assiette fiscale (et le renforcement du système de recouvrement des impôts directs et indirects).

Les décideurs pourraient également chercher à faire rapatrier la richesse énorme accumulée à l'étranger dans des comptes bancaires ou sous forme de biens immobiliers, suite à la fuite des capitaux (des capitaux qui ont été sortis du continent au terme de transactions opaques ou par des voies illicites utilisées par les politiciens d'envergure ou autres fonctionnaires de l'État ayant accès aux deniers publics).

Selon Ndikumana et Boyce (2011), les montants perdus au titre de la fuite des capitaux africains sont énormes. Sur la base des données reconstituées à partir des statistiques portant sur les balances de paiements de 33 pays d'Afrique subsaharienne, ces auteurs estiment que plus de 700 milliards de dollars sont sortis de la région entre 1970 et 2008. Si l'on inclut les intérêts perçus au taux du marché sur cette richesse accumulée, la valeur des fuites de capitaux s'élève à 944 milliards de dollars – soit près du PIB de l'Afrique subsaharienne en 2008, qui était de 997 milliards de dollars.<sup>22</sup> Ces statistiques révèlent un défi majeur de développement découlant des niveaux inacceptables de mauvaise gestion des ressources publiques en Afrique.

À cette fuite des capitaux, il faudra ajouter la perte de ressources publiques subies du fait de l'exode des ressources

humaines qualifiées due au manque d'emplois appropriés dans le pays d'origine. Nombre de pays africains dépendent en effet des ressources pour former des professionnels de la santé pour les pays développés. Selon une estimation récente, «les pays d'Afrique subsaharienne qui investissent dans la formation des médecins ont fini par perdre deux milliards de dollars étant donné que les médecins praticiens qualifiés quittent leurs pays pour aller chercher un emploi dans des nations développées plus prospère».<sup>23</sup>

Les gouvernements pourraient utilement revoir la proposition de «taxation de l'exode des cerveaux», faite au milieu des années 70 par le professeur Bhagwati. Par exemple, au moins une proportion de l'impôt sur le revenu des migrants qualifiés et professionnels prélevé dans les économies de destination, pourrait servir de source de financement du développement pour des projets spécifiques dans l'éducation et la santé ou des programmes visant à créer des emplois pour les jeunes qualifiés et formés dans les pays d'origine.<sup>24</sup>

Cette hémorragie financière, conjuguée à l'exode massif du capital humain du continent illustre bien la souffrance que les populations africaines ont dû endurer inutilement à cause du «piège du développement institutionnel» qui a caractérisé le continent tout au long de la période ayant suivi l'accession à l'indépendance, en dépit de son potentiel incommensurable de développement en matière de ressources humaines et naturelles (encadré 5.1).<sup>25</sup>

### Encadré 5.2: Le piège du développement institutionnel

Ayant diagnostiqué le piège du développement comme résultant de la faillite généralisée des pouvoirs publics, suite à la crise de la dette du début des années 80, les institutions financières internationales ont recommandé la libéralisation et la déréglementation économiques, ainsi que le maintien de la taille des administrations publiques au strict minimum, en échange de l'aide et de la restructuration de la dette. La crise de la dette africaine était cependant étroitement liée à la grande crise des produits de base de l'époque (Maizels, 1992).

L'effondrement des cours des produits de base a causé une perte du pouvoir d'achat réel de 40-60 % pour nombre d'économies tributaires de ces produits en Afrique subsaharienne - une crise plus grave que celle à laquelle le monde a fait face au cours de la grande crise des années 30. Pour la stabilisation macroéconomique, la gestion de la demande des économies tributaires des produits de base touchés par les chocs extérieurs aurait dû être contracyclique aux mouvements des prix des produits de base. Toutefois, à cette époque de crise de la balance des paiements induite par des facteurs extérieurs, suivie d'une forte baisse de la demande intérieure, ces pays ont été contraints - faute de disposer de mécanismes de financement de rechange - d'adopter le programme de stabilisation procyclique soutenu par le FMI, qui a entraîné une nouvelle contraction de la demande intérieure globale.

Dans la pratique donc, face à la crise de la dette, ainsi qu'à l'austérité budgétaire stricte qui leur était imposée dans le cadre du processus de réformes, les gouvernements se sont retrouvés avec une capacité réduite et peu de ressources pour réaliser des investissements publics soutenus, de même qu'une capacité limitée à attirer l'investissement privé.<sup>1</sup> En l'absence d'une fourniture de biens publics fiables, les coûts de transaction requis pour entreprendre des activités productives ont continué d'être excessivement élevés en l'absence. Les transactions économiques étaient effectuées dans des environnements caractérisés par un degré élevé d'incertitude et de risque, qui généraient des retours sur investissements très volatiles.

Un degré élevé d'incertitude et d'instabilité constitue un puissant facteur dissuasif non seulement pour l'investissement privé et la croissance économique, mais également pour la composition de l'investissement en faveur des placements réversibles et sûrs qui ont un caractère d'auto-assurance. Dans ces circonstances, les investisseurs africains ont systématiquement opté pour des actifs sûrs et liquides plutôt que des actifs moins liquides mais à haut rendement. Si les couches nanties de la population investissent souvent à l'étranger - fuite de capitaux - les autres investisseurs privés placent leurs capitaux dans des actifs à court terme dans des secteurs ayant des coûts irrécupérables inférieurs et de plus courtes échéances, comme le commerce, plutôt que dans des investissements physiques de long terme (Aryeetey, 1994). Le faible niveau de l'investissement public et de l'investissement privé qui en a résulté, a eu pour effet de freiner la croissance économique et le développement en Afrique.

En particulier, l'environnement politique et économique des années 80 et 90 a maintenu les activités économiques d'une proportion significative d'agents privés en dehors de l'économie «officielle». Depuis lors, l'économie informelle est devenue une source importante d'emplois et de revenus pour la majorité des ménages en milieu urbain et rural, et les activités économiques tendent à se limiter à la production à petite échelle et au commerce local. La majorité des pauvres, en particulier les pauvres ruraux, a été marginalisée. En même temps, une économie en grande partie informelle entraînant une assiette fiscale faible et étroite, renforce la fragilité fiscale.

La transition lente mais graduelle des systèmes de pouvoir personnel ou autoritaire - caractérisés par des renversements peu fréquents mais violents des pouvoirs en place - vers les régimes démocratiques avec un système multipartite depuis le début des années 90, était naturellement un changement bienvenu, qui pourrait éventuellement ouvrir la voie à la mise en place de gouvernements qui ont à cœur un développement à large base et équitable.

Toutefois, dans la pratique, la poursuite de la politique de fourniture de biens publics insuffisants et la persistance d'une situation budgétaire fragile, ont développé leur propre cycle vicieux, condamnant l'économie à un faible équilibre, et donnant lieu à la naissance d'un État fragile qui dispose d'une capacité institutionnelle limitée pour fonctionner. En effet, le niveau et la qualité des services sociaux et d'infrastructure publics se sont progressivement détériorés dans plusieurs pays au cours des années 90.

Ainsi donc, sans avoir trouvé une issue au piège institutionnel, les États ont pu faire peu de progrès dans la mobilisation de l'énergie et des ressources de leurs populations au service des objectifs de développement partagés. Au contraire, le plus souvent, la fragilité et l'austérité budgétaire ont aggravé des tensions liées à la répartition des ressources et des conflits dans des sociétés fragmentées sur des bases ethnolinguistiques. Ces facteurs ont constitué de sérieuses entraves à la transformation structurelle des économies africaines.

*1. Voir Niskanke (2011b) pour une analyse plus poussée de la façon dont les pièges internationaux et institutionnels sont intimement liés à travers des mécanismes de rétroaction qui ont créé à la fois un piège d'équilibre précaire de croissance induite par la dette et une configuration institutionnelle qui est préjudiciable à la croissance partagée et au développement sans exclusive à travers une boucle d'interfaces négatives privé-public pour le développement économique.*

### 5.3 Répondre aux besoins - nouvelles approches

**PLUSIEURS INSTRUMENTS NOVATEURS** ont retenu l'attention comme mécanismes pour combler le large déficit en infrastructure de l'Afrique en mobilisant l'épargne privée par l'intermédiaire des marchés financiers. Au nombre de ceux-ci figurent des instruments visant les investisseurs mondiaux qui peuvent supporter des risques élevés de change et par pays dans leur quête de retours élevés sur investissement, ainsi que des instruments d'emprunt libellés en devises fortes, et des fonds privés ou véhicules spéciaux (Brixiova *et al.*, 2011 ; Beck *et al.*, 2011).

L'émission par le Ghana d'obligations souveraines à l'étranger, remboursables sur dix ans, pour un montant de 750 millions de dollars vers la fin de 2007, par exemple, pour financer des projets d'énergie et d'infrastructure, avait eu un grand retentissement à l'époque, car il s'agissait de la première émission d'obligation souveraine par un pays d'Afrique subsaharienne (exception faite de l'Afrique du Sud). L'opération avait été saluée comme un succès, enregistrant une note de B+ et l'émission a été sursous-

crite quatre fois, avec une forte demande de la part des gestionnaires des biens et des fonds spéculatifs en particulier. Au lendemain de la crise financière mondiale, cependant, ces obligations ont été échangées à 48 cents par rapport au dollar au quatrième trimestre de 2008. Leur cours est remonté à 80-85 cents par rapport au dollar au cours de l'été 2009, mais avec un rendement d'environ 12 % à la suite de la crise financière mondiale.

Cette conjoncture, ainsi que la crise de la dette souveraine dans la zone euro, montrent que la forte volatilité des marchés d'obligations souveraines et la soutenabilité de la dette pourraient être exposées à des risques lorsque l'appétit du risque des investisseurs change rapidement. En effet, une série d'émissions d'obligations souveraines prévue en 2009 et 2010 par les pays africains, a dû être reportée, en raison des conditions peu favorables sur les marchés financiers mondiaux.<sup>26</sup>

L'attention a été récemment portée sur l'utilisation de l'excédent d'épargne réalisé par les organismes publics



sur le continent ou à l'échelle mondiale pour accélérer l'investissement en Afrique. Nombre de pays riches en ressources en Afrique sont devenus des créanciers nets pour le reste du monde, l'envolée des prix des produits de base depuis 2002 et plusieurs nouvelles découvertes de gisements de minerais et de pétrole sur le continent leur ayant permis d'accumuler des réserves. Les recettes exceptionnelles tirées des rentes liées à ces ressources, sont souvent de loin supérieures à la capacité d'absorption de ces pays pour qu'ils puissent les déployer efficacement pour le développement sur une courte période. En tout état de cause, les prix des produits de base étant intrinsèquement volatiles, les décideurs dans ces pays ont besoin d'instruments d'épargne attrayants pour faciliter leurs dépenses et leur absorption au cours des cycles de forte hausse et de chute des prix des produits de base.<sup>27</sup>

En réponse à ces conditions, plusieurs gouvernements ayant des réserves excédentaires ont créé des fonds souverains pour gérer cette épargne. Ces fonds sont de plus en plus considérés comme des sources potentielles pour

### Atténuation des risques

Une question épineuse qui se pose à toutes ces sources potentiellement disponibles pour fournir des fonds étrangers, privés ou publics, est de savoir comment atténuer des risques liés à l'investissement à long terme. Brixiova et al. (2011) propose divers instruments d'atténuation des risques, notamment:

- ▶ l'assurance crédit et de fonds propres et les instruments de garantie pour l'atténuation des risques commerciaux et politiques, en plus des garanties partielles de risque offertes par les institutions multilatérales;
- ▶ le financement compensatoire destiné à assurer la viabilité (mobilisation des fonds publics pour l'investissement dans l'infrastructure par l'octroi de subventions publiques via le financement partiel du coût initial de l'investissement) pour réduire les risques pour les investisseurs privés;
- ▶ les garanties des premières pertes des portefeuilles telles que les garanties des premières pertes des por-

tefeuilles d'investissement mises en place par la BAD pour atténuer les primes de risque par pays;

le financement du développement, en particulier les projets d'infrastructure en Afrique.

Contrairement aux fonds de participation privés, qui sont pour la plupart gérés par les investisseurs privés, ou aux émissions d'obligations sur les marchés internationaux des capitaux, les fonds souverains sont administrés par des gouvernements qui ont une épargne publique excédentaire. Un certain nombre de pays riches en ressources en Afrique, comme la Libye et le Nigeria, ont déjà eu recours à cette approche pour financer des projets de développement dans leurs propres pays ou ailleurs en Afrique.

Les décideurs africains se doivent d'adopter cette position stratégique pour tirer parti de toutes ces nouvelles opportunités, cependant, et de négocier et d'obtenir de meilleurs contrats, afin que les ressources tirées des minéraux, du pétrole et des métaux précieux soient utilisées dans l'intérêt supérieur des générations futures de populations africaines.

tefeuilles d'investissement mises en place par la BAD pour atténuer les primes de risque par pays;

- ▶ La couverture de risque de change, des garanties de change contre les risques de change et les facilités de trésorerie en cas de dévaluation offertes par les gouvernements.

Ces instruments s'avèrent utiles lorsqu'on appuie des institutions et que d'autres conditions préalables sont en place. Toutefois, des risques résiduels subsistent toujours dans toutes les transactions financières intertemporelles, et souvent l'application excessive des instruments financiers et de titrisation sophistiqués augmente les risques macrosystémiques, comme on a pu le constater lors des nombreuses crises financières survenues au cours des deux dernières décennies.<sup>28</sup>

D'autre part, l'échange efficace des instruments financiers internationaux nécessite des marchés profonds, très liquides et des marchés à terme développés pour les monnaies locales en premier lieu; ces conditions préalables

*Les pays africains ont besoin d'une longue période d'apprentissage avant d'opérer avec assurance sur les marchés financiers, sur un pied d'égalité*

ne peuvent pas être mises en place du jour au lendemain. Au cours de la dernière décennie, plusieurs économies émergentes en Asie ont axé leurs efforts sur l'approfondissement des marchés d'obligations, notamment en émettant des titres de créance dans des monnaies locales pour attirer les investisseurs intérieurs et internationaux, à titre expérimental, et en approfondissant progressivement le marché avec plus d'émissions. Elles ont également renforcé la capacité des institutions financières et des systèmes de réglementation intérieurs.

En envisageant de recourir à des instruments d'atténuation des risques, les coûts et bénéfices associés devraient être soigneusement pesés. D'un côté, le prix à payer pour accéder aux instruments sophistiqués de garantie des risques, est souvent hors de portée des pays à faible revenu sans subventions des institutions publiques multilatérales. De l'autre, comme le montre la crise financière mondiale, l'efficacité de la capacité d'atténuation des risques de certains instruments n'est pas garantie. Ces considérations soulèvent la question de savoir si les ressources publiques devraient encourager l'utilisation de ces instruments, plutôt que de mettre l'accent sur l'approfondissement des marchés et le renforcement de la capacité intérieure.

Les décideurs devront également faire preuve de beaucoup plus de vigilance par rapport à l'accumulation de dette extérieure privée non soutenable en assurant un suivi minutieux de la dette grâce à un cadre d'analyse appropriée de soutenabilité de la dette (en tenant compte des différents hypothèses et scénarios). Dans une situation de crise, il revient à l'État d'assumer les obligations

liées aux titres de créance privée et d'en faire des obligations liées à la dette souveraine.

Les pays africains ont besoin d'une longue période d'apprentissage avant d'intervenir avec assurance sur les marchés financiers internationaux, sur un même pied d'égalité que les autres acteurs. Ils peuvent envisager d'expérimenter d'abord l'émission d'instruments de dette en monnaie locale qui visent principalement les investisseurs nationaux (ou la diaspora) et les institutions financières (ou celles ayant des liens avec des pays africains ou une expertise dans ces pays).

Étant donné que les investisseurs utilisant ces instruments d'investissement sont plus susceptibles d'avoir des engagements fermes et des intérêts étroitement liés au développement économique des pays africains, ils seront probablement disposés à prendre des risques de change ou autres risques-pays inhérents à ces instruments libellés en monnaie locale et émis sur les marchés financiers locaux, en se positionnant sur le long terme. Par conséquent, ces instruments sont, de par leur nature, plus destinés au financement des projets d'infrastructure de longue gestation.

Les récents exemples d'instruments lancés en Afrique dans cette catégorie comprennent quatre types d'obligations (Brixiova *et al.*, 2011).

*Obligations pour le financement de l'infrastructure libellées en monnaie locale.* Le gouvernement kenyan a émis trois obligations axées sur l'infrastructure pour le financement des routes, de l'énergie et de l'eau, d'une valeur totale d'un milliard de dollars en 2009/10. Cette opération a ouvert la voie à l'émission d'obligations de sociétés par des entreprises privées et des sociétés d'État, dont Safaricom (une compagnie de téléphonie mobile) et KenGen (une société de fourniture d'électricité). Au nombre des mesures d'incitation additionnelles mises en place par rapport aux obligations d'infrastructure au Kenya, figurent la décision de permettre aux porteurs d'utiliser ces obligations comme garantie pour des prêts bancaires, et les banques peuvent les donner en gage à titre de garantie pour leurs opérations; d'exonérer les porteurs d'obligations de l'impôt sur le versement d'intérêt, et d'institutionnaliser les services bancaires et de finance islamiques, de façon à ce

que les institutions bancaires telles que la « Gulf African Bank » puissent y participer.

*Obligations liées aux produits de base.* Courant août 2010, le groupe Standard Bank en Afrique du Sud a proposé des obligations libellées en rand liées aux produits de base et négociables en bourse, qui ont été inscrites à la côte de la Bourse des valeurs de Johannesburg, assorties d'une date précise de rachat et dont le rendement est lié à la performance des métaux précieux.

*Obligations du secteur de l'infrastructure et des municipalités.* Ces obligations recherchent la participation des caisses de retraite nationales et d'autres fonds, ainsi que des investisseurs internationaux.

*Émission d'obligations diaspora.* Ces obligations pourraient permettre de lever entre 5 et 10 milliards de dollars par an en ciblant la richesse des 16 millions d'Africains vivant à l'étranger (Beck et al., 2011). On estime que les membres de la diaspora sont un peu plus enclins à prendre des risques lorsqu'il s'agit d'obligations émises dans les monnaies locales, car ils sont mieux informés sur leurs pays que les autres investisseurs. Ils ont éga-

lement des responsabilités dans leurs pays d'origine et souvent le désir de contribuer au développement de ces derniers. L'Éthiopie, par exemple, a émis des obligations industrielles dénommées «Millenium Corporate Bonds» ciblant les Éthiopiens vivant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Pour être réaliste, cependant – pour le moment au moins – seule une poignée de marchés «pionniers» comme l'Égypte, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud peut émettre des obligations, parce que les marchés des obligations doivent être hautement liquides, avec des structures d'échéances appropriées. Plusieurs économies de plus petite taille nécessiteraient des marchés financiers régionaux dans des pays plaques tournantes, qui sont importants pour leur permettre d'accéder aux financements pour les projets d'infrastructure transfrontaliers (car leurs économies sont souvent de trop petite taille pour justifier des projets qui leur sont propres). Un moyen de tirer parti des économies d'échelle consiste à mettre en place des banques, fonds et instruments correspondants sous-régionaux, comme discuté lors des récentes réunions de l'Union africaine et des différentes communautés économiques régionales.

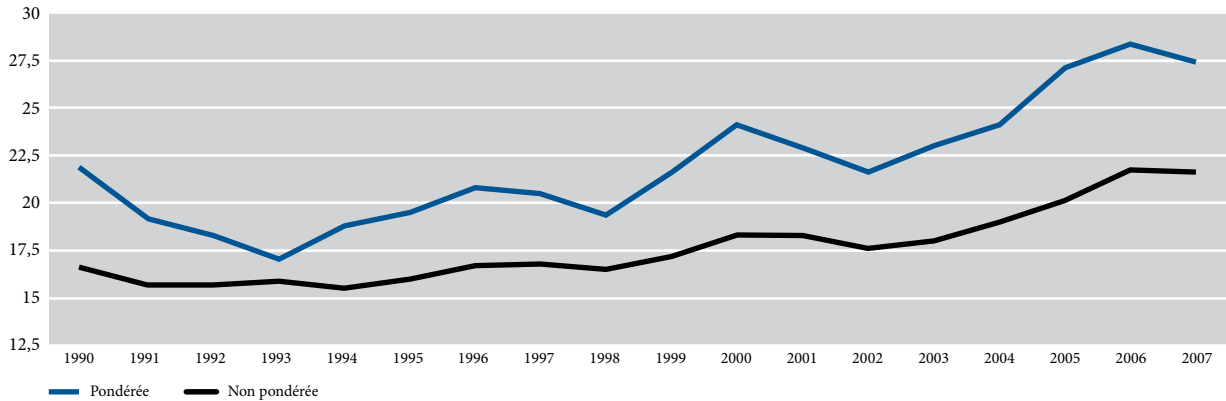
## 5.4 Répondre aux besoins - la taxation

### Récentes tendances des recettes fiscales

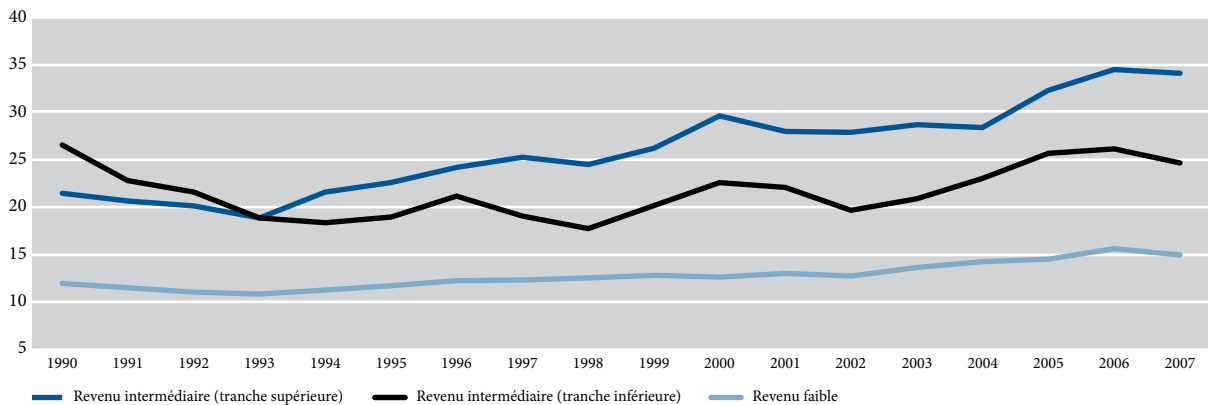
**LE COEFFICIENT MOYEN** de pression fiscale, à savoir le total des contributions recouvrées exprimé en proportion du PIB, augmente en Afrique depuis le début des années 90 (figure 5.7). La moyenne pondérée du coefficient de pression fiscale avait baissé de 22 % en 1990 à 17 % en 1993, pour remonter à 27 % du PIB en 2007, soit une hausse de 10 points de pourcentage en 15 années. Le coefficient moyen de pression fiscale de l'Afrique est tout à fait élevé comparativement aux pays en développement d'Asie de l'Est et du Pacifique ainsi que d'Amérique latine, dont les coefficients se situaient entre 10 et 17 % au cours de la période 2007-2009.

Le coefficient de pression fiscale diffère largement entre les pays africains selon leur richesse en ressources natu-

relles et leurs niveaux de revenu. La récente hausse de la moyenne du coefficient de pression fiscale de l'Afrique est largement induite par les recettes exceptionnelles engrangées par les gouvernements dans les pays producteurs de pétrole. Selon le classement par niveau de revenu (figure 5.9), le coefficient de pression fiscale des pays africains à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 2007 était de 30 %, un résultat avoisinant presque la moyenne de 35 % pour les pays de l'OCDE. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure affichaient un coefficient de 20 %, celui des pays à faible revenu ne s'établissant qu'autour de 15 % (BAD, OCDE et CEA, 2010).

**Figure 5.7****Part des recettes fiscales dans le PIB en Afrique, 1990–2007 (moyennes pondérées et non pondérées, %)**

Source : BAD, OCDE et CEA (2010).

**Figure 5.8****Part des recettes fiscales du PIB en Afrique, 1990–2007 (par groupe de revenu, %)**

Source : BAD, OCDE et CEA (2010).

Comme il fallait s'y attendre, il existe des chevauchements manifestes entre les groupes de pays riches en ressources et de pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure.

Ce qui distingue les systèmes fiscaux en Afrique de ceux des autres régions en développement, c'est la forte dépendance des pays riches en ressources à l'égard d'impôts basés sur les ressources, en particulier parmi les pays producteurs de pétrole; une petite part des impôts directs (impôt sur le revenu des particuliers et impôt sur les sociétés combinés) dans la plupart des pays africains, et une part élevée des taxes commerciales dans les pays les plus pauvres.<sup>29</sup>

Les tendances entre 1996 et 2007 se déclinent comme suit: la hausse du coefficient de pression fiscale moyen pondérée de l'Afrique (voir la figure 5.7) a été impulsée presque entièrement par l'augmentation des taxes sur les ressources dans les pays riches en ressources, particulièrement dans les pays producteurs de pétrole<sup>30</sup>: la proportion des ressources fiscales provenant des ressources dans le PIB a triplé, passant de 3 % en 1998 à 15 % vers la fin des années 2000. En Libye et en Angola, cette part était respectivement de 66 % et 39 %, en 2007.

La part des impôts sur les sociétés est demeurée stable, mais inférieure aux recettes potentielles en raison de l'octroi excessif d'allègements fiscaux et d'exemptions aux

sociétés. S'agissant des impôts indirects, les pays à plus faible revenu ont affiché une nette augmentation en dépit de leur nature régressive. La part des taxes commerciales a reculé au cours de la période, mais le rythme de déclin s'est décéléré (les premières années, les effets de la libéralisation des échanges ont eu une forte répercussion sur les recettes publiques).<sup>31</sup>

### Questions fiscales d'ordre structurel

Les questions structurelles critiques concernant la mobilisation des ressources publiques intérieures, peuvent être résumées sous les trois rubriques suivantes (BAD, OCDE et CEA, 2010):

- ▶ Les obstacles structurels de type transversal non encore levés: la nature largement informelle des économies, la faible légitimité fiscale des gouvernements, ainsi que les contraintes considérables en termes de capacité administrative.
- ▶ L'assiette fiscale déjà étroite est davantage entamée par l'octroi excessif d'exemptions, l'imposition inefficace des activités extractives et l'incapacité à lutter contre les manipulations abusives des prix de transfert par les multinationales.
- ▶ La gamme des prélèvements fiscaux est déséquilibrée: dépendance excessive des gouvernements pour leurs revenus à l'égard d'un nombre trop limité de types d'impôts, surreprésentation de certains contribuables dans l'assiette fiscale, apparition d'un manque-à-gagner important pour les ressources publiques du fait de la baisse des taxes commerciales.

Les deux principales caractéristiques de la majorité des pays africains – une assiette fiscale étroite et un déséquilibre de la gamme des prélèvements fiscaux – résultent en grande partie des obstacles structurels de type transversal qui n'ont pas été levés.

Les entreprises informelles, qui demeurent obstinément très répandues en Afrique sont moins productives que celles du secteur structuré, et leurs employés ne bénéficient ni des garanties du droit du travail ni de la protection sociale. Plusieurs d'entre elles sont très fragiles, et du fait de la nature de leurs activités, opèrent hors du filet

fiscal, bien qu'elles puissent payer des impôts indirects, comme la taxe sur la valeur ajoutée.

Plusieurs opérateurs du secteur informel peuvent ne pas sentir les bienfaits de payer des impôts – directs ou indirects – étant donné qu'ils en tirent peu de bénéfices tangibles sous forme de services publics ou de fourniture de biens publics de haute qualité. Ainsi, comme le font observer la BAD, l'OCDE et la CEA (2010), le choix d'exercer dans le secteur informel intervient généralement lorsque les coûts de l'emploi légal l'emportent sur les avantages pour les producteurs, employeurs ou employés. Si les coûts d'entrée dans l'économie réglementée sont trop élevés, les individus comme les entreprises sont forcés de rester en dehors du système (Jütting et de Laiglesia, 2009).

Les changements institutionnels requis pour sortir de ce type d'impasse comportementale, sont souvent lents à se mettre en place. Des efforts concertés sur tous les fronts, cependant, feront la différence et conduiront à lever les obstacles institutionnels et à sortir du piège dont on a parlé plus haut (encadré 5.1). En particulier, une fourniture améliorée et soutenue des biens publics s'avère cruciale pour que les parties prenantes intérieures sentent les effets tangibles des taxes et impôts qu'elles paient.

Une autre conséquence des goulets d'étranglement structurels est que la mobilisation des ressources publiques ne saurait être améliorée par juste une augmentation des

*Plusieurs opérateurs du secteur informel peuvent ne pas sentir les bienfaits de payer des impôts - directs ou indirects- n'en tirant que peu de bénéfices tangibles sous forme de services publics ou de fourniture de biens publics de haute qualité*

taux d'imposition au niveau de l'assiette fiscale étroite en place. Cependant, les décideurs en Afrique ont tendance à prendre un raccourci facile en procédant à un ajustement de la marge du taux d'imposition pour accroître les revenus. Par exemple, la CEA et la CUA (2011) font état de problèmes liés à l'imposition, citant à l'appui plusieurs évaluations comme «les pays africains ont tendance à appliquer des taxes faciles, particulièrement des taxes sur le commerce, et imposer des taxes élevées au secteur formel ou les deux» (Aryeetey, 2009) ou le constat de Gauthier et Reinikka (2006), selon lequel «une lourde charge fiscale est imposée à un nombre limité de contribuables et de moyennes entreprises qui supportaient déjà une part disproportionnée d'impôts élevés». En effet, la CEA et la CUA (2011) font valoir qu'une «difficulté de taille en ce qui concerne l'imposition en Afrique est le trilemme entre la demande de recettes fiscales plus importantes pour financer le développement, la réticence de ceux qui détiennent le pouvoir politique et ont la capacité économique de payer des taxes supplémentaires, et les autres qui n'ont pas de biens imposables et ne veulent pas s'acquitter des impôts».

BAD, OCDE et CEA (2010), entre autres études sur l'imposition en Afrique, examinent des mesures détaillées à prendre par les pouvoirs publics pour surmonter les faiblesses inhérentes au régime fiscal, notamment la mise en place d'un organisme indépendant de recouvrement des recettes fiscales et le renforcement de la capacité administrative et technique des institutions en charge du recouvrement des taxes et impôts. Cependant, au-delà de ces propositions, on devrait considérer les questions fiscales comme des préoccupations structurelles plus profondes qui appellent des changements fondamentaux dans la gestion des ressources publiques. Le déséquilibre et l'étroitesse des assiettes fiscales des pays africains aujourd'hui, en particulier, leur forte dépendance frappante à l'égard de recettes fiscales tirées des ressources naturelles, constituent non seulement la preuve de la vulnérabilité continue des recettes fiscales aux cycles de forte hausse et de chute des prix, mais résultent également de la faible motivation qu'ont depuis toujours les pouvoirs publics à veiller à établir des partenariats significatifs avec les parties prenantes intérieures en vue de promouvoir le développement socio-économique.<sup>32</sup>

### **Mieux mobiliser et gérer les ressources intérieures**

Il conviendra par conséquent d'utiliser un mécanisme budgétaire de répartition, de façon à favoriser l'établissement d'un partenariat véritablement fonctionnel entre l'État et les parties prenantes intérieures. Les discussions sur les politiques devraient aller au-delà des questions techniques passées en revue plus haut. La question de la mobilisation des ressources intérieures devra être examinée dans le contexte d'un débat élargi sur comment intégrer l'économie informelle dans le programme de développement du pays, dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources publiques en général. L'élargissement de la base d'imposition par l'amélioration des mécanismes budgétaires de répartition constitue la meilleure solution à long terme.

En outre, pour éviter les expériences antérieures d'austérité budgétaire forcée en période de crise, les pays riches en ressources devraient renforcer leur gestion macroéconomique durant les cycles des produits de base — actuellement, alors que leurs économies tirent parti de la flambée des cours des produits de base. La gestion macroéconomique anticyclique par le biais des fonds de stabilisation des produits de base, telle que pratiquée au Chili et en Norvège, constitue, à n'en point douter, un outil essentiel pour la gestion des rentes liées aux ressources au service du développement économique.<sup>33</sup>

Toutefois, le caractère pratique et l'efficacité de la mise en œuvre de ces politiques, sont fortement tributaires, du mode de répartition entre les parties prenantes nationales et les entreprises multinationales, des rentes liées aux ressources minières, ainsi que de la façon dont elles sont utilisées et gérées. Nombre de pays à faible revenu éprouvent des difficultés à appliquer avec succès une politique macroéconomique contracyclique, non seulement parce que cela exige des connaissances techniques poussées, mais également parce que les pouvoirs publics jugent trop élevé le coût d'opportunité de détenir l'épargne à l'étranger, au regard des besoins pressants immédiats d'accélérer le développement économique et de réduire la pauvreté.

## 5.5 Conclusions et recommandations

**AU TERME DE** ce chapitre, plusieurs conséquences sur le plan de l'action publique peuvent être dégagées de l'analyse et des discussions et être résumées comme suit :

- ▶ Les ressources exceptionnelles tirées de l'envolée des prix de produits de base et les ressources nouvellement disponibles, devraient être déployées à bon escient pour aider à diversifier et à transformer les structures économiques, de même que les rentes liées aux ressources distribuées de façon à favoriser l'émergence d'une tendance à une croissance inclusive.
- ▶ Les décideurs africains devront adopter une position stratégique avec toutes les catégories d'acteurs et d'investisseurs extérieurs. Ils devraient faire valoir leur position de force récemment acquise pour présenter leurs visions et stratégies d'inspiration nationale comme base de négociations.
- ▶ Pour mobiliser l'épargne privée intérieure et extérieure par le biais des systèmes financiers, il importe de concentrer les efforts sur l'approfondissement des marchés de capitaux et le renforcement des capacités des institutions financières, de sorte que les ressources mobilisées fassent l'objet d'une intermédiation efficace et soient consacrées à des investissements productifs et au développement socioéconomique.
- ▶ Il s'avère crucial d'établir un partenariat véritablement productif entre l'État et les parties prenantes intérieures. Pour ce faire, il faudra apporter des modifications substantielles à l'économie politique de la gestion des ressources publiques, afin de corriger à la source les faiblesses structurelles dans la mobilisation des ressources publiques intérieures.
- ▶ Les décideurs devront élargir la base d'imposition par le biais de l'amélioration de la répartition des recettes fiscales, notamment en améliorant la fourniture des biens publics et en intégrant l'économie non structurée dans les processus de développement.
- ▶ Il faudra explorer et approfondir des mécanismes de coopération régionale pour la gestion macroéconomique contracyclique.

Face aux mutations des conditions économiques extérieures et du paysage géopolitique pour l'Afrique, les aspirations des parties prenantes intérieures sont de plus en plus croissantes. Les jeunes générations d'Africains en particulier, aspirent à un meilleur avenir et ne cessent de réclamer, de façon légitime, un développement sans exclusive au plan politique et économique. Les décideurs devraient s'attaquer à ce défi et traduire les opportunités émergentes en réalités en accélérant le processus de transformation structurelle, de même qu'en facilitant une plus large participation des parties prenantes intérieures à l'élaboration des politiques économiques, afin d'édifier une société plus ouverte.

## Bibliographie

- Aarsnes, F., et E. Pöyry, 2010. "Taxation of Multinationals: Fiscal Competition and Profit Repatriation (Including Transfer Pricing)". Communication faite à la conférence sur la « Mobilisation des ressources publiques et l'aide », dans le cadre des Perspectives économiques en Afrique 2011.
- Adam, C., et O'Connell, 1997. "Aid, taxation and development: Analytical perspectives on aid effectiveness in sub-Saharan Africa". Mimeo. Centre for the Study of African Economies, University of Oxford.
- BAD, 2006. Développement de l'infrastructure et intégration régionale : Mise en place d'un cadre réglementaire adéquat, Note conceptuelle pour les Assemblées annuelles 2006 du Groupe de la BAD, Ouagadougou, Burkina Faso, 16 mai 2006.

- BAD, OCDE et CEA, 2010. Perspectives économiques en Afrique, 2010. OCDE, Paris.
- BAD, OCDE, PNUD et CEA, 2010, 2011. Perspectives économiques en Afrique, 2011. OCDE, Paris.
- Al-Alami, R., 2011. "The Arab Spring: Corruption and Revelations", *Energy & Geopolitical Risk*, Vol.2 No12, December 2011.
- Alden, C. et C.R. Hughes (2009), "Harmony and Discord in China's Africa Strategy: Some Implications for Foreign Policy", *The China Quarterly*, septembre 2009, 563-584.
- Aryeetey, E., 1994. "Private investment under uncertainty in Ghana". *World Development*, vol. 22, no. 8: 1211-1221.
- Aryeetey, E., 2009. "The Global Financial Crisis and Domestic Resource Mobilization in Africa", African Development Bank Working Paper No.101, Tunis, Tunisie.
- Beck, T., S.M. Maimbo, I. Faye et T. Triki, 2011. La finance en Afrique : Au-delà de la crise, mettre la finance au service de l'Afrique, Banque africaine de développement
- Bhagwati, J., 1976. "Taxing the Brain Drain" Challenge, Vol.19 No.3. Juillet-Août, 1976.
- Borensztein, E., O. Jeane et D. Sadri, 2009. 'Macro-Hedging for Commodity Exporters' FMI Document de travail; WP/2009/229.
- Brauner, Y., 2010. "Brain Drain Tax as Development Policy", University of Florida Levin College of Law Research Paper, No. 2010-17.
- Brixiova, Z., E. Mutambatsere, C. Ambert et D. Etienne, 2011. "Closing Africa's Infrastructure Gap: Innovative Financing and Risks", Africa Economic Brief, Vol.2 Issue 1, avril 2011, BAD.
- Brunnermeier, M., 2009. "Deciphering the Liquidity and Credit Crunch 2007-2008", *Journal of Economic Perspectives*: Vol. 23, No. 1 2009, pages 77-100.
- CEA et CUA, 2010. 2011. *Rapport économique sur l'Afrique* (2011) : Gérer le développement : le rôle de l'État dans la transformation économique, Addis-Abeba, CEA.
- Rapport économique sur l'Afrique : Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique ( 2010) : Addis-Abeba, Éthiopie.
- CEA (1999) *Rapport économique sur l'Afrique* 1999 : la problématique de la lutte contre la pauvreté et de la viabilité économique, CEA, Addis-Abeba.
- Cohen, D., H. Djoufelkit-Cottenet, P. Jacquet and C. Valadier, 2008. "Lending to the Poorest Countries: A New Counter-Cyclical Debt Instrument", OECD Development Centre. Document de travail 269, OECD: Paris.
- Rapport de la Commission pour l'Afrique (2005), Gouvernement du Royaume-Uni, 11 mars 2005.
- Cooper, R., 1999. "Should Capital Controls be Banned?", *Brooking Papers on Economic Activity*, 1999. Issue 1.
- Gauthier, B., et R. Reinikka, 2006. "Shifting Tax Burdens through Exemption and Evasion: An Empirical Investigation of Uganda", *Journal of African Economics*, 15(3):373-398
- Gunther, B., 2009. "Towards an MDG-Consistent Debt Sustainability Concept", *One Pager*, No.87, juillet 2009, International Policy Centre for Inclusive Growth, Brazilia (Brésil).
- Jütting, J., et J. R. de Laiglesia, 2009. "Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries," *Development centre* (OCDE), Paris.
- Keen, M., et M. Mansour, 2009. «Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: Challenges from Globaliza-



- tion», FMI: documents de travail 09/157, Washington, D.C.
- Kelland, K., 2011. "Doctor Brain Drain Costs Africa \$2 billion". Reuters News, 25 novembre.
- Krugman, P., 1988. «Financing vs. forgiving a debt overhang», *Journal of Development Economics*, 29:3, pp. 253-68.
- Maizels, A., 1992. *Commodities in Crisis*, Oxford, Clarendon Press.
- Ndikumana, L., et J. K. Boyce, 2011. *Africa's Odious Debts*, ZED Books, London & New York
- Ndulu, B., 2006. 'Infrastructure, Regional Integration and Growth in Sub-Saharan Africa: Dealing with the disadvantages of Geography and Sovereign Fragmentation.' *Journal of African Economies*, 15 (2): 212-244.
- Nissanke, M., 2007. "Aid Effectiveness to Infrastructure: A Comparative Study of East Asia and Sub-Saharan Africa". Document-cadre, mai 2007. Japan Bank for International Co-operation: Tokyo.
- , 2009. "The Global Financial Crisis and the Developing World: Transmission Channels and Fallouts on Industrial Development", étude commandée pour l'ONUDI, février 2009, accessible à : [http://www.unido.org/fileadmin/user\\_media/Publications/RSF\\_DPR/WP062009\\_Ebook.pdf](http://www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/RSF_DPR/WP062009_Ebook.pdf)
- , 2010a. "Commodity Market Structures, Evolving Governance and Policy Issues". Dans *Commodities, Governance and Economic Development Under Globalization*, Palgrave/Macmillan, M. Nissanke and G. Movrotas (eds) Chapter 4 (65-97) January 2010.
- , 2010b. "Engaging in the economic development process in low-income countries through participatory sovereign debt management: A Critical Review of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework", Secrétariat du Commonwealth. Londres, septembre 2010.
- , 2011a. "Commodity markets and excess volatility: sources and strategies to reduce adverse development impact", étude commandée pour la conférence internationale sur la « volatilité des prix des produits de base », Fonds commun pour les produits de base, mai 2011, accessible à l'adresse : [http://www.common-fund.org/data/documenten/CFC-Nissanke\\_CommodityMarketVolatility\\_Feb\\_2011.pdf](http://www.common-fund.org/data/documenten/CFC-Nissanke_CommodityMarketVolatility_Feb_2011.pdf)
- , 2011b. "International and Institutional Traps in Sub-Saharan Africa under Globalisation: A Comparative Perspective", Presented at International Workshop on Advancing Knowledge in Developing Economies and Development Economics at Hitotsubashi University in Tokyo on September 23-24, 2011.
- , 2012. "Commodity Market Linkages in the Global Financial Crisis: Excess Volatility and Development Impacts", *Journal of Development Studies*, Vol. 48, No. 6.
- Nissanke, M., et M. Soderberg, 2011. "The Changing Landscape in Aid Relationships in Africa: Can China's engagement make a difference to African development? ", Swedish Institute for International Affairs, Stockholm
- Nissanke, M., et E. Thorbecke, 2010. *The Poor under Globalization in Asia, Africa and Latin America*, Oxford University Press, mai 2010.
- Ostry, J. *et al* (2010), "Capital Inflows: The Role of Controls", IMF Staff Position Note. APN/10/04, February 19, 2010.
- Sindzingre, A., 2007. *Financing the Developmental State: Tax and Revenue Issues*, Development Policy Review, 2007, 25 (5):615-632
- Wang, J.-Y., 2007. "What Drives China's Growing Role in Africa?", FMI: document de travail Working Paper, WP/07/211. International Monetary Fund, Washington, D.C.

World Bank, 1994. Infrastructure for Development. World Development Report 1994. Washington, DC.

## Notes

1 Voir Nissanke (2012) pour un examen détaillé des facteurs à l'origine de la récente dynamique des prix des produits de base.

2 Ces groupes comptent quelques pays communs, tels que la Mauritanie et le Soudan, du fait des différences entre les critères de classification utilisés par les Indicateurs du développement dans le monde et la CEA.

3 La composante de portefeuille des flux de capitaux vers l'Afrique est très volatile, cependant, et amplifie les cycles de prix des produits de base. Elle peut disparaître rapidement au gré des sentiments du marché, ce qui la rend peu fiable comme financement du développement.

4 Il existe des écarts entre le volume de chaque flux rapporté dans BAD *et al.* (2011) et notre analyse dans la présente section, en fonction de la source des données utilisée. Mais toutes les données, sans distinction des sources, affichent les mêmes tendances.

5 L'analyse de l'APD repose sur les données du CAD de l'OCDE/CAD, qui rendent compte du total de l'aide en faveur de l'Afrique et des pays au « Sud du Sahara » et des pays au « Nord du Sahara » séparément ainsi qu'en faveur des pays pris individuellement. Dans cette classification, le Soudan et la Mauritanie appartiennent à l'Afrique du Nord, tout comme dans la classification des Nations Unies. Ce chapitre, porte sur les pays d'Afrique subsaharienne (Afrique, Afrique du Nord non comprise).

6 Voir Nissanke (2010b) pour les arguments détaillés et le plaidoyer en faveur des accords de prêts incluant des systèmes d'incitation et un dispositif de financement pour imprévus efficacement structuré selon le modèle initial proposé par Krugman (1988), mais spécifiquement adapté pour être utilisé comme mécanisme de façon à éviter la récurrence des conditions de surendettement dans les pays à faible revenu exposés aux chocs exogènes (tels que les chocs des prix des produits de base). L'objectif de ce dispositif est de fournir aux pays à faible revenu un mécanisme d'allègement de la dette incorporé dans les accords initiaux. Voir également Cohen *et al.* (2008) pour un autre dispositif de financement pour imprévus — la facilité de prêt contractuelle.

7 Voir Ndulu (2006) pour une analyse de cet effet.

8 Les diagnostics proposés par la communauté des bailleurs de fonds pour les échecs en matière de développement en Afrique ont en effet évolué du « manque de capitaux » dans les années 60 et 70 aux échecs institutionnels dans les années 90 (Adam et O'Connell, 1997), en passant par les échecs des politiques dans les années 80. L'échec de « l'infrastructure » en Afrique n'a bénéficié de l'attention requise qu'au cours des années 2000.

9 Voir Beck *et al.* (2011).

10 Les plus importants partenaires émergents de l'Afrique sont la Chine, l'Inde, le Brésil, la Corée et la Turquie (BAD *et al.*, 2011).

11 La part des partenaires traditionnels dans le total des échanges de l'Afrique qui s'élevait à 673 milliards de dollars en 2009 était de 64 pour cent (BAD *et al.*, 2011).

12 Lors de son premier Sommet du Forum Inde-Afrique, l'Inde a promis de fournir 5,4 milliards de dollars de prêt et 500 millions de dollars sous forme de don au cours des cinq à six années suivantes.

13 Brixiova *et al.* (2011).

14 Voir Nissanke and Soderberg (2010) pour une analyse plus détaillée de l'intervention de la Chine en Afrique. Ce manuel jette un regard sur les domaines comme les impératifs intérieurs de la Chine pour son intervention en Afrique, son adoption du modèle de coopération économique mise en œuvre par le gouvernement japonais en Asie comme modalité de l'aide choisie de la Chine (avec des variations notables), et ses impacts sur le développement en Afrique, qui a suscité à la fois des espoirs et des craintes dans la région.

15 Les statistiques et informations détaillées sur l'aide et la coopération de la Chine sont difficiles à obtenir. En effet, le manque d'information et de familiarité ou la non-transparence de l'engagement de la Chine ont donné lieu à des incompréhensions, à une confusion, et occasionnellement à des accusations non fondées contre l'aide de la Chine à l'Afrique. Fournie sous forme de programme avec le commerce et l'investissement, l'aide ne peut être détachée des autres interventions et relations économiques, d'où la difficulté de faire une analyse comparative avec l'aide bilatérale provenant des autres pays membres du CAD. C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles les flux d'aide émanant des partenaires non traditionnels ne sont pas correctement enregistrés dans les données du CAD-OCDE, sur lesquelles repose la figure 5.4.

16 Voir Wang (2007) pour un examen approfondi des facilités financières.

17 Le fonds de développement sino-africain, fonds d'investissement privé de l'État chinois, a été créé en 2006 avec une dotation initiale de 5 milliards de dollars. Le fonds a fait l'objet d'une promesse d'expansion lors de la réunion du FOCAC en 2009. Alden et Hughes (2009) indique que plus de 750 000 Chinois ont migré vers l'Afrique ces dernières années, attirés par les richesses du continent.

18 Voir Nissanke and Thorbecke (2010) pour une analyse détaillée des récentes tendances des activités des multinationales et du changement de leurs positions relatives par rapport aux pays hôtes.

19 Voir Nissanke (2010a et 2011a) pour une analyse plus détaillée de l'évolution récente en matière de gouvernance des marchés des produits de base et de leur production, et leurs effets sur le développement économique dans les pays à faible revenu tributaire des produits de base.

20 Voir Aarsnes and Pöyry (2010) pour une analyse des différentes composantes des systèmes fiscaux pour les rentes liées aux ressources.

21 Voir CEA et CUA (2011) pour une analyse détaillée de l'État développementiste.

22 De même, il est apparu que les ex-présidents Ben Ali de Tunisie et Mubarak d'Égypte (leurs familles et alliés compris) ont détourné des milliards de dollars pendant plusieurs décennies, dont l'essentiel a pris

la route de l'étranger. L'ex-président Ben Ali et son entourage auraient détourné plus de 5 milliards de dollars, tandis qu'une richesse de l'ordre de 10-11 milliards de dollars aurait été amassée par l'ex-président Mubarak (et ses complices). Al-Alami (2011) compare ces chiffres au budget de l'éducation de la Tunisie en 2007 qui était de 2,5 milliards et des dépenses d'investissement de la Tunisie d'un milliard de dollars en 2007, et au budget de l'éducation de 2007 d'environ 5,8 milliards de dollars de l'Égypte.

23 Kelland (2011). L'Afrique du Sud et le Zimbabwe souffrent le plus de l'exode du personnel médical.

24 Voir Bhagwati (1976) pour une justification de la taxe sur l'exode des cerveaux, et Brauner (2010) pour l'élaboration de cette taxe afin de la rendre administrativement et légalement applicable dans le système fiscal international actuel.

25 Voir Nissanke (2011b) pour les conditions caractérisant les deux pièges qui ont entravé le développement en Afrique durant cinq décennies.

26 De même, les fonds d'investissement privés, dans leur quête de rendements privés élevés, peuvent ne pas être le véhicule approprié pour le financement du développement. Si les décideurs africains les utilisent, ils devront mettre en place des mesures nécessaires pour protéger les intérêts des projets et des populations en Afrique contre l'instabilité provenant de ces mouvements déstabilisateurs internationaux des fonds.

27 Certains pays émergents en Asie et en Amérique latine détiennent actuellement des volumes importants de réserves internationales du fait de leur volonté de posséder des actifs liquides à des fins d'auto-assurance contre les attaques de devises ou les crises financières. Une grande

partie de cette épargne excédentaire est détenue dans des actifs sûrs assortis de faibles taux de rentabilité, tels que les bons du Trésor américain, ce qui requiert des coûts d'opportunité substantiels.

28 Au cours de la crise financière mondiale, par exemple, des dérivés et instruments sophistiqués tels que les obligations adossées à des créances ou des fonds communs de créance pour sécuriser les transactions initiaux de crédit, ont entretenu l'illusion que les risques avaient été éliminés de leur portefeuille. Pourtant, force est de constater que ces instruments ont amplifié l'ensemble des risques systémiques. Voir Brunnermeier (2009).

29 BAD, OCDE et CEA (2010).

30 BAD, OCDE et CEA (2010).

31 Voir Keen and Monsour (2009) pour un examen détaillé de la nette baisse de la part des taxes commerciales dans les structures fiscales en Afrique subsaharienne au cours des périodes 1980-1982 à 2003-2005.

32 Voir CEA et CUA (2011) pour l'analyse des déficits institutionnels au cours des premières années ayant suivi les indépendances qui ont rendu difficile pour les pays africains de promouvoir collectivement le programme du développement.

33 Voir Nissanke (2011a) pour une évaluation critique de la proposition de recourir au système de macro-couverture avec des instruments dérivés comme solution de rechange efficace à la gestion macroéconomique contracyclique par la création des fonds de stabilisation des produits des produits de base. Pour la proposition, voir Borensztein et al. (2009).



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Si depuis les indépendances, la croissance de l'Afrique est essentiellement tirée par la production et l'exportation des produits de base, le regain de croissance observé depuis l'an 2000 est, lui, dû à des améliorations dans la gestion macro-économique, à la bonne gouvernance, à des réformes institutionnelles et à la diminution des conflits armés à telle enseigne que désormais, en plus des produits de base, ce sont le secteur manufacturier, les services financiers et de télécommunications modernes ainsi que le tourisme qui se mettent à contribuer de façon significative à la croissance.

Les effets négatifs de la triple crise survenue de 2005 à 2009 continuent de se faire sentir dans le domaine des produits alimentaires, de l'énergie et des finances, et la crise de la dette souveraine dans la zone euro a, elle, aggravé davantage les déséquilibres structurels dans l'économie mondiale. La reprise rapide et vigoureuse opérée par l'Afrique, au lendemain des crises mondiales, s'est ralentie et a été de 2,7 % en 2011, en raison des troubles politiques en Afrique du Nord. Cependant, même avec les incertitudes qui planent sur l'économie mondiale, le taux de croissance du continent devrait, selon les prévisions, progresser et atteindre 5,1 % en 2012 et rester robuste à moyen terme.

Grâce à ce regain de croissance, l'Afrique n'est plus la région du monde à la croissance la plus faible mais fait partie des régions du monde progressant le plus vite, ce qui confirme son potentiel en tant que pôle de croissance mondiale. Pour que l'Afrique devienne un authentique pôle de croissance mondiale, elle doit maintenir sa dynamique de croissance actuelle pendant au moins deux autres décennies. Il lui faudra, à cet effet, entreprendre des actions innovantes et radicales sur sept fronts : Premièrement : améliorer la gouvernance politique et économique. Deuxièmement, investir dans le capital humain et dans l'infrastructure matérielle essentielle. Troisièmement, promouvoir l'innovation et le transfert de technologie en vue d'une plus forte valeur ajoutée, l'industrialisation et la transformation structurelle. Quatrièmement, relever le défi colossal posé par le changement climatique. Cinquièmement, mener une révolution verte dans l'agriculture. Sixièmement, mobiliser un financement accru en faveur du développement auprès de sources intérieures et extérieures. Et septièmement, accélérer l'intégration régionale et le commerce intra-africain et exploiter de nouveaux partenariats avec les puissances émergentes du Sud.

Prix de vente : 25 dollar É.-U.  
ISBN: 978-92-1-225060-1

Publication des Nations Unies  
Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par la CEA

Mars 2012 - 3,000

